



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## **Concertation préalable du public sur les stratégies de façade maritime**

**26 janvier 2018 – 25 mars 2018**

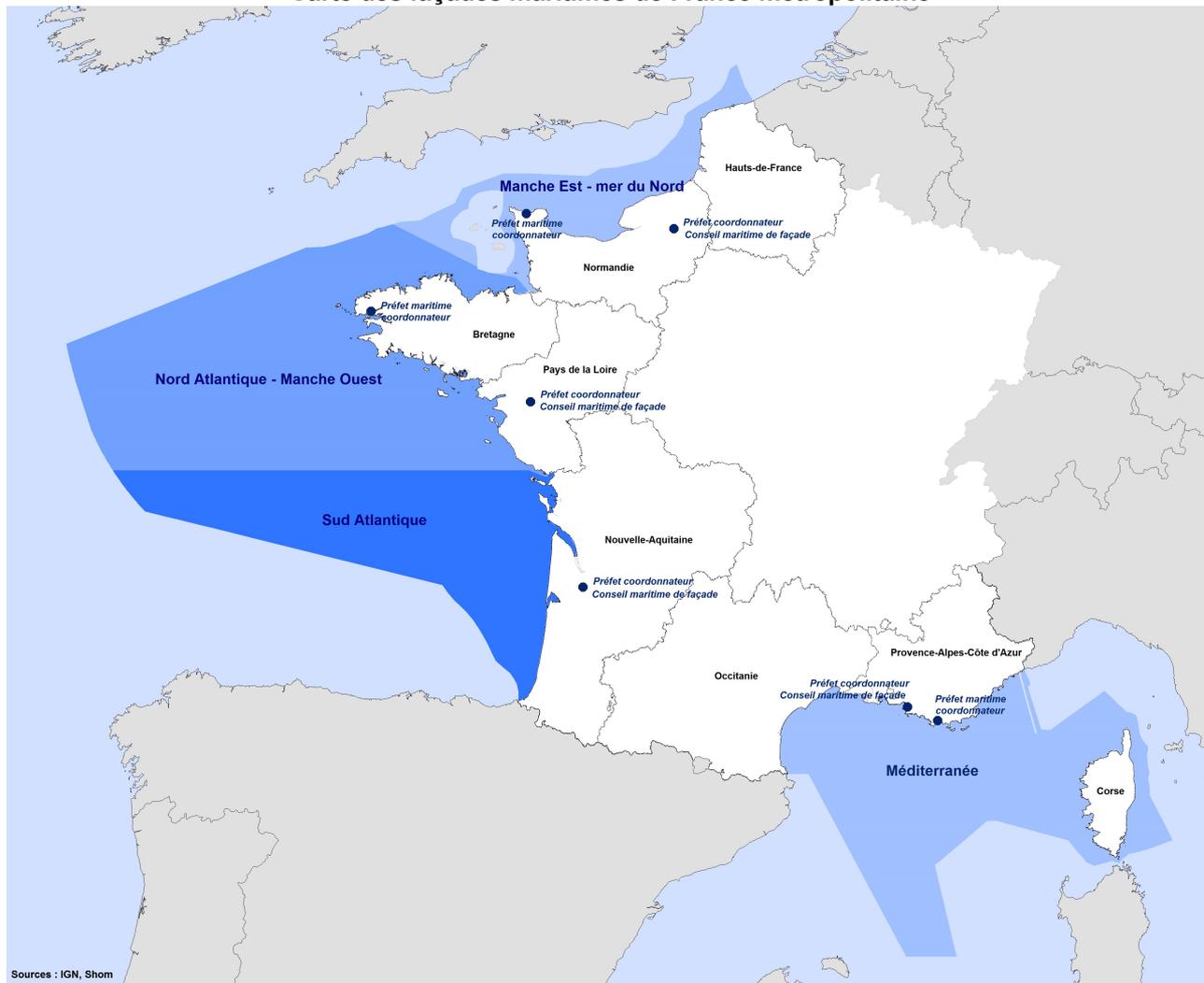
**Synthèse des contributions réalisées sur la plateforme participative  
[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr) et dans les ateliers citoyens**



## Une concertation avec les citoyens sur l'avenir de la mer et du littoral

Du 26 janvier au 25 mars 2018, le ministère de la Transition écologique et solidaire a invité les citoyens à s'informer et s'exprimer sur les visions d'avenir à l'horizon 2030 proposées pour les quatre façades maritimes de l'Hexagone : Manche Est - mer du Nord, Nord Atlantique - Manche Ouest, Sud Atlantique et Méditerranée. Cette concertation, organisée par la Commission nationale de débat public, constitue l'une des étapes de l'élaboration des stratégies maritimes de façade (premier volet des futurs documents stratégiques de façade).

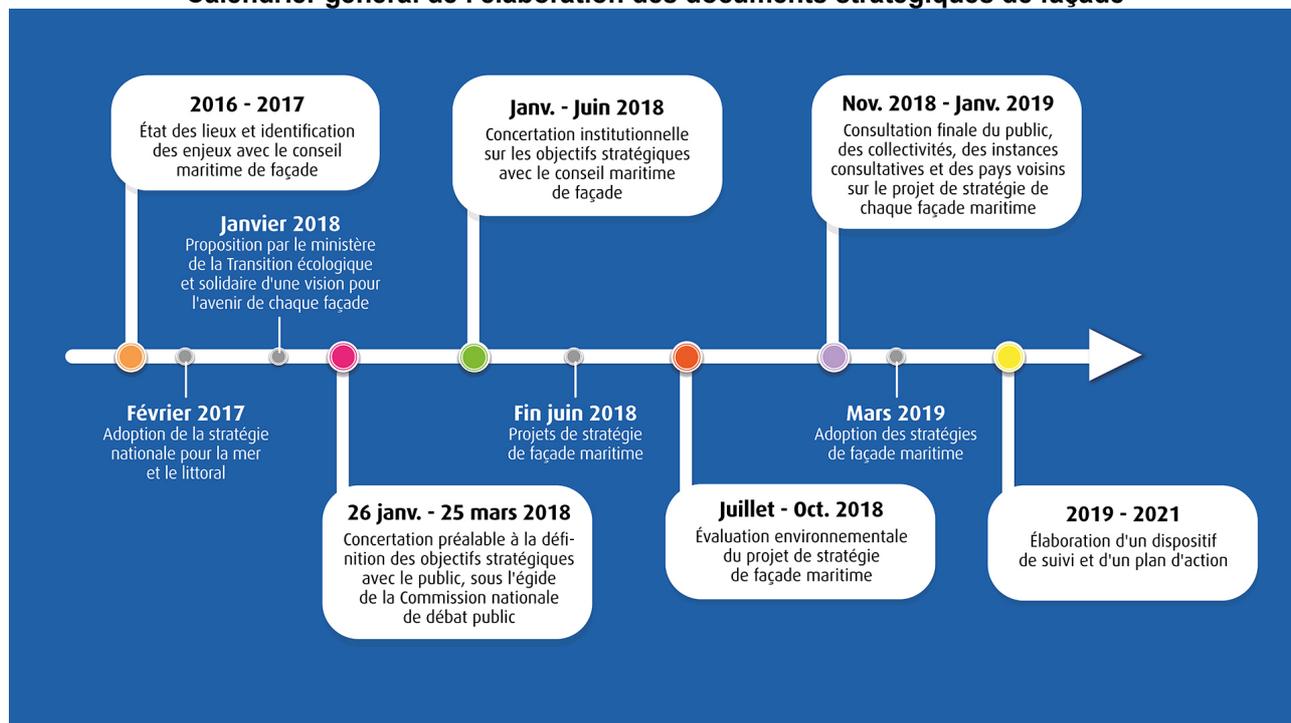
Carte des façades maritimes de France métropolitaine



Pour fixer son ambition maritime sur le long terme, la France s'est dotée, en février 2017, d'une stratégie nationale pour la mer et le littoral. Cette stratégie doit être adaptée pour chaque façade dans un document stratégique de façade. Fin 2017, à l'occasion du comité interministériel pour la mer, le Gouvernement l'a confortée et a engagé sa mise en œuvre dont la planification des espaces marins constitue l'un des principaux leviers. Cette planification vise à organiser l'utilisation de l'espace maritime afin de concilier les différents usages qui s'y développent tout en garantissant une bonne prise en compte des écosystèmes marins. Elle passe par l'élaboration de stratégies maritimes de façade.

En métropole, chaque stratégie maritime de façade est élaborée par l'État en concertation avec les acteurs maritimes et littoraux réunis au sein des conseils maritimes de façade. La synthèse des contributions du public sera versée aux travaux menés avec les conseils maritimes de façade pour qu'ils puissent les prendre en compte. Les stratégies maritimes de façade seront adoptées au printemps 2019. Une démarche spécifique sera organisée dans les bassins maritimes ultra-marins dans un calendrier légèrement décalé.

### Calendrier général de l'élaboration des documents stratégiques de façade



La concertation préalable s'est déroulée selon deux modalités afin de recueillir les avis et arguments permettant d'enrichir l'élaboration des documents stratégiques de façade :

- **une plateforme participative** [www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr) permettant au public de s'informer sur les enjeux et de contribuer en répondant à un jeu de questions : chacune ouvrant sur un fil de discussion dans lequel l'internaute pouvait déposer une contribution, faire un commentaire sur une contribution ou voter pour elle ;
- **des ateliers citoyens dans chaque façade maritime**, qui ont permis d'approfondir certaines thématiques.

**Ce rapport présente le bilan de cette concertation pour le Ministère de la Transition écologique et solidaire avec pour chaque façade les synthèses des contributions réalisées en ligne et dans les ateliers citoyens.**

## Remarques générales

### Forme et contenu des contributions

La politesse est de mise dans les contributions ainsi que dans les commentaires sur le site et dans les ateliers qui se sont tous déroulés dans une atmosphère studieuse et conviviale.

Les contributeurs ont souvent fait référence à des exemples vécus, des constats, des exemples précis de lieu, y compris situés dans d'autres façades ou à l'étranger, ou d'espèces emblématiques. Les commentaires apportent souvent une information complémentaire plutôt que contradictoire ou bien demandent de préciser les sources et les argumentaires.

Les remarques ne concernent pas forcément la façade maritime pour laquelle elles sont faites et relèvent parfois d'actions à prendre au niveau national avec une appréciation des politiques publiques telles que la protection des écosystèmes marins et littoraux, les transports, etc...La planification des espaces maritimes est moins directement abordée.

Le croisement avec les productions des ateliers, orientées sur des compléments à apporter aux travaux actuels d'élaboration des stratégies maritimes de façade, a permis de cibler au mieux l'apport des contributions de la plateforme à l'élaboration des documents stratégiques de façade.

Il est à noter que, si dans les ateliers les participants n'ont pas fait état de leur éventuelle appartenance à des parties prenantes de la concertation institutionnelle ou à des associations, les contributions sur la plateforme de concertation ont été, surtout en dernière période, proposées par des associations d'usagers ou de protection de l'environnement, avec un fort nombre de votes.

Toutes les contributions peuvent être consultées en ligne sur [www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr).

### Présentation des synthèses par façade

Les synthèses sont bâties de la manière suivante :

- **Synthèse des contributions en ligne**
  - bilan quantitatif : nombre total de contributions et de votes, répartition par thème ;
  - synthèse des contributions par thème avec indication quantitative du nombre de contributions par question ;
  - Les contributions les plus appréciées constituent une annexe à ce rapport.
- **Synthèse des ateliers citoyens**
  - pour chaque atelier organisé, restitution des contributions sur les parties enjeux et vision proposée par l'État à 2030, selon des méthodes participatives (world café et post-it) à la suite des présentations réalisées par les représentants des directions interrégionales de la mer.

Les synthèses ont été rédigées par l'équipe de la Délégation à la mer et au littoral du Ministère de la transition écologique et solidaire.



## Sommaire

<b>Bilan quantitatif de la concertation</b>	Page 9
<b>Synthèse des contributions pour la façade Manche Est – Mer du Nord</b>	Page 13
<b>Synthèse des contributions pour la façade Nord Atlantique – Manche Ouest</b>	Page 65
<b>Synthèse des contributions pour la façade Sud Atlantique</b>	Page 123
<b>Synthèse des contributions pour la façade Méditerranée</b>	Page 167
<b>Annexes</b>	Page 207



## Bilan quantitatif de la concertation

### 1 - Plus de 76 000 utilisateurs sur la plateforme dédiée à la concertation

Les statistiques de la plateforme de concertation [www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr) sont les suivantes :

- 76 736 utilisateurs (un utilisateur est un internaute ayant visité le site au moins une fois);
- la plage d'enjeux la plus visitée a été celle de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest (NAMO) puis, dans l'ordre, celles de Méditerranée, Sud Atlantique (SA), Manche Est – Mer du Nord (MEMN);
- les visiteurs sont restés en moyenne 2 minutes sur le site ;
- 22 % des connexions réalisées depuis Paris ;
- 45 % de femmes et 55 % d'hommes ;
- 60 % des connexions réalisées par des 18 – 34 ans.

Les participants sont arrivés en priorité via Facebook. 850 000 personnes ont été touchées par la campagne Facebook.

Les vidéos avec Isabelle Autissier, François Gabart, Jean Le Cam et Guillaume Néry diffusées sur YouTube, Facebook et Twitter ont été vues 25 000 fois.

	Total vues Youtube / Facebook / Twitter
<b>Vidéo MEMN Jean Le Cam</b>	8494
<b>Vidéo NAMO François Gabart</b>	8344
<b>Vidéo SA Isabelle Autissier</b>	4496
<b>Vidéo MED Guillaume Néry</b>	3831

**La plateforme renvoyait les visiteurs vers le site Géolittoral pour en savoir plus et pour télécharger l'ensemble des ressources documentaires.** Les pages concernant la concertation sont les plus visitées du site pour la période. Le visualiseur commun aux 4 façades maritimes, nouvel outil qui permet la cartographie dynamique des données géographiques, a été consulté 1688 fois. Les données les plus consultées sont celles relatives aux activités maritimes et littorales.

**Près de 1000 personnes se sont inscrites à la newsletter de la concertation.** Deux lettres ont été envoyées à ce stade (le 8 février, le 12 mars). Le taux d'ouverture de la lettre était de 50 % pour la première (350 inscrits), 40 % pour la deuxième (863 inscrits).

### 2 - Plus de 1 700 contributions déposées et 17 000 votes sur l'ensemble de la concertation en ligne

Statistiques 26 janvier au 25 mars 2018

25 janv – 25 mars	Nombre de contributions	% / 4 façades	Nombre de votes	% / 4 façades
Manche Est – Mer du Nord	293	17,15%	1999	12,68%
Nord Atlantique – Manche Ouest	658	38,52%	8054	51,11%
Sud Atlantique	264	15,46%	2303	14,61%
Méditerranée	493	28,86%	3403	21,59%
<b>Total</b>	<b>1708</b>	<b>100,00%</b>	<b>15759</b>	<b>100,00%</b>

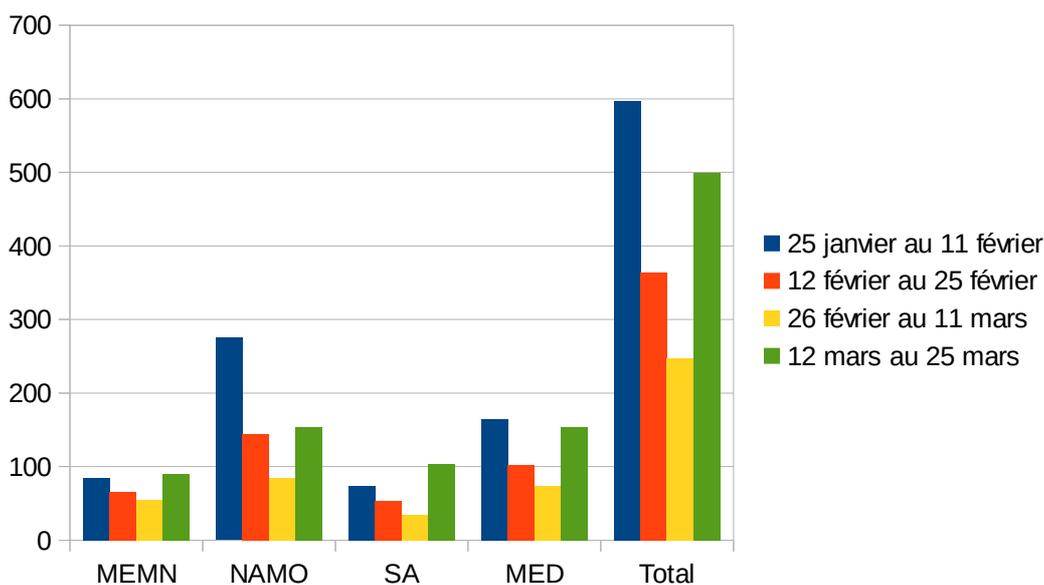
Le nombre de votes affichés dans ce tableau concerne le vote au niveau des contributions et ne prend pas en compte celui au niveau des commentaires (+1 398, pour un total de 17 157 votes).

La Façade Nord Atlantique – Manche Ouest a recueilli le plus de contributions (39 %) et de votes (51 %). Comparé à la répartition de la population entre les façades<sup>1</sup>, ce sont les façades Nord Atlantique – Manche Ouest et Sud Atlantique qui recueillent le plus de contributions, la façade méditerranéenne étant la moins «mobilisée» de ce point de vue.

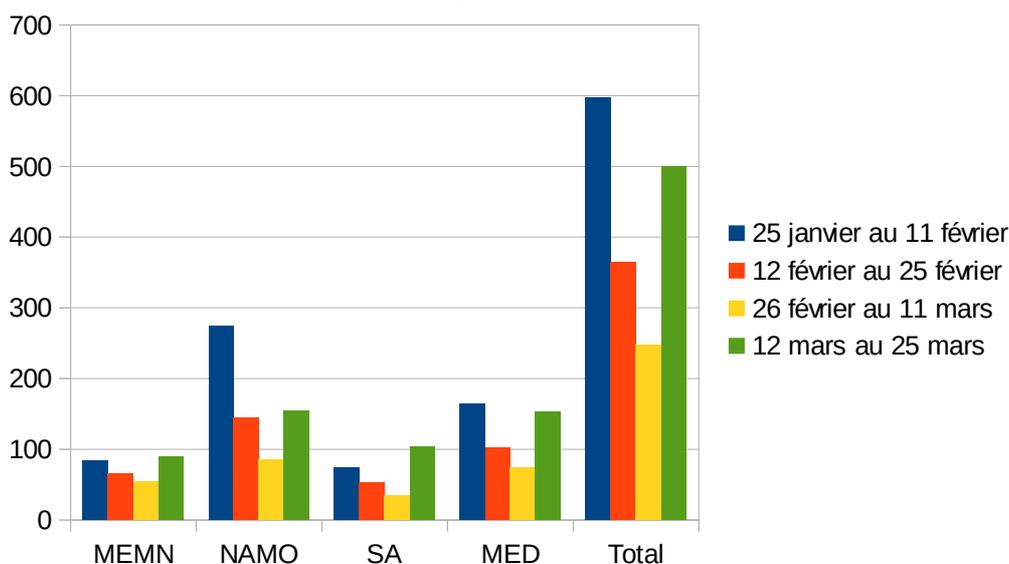
Un relevé des contributions a été fait tous les 15 jours et permet de donner le rythme des contributions et des votes. Pour toutes les façades, les périodes les plus intenses ont été les 15 premiers et 15 derniers jours de la concertation.

L'ensemble des façades présente le même rythme concernant les votes : pic de votes en deuxième période (12 février – 25 février), sauf Nord Atlantique - Manche Ouest pour laquelle les votes ont été moins nombreux en deuxième période qu'en première période (26 janvier – 11 février) et en troisième période (26 février au 11 mars).

**Evolution du nombre de contributions par façade – 26 janvier au 25 mars 2018**



**Evolution du nombre de votes par façade – 26 janvier au 25 mars 2018**



<sup>1</sup> La population de la façade MEMN représente en 2014 15,5 % de la totalité de la population des 4 façades, celle de NAMO 23,6 %, SA 9,2 % et Méditerranée 51,7 % (sources : ONML)

Au sein des façades, les thèmes suivants sont les plus nourris :

- en Manche Est – Mer du Nord et en Nord Atlantique – Manche Ouest : les activités et les usages (respectivement 46% et 48% des contributions) puis le bon état écologique (32% et 29 % des contributions).
- En Sud-Atlantique et en Méditerranée : le bon état écologique concentre 41 % et 46% contributions, les activités et usages 37% et 38 %.

La partie « *autres commentaires sur la vision* » recueille pour toutes les façades le moins de contributions. Celle sur le Brexit en Manche Est – Mer du Nord n’a recueilli que deux contributions.

### **3 - Près de 500 citoyens ont participé aux ateliers**

Au total, il y a eu 715 inscrits sur toute la France (conformément aux feuilles de présence). L’atelier ayant recueilli le plus de participant est La Rochelle (46).

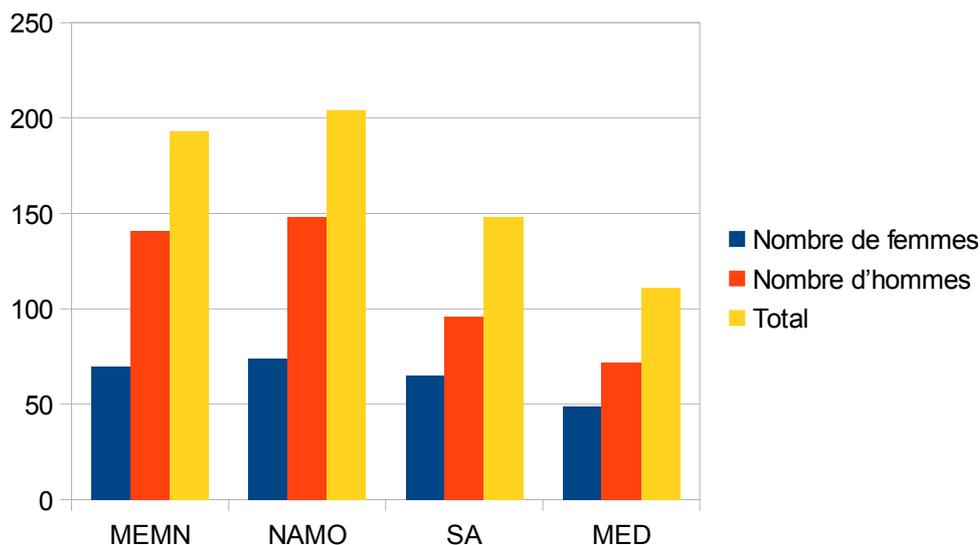
	<b>INSCRITS</b>	<b>PARTICIPANTS</b>
<b>Manche-Est Mer du Nord</b>		
Abbeville	19	23
Dunkerque	31	38
Caen	38	32
Le Havre	32	30
Cherbourg-en-Cotentin	41	37
Boulogne-sur-mer	51	35
<b>NAMO</b>		
Brest	32	23
Les Sables d’Olonne	23	12
Saint-Brieuc	14	5
Saint-Malo	30	19
Lorient	69	46
Saint-Nazaire	54	32
<b>Sud-Atlantique</b>		
La Rochelle	73	48
Bordeaux	23	15
Capbreton	26	17
Biarritz	39	21
<b>Méditerranée</b>		
Sète	23	15
Marseille	56	24
Bastia	11	11
Perpignan	31	15
<b>TOTAL</b>	<b>715</b>	<b>498</b>

L'âge moyen des inscrits aux ateliers est de 48 ans (âge médian : 47 ans) avec 63 % d'hommes et 37 % de femmes.

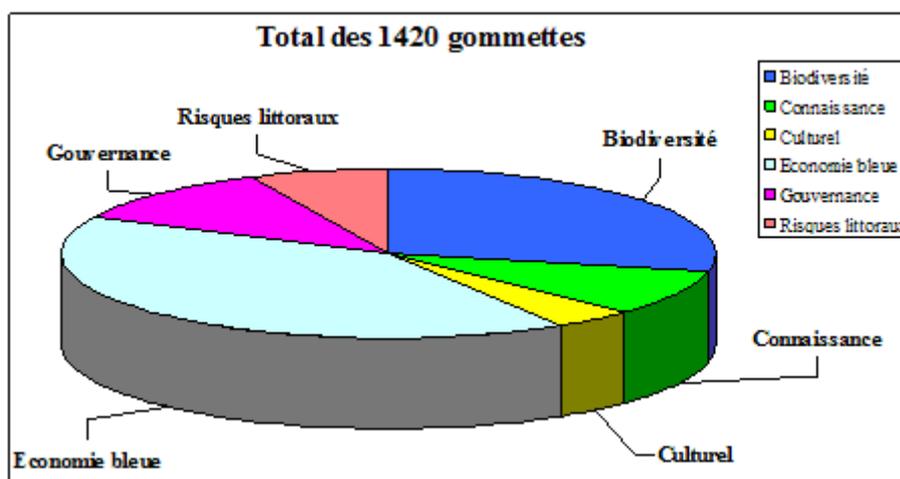
**Age moyen, âge médian et répartition femmes – hommes**

	âge moyen	âge médian	nb de femmes	nb d'hommes	Total	%femmes	%hommes
MEMN	47	46	70	141	211	33,18 %	66,82 %
NAMO	51	52	74	148	222	33,33 %	66,67 %
SA	46	45	65	96	161	40,37 %	59,63 %
MED	46	45	49	72	121	40,50 %	59,50 %

**Nombre de participants par façade et répartition femmes – hommes**



La première séquence des ateliers citoyens consacrée aux enjeux a donné lieu à un vote par gommettes pour choisir les enjeux sur lesquels les participants allaient échanger. Ci-dessous la répartition des votes. Les enjeux étant spécifiques à chaque façade, il a été procédé pour ce calcul à un classement des enjeux dans de grandes catégories en fonction des intitulés des enjeux présentés (économie bleue, biodiversité, connaissance, culturel, gouvernance, risques littoraux).



Les enjeux de l'économie bleue et du bon état écologique sont les principaux retenus par les participants.



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## **Concertation préalable du public sur les stratégies de façade maritime**

**26 janvier 2018 – 25 mars 2018**

**Synthèse des contributions réalisées sur la plateforme participative  
[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr) et dans les ateliers citoyens**

**TOME 1**

**Façade Manche Est – Mer du Nord**



**Façade Manche Est – Mer du Nord**

**Synthèse des contributions du public en ligne**



## Synthèse des contributions du public sur la plateforme de concertation pour la façade Manche Est – Mer du Nord

### Bilan quantitatif

	Nombre de contributions	% façade	Nombre de votes	% façade
Le bon état écologique des milieux marins et littoraux	93	31,74	1228	61,43
Les activités et usages	136	46,42	597	29,86
Risques	29	9,90	103	5,15
Brexit	2	0,68	5	0,25
Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée	33	11,26	66	3,30
<b>Total façade MEMN</b>	<b>293</b>	<b>100,00</b>	<b>1999</b>	<b>100,00</b>

La façade recueille le plus de contributions concernant les activités et les usages (46%). Le thème du bon état écologique vient ensuite avec 32 % des contributions. Le thème du Brexit ne recueille que deux contributions.

### Synthèse des contributions

#### 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment réduire les pollutions venues de la terre, qui influencent la bonne qualité de l'eau sur le littoral ?	55 %
Pensez-vous nécessaire de renforcer la protection des milieux marins et littoraux en Manche Est-mer du Nord ? Si oui, comment ?	45 %

#### **A) L'action sur la réduction des pollutions venant de la terre doit revêtir deux formes qui se complètent**

##### Les actions préventives

##### **→ Développer la recherche et sensibiliser le public et les scolaires**

Une stratégie de la connaissance du milieu marin à l'échelle de la façade doit être mise en place, pour assurer la transparence, la diffusion et la cohérence des données, notamment celles concernant la qualité des eaux estuariennes et marines. Dans ce cadre, il convient d'organiser des campagnes régulières d'acquisition des connaissances.

Un effort de clarté et de franchise doit être effectué vers la population et les usagers de l'espace marin (ne pas utiliser un vocabulaire technique ou scientifique que le public ne comprend pas) ; tous les acteurs du territoire doivent pouvoir accéder aux données environnementales par « l'open data » et par un SIG (système d'information géographique) à la fois ludique et complet.

Les enfants doivent apprendre le rôle des écosystèmes marins. Les activités subaquatiques sont utiles comme support de découverte et d'éducation sur la richesse et la fragilité des milieux naturels sous marins.

Il faut effectuer une synthèse exhaustive de la littérature scientifique sur l'impact du chalutage et du dragage, ainsi que sur les effets des rejets de dragage en mer.

Il convient de lutter contre les espèces invasives qui menacent la chaîne alimentaire.

### → **Prévenir les pollutions dangereuses**

Il est recommandé de créer d'urgence un plan d'action préventif pour éviter que des munitions chimiques immergées (lieux connus) ne se dispersent. Il est nécessaire d'intégrer les risques de dépôts de munitions immergées, dans les études d'impact sur les extractions de granulats.

### → **Modifier les pratiques agricoles et de pêche**

Une politique agricole raisonnée doit être appliquée, pour permettre de faire face aux conséquences multiples de l'élevage intensif (épandage, pollutions médicamenteuses, eaux pluviales et hydrocarbures...); il faut développer des outils de diagnostic et de recherche.

Les pouvoirs publics doivent soutenir les pratiques agricoles individuelles respectueuses de l'environnement (réduire très fortement les nitrates, les pesticides et les produits phytosanitaires) et mettre en place des plans de passage à l'agriculture biologique ; dans ce sens il est indispensable d'orienter les aides vers l'agro-écologie et l'agriculture biologique. Le bio doit devenir une norme (baisse de la TVA pour l'achat de produits bio non transformés).

Il convient d'imposer aux structures « récalcitrantes », des plans simplifiés de gestion des cours d'eau, pour éviter les trop grandes quantités de nitrates et pesticides, diminuer les seuils de polluants et mettre en place des filières adaptées.

Il faut permettre à des associations porteuses de projets alternatifs de louer à long terme de petites surfaces pour y développer des projets de fermes agro-sylvo-pastorales, agro-écologiques, utilisant les techniques permacoles, sans travail du sol, sans aucun intrant. L'accès au foncier des jeunes agriculteurs doit être facilité.

Il est nécessaire de réorienter les subventions vers la pêche traditionnelle, de promouvoir une pêche raisonnée ne « raclant » pas les fonds marins. Une gouvernance de la ressource halieutique (comprenant aussi les organisations de loisirs concernées et des personnes qualifiées dans la gestion de la ressource) est nécessaire et doit être dotée des moyens législatifs et de contrôle adéquats.

### → **Augmenter la surveillance et les sanctions**

Des suivis biologiques des milieux, révélateurs de la qualité des eaux, doivent être menés avec une fréquence régulière; il faut renforcer la surveillance de nuit et au moyen de drones.

Il est indispensable de mener une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer, en appliquant le principe pollueur/payeur. Il faut ajuster le coût des amendes (qui doivent être systématiques), à l'évaluation financière des conséquences des dégradations.

## → Innover

Quelques idées sont proposées :

- créer des bassins de rétention des eaux, en cas de fortes précipitations, pour pouvoir les traiter spécifiquement ensuite (capacité insuffisante des stations d'épuration) ;
- mettre des grilles à la source dans le réseau pluvial pour récupérer notamment les plastiques et les mégots ;
- valoriser l'eau de pluie et la considérer comme une ressource ;
- afin de ne pas faire disparaître les plages, interdire de draguer le sable au large ;
- inciter les entreprises à produire moins d'emballages plastiques non recyclables, en instaurant un plan de suppression progressif ;
- informer la population des effets néfastes sur l'environnement de l'usage de certains produits ménagers et d'hygiène (désinfectants, lessives...) ;
- imposer que les notices de ces produits indiquent clairement leur impact écologique ;
- mettre en avant la fabrication maison de produits ménagers usuels (lessives, vaisselle, dentifrice...) ;
- trouver des solutions pour neutraliser les effets des médicaments qui vont dans la mer.

## Les actions réparatrices

### → Lutter contre les déchets

Les décharges et les déchets flottants : il faut procéder à un inventaire public des décharges en activité ou anciennes. Il faut réfléchir à autoriser et/ou éliminer les décharges côtières et à proximité des cours d'eau. Par ailleurs il faut excaver les anciennes décharges créées dans des valliées et traiter les déchets qui se retrouvent sur la plage du fait du recul de la falaise.

Il faut également mettre en place un plan coordonné de réduction des macro-déchets flottants ou échoués dans les fleuves, les ports, le littoral et en mer. Enfin promouvoir les actions en faveur de la diminution à la source de ces déchets ; en effet, de telles initiatives représentent un facteur positif pour instaurer des actions en faveur de l'économie circulaire.

Les collectes : il faut permettre gratuitement à tous d'apporter ses déchets dans une benne (zones commerciales, zones industrielles, ...) plus particulièrement devant les déchetteries en dehors des horaires d'ouverture, et appliquer la loi sur les abandons de déchets. Il faut également remettre en place les consignes et inventer des collecteurs de bouteilles, cannettes, pailles, etc. Il est tout à fait possible d'organiser des opérations de ramassages réguliers par les communes ou par les citoyens : sorties extra-scolaires, chantiers d'insertion, nettoyage des plages, des fleuves, des campagnes lors des manifestations solidaires de type Téléthon, Sidaction, octobre rose, etc. Par ailleurs il est temps de procéder à l'installation et au vidage de bacs à marée attractifs en incitant le public à ramasser spontanément les déchets. Enfin, il faut mettre un bateau sur chaque fleuve pour récupérer les déchets flottants, ou installer des systèmes de rétention sur les fleuves.

La sensibilisation : c'est mettre en place une signalétique sur les sentiers et les plages, commune à tout le littoral et informer le public sur l'intérêt de la valorisation des déchets ramassés et de leur recyclage. Il est également possible de faire des campagnes de communication autour de grands événements et créer une journée "*Plus belle la vie sans déchets*".

Les mesures répressives : Instaurer une taxation ciblée sur les emballages polluants, les micro billes, les lingettes... ou interdire leur fabrication ; revoir la législation sur le rinçage des cuves en mer et punir beaucoup plus sévèrement toute pollution volontaire ou involontaire.

### → Mieux gérer l'assainissement et la qualité de l'eau des bassins versants

Un accompagnement des équipements touristiques est nécessaire pour les doter d'installations de traitement des eaux résiduaires idoines et assurer leur bon fonctionnement, notamment en période de pic de fréquentation.

Il faut aider les collectivités à supprimer l'usage des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces communaux, favoriser l'infiltration des eaux pluviales, développer leur technicité en matière d'assainissement, et mettre en œuvre des pratiques innovantes de traitement des eaux.

### → Autres propositions

Parmi les autres propositions des contributeurs nous pouvons citer :

- Rentabiliser le traitement des boues de dragage à terre, les utiliser pour l'amendement des sols sablonneux pour éviter les rejets en mer ;
- Élaborer un plan de relocalisation de l'économie, afin de réduire le trafic maritime et de mieux gérer les déchets ; construire des usines de recyclage hydraulique pour les déchets marins (création d'emplois pour les ramasser) ;
- Instaurer dans le cadre de la réglementation des ports, une tarification favorable sur les droits de port et les différents services portuaires, pour favoriser les navires marchands équipés de systèmes de propulsion au GNL ; Équiper les ports d'installations en conséquence ; Promouvoir les caboteurs secs ;
- La gouvernance du littoral ne doit pas être aux mains des seuls pouvoirs locaux, mais être partagée avec le monde du sport, et celui du tourisme.

## **B) Il est nécessaire de renforcer la protection des milieux marins et littoraux en Manche Est-mer du Nord**

### → Par une réglementation plus sévère et des contrôles plus efficaces

Il faut durcir la réglementation sur les moteurs (scooters des mers), pour réduire le bruit et les émissions de CO2 et de particules fines. Il faut aussi interdire la circulation lors des tempêtes.

Il convient de proscrire les dragages polluants et menaçant les écosystèmes marins, notamment en baie de Seine. Il faut nettoyer les zones industrielles, portuaires et lutter contre les rejets en mer (déchets plastiques, paraffines et huiles de palme, fioul lourd et autres lavages de cuves en pleine mer, pertes de conteneurs...). Dans la même idée il est donc nécessaire de mettre en place un contrôle rigoureux, permanent, sans dérogation aucune, sur tous les rejets en mer et d'appliquer des amendes dissuasives.

La loi concernant la taille minimum des espèces pouvant être pêchées par les pêcheurs professionnels et de loisirs, doit être appliquée. Il faut que la France continue à se battre pour interdire la pêche électrique. Il faut renforcer les contrôles des espèces, habitats et écosystèmes marins dans les aires marines protégées. Enfin il faut embaucher davantage de garde-chasse pour mieux contrôler les chasseurs d'oiseaux.

### → Par un développement des zones protégées

Des aires marines éducatives doivent être déployées sur la façade Manche Est - Mer du Nord. Il convient de réduire les zones où le chalutage est autorisé, ainsi que les subventions concernant le prix du diesel.

Il faut protéger les zones qui servent d'abri hivernal aux poissons et y interdire la pêche, multiplier les zones refuges et interdire totalement la pêche jusqu'à 5 milles des côtes. Les trames vertes et bleues doivent être intégrées dans les schémas d'aménagement des domaines portuaires. Des récifs artificiels destinés à devenir des hot spots de biodiversité devraient être implantés. Il est nécessaire de créer des zones sanctuaires non seulement en mer mais aussi sur l'estran si l'on veut laisser la possibilité aux espèces de pouvoir se reproduire. Enfin il faut promouvoir les modes de gouvernance « *développement durable* » comme les parcs naturels marins (qui permettent de préserver les activités traditionnelles comme la mytiliculture, la pêche côtière et la pêche à pied).

### → Par une augmentation du budget qui lui est consacré

La protection des milieux marins passe par une augmentation du budget qui lui est alloué. Une contribution observe « *qu'il est actuellement de 60M€ au lieu des 170M€ estimés lors du Grenelle de la mer* ». Les moyens du Conservatoire du littoral devraient être augmentés.

## 2 – Activités et usages

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment voyez-vous l'avenir des ports et du trafic maritimes, qui sont intimement liés à l'identité de la Manche et à son économie ?	16 %
Comment développer le tourisme et les loisirs pour qu'ils soient sources de développement durable, non polluants, générateurs de retombées économiques et sociales positives ?	21 %
Plusieurs projets de champs d'éoliennes en mer sont en cours de réalisation et le potentiel pour en faire d'autres est important, mais à quelles conditions ?	28 %
Partagez-vous l'idée que la pêche et l'aquaculture sont des marqueurs de l'identité du littoral de Manche Est-mer du Nord ?	11 %
Quelles activités en mer ou sur le littoral vous paraissent poser un problème et pourquoi ?	24 %

### A) L'avenir des ports de la façade passe par la coopération transfrontalière et le développement des infrastructures vers l'hinterland

#### • Renforcer la coopération transfrontalière et entre les ports de la façade

Il est essentiel, pour faire face à la concurrence des ports d'Europe du Nord d'aider, par une politique volontariste, le développement des infrastructures multi-modales de transport des marchandises. La priorité doit être mise sur une coopération et une complémentarité transfrontalière incluant les ports français, belges et néerlandais. Une coordination est également nécessaire avec la façade Nord Atlantique-Manche Ouest.

Il faut rapprocher les lieux de déchargement – essentiellement Anvers – des lieux de consommation en Hauts de France, ce qui permettrait de réduire l’empreinte carbone du transport par camion ; dans cette perspective, l’agrandissement du port de Dunkerque est nécessaire.

Les innovations, liées à l’arrivée du GNL (gaz naturel liquéfié), doivent s’inscrire dans une politique d’investissement massif pour la modernisation de l’ensemble des ports et la construction d’infrastructures connexes performantes sur les plans environnementaux et économiques, pour relier ports et métropoles françaises. De même, une coopération dynamique et commerciale, et une politique concertée d’investissements doit être engagée entre tous les ports côtiers et intérieurs de la façade, y compris les ports décentralisés et les ports du détroit (Calais et Boulogne). Les ports montreront ainsi qu’ils peuvent être au cœur de la transition énergétique.

La gouvernance des ports gagnerait à être révisée et plus lisible ; le législateur devrait modifier le Code des transports, pour que les représentants élus des usagers aux Comités de Liaisons avec les Usagers des Ports de Plaisance (CLUPP, organismes consultatifs) deviennent des membres effectifs des Conseils Portuaires et puissent participer avec voix délibérative à la gouvernance de leur port de plaisance.

Il faudrait envisager une gestion globale des ports secondaires de Granville au Tréport (les ports du détroit ont une autre logique), ainsi que la mise en place d’un plan de développement maritime et touristique pour Cherbourg. Il est indispensable et chercher une complémentarité avec les autres ports de la région et non une concurrence.

Il est proposé de mettre en place un protectionnisme européen (surtout vis-à-vis de l’Asie).

### → Développer les liaisons terre-mer

La compétitivité des ports normands devrait être accentuée pour redonner l’envie aux affréteurs/armateurs de vouloir venir y faire escale (privilège des dockers, interconnexion avec l’hinterland). Le ferroutage doit être développé, en particulier par une voie ferrée plus performante entre Cherbourg et l’axe Seine. De plus le Grand Ouest doit être désenclavé.

Il ne faut pas laisser L’École Nationale de la Marine Marchande du Havre s’en aller à Marseille. Il faut que les dépenses publiques soient orientées vers la restauration du patrimoine plutôt que vers des équipements modernes inutiles et surdimensionnés.

Il existe en région, un fossé entre le monde marin et les terriens. Il faut recenser toutes les activités et préserver à terre les espaces nécessaires à l’économie de la mer. La solution est donc dans la modération de nos activités, le partage de l’espace et de la ressource et le respect des autres.

## **B) l’énergie éolienne en mer doit être développée, sous certaines conditions**

### → Un développement des EMR largement souhaité

« Il est temps de se concentrer sur des énergies propres et durables, sans qu’elles coûtent des milliards aux Français ». Or, la façade Manche Est - mer du Nord présente un grand potentiel en la matière ; des solutions locales pour un défi global. Les projets d’énergie Marée-Motrice, les Hydroliennes, doivent être développés avec tous les courants dûs au marnage très généreux en face des côtes françaises. Les projets en développement dans la façade, vont générer des retombées

économiques locales importantes, notamment des emplois non délocalisables. Il faut accepter les éoliennes (comme on a accepté les moulins), prix de notre confort. Il faut développer une véritable filière éolienne locale dans sa totalité (conception, raccordement électrique, construction, maintenance, démantèlement...).

La France doit développer l'énergie éolienne en facilitant et en écourtant les procédures. Elle a beaucoup trop de retard par rapport aux autres pays d'Europe.

Pourquoi se priver d'une croissance économique qui concilie production d'énergie et protection de la biodiversité ? Car les éoliennes ont à leur base un récif artificiel dont l'efficacité sur la biodiversité a fait ses preuves ; les pêcheurs qui s'opposent pourront toujours pêcher dans les champs éoliens, tout en bénéficiant de l'effet de récif des pylônes.

### → **Malgré des réticences diverses**

Il faut commencer par baisser la consommation d'énergie : « *La raison principale qui oblige à installer des parcs éoliens de mauvaise qualité aux mauvais emplacements, c'est parce que le prix du Kwh est trop bas. Il faut faire payer plus cher au consommateur, il consommera moins, donc aura besoin de moins d'éoliennes et le matériel installé sera de meilleure qualité* ». Consommons moins et ce que nous devons consommer, produisons-le en harmonie avec la nature. L'éolien, c'est utiliser la force du vent pour produire de l'électricité.

Subventionner la recherche pour trouver des alternatives à l'éolien dont les effets sont trop néfastes (risques, pêche...). Il faut proscrire les éoliennes visibles depuis les plages du débarquement qui doivent rester un lieu de mémoire et de recueillement. Il faut promouvoir les coopératives de citoyens à but non lucratif permettant de donner à tous le droit et le pouvoir de produire de l'électricité sans autre but que de la fournir à prix coûtant.

Il ne faut pas pas créer de zones à usage exclusif et privatisé et ne pas interdire les futures zones des champs éoliens aux activités nautiques et subaquatiques. Cette situation relève souvent d'une méconnaissance réciproque des activités et d'un souci sécuritaire exacerbé.

Il faut préserver l'attractivité du littoral à la condition de prendre en compte les impératifs de sécurité des plaisanciers dans une bande d'eau saine le long des côtes, et de préserver la vue sur l'horizon qui constitue le moteur du tourisme littoral.

Enfin mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, en associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales.

### **C) Une pêche et une aquaculture durables en Manche Est - Mer du Nord**

Il faut renforcer la réglementation sur le chalutage et surtout la faire appliquer par une augmentation des contrôles des pêches. La législation doit être la même pour tous en matière de prélèvement, de période de pêche (oui à une fermeture générale en hiver), de zone de pêche (création de sanctuaires) et de taille : 45 cm.

Il est nécessaire d'interdire l'accès à cette mer fermée à tous les navires de pêche de plus de 24m, et de limiter la pêche industrielle en Manche Est Mer du Nord au profit de la petite pêche côtière. De plus il faut instaurer une période de repos biologique pendant la reproduction des espèces en déclin, période pendant laquelle la pêche doit être interdite. Enfin il faut durcir la réglementation sur les

dragages qui ont des conséquences néfastes sur la pêche - disparition de zones de frayères – mais aussi sur l'érosion côtière et les plages touristiques.

« *Qu'il soit électrique ou classique, le chalutage déstructure les fonds, les désertifie et n'est pas sélectif* » ; avec les quotas, les pêcheurs rejettent en mer des quantités considérables de poissons morts. Si le droit européen interdit la pêche au chalut dans la bande côtière des 3 milles, il autorise également de déroger à cette règle et « *aujourd'hui il est regrettable que les dérogations de chalutage soient devenues la norme* ».

Il est proposé de créer des parcs fermés au public et à la pêche sur des segments de temps de deux ou trois ans voir plus, pour recréer des zones de frayère et de reconstitution de ressources. La France doit tout mettre en œuvre pour que d'ici 2020 tous les stocks soient exploités au rendement maximum durable (RMD).

#### **D) Une volonté de mieux organiser le tourisme et les loisirs nautiques**

##### **→ Mieux gérer la fréquentation**

Pour une même fréquentation touristique, il conviendrait de mieux répartir les flux entre le littoral et l'intérieur des terres, diminuer la pression touristique sur le littoral et mieux équilibrer l'impact touristique sur le territoire. Par ailleurs une réflexion est à mener sur le développement des séjours longs : une semaine au lieu de deux jours. Les projets touristiques doivent à la fois répondre aux attentes des clientèles et proposer des approches inclusives associant la population, les porteurs de projets, les élus et les associations concernées.

Ainsi il faut privilégier une approche « *naturelle* » de l'attractivité touristique et promouvoir les mobilités douces, les activités en relation avec la nature, la qualité d'accueil et les démarches exemplaires en matière d'environnement, y compris dans les zones portuaires ; par exemple mettre en place des pontons flottants pour faciliter l'amarrage.

Des aires touristiques cohérentes doivent être identifiées, pour adapter les aménagements en conséquence, comme La Hague avec ses influences irlandaises -paysages, festivals, musique-, ou la baie du Mont St Michel avec le thème de l'imaginaire médiéval. Enfin une meilleure communication entre tous les acteurs locaux (y compris les services de L'État) permettrait de développer davantage les retombées économiques du tourisme local.

##### **→ Préserver l'attractivité du littoral**

Les projets touristiques doivent avant tout s'appuyer sur la beauté des paysages donc ne pas laisser des lotissements inesthétiques se construire n'importe où. Il faut limiter les pratiques commerciales sur le domaine public maritime et en particulier sur les plages où l'espace ouvert à tous est de plus en plus restreint. En même temps certains estiment que la loi Littoral doit être assouplie, pour répondre aux projets de territoires, qu'ils soient agricoles ou touristiques. D'autres pensent qu'il est nécessaire de maîtriser la pression foncière et l'urbanisation littorale (la freiner quand nécessaire) afin d'enrayer les tendances croissantes au détricotage de la Loi Littoral et autres protections environnementales (sous couvert d'autonomie locale).

Il convient d'encourager les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable et les administrations concernées, à partager leurs connaissances et points de vue avec les opérateurs du nautisme et des sports littoraux ; de prendre en considération l'essor de nouvelles activités en

mer et de sports de nature sur l'estran (cf. tout particulièrement ceux liés à l'eau et/ou au vent tels le longe côte, le stand-up paddle, le kayak de mer, le kitesurf, le char à cerf-volant, ...) ; de prendre en compte les connaissances des différentes associations qui contribuent à la mise en valeur du patrimoine maritime en respectant l'environnement.

Il faut enfin soutenir le réseau des musées maritimes pour leur permettre de survivre. Les quartiers balnéaires méritent des classements en aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) ou en secteur sauvegardé, ce afin d'en valoriser et d'en renforcer la "maritimité".

Il faut créer un Label Écologique pour les Clubs liés aux activités nautiques (subventions supplémentaires pour les associations qui respectent un cahier des charges).

Il faut rendre à nouveau accessibles tous les spots de surf du littoral (ex Dieppe interdit à cause de la proximité du terminal trans-Manche)

De manière plus ponctuelle, la réglementation doit être renforcée sur les nuisances sonores et écologiques (jet-skis). Les engins à moteurs devraient être interdits entre le 15 juin et le 15 septembre (danger pour baigneurs et surfeurs).

Il faut sensibiliser les habitants du long de la Seine au lien géographique qui les unit à La Manche et établir une carte "culturelle et touristique" de l'ensemble de l'estuaire de la Seine.

### **3 – Les risques littoraux**

#### **A) La protection**

##### **→ Réparer et protéger la nature**

Il apparaît nécessaire de laisser faire la nature à certains endroits. Ainsi il faut recréer les dunes avec l'aide de barrière de piquets qui retiendront le sable et prononcer un moratoire sur les constructions sur le littoral.

« *Si l'on évite les siffle-vents, on permet de réduire l'emprise du vent* », et il faut canaliser la population pour éviter de piétiner la flore fixatrice des dunes.

Afin de limiter l'érosion il est indispensable de maintenir les galets au pied des falaises, et donc construire des épis en bois tous les 100 m. Les déblais des chantiers de terrassement pourraient servir à renforcer des zones érodées. Les ouvrages en dur ne sont pas toujours à proscrire.

##### **→ Contrôler et limiter l'implantation des activités sur le littoral**

Remplacer la pratique de « l'enduro » par des manifestations plus adaptées à l'environnement.

Les activités nouvelles (équipements énergétiques ou extraction de matériaux), souvent mal acceptées par les riverains, pourraient supporter une taxe affectée à la protection du littoral, ce qui aiderait à l'acceptabilité sociétale de ces activités.

#### **B) L'adaptation**

La notion de résilience doit être intégrée par la population (information, sensibilisation...).

Une démarche de planification urbaine audacieuse doit être adoptée. Il faut donc dessiner et projeter le repli urbain des villages côtiers (anticiper l'érosion marine), accompagner les agriculteurs pour mettre en œuvre des pratiques culturales qui préservent la fertilité des sols et en limitent l'érosion (le non retournement des sols).

Il faut envisager le retrait à l'intérieur des terres des activités économiques et des habitations localisées dans les zones inondables, et élaborer un plan de recul de l'habitat littoral. Il est nécessaire d'anticiper la montée des eaux et de créer des mers intérieures (avec des petits ports) comme le font les Néerlandais.

Le rôle du futur Syndicat mixte de Parc Baie de Somme Picardie maritime est notamment « *d'accompagner les communes dans la recherche de solutions innovantes et résilientes en matière d'habitat, d'aménagement d'espaces publics* ».

### **C) Clarifier les compétences en matière de gestion des risques**

Aujourd'hui, on ne peut que gérer le littoral en fonction de la nature et non contre elle.

Les modifications récentes de la loi GEMAPI ont opacifié le dispositif d'origine, et il est aujourd'hui difficile de comprendre qui est compétent sur quoi. La conservation du littoral et la gestion des risques sont éparpillées à des niveaux de compétence trop différents.

Il faut absolument limiter le nombre d'interlocuteurs qui ont une compétence « *protection du littoral* » et instaurer une seule gouvernance élargie à tous les acteurs du territoire et non plus seulement aux élus ; par contre il est indispensable que le niveau désigné ait toutes les compétences nécessaires sur ce domaine. Que la compétence « protection du littoral » soit une compétence obligatoire, à concurrence du financement maximum prévu par la loi.

Il convient de déterminer une hiérarchie des territoires, dont le littoral est à protéger. Une priorité doit être accordée aux zones urbanisées et aux zones porteuses d'activités économiques et d'emplois.

### **D) Développer les suivis scientifiques pour mieux comprendre les mouvements des courants et anticiper les submersions**

En fonction des suivis réalisés, il faut construire des plans d'intervention d'urgence et disposer d'un plan de gestion du trait de côte sur tout le littoral, en donnant la priorité aux zones à renforcer.

Pour éviter l'érosion des côtes, il faudrait construire une barrière pour rompre la force des vagues, comme la barrière de corail.

## 4 – Le Brexit

Dans le cadre de la convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (OSPAR), lutter contre les rejets de granulés plastiques industriels, très chargés en hydrocarbures et en produits chimiques chlorés, « *venus des stations d'épuration anglaises* ».

Une certaine inquiétude est exprimée sur les conséquences du Brexit sur les accords de Granville (pêche).

## 5 – Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment définiriez-vous l'identité et les singularités de la façade ?	12 %
Que pensez-vous de la vision d'avenir proposée ?	88 %

### Le document stratégique de façade (DSF) :

Les DSF privilégient une vision trop économique et apparaissent insuffisants pour assurer le bon état écologique des eaux qui est essentiel pour la sauvegarde de l'espèce humaine. Il est toutefois indispensable d'ouvrir le débat et les échanges sur cette vision d'avenir à l'échelle transfrontalière, et avec les métropoles régionales (Lille et Rouen) pour conforter systématiquement leurs relations avec la façade maritime. Il faut s'appuyer davantage sur les politiques européennes pour que nos projets soient éligibles à des fonds européens.

Le trafic maritime est en constante progression et il faut continuer à le développer.

Le littoral est relativement préservé de l'urbanisation, puisqu'un linéaire important appartient au Conservatoire, il faut continuer dans cette voie.

### La gouvernance :

Le préfet maritime est « *le mieux placé* » pour assurer la coordination/concertation entre les acteurs maritimes de la façade et les acteurs économiques, touristiques et sociaux de la bande côtière, fluviale et ferroviaire, et de l'hinterland à courte et longue distance.

Il faut créer à l'intérieur des Conseils maritimes de façade un organisme reconnu pour sa représentativité qui serait chargé d'arbitrer et de prescrire les conditions d'attribution de l'espace public maritime. Plus généralement il faut supprimer l'empilage administratif pour éviter les redondances et les prescriptions contradictoires.

Il appartient aux autorités nationales et locales de veiller au bon usage des espaces, ce qui suppose la mise en place d'instances de concertation et de régulation locales.

Il est nécessaire de favoriser sur la façade, la construction de pôles universitaires et technologiques pour disposer de viviers de compétences mobilisables dans la multiplicité de problématiques liées à la mer (cf. Bretagne) .

### Quelques particularités de la façade :

Il est proposé d'ajouter sur la carte de synthèse de la façade MEMN :

- les liaisons maritimes vers l'Irlande;

- les liaisons Normandie – Îles anglo-normandes (rééquilibrer les liaisons avec les îles anglo-normandes, actuellement au bénéfice de la Bretagne au détriment de la Normandie);
- le centre nucléaire de la Hague;
- Il faudrait harmoniser la sélection des données cartographiques et le vocabulaire retenu entre les façades NAMO et MEMN. Il apparaît enfin des difficultés de lecture pour le Golfe normano-breton (entre deux façades).

« *Il faut faire cesser le sous-développement organisé du département de la Manche* » : retards énormes en matière de numérique et couverture téléphoniques / relations ferroviaires de plus en plus dégradées ou menacées / liaisons routières insuffisantes ou négligeant la mer.

L'espace doit continuer à être partagé de manière harmonieuse et diversifiée.

**Façade Manche Est – Mer du Nord**

**Synthèse des 6 ateliers citoyens**



## Choix des enjeux débattus lors des 6 ateliers citoyens de la façade Manche Est – Mer du Nord

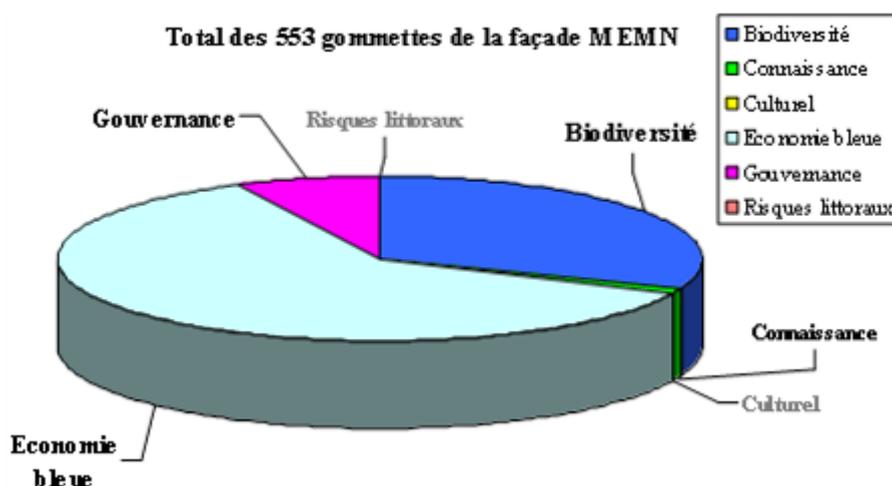
Lors des six ateliers de la façade Manche est – mer du Nord, les cinq enjeux présentés ont été :

- l'efficacité et la compétitivité économiques des ports de la façade dans le respect des normes sociales et environnementales ;
- la gestion durable des ressources biologiques marines ;
- des filières maritimes performantes ;
- la mise en œuvre du Brexit ;
- le bon état écologique des milieux et des écosystèmes marins et littoraux et un littoral attractif.

**Les participants ont ajouté les intitulés d'enjeux** suivants : un tourisme littoral durable, l'habitat et les loisirs / connaissance et éducation au milieu / accepter que la mer reste un espace naturel vierge qu'il ne faut pas chercher à maîtriser / Patrimoine et Culture/ la transition énergétique, la préservation du patrimoine, accessibilité à la mer (usage local)/ l'Education maritime.

Les citoyens ont eu à choisir, en collant une gommette (3 au maximum par participant) en face des enjeux qui leur apparaissaient comme prioritaires.

La répartition thématique des 553 gommettes collées lors des six ateliers a été la suivante :



Cette répartition des gommettes montre que de nombreux thèmes (la connaissance, les risques littoraux, le culturel) n'ont reçu que très peu de « votes », car ils n'apparaissaient pas directement dans l'intitulé des enjeux présentés dans le poster. Néanmoins, dans le débat et dans l'expression des « visions pour 2030 », les participants ont bien évoqué ces thèmes, mais en les intégrant aux trois enjeux choisis pour le débat. Ainsi, dans l'enjeu (majoritairement choisi) **d'une économie bleue**, ils ont intégré la gestion durable de la ressource halieutique, et ils ont ajouté aux enjeux d'une filière maritime et portuaire performante, la vision **d'un tourisme** durable respectueux de la biodiversité et prenant en compte le **patrimoine** culturel et les **risques littoraux**.

De même, ils ont insisté sur la **gouvernance** (en plus de l'enjeu particulier « mise en œuvre du Brexit ») en proposant une meilleure préparation des décisions publiques, qui devraient être davantage éclairées par les **connaissances** scientifiques et l'avis des populations locales mieux informées.

Lors de chaque atelier, la **vision** suivante de la façade a été proposée comme base de discussion pour inviter les citoyens à exprimer, sur des post-its, **leur vision à horizon 2030**.

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Manche Est – Mer du Nord ?**  
**Atelier citoyen Abbeville**  
**15 février 2018**

**Synthèse**

**23 participants.**

**Garants : Marc D'Aubreby et Jean-Michel Stievenard.**

**Quels enjeux prioritaires ?**

La séance « gommettes » a donné les résultats suivants ::

- **Le bon état écologique des milieux et des écosystèmes marins et littoraux et un littoral attractif : 30 gommettes**
- **La gestion durable des ressources biologiques marines: 13 gommettes**
- **Des filières marines performantes : 13 gommettes**
- La mise en œuvre du brexit : 4
- L'efficacité et la compétitivité économiques des ports de la façade dans le respect de normes sociales et environnementales : 2
- Pas de suggestion complémentaire

**Résultats du WORLD CAFE concernant 3 enjeux prioritaires**

**LE BON ETAT ECOLOGIQUE DES MILIEUX ET DES ECOSYSTEMES MARINS ET LITTORAUX ET UN LITTORAL ATTRACTIF**

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
C'est le support du vivant -qualité de l'eau -Préservation des qualités de relation entre la terre et la mer -notion de continuité territoriale -Maintien et gestion du trait de côte -mer et océan représentent 70 % de la planète
<b><i>Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?</i></b>
-prise en compte des outils de gestion des milieux existants -impacts sur les activités et destruction des milieux -choix des politiques des territoires -conflits d'intérêts des usagers et des professionnels . -problème de cohérence des réglementations -quelles actions sur le trait de côte ? quel niveau de gouvernance ? -accueil des usagers
<b><i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030?</i></b>
-concilier activités économiques et préservation des milieux -tenir compte de l'avis des acteurs territoriaux -communiquer sur la « valeur » des milieux -importance du bon dimensionnement des activités sur le littoral

- maintenir des réseaux de la connaissance
- Perte écologique =perte économique
- soutenir les actions locales ou microlocales
- Avoir une réflexion globale

## LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES BIOLOGIQUES MARITIMES

### ***Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :***

- Force du territoire « pôle de compétitivité aquimer »
- permet de maintenir une économie locale et non délocalisable (pêche à pied par exemple)
- permet de conserver un bien vivre local et de développer du tourisme
- besoin d'une bonne gestion pour le développement ou le maintien de la pêche et aquaculture
- préserver un patrimoine immatériel
- territoire sensible à entretenir malgré une augmentation des usagers
- importance de la pêche à pied

### ***Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?***

- question des sites disponibles pour l'aquaculture
- expérience de la cogestion des stocks
- pollutions telluriques et plastiques
- certaines activités sont contradictoires sur un même espace
- trouver un équilibre entre les activités traditionnelles et d'avenir
- besoin d'harmoniser les pratiques et les règles européennes applicables à la pêche à pied
- besoin de prise en compte de l'activité pêche par les promoteurs de l'éolien et l'État

### ***Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?***

- Question de l'échelle de protection adaptée
- Développer d'autres filières : algues par ex
- Avoir une meilleure écoute des acteurs et des élus du territoire
- Traiter la relation terre/mer
- Faire plus de concertation préalable.
- Améliorer la connaissance des écosystèmes
- Développer l'aquaculture et la mytiliculture
- faire évoluer le modèle économique des entreprises de pêche(ex scopale)

## FILIERES MARITIMES PERFORMANTES

### ***Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :***

- mix énergétique ,potentiel favorable sur cette façade
- prise en compte des activités traditionnelles
- alternatives granulats marins par la protection des zones terrestres
- pour l'emploi local, développer de nouveaux modèles économiques, niveau de formation, et la mobilité

### ***Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?***

- favoriser le potentiel créatif des nouvelles générations
- cohabitation des nivelés activités
- attention aux effets cumulés et aux impacts environnementaux
- opportunité d'un parc marin
- opportunités pour de nouvelles activités thalassothermie, énergie marémotrice ou éolienne immergée
- faire de la pédagogie sur les déchets

### ***Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?***

-explications des choix en faisant de la pédagogie  
-miser sur plus de concertation avec les citoyens pour l'acceptation des priorités  
-s'enrichir de l'expérience des pays voisins.

## Résultats de la discussion sur la vision

L'analyse des réponses montre que tous les présents adhèrent totalement ou partiellement à la vision proposée (aucun post-it de non adhésion).

- 1 post-it « *oui si... la vision s'attache à développer en préservant et à préserver en développant* » ;
- 2 post-it « *non sauf si réelle prise en compte des opinions locales* » et que « *l'Etat trouve le moyen de concilier le maintien de l'activité durable avec la transition énergétique* ». Un présent s'interroge également sur les interdits dus à une surfréquentation des espaces qui pourraient s'appliquer de façon constante au détriment des locaux. Plutôt adapter qu'interdire.

**Les points d'adhésion forts** sont :

- la protection des espaces naturels marins et littoraux ;
- l'équilibre entre des activités traditionnelles et des activités touristiques nouvelles ;
- l'intérêt des générations futures pris en compte.

Une question fait consensus : « Comment concilier des enjeux nationaux et des enjeux locaux ? ».

**Cependant la vision n'évoque pas plusieurs enjeux prioritaires :**

- la cyber attaque ;
- la sûreté maritime.

**Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé de veiller à :**

- une bonne communication entre l'État, les acteurs locaux (société économique et élus) et les citoyens ;
- la mise en place d'outils de concertation de l'information via les réseaux sociaux et internet ;
- la mise en place d'atelier de la connaissance des milieux littoraux et marins, qui sont très demandés ;
- ce que le développement du tourisme tienne compte de la fragilité des espaces ;
- s'appuyer sur des réseaux de recherche et de formation pour une meilleure connaissance du milieu maritime.

**Équipe d'animation :** DIRM : Corentin Dumenil, Damien Levallois, Virginie Mayor, Medhi Bouchelaghem, CMVRH : lydie Denisse, Hélène Parmentier, DML : Christophe Madrolle.



**Quel avenir pour la mer et le littoral en Manche Est – Mer du Nord ?  
Atelier citoyen DUNKERQUE  
20 février 2018**

**Synthèse**

**38 participants.**

**Garants : Marc d'AUBREBY et Jean-Michel STIEVENARD.**

**Quels enjeux prioritaires ?**

La séance « gommettes » a donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique des milieux et des écosystèmes marins et littoraux et un littoral attractif** : 31 gommettes
- **L'efficacité et la compétitivité économiques des ports de la façade dans le respect des normes sociales et environnementales** : 30 gommettes
- **Des filières maritimes performantes** : 22 gommettes
- **La gestion durable des ressources biologiques marines** : 16 gommettes
- La mise en œuvre du Brexit : 5 gommettes
- **Suggestions** : la transition énergétique, la préservation du patrimoine, accessibilité à la mer (usage local)

**Résultats du WORLD CAFE concernant les 4 enjeux prioritaires**

**LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX ET DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET LITTORAUX ET UN LITTORAL ATTRACTIF**

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
Il y a une fragilité du milieu marin à cause de la densité d'activité C'est à la fois un enjeu écologique et social Un devoir de transmettre un milieu marin en bon état aux générations futures Il faut préserver un écosystème tant dans la mer, dans l'air que sur terre car essentiel à l'homme
<b><i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?</i></b>
Milieu très riche mais déjà fortement impacté Permettre au trait de côte de rester dynamique là où c'est possible Meilleure prise en compte du lien terre-mer afin de mieux connaître les conséquences des pollutions telluriques
<b><i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</i></b>
Développer l'attractivité touristique et pas seulement professionnelle ou industrielle Faire des plans de gestion du trait de côte Mettre en place des mesures de contrôle du rejet à la mer des eaux Renforcer le principe du pollueur-payeur

## L'EFFICACITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUES DES PORTS DE LA FAÇADE DANS LE RESPECT DES NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

<b>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</b>
Essentiel pour le commerce, le port est une valeur ajoutée pour tout le territoire (hinterland) Il est source d'emploi et maintient le tissu industriel Le port véhicule une image du territoire à l'extérieur Position stratégique par rapport aux routes maritimes commerciales du nord
<b>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?</b>
Problème de compétitivité face aux ports du Benelux et de concurrence avec les activités marines transmanche Canal Seine Europe Position de facilité d'accès à la mer, mais il faut toutefois maintenir l'accès à la mer pour les locaux Ne pas oublier l'impératif écologique même lorsque l'on parle de compétitivité économique Brexit à la fois menace sur la circulation des personnes et opportunité pour trouver d'autres modèles économiques Limiter les nuisances dues aux transports et notamment la motorisation des navires Mieux impliquer les acteurs économiques de l'agglomération Lilloise pour que Dunkerque soit pleinement leur port
<b>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</b>
Travailler le report multimodal (ferroviaire, transport fluvial...) Favoriser l'accueil des marins sur le port Mieux adapter et harmoniser l'offre de formation sur le territoire notamment pour le personnel portuaire Améliorer la gouvernance des ports par la collaboration entre eux selon les spécificités et notamment par la mutualisation

## DES FILIÈRES MARITIMES PERFORMANTES

<b>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</b>
Ce sont des emplois non délocalisables, pérennes et d'avenir Un enjeu de formation professionnelle Acteurs majeurs de la transition énergétique et donc écologique Une réponse aux futurs besoins énergétiques par le développement des ressources marines
<b>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?</b>
Nouvelles sources de production d'électricité donc développement de nouvelles activités économiques Développer une synergie au niveau des territoires (formation, R&D, emplois) Néanmoins il faut conserver la multiplicité des usages avec le respect des activités existantes et traditionnelles Réfléchir à l'impact de ces activités sur le vivant et les fonds marins
Difficulté à faire émerger des acteurs français présents sur toute la chaîne de valeur (formation, construction) dans le secteur de l'éolien
<b>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</b>
Associer, investir les citoyens (financement participatif d'éoliennes comme au Danemark) Cohérence et harmonisation des consultations locales et nationales (SCOT, PLU...) et concertation préalable plus large entre l'État, la population et les acteurs locaux Circuits courts de l'énergie, liens directs avec le territoire et le citoyen

## LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES BIOLOGIQUES MARINES

<b>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</b>
La pêche est apparue comme une ressource à protéger Le développement d'un parc éolien est vu comme une opportunité Il faut continuer à développer l'aquaculture
<b>Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?</b>
Faire travailler l'éolien avec les autres acteurs Problème de la délocalisation des activités Baisse de la qualité des eaux Le pillage des ressources est un enjeu fort Pêche industrielle vs Pêche artisanale Contraintes financières des entreprises pour investir
<b>Quelles propositions pour bien vivre en 2030?</b>
Il faut moderniser la flotte de navire et renforcer la sécurité Il faut créer un label qualité origine S'inspirer du modèle belge Encourager la pêche durable si besoin par des subventions Imposer des quotas de carburant

### **Les contributions sur la vision à 2030**

*Pour cet atelier la nature de l'exercice a été modifiée en accord avec les garants. Plutôt que des post-it de type « oui » / « non » les participants ont été libres d'écrire les remarques et avis sur la vision, sans code couleur ni hiérarchie.*

Les participants **adhèrent globalement à la vision de la façade proposée**. L'accent est mis sur l'importance d'une articulation saine entre l'économique et l'écologique. Les emplois de demain doivent être des emplois durables respectueux de l'environnement.

A Dunkerque, la question portuaire occupe une place centrale dans les réflexions : formation, coordination et report multimodal sont régulièrement abordés. La compétitivité des ports face aux voisins européens est une inquiétude régulièrement mis en avant, bien plus que les conséquences du Brexit qui sont quasiment absents des remarques.

Les participants regrettent **le caractère trop général et déclaratif de la vision**. L'urgence du changement climatique, l'érosion du trait de côte et l'absence de réflexions fortes sur la pêche industrielle sont les grands oubliés de cette vision selon les participants. Dans les autres points saillants à la lecture des post-it nous pouvons relever :

- l'accent mis sur le développement des énergies marines renouvelables afin de faire émerger la transition écologique ;
- l'importance de préserver la biodiversité marine notamment contre les pollutions d'origine tellurique et par le fort trafic portuaire sur la route maritime du nord ;
- une amélioration de la gouvernance par un dialogue renforcé entre élus, administrations maritimes et citoyens.

**Equipe d'animation :** DIRM : Corentin DUMENIL, Damien Levallois, Annabelle Coquet, Mehdi Bouchelagheem et Justine Ducret, CMVRH : Hélène Parmentier et Thierry Lefebvre, MTES/DML : Maruan Basic et Christophe Madrolle, MTES/CGDD : Carole Garnier.



**Quel avenir pour la mer et le littoral en Manche Est – Mer du Nord ?**  
**Atelier citoyen CAEN**  
**22 février 2018**

**Synthèse**

**32 participants.**

**Garants : Marc d'AUBREBY et Jean-Michel STIEVENARD.**

**I/ Quels enjeux prioritaires ?**

La séance "gommettes" a donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique des milieux et des écosystèmes marins et littoraux et un littoral attractif** : 29 gommettes.
- **La gestion durable des ressources biologiques marines** : 23 gommettes.
- **L'efficacité et la compétitivité économiques des ports de la façade dans le respect de normes sociales et environnementales** : 20 gommettes.
- Des filières maritimes performantes : 17 gommettes.
- La mise en œuvre du Brexit : 5 gommettes.

Autre enjeu proposé :

- Accepter que la mer reste un espace naturel vierge qu'il ne faut pas chercher à maîtriser : 1 gommette.

**II/ Les contributions des citoyens sur les 3 enjeux prioritaires (= résultats du WORLD CAFE)**

**LE BON ETAT ECOLOGIQUE DES MILIEUX ET DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET LITTORAUX ET UN LITTORAL ATTRACTIF**

**& (ces deux enjeux ont été rassemblés dans la synthèse car les contributions se recoupent souvent)**

**LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES BIOLOGIQUES MARINES**

***Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :***

C'est le bon état de la mer et du littoral qui **permettent le maintien des activités** de pêche, de tourisme. Ainsi, certaines espèces vivantes sont à préserver car elles sont **emblématiques du territoire** et garantissent son attractivité.

Pour **transmettre aux générations** futures ce que l'on a reçu (y compris des éléments **culturels**), il faut préserver les espèces et les milieux du **danger de la surexploitation** ou des **espèces invasives**, et éviter que certaines **espèces disparaissent**.

Cet enjeu est important parce qu'il **nous oblige à rechercher des compromis** : maintenir le bon état et, en même temps, des usages de la mer et du littoral, et **sans tout interdire**. Mais il faut aussi pouvoir interdire toutes les activités humaines sur de **grands espaces maritimes laissés vierges**.

### Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?

La situation économique des pêcheurs **dépend beaucoup des aides de l'Etat**, il y a des **opportunités locales** à trouver pour diminuer cette dépendance, par la mise en place de **circuits courts**. Surtout quand on constate que le grand public ignore le monde des pêcheurs professionnels.

De nombreuses activités en mer sont **trop peu contrôlées** ou avec des contrôles pas assez ciblés sur l'importance de l'impact et il faut **réglementer davantage** :

- la pêche (zonage, interdiction, y compris pour les **plaisanciers et les pêcheurs amateurs** dont il faut **mesurer l'impact**). La gestion doit être fine et par espèces ;
- les extractions de granulats ;
- les activités portuaires et les opérations de dragage ;
- l'élevage ou le transport d'espèces pouvant devenir invasives ;

Les apports de pollutions par les estuaires et fleuves sont à **gérer à l'amont, dès la source** de pollution.

### Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Pour reconstituer la ressource, prévoir des **zones protégées, sans exploitation**, et avec des **récif artificiels**,

Agir **en amont** (éviter les pollutions **à la source**, urbaine, agricole ou industrielle). Ainsi les boues de dragage des ports doivent être traitées sur terre avant d'être immergées).

Mieux **informer**, de façon complète et détaillée, notamment sur les **nouvelles connaissances** acquises sur les espèces, les milieux, les interactions.

Il faut sans cesse **éduquer**, faire de la **pédagogie** pour faire changer les pratiques, y compris celles des **consommateurs**, mais sans pour autant renoncer à la **contrainte et aux normes** (voire des quotas de consommation...),

Augmenter **la connaissance sur toutes les ressources** de la mer (alimentaires, énergétiques).

**Zoner les activités** (par exemple, interdire la pêche dans les 3 miles nautiques, et pour le chalut, dans les 6 miles).

**Mutualiser les moyens** (comités interprofessionnels, coopérations intercommunales,...) et favoriser les **circuits courts** pour maintenir l'emploi et l'attractivité économique. Le poids de la grande distribution doit être diminué. Il faut limiter ou interdire les bateaux-usines.

Prévoir des **adaptations locales** pour les règles nationales.

Le développement **des élevages aquacoles** pour permettre le **maintien d'emplois permanents** sur le littoral, mais en **évitant les monocultures** (mortalités sur moules, huîtres).

Harmoniser les quotas, les normes et les pratiques de pêche entre **les pays voisins**.

## L'EFFICACITE ET LA COMPETITIVITE ECONOMIQUES DES PORTS DE LA FAÇADE DANS LE RESPECT DES NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

### Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Les ports permettent l'activité commerciale, le transport et le tourisme (accueil de plaisanciers ou croisiéristes), donc **l'emploi** : "*un homme en mer, trois hommes sur terre*".

Ils permettent aussi le développement **des liens entre les pays tiers** et les pays de l'UE , mais aussi **entre les territoires** de la façade ("*navette de containers entre Le Havre et Caen*").

La **sécurité et la sûreté** des ports sont indispensables pour les échanges de biens et de personnes (populations de migrants incluses).

### Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?

Les nombreuses interactions (négatives ou positives) entre activités portuaires, loisirs, pêche, protection du littoral, etc. **sont trop mal étudiées** et font l'objet de **trop peu de concertation**.

La trop **grande spécialisation** de certains ports, les **contradictions entre gestion privée et gestion publique**, le **manque de coordination** entre **les multiples acteurs** intervenant sur un port sont de réelles difficultés limitant le développement économique par les ports.

Les **réglementations** portuaires (et douanières) sont anciennes (et souvent non hiérarchisées et redondantes) et **mal adaptées** aux réalités d'aujourd'hui (rapidité, diversité des situations).

**Le lien de transport Terre-Mer** est insuffisant ou obsolète ("*mise au gabarit B des voies ferroviaires*").

### Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?

Les grands ports se développent, dans le respect de l'environnement (artificialisation limitée, rejets traités, adaptation aux nouveaux carburants GNL, ...), grâce à une planification spatiale et à une **structure de gestion commune** 'espaces naturels/ espaces portuaires, en **renforçant l'hinterland**.

Renforcer le **cabotage**, et développer **des partenariats** entre les ports **français et anglais**

**Créer des lieux d'échange et de loisirs** (commerces, centres culturels, associations) dans les ports, pour que les "terriens" et les "marins" se rencontrent davantage

S'attacher à **harmoniser les réglementations** au sein de l'Union Européenne.

### III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030

La compilation des contributions (post-it) sur "votre vision à 2030" fait apparaître quatre thèmes importants (les titres sont du rédacteur).

#### PLANIFICATION, COHABITATION, COOPERATION...

**La planification de la mer** est nécessaire pour assurer **l'équilibre entre les usages et les non-usages**. **Tous les ports** de la façade sont inscrits **dans une gestion unifiée et diversifiée**. Une réglementation européenne harmonisée et une coopération entre les ports européens sont en place. La stratégie est définie **globalement** et basée sur la recherche des **coopérations**, la gouvernance est participative. Les espaces maritimes sont planifiés, avec **cohabitation entre zones naturelles et activités** qui préservent l'environnement. Il faut agir de manière **concertée** (avec le public et avec les pays voisins).

**En 2030 existe une cohabitation apaisée des usages et entre les multiples utilisateurs de la mer** (activité commerciale/ pêche / plaisance / énergie marines renouvelables...). Les usagers en conflit d'usage se réunissent pour imaginer des scénarios avec des points d'intérêts commun et **trouvent l'équilibre entre protection et production** (pour un participant « *c'est un rêve, ce ne sera possible qu'en 2050... pas en 2030 !* »). Cet équilibre sera atteint, grâce à un effort **de connaissance**, d'information, **de pédagogie**, d'incitations, de **concertations préalables**, de responsabilisation et de **suivi**, mais **sans interdire** et avec du **marketing territorial**.

La **transition énergétique** est assurée, avec le développement des énergies renouvelables : « *énergies renouvelables sur terre d'abord, avant d'aller sur mer* »; « *Des éoliennes sur le littoral du Calvados...* ».

**Instaurer davantage de contrôles** des comportements plus sévères et un Etat "*capable de prendre des mesures énergiques*" : « *toujours rendre compte au plus haut niveau* », « *imposer un quota de pêche aux plaisanciers* ». Un ministère de la mer assure un avenir durable.

**L'urbanisation et l'artificialisation** des terres sont limitées. La **gestion du trait de côte** est anticipée et différenciée : soit le trait de côte est maintenu pour des zones d'intérêt écologique ou économique, soit il est en repli avec gestion des populations qui devront être en retrait. Les riverains obligés de se déplacer à cause de la montée des eaux ont été correctement accompagnés.

## PROTECTION, PRESERVATION DE LA MER ET DU LITTORAL

**La protection d'un écosystème fragile** : *une attention de tous les instants à la sauvegarde de notre planète. « Le ministre de l'écologie est président des Etats-Unis européens ».*

Cette protection doit être stricte sur certaines zones prioritaires et permettre des activités durables, sur d'autres **zones planifiées**, l'exploitation des ressources est raisonnée grâce à l'appui de la recherche. La façade est rendue à la nature, sans présence humaine ! Protection et écosystèmes sains avec espèces locales. On permet à la faune naturelle de se maintenir à un haut niveau, grâce au fort développement de l'élevage. Les zones nourricières sont protégées.

**La qualité des eaux est retrouvée (baignades, biodiversité, élevages)**. Les enfants des enfants pourront toujours apprendre à pêcher la crevette à la plage et autres ressources.

Les pollutions d'origine terrestre sont mieux identifiées et mieux gérées.

La préservation de la biodiversité contribue à l'image positive de la région.

## ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET PORTUAIRES DURABLES

Les activités de **l'économie circulaire** (retraitement des navires), de **l'énergie durable** (hydrolienne) ou de la dépollution se sont développées. **Les activités de retraitement sont valorisées en France. La consommation de fioul du transport maritime et sa toxicité ont largement diminué.** Des activités maritimes prospères et créatrices d'emplois se développent.

Les **ports** redeviennent des lieux **centraux**. Des centres culturels et commerciaux sont créés dans les zones portuaires pour favoriser les échanges terriens-marins. Une activité portuaire commerciale liée à un hinterland est développée pour minimiser l'impact écologique des transports.

Développer l'attractivité de la mer, comme lieu de vie agréable et sain, accessible par tous, maintien des activités familiales, ce qui passe par la reconquête d'une qualité d'eau de baignade permettant ces activités de loisirs. Plusieurs ports de plaisance pleine eau le long du périmètre. Accès à la côte pour tous.

Les activités économiques créent des **emplois** sur le littoral, en valorisant les **circuits courts**, le **bien-être social** (tourisme vert, loisirs).

Les ports de pêche sont vivants et la pêche artisanale se porte bien, sachant adapter ses pratiques aux nombreux enjeux environnementaux. La façade est leader dans les sports nautiques. Mise en place de cales de mise à l'eau sur les rivages, pour les plaisanciers.

**Le transport multimodal et moins cher** s'est développé, permettant le **tourisme littoral**.

## INFORMATION, CONNAISSANCE

En 2030, le public est **informé** et **averti**, avec une information plus forte et **scientifique**, y compris sur l'impact de la pêche de loisir. Il ne se laisse pas influencer par des modes de consommation énergétiques ou alimentaires.

L'**histoire** maritime et littorale doit être prise en compte et largement diffusée.

La **connaissance et l'éducation** sont une priorité, sur l'environnement et **sur la valorisation des territoires et du patrimoine maritime**. La protection des littoraux et de la biodiversité est réalisée en partenariat avec tous les acteurs (pêcheurs, ports) :

- enseigner, protéger et préserver le patrimoine maritime ;
- former les plaisanciers au matériel de sécurité.

**Equipe d'animation de l'atelier** : DIRM : Corentin DUMENIL, Damen LEVALLOIS, Annabelle COQUET ; DDTM/DML: Guillaume BARON, Vincent LELIONNAIS, Liza AGGOUNE, Annie LANNUZEL, David SELLAM ; CMVRH : Lydie DENISSE, Laure PANICHI ; DML : Nadou CADIC.



**Quel avenir pour la mer et le littoral en Manche Est – mer du Nord?**  
**Atelier citoyen LE HAVRE**  
**28 février 2018**

**Synthèse**

**30 participants.**

**Garants : Messieurs Jean-Michel Stievenard et Marc d'Aubreby.**

**Séquence sur les enjeux prioritaires de la façade Manche Est – mer du Nord**

A l'issue de la séquence des gommettes, les enjeux prioritaires qui ont fait l'objet des échanges sont les suivants :

- l'efficacité et la compétitivité économique des ports de la façade, dans le respect des normes sociales et environnementales (24 gommettes)
- les filières maritimes performantes (17 gommettes)
- le bon état écologique des milieux et des écosystèmes marins et littoraux, et un littoral attractif (18 gommettes)
- gestion durable des ressources biologiques marines (13 gommettes)
- la mise en œuvre du Brexit (5 gommettes)
- Autres: 3 gommettes - 2 pour la Transition énergétique; 1 pour l'Education maritime).

**Résultats du WORLD CAFÉ concernant 3 enjeux prioritaires**

**L'EFFICACITE ET LA COMPETITIVITE ECONOMIQUE DES PORTS DE LA FACADE,  
DANS LE RESPECT DES NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES**

***Pourquoi l'enjeu est important ?***

Il y a une nécessité absolue d'améliorer le développement et la performance de nos ports, dans le respect de l'environnement et la maîtrise de la production énergétique.

Les ports sont essentiels pour le développement local, social et pour la protection de l'emploi. Ils sont les garants de l'approvisionnement du pays.

Les ports sont des espaces d'enjeux nationaux et européens, leur gouvernance est essentielle.

***Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?***

Synergies/Opportunités :

- Une situation nautique exceptionnelle ; l'Europe et l'Europe centrale comme débouchés portuaires ; desserte et contournement de Paris ;
- Etre plus prospectif (canal Arctique)
- Recentrage de l'Etat sur les grands ports maritimes. Encourager la gouvernance entre les ports, ainsi qu'avec l'Etat, les régions et le secteur privé. Développer HAROPA (Le Havre-Rouen-Paris).

Difficultés/conflits :

- Eviter la concurrence entre les ports de la façade et jouer leur complémentarité pour capter de nouveaux trafics en développant des infrastructures et des services aux opérateurs ;
- Les investissements publics ne sont pas toujours acceptés (canal Seine-Nord) ;
- il existe un vrai problème de disponibilité et de prix du foncier pour le développement des zones portuaires ;
- Il est constaté un manque de personnel et un manque de logement pour le tourisme saisonnier ;
- la compartimentation du territoire engendre des conflits ; l'efficacité économique va souvent à l'encontre du respect de l'environnement (nuisances induites, comme les routiers)
- Crainte que le canal Seine Nord ne draine tous les investissements.

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

- Développer le multi-modal, l'hinterland ferroviaire et fluvial ;
- Privilégier les circuits courts ;
- Les ports doivent être modulaires et évolutifs ; il faut ré-industrialiser autour des ports.
- Il est nécessaire de prendre en compte tous les enjeux dans les processus de décision, mais il faut une vision globale des activités portuaires face à la compétition ;
- Il faudrait un plan national de l'activité portuaire (Etat, régions et privé) en prise avec le territoire, pour rendre les places portuaires complémentaires.

## **LES FILIERES MARITIMES PERFORMANTES**

### **Pourquoi l'enjeu est important ?**

- Il émerge de nouvelles activités liées aux progrès de la technologie, comme les énergies marines renouvelables pour répondre à la transition énergétique et à la réduction des gaz à effet de serre. Il faut encourager les formations maritimes adaptées à ces nouvelles innovations ;
- Parce qu'il y a une vraie valeur ajoutée locale (emploi, valorisation et attractivité).

### **Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

#### Opportunités :

- Recherche et développement (état des lieux) pour le « dérisquage » des projets ;
- Attractivité des investissements pour le montage de projets ;
- De bonnes conditions locales de météo océanographique pour le développement de l'éolien.
- Diminution du nucléaire.

#### Difficultés :

- cohabitation des usages et conflits entre les politiques sectorielles (pêche, éolien, qualité de vie, aires marines protégées...) ;
- Compatibilité des activités avec la qualité du milieu marin.
- Décentralisation insuffisante
- Lourdeur administrative – durée trop longue de mise en route des projets

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

- Nécessité de prendre en compte les usages et le milieu marin en amont des projets ;
- Valoriser à terre les sédiments de dragage.
- Sensibiliser les citoyens aux activités maritimes et développer une culture maritime et portuaire pour une meilleure acceptabilité des projets.
- Encourager la coordination inter-filières, mer-terre, et avec les pays transfrontaliers en s'appuyant sur leurs connaissances.
- Développer un pôle normand de Recherche et Développement au Havre.

## **LE BON ETAT ECOLOGIQUE DES MILIEUX ET DES ECOSYSTEMES MARINS ET LITTORAUX, ET UN LITTORAL ATTRACTIF**

### **Pourquoi l'enjeu est important ?**

- Parce que le milieu est fragile et vital pour nous, et il y a un caractère d'urgence à le respecter et à protéger le bon fonctionnement des écosystèmes ;
- La qualité des milieux marins et littoraux doit conditionner le maintien et le développement des activités qui s'y déploient
- Il faut protéger les hommes et leurs activités, le bon état écologique est le garant de leur alimentation et de leur santé ;
- La façade est très attractive pour le tourisme, il faut la préserver ;

### **Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

#### Opportunités

- Réfléchir sur la revalorisation de l'existant
- Encourager l'écotourisme
- développer la recherche sur le milieu marin, sur les énergies marines renouvelables et sur le littoral ; être prudent avec la modélisation
- Profiter des ressources des écosystèmes ; préserver les synergies et les services qu'ils rendent
- Pour maintenir un cadre de vie agréable, accepter le changement culturel, et aller vers le développement durable (ex : carburant propre) ; savoir s'adapter au changement climatique

#### Difficultés :

- savoir gérer les différents usages ;
- Gérer le lien terre-mer / bassins versants
- s'adapter au changement climatique et en réduire les effets notamment sur la gestion du trait de côte ; se prémunir contre le risque inondation
- Comblent le manque de connaissances, financer des études et assurer leur communication et leur diffusion
- Améliorer la coordination des politiques publiques ;
- Diminuer le besoin de pétrole et apprendre à gérer les pollutions

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?**

- Revenir à davantage de pragmatisme
- Encourager le développement de l'information, de l'éducation, de la diffusion, de la mobilisation citoyenne
- Développer les capacités d'innovation dans le tourisme environnemental.
- S'adapter par un modèle de société plus durable aux enjeux du développement des régions maritimes.

### **Séquence sur la vision à 2030**

**La France doit retrouver la puissance maritime qu'elle avait autrefois. Les deux régions de la façade doivent travailler ensemble en synergie. L'accent doit être mis sur la prévention et l'éducation, et pas toujours sur la réparation. Il faut recréer un sentiment de fierté et d'appartenance à une communauté maritime et littorale.**

1) Revoir la gouvernance en général, celle des ports et de leurs aménagements en particulier

- La gouvernance en général doit être clarifiée : le qui fait quoi n'est pas clair entre l'État, la région, le département, les EPCI, les ports, la Gemapi. Il est urgent de disposer d'un outil de gestion unique, par exemple pour déterminer les choix en matière d'adaptation au changement climatique (lutte ou relocalisation)
- Pour ce qui concerne la gouvernance des ports, il faudrait une seule structure Etat-région-privé, à parts égales au niveau décisionnaire ; cette gouvernance serait efficace, commerciale et rapide dans ses décisions. Elle permettrait d'assurer une meilleure coordination entre les grands ports maritimes et les ports locaux.
- Pour améliorer l'aménagement et la gestion des ports, il faut encourager la construction et la déconstruction navale, développer la multimodalité et la doter d'un budget conséquent ; Il faudrait promouvoir le projet industriel « Hyperloop » entre Paris et Le Havre. Il convient d'harmoniser le foncier sur l'axe Seine et d'accélérer le développement du Grand Paris (Paris-Rouen-Le Havre) ;
- Faire du Havre la porte de l'Europe (à une heure de Paris)

- Envisager des ports avec zéro émission de CO<sub>2</sub>, à l'instar de ce que Rotterdam envisage en 2050

## 2) Rester très prudent sur les grands projets

- Lancer une politique de réduction des transports en privilégiant les circuits courts (développer les cultures marines de crevettes au lieu de les importer du Brésil)
- Créer des commissions d'usagers permanents, regroupant toutes les activités de la façade pour anticiper les conflits
- Créer un comité scientifique national pour suivre les concessions de granulats marins, et un comité pour suivre les projets éoliens ; il est par ailleurs nécessaire d'élargir la recherche pour étudier les possibilités alternatives de la géothermie.
- Evaluer pour chaque projet les services rendus qu'il propose et les services rendus par la mer, qui seraient impactés ; traiter l'ensemble des impacts cumulés, au lieu de considérer chaque impact individuellement ;
- Créer un fond monétaire pour financer les études « éviter-réduire-compenser »

## 3) Rendre la façade attractive par la qualité de vie qu'elle propose

- Promouvoir sur la côte une politique de l'emploi, avec des salaires et des logements décents
- Créer des auberges de jeunesse et des foyers de jeunes travailleurs
- Faire en sorte que les jeunes générations s'approprient le littoral et soient fiers de sa qualité
- Réformer l'enseignement maritime, pour l'adapter aux nouveaux besoins

Equipe d'animation mobilisée : Xavier Marill, Corentin Dumenil, Annabelle Coquet, Virginie Mayor, Léo Corde (DIRM MEMN), Laure Panichi, Lydie Denisse (CVRH), Joana Janiw (MTES/CGDD), Dominique Colonna (DML).

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Manche Est – mer du Nord?**  
**Atelier citoyen CHERBOURG**  
**5 mars 2018**

**Synthèse**

**37 participants**

**Garant présent : Marc d'Aubreby.**

**Séquence sur les enjeux prioritaires de la façade Manche Est – mer du Nord**

A l'issue de la séquence des gommettes, les trois enjeux prioritaires qui ont fait l'objet des échanges sont les suivants :

- Le bon état écologique des milieux et des écosystèmes marins et littoraux et un littoral attractif : (38 gommettes)
- La gestion durable des ressources biologiques marines : (32 gommettes)
- les filières maritimes performantes (24 gommettes)

Les autres enjeux soumis au vote :

- l'efficacité et la compétitivité économique des ports de la façade, dans le respect des normes sociales et environnementales (15 gommettes)
- La mise en œuvre du Brexit : (3 gommettes)
- Suggestions : Patrimoine et Culture (1 gommette)

**Résultats du WORLD CAFE concernant les 3 enjeux prioritaires**

**LE BON ETAT ECOLOGIQUE DES MILIEUX ET DES ECOSYSTEMES MARINS ET LITTORAUX**

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ?</i></b>
<p>le bon état de la mer et du littoral garantit le maintien des activités en général et plus particulièrement de la pêche, de l'aquaculture et du tourisme. Il permet aussi de tirer des bénéfices écologiques et économiques pour la santé et la recherche médicale.</p> <p>Le milieu marin a été fragilisé à cause de la densité des activités maritimes en particulier le transport et la pêche ; une dégradation du milieu et de la biodiversité est déjà constatée et il y a urgence à agir ; La bande côtière mérite une attention toute particulière, notamment à cause du recul du trait de côte qui est de plus en plus visible.</p>
<b><i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?</i></b>
<p>On constate un manque de connaissances sur le milieu marin, qui empêche de prendre les bonnes décisions ;</p> <p>Les contrôles sont trop faibles et la réglementation n'est pas respectée ;</p> <p>Une meilleure prise en compte du lien terre-mer est nécessaire afin de mieux connaître les conséquences des pollutions telluriques sur le milieu marin.</p>
<b><i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</i></b>

Renforcer les connaissances, les partager entre scientifiques, acteurs professionnels et usagers, et les rendre publiques.  
 Sensibiliser les acteurs dont les activités ont un impact sur le cycle de l'eau. Valoriser, encourager les bonnes pratiques. Tenir compte de l'avis des acteurs territoriaux ;  
 Mettre en place des contrôles, avec une vraie police de la mer.  
 Renforcer le principe du pollueur-payeur  
 Les apports de pollutions par les estuaires et fleuves sont à gérer à l'amont, dès la source de pollution (éviter les pollutions à la source, urbaine, agricole ou industrielle). Les boues de dragage des ports doivent être traitées sur terre avant d'être immergées... mieux collecter les déchets en mer, dans les ports (équipements), sur les plages (poubelles). Recycler et valoriser les déchets ;  
 Développer l'attractivité touristique et pas seulement professionnelle ou industrielle  
 Définir des mesures incitatives pour récompenser les comportements vertueux.

## LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES BIOLOGIQUES MARINES

### ***Pourquoi l'enjeu est important ?***

La pêche et la conchyliculture sont des activités essentielles pour la façade ; Les professionnels doivent avoir des pratiques durables car ils travaillent dans des espaces contraints ;  
 Le patrimoine et le matériel marin doivent être préservés pour la mémoire des générations futures ;  
 Il faut garantir la pérennité de la ressource (comestible, algue...) et préserver les réserves ornithologiques ;  
 C'est une démarche sociétale et sanitaire ;  
 C'est un facteur d'équilibre climatique.

### ***Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?***

On assiste à une évolution sociétale, à un intérêt grandissant pour la mer, pour le littoral et pour les produits de la mer ;  
 Mais il règne une grande incertitude sur l'évolution réglementaire, du fait du Brexit ;  
 L'interaction est difficile entre la qualité des eaux et l'activité conchylicole ;  
 Les investissements nécessaires pour la pêche professionnelle sont de plus en plus importants (prix du carburant et matériel), il y a donc une course à la productivité ;  
 On constate d'une part l'existence d'impact sur le milieu du fait des pratiques conchylicoles (rejet des moules et des huîtres broyées ainsi que les invendus) et d'autre part l'impact négatif de la réglementation zéro rejet (retrait d'une source d'alimentation pour la ressource) ;  
 Il apparaît nécessaire de développer la communication sur la réglementation de la pêche de loisir ;  
 La qualité des eaux doit être préservée des usages terrestres (nitrate, activité industrielle et assainissement urbain) ;  
 Le réchauffement climatique entraîne une élévation de la température de l'eau (maladie, perte des espaces, évolution des espèces faune et flore).

### ***Quelles propositions pour bien vivre en 2030?***

D'une manière générale, il convient de développer les filières courtes, la labellisation et les démarches de qualité ; Améliorer la traçabilité des produits ;  
 S'adapter aux évolutions liées au changement climatique (changement d'espèce) ;  
 Valorisation des algues et développer l'algoculture ; développer la recherche sur la biologie marine ;  
 En ce qui concerne la pêche :  
 Supprimer la pêche au chalut qui est destructrice et non sélective ;  
 Mise en place de quotas et d'une réglementation uniforme pour la pêche de loisir ;  
 Limiter la taille des navires de pêche autorisés à pêcher sur la façade ;  
 Promouvoir l'élevage pour mieux préserver les espèces ;

Réfléchir à l'aménagement de zones de mouillage, et de moyen d'accès à la mer ;  
Adapter la réglementation aux problématiques locales.

## DES FILIERES MARITIMES PERFORMANTES

### ***Pourquoi l'enjeu est important ?***

Le développement des filières doit représenter une vitrine pour la façade car il existe un fort potentiel et une grande diversité d'activités ;

### ***Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?***

Tenir compte des impacts négatifs du développement des filières (modification des courants) ;  
Tenir compte des nuisances éventuelles (visuelle et navigation) ;  
Mettre en pratique le principe de précaution dans le développement des filières (huîtres et moules) ;  
Il existe un réel antagonisme entre le nucléaire et le développement des activités ;  
Il est constaté de grosses lacunes dans la formation maritime ;  
L'augmentation constante du trafic est une donnée à prendre en compte.

### ***Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?***

- Développer et lancer des appels à projet pour développer les filières ;
- Renforcer le "mix" énergétique ;

Exploiter le gisement hydrolien et concrétiser les projets, valoriser l'énergie de la marée dans le respect des activités existantes ; adapter l'énergie en fonction du potentiel du territoire dans le respect du paysage ;

- Développer la filière de déconstruction navale et suivre la filière du démantèlement ;

Réutiliser les matériaux (extraction de granulats) dans le cadre de l'économie circulaire ;  
Exploiter les ressources maritimes (les algues) ;

- Valoriser la côte en terme touristique (la Hague et les îles anglo-normandes), communiquer sur l'identité de « presqu'île » (Cotentin), sur la variété des espaces et le patrimoine culturel ;
- Développer l'économie circulaire (les déchets des uns sont les matières premières pour les autres) et les filières courtes (les élevages marins sont exportés ailleurs) ; soutenir l'innovation dans les produits issus de la mer ; favoriser la multi activité ;
- Mieux faire connaître les impacts du réchauffement climatique ;
- Installer sur le littoral des pôles d'excellence et d'échange ; développer les laboratoires maritimes et la communication autour des métiers de la mer ;
- Améliorer et adapter la formation au secteur maritime et aux nouveaux besoins.

### **Séquence sur la vision à 2030**

**La façade doit être dépourvue de toute pollution -eau-air-terre- y compris visuelle (lignes électriques) ; il faut encourager l'économie circulaire et avoir une gestion économe des produits de la mer. Contrôler voire interdire les constructions sur le littoral (habitations, parkings).**

**Il apparaît une grande inquiétude sur la gestion du trait de côte ; quels moyens techniques, quels financements ?**

**La formation maritime doit être revue pour l'adapter aux nouveaux métiers ; il est nécessaire de renforcer la marine marchande française face à la mondialisation.**

**Mettre en valeur les originalités et les particularités touristiques de la façade.**

### **Pollution**

Décarboner les véhicules marins et développer les trafics d'éclatement (groupement international)  
Lutter contre la pollution venue des rivières et rendre obligatoire une étude d'impact sur l'implantation de zone conchylicole en mer.  
Littoral sans ligne électrique aérienne.

### **Recycler, développer et inventer**

Recycler les invendus (moules, huîtres) et ne pas les jeter à la mer ; développer une industrie de valorisation des algues ; les crépidules doivent devenir une ressource alimentaire ; faire pousser des légumes dans de l'eau salée ; créer de petits ateliers de transformation des produits locaux de la mer. Récupérer l'énergie marémotrice à petite échelle.

### **Protection**

Interdire les tracteurs sur les plages ; éloigner les parkings automobiles du littoral ; ne plus construire sur le littoral ; reconstituer des haies anti-érosives pour limiter les impacts sur la qualité des eaux.

Interdire tous les rejets des stations d'épuration vers la mer et les envoyer dans des bassins pour rechargement des nappes phréatiques ; équiper toutes les bouches d'égout des trottoirs de « panier à déchets » pour limiter leur arrivée sur le littoral. Faire prendre conscience à la population de l'ampleur de nos déchets et la sensibiliser au sujet.

Se servir des AMP pour assurer une meilleure protection du biotope (éviter la "bétonisation" de la méditerranée), et augmenter les moyens financiers du Conservatoire du Littoral ; préserver le milieu naturel de la façade, protéger le cordon dunaire et transférer les habitations littorales à la campagne ; Responsabiliser les élus pour assurer la propreté de l'estran et préserver et mieux gérer les marais arrière littoraux

### **Erosion**

Grande inquiétude sur le trait de côte et les accès à la mer.

Autoriser les enrochements comme défense du littoral au lieu des plastiques Protéger les résidents contre les agressivités des éléments naturels. Inquiétude sur les moyens qui seront mis à disposition des collectivités pour préserver les côtes si le niveau de la mer monte.

Réfléchir à une adaptation de l'habitat littoral compatible avec la submersion ; adapter les règlements d'urbanisme aux spécificités locales.

### **Eolien**

Diminuer l'utilisation des énergies fossiles et lever les freins sur la mise en place des EMR (raccourcir les délais de mise en œuvre) ; En 2030, 1 000 hydroliennes au Raz Blanchard. Développer l'hydrolien et l'éolien ; Encourager la production locale d'énergie avec un stockage dans des batteries (vent, houle et courant).

### **Formation**

Faire des partenariats en matière de formation avec les autres pays européens ; Développer des formations supérieures (après baccalauréat) sur les métiers de la mer à Cherbourg ; Utiliser le réseau des musées maritimes existants pour mener des actions éducatives.

### **Gouvernance**

Manque de lisibilité de l'organisation étatique actuelle, il faut mettre en place une instance de coordination et de gestion littorale à l'échelle locale ; créer un service de l'Etat chargé du bord de

mer et de la frange littorale ; Utiliser les associations locales (dans tous les domaines) comme interlocuteur premier.

Développer des activités communes entre la France et le Royaume-Uni.

### **Tourisme**

Miser sur un tourisme respectueux de l'environnement ; créer un label qualité « façade Manche - mer du nord ». Améliorer les liaisons pédestres pour un meilleur développement économique et touristique de la zone littorale ; développer les sentiers littoraux et les pistes cyclables littorales ; éviter le tourisme de masse et maintenir l'accès du littoral à tous.

### **Ports et transports**

Cherbourg, grand port d'accueil des paquebots à propulsion électrique ;

Faire construire des bacs électriques par la CMN pour relier l'île du Cotentin au Bessin ; Créer des liaisons maritimes quotidiennes entre Cherbourg, Caen, Le Havre et Rouen ;

Créer des filières locales pour le recyclage des bateaux et la valorisation des bateaux en polyester ;

Valoriser les ports secondaires et prévoir des ports à secs sur tous les ports existants.

Equipe d'animation : Corentin Duménil, Damien Lavallois, Romain Lacoste (DIRM MEMN) : Jean-Pascal, Devis, Claire Daguzé, Célia d'Hervé, Jérôme Dorey, Alexandra David, François Meunier (DDTM/DML50), Laure Panichi, Lydie Denisse (CVRH), Dominique Colonna et Maruan Basic (DML).



**Quel avenir pour la mer et le littoral en Manche Est – mer du Nord?**  
**Atelier citoyen BOULOGNE-SUR-MER**  
**7 mars 2018**

**Synthèse**

**35 participants.**

**Garant : Marc d'Aubreby.**

## **I/ Quels enjeux prioritaires ?**

La séance « gommettes » a donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique des milieux et des écosystèmes marins et littoraux et un littoral attractif** : 24 gommettes.
- **La gestion durable des ressources biologiques marines** : 20 gommettes.
- **L'efficacité et la compétitivité économiques des ports de la façade dans le respect des normes sociales et environnementales** : 18 gommettes.
- La mise en œuvre du Brexit : 15 gommettes.
- Des filières maritimes performantes : 11 gommettes.

Autres enjeux proposés :

- Un tourisme littoral durable, l'habitat et les loisirs : 6 gommettes.
- Connaissance et éducation au milieu : 4 gommettes.

## **II/ Les contributions des citoyens sur les 3 enjeux prioritaires (= résultats du WORLD CAFE)**

### **LE BON ETAT ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX ET DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET LITTORAUX ET UN LITTORAL ATTRACTIF**

#### ***Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :***

Cet enjeu s'impose à nous, par **les constats que tout le monde fait sur** : le **recul du trait** de côte, les **pollutions** (exemple des boulettes de paraffine sur la côte été 2017), les **déchets laissés** sur la plage et apportés par la mer, les rivières et le vent, la **mauvaise qualité de l'eau** (*il est aberrant de ne pas avoir partout des plages de qualité A et des pavillons bleus*).

Le bon état écologique est directement lié à **la survie de la planète** et donc de l'Homme.

**Toute l'économie maritime** (dont touristique) repose sur le maintien de la biodiversité qui fait la **capacité nourricière** de la mer et du littoral (ressource économique : pêche, tourisme, énergie), sur la **qualité de vie** qu'ils apportent (dont les paysages : « *l'horizon sans obstacles visuels* »). Mais le maintien de ces services écosystémiques passe par la volonté de **préserver** des espèces et des habitats (*la mer nourricière est à protéger et à gérer*) et d'éviter le "**schisme** entre l'Homme et la Nature".

#### ***Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?***

##### Difficultés :

**Abus** des classements de protection (« *mille pages A4 pour faire la liste des classements de sites ou d'espèces protégés* ») et des **contraintes** (« *liberticides* »).

**Antagonismes** des représentations sociales entre "ceux qui laissent la place propre, voire plus propre qu'à

l'arrivée" (« *la mer et la plage ne sont pas des poubelles* »), et ceux qui salissent et laissent consciemment le nettoyage aux autres.

Trop d'**acteurs dispersés** (*qui fait quoi ?*)

La Manche est le lieu d'une **forte densité d'activité** ; ce qui entraîne plus de conflits d'usage qu'ailleurs

Opportunités :

La mer et le littoral, **c'est l'affaire de tous** (« *les actions d'un secteur ou d'une collectivité impactent automatiquement les autres secteurs et les autres collectivités* »).

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

**Eduquer** à la vie marine et aux bonnes pratiques (ex Nausicaa, CPIE, manifestations), **sensibiliser** par des campagnes régulières d'information. Développer **l'éco-tourisme** afin que : « *l'Homme se réapproprie la nature* » vs « *l'Homme soit en harmonie avec la nature* ».

Développer les **sciences participatives** et valoriser la **connaissance empirique** du milieu, en associant les acteurs de terrain : veille écologique (ex. détecter des espèces invasives et de la pollution), source de connaissances (ex. acquisition de données pour la directive cadre stratégie pour le milieu marin et les zones marines protégées par le club de plongée boulonnais, mammifères marins par le groupe mammalogique ou Picardie nature, oiseaux par le GON...).

Valoriser les **bonnes pratiques terrestres** (agriculture, industrie, urbanisme) et **maritimes** (pêche, énergies marines renouvelables, granulats, trafic, câbles) et favoriser **le dialogue et la coopération** entre acteurs maritimes et acteurs terrestres.

**Réglementer** pour être conforme au Bon État Écologique et aux "*objectifs de la Troisième Révolution Industrielle*" et à la transition énergétique (exemple des émissions des navires) mais, il faut d'abord **simplifier** la réglementation, avoir une **administration unique** et **accompagner** financièrement les acteurs.

**Élargir** le spectre et la durée des **suivis** sur l'impact des activités (« *des sentinelles pour prévenir les pollutions en provenance de la mer ou des rivières* ») et se donner les moyens de **réaction rapide**.

## **LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES BIOLOGIQUES MARINES**

### **Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :**

La gestion durable des ressources biologiques exploitées est une **nécessité incontournable** pour garantir l'activité et l'emploi à **long terme**. La protection des espèces (exploitées ou non) est une nécessité, car la disparition d'une espèce est **irréparable**. Notre patrimoine écologique doit être **transmis intact** aux générations futures.

Cet enjeu intègre **les activités terrestres** qui influent directement sur la qualité des eaux littorales et marines (bassins versants), ainsi que toutes les **activités maritimes** (impacts par le bruit, par les émissions de polluants, par les prélèvements directs).

La **meilleure connaissance** des espèces et de leurs habitats (exemples : les frayères, les zones de nourricerie, les zones de marnage) est **un préalable** pour adopter des mesures de gestion durable de la ressource, notamment sur toutes les zones soumises à une **fréquentation importante** (plages, estrans, rochers).

Le maintien des activités prélevant les ressources biologiques ne peut se faire qu'avec **davantage d'éducation** (de tous) et la généralisation **de pratiques** respectueuses de la ressource (y compris la pêche à pied).

### **Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

Difficultés :

**Différences de réglementation** entre pays (Brexit) et **contrôles insuffisants** ou pas assez adaptés aux réalités pratiques. **Lourdeur** administrative, **longueur** des procédures d'autorisation

Encore trop de **pratiques non durables** (« *le volume pêché reste préféré à la qualité pêchée, sur-exploitation des granulats ayant un impact sur la gestion du trait de côte* »).

Le manque **d'espaces disponibles** pour l'aquaculture (estran et pleine eau) et le **manque de décision** pour attribuer des zones maritimes à différentes activités conciliables

Opportunités :

**Complémentarités** entre activités à rechercher (ex. pêche durable au sein des parcs éoliens ou à leur proximité, s'ils deviennent des réserves halieutiques).

De nombreuses activités marines ou littorales peuvent **contribuer à l'entretien** ou à la surveillance du milieu (« *vigies sur des pollutions accidentelles, réduction des espèces envahissantes, nettoyage des déchets* »)

Les aquacultures (coquillages ou autres) sont "**largement possibles dans de nombreux endroits**".

Le **centre Nausicaa** est un outil de valorisation de toute la région.

#### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?**

Définir une vraie **stratégie à long terme** (2030 et au-delà) pour la pêche.

**Harmonisation des règles** d'exploitation de la ressource avec les pays voisins et augmenter l'efficacité des **contrôles**, proportionnels aux risques d'impact, avec un « **corps unique de garde-côtes** ».

**Traçabilité** des produits de la pêche, permettant d'associer le consommateur dans sa **responsabilité à choisir** des produits locaux et issus de pêches durables.

Aider les filières à **diversifier** leurs productions et à adopter des techniques **économiques** (en CO2) et **écologiques** (« *pas de pêche électrique* »).

Gérer **en amont** la qualité de l'eau (dans les bassins versants) et donner plus **de poids aux professionnels de la mer** dans la gouvernance de l'eau (comités de bassins).

Faciliter l'installation de sites d'**aquaculture à terre**, où les conditions d'exploitation sont nettement plus faciles et moins onéreuses qu'en mer.

Augmenter **la communication** et **l'information scientifique** sur les enjeux et les activités maritimes et littorales.

### **L'EFFICACITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUES DES PORTS DE LA FAÇADE DANS LE RESPECT DES NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES**

#### **Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :**

La façade maritime Manche Est – mer du Nord possède un gros potentiel :

- par sa **position géographique stratégique** mondiale avec notamment une liaison France/Angleterre, et une **porte d'entrée** vers l'Europe du Nord.
- c'est un lieu **d'import et d'export** important. Le **trafic**, déjà dense, semble se "massifier" avec une augmentation du volume des marchandises transportées (compétitivité des ports)
- c'est un **territoire attractif** avec de nombreux emplois et des activités **diversifiées**
- les activités de **plaisance** et du **tourisme** sont en augmentation : les étrangers ont, par exemple, une très bonne image du port de Boulogne-sur-Mer. Leur développement peut contribuer à créer de nombreux **emplois**.

La façade comporte des **pôles économiques** bien établis, mais qui peuvent **être fragilisés** du fait d'une **concurrence forte** de pôles situés plus au nord (Belgique, Pays-Bas) qui captent une grande partie des flux.

La prise en compte de **l'impact environnemental** de ces activités économiques est porteur d'emploi et de croissance : par exemple, « *les ports peuvent accompagner la **transition énergétique** avec une adaptation de la nature, du volume et de la distribution des produits qu'ils transportent, ainsi qu'une évolution des chaînes logistiques et de transport pour une progression des filières industrielles vers une économie décarbonée et moins consommatrice de ressources naturelles* »).

#### **Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?**

Difficultés :

**Trop d'acteurs** impliqués dans la gouvernance de la façade et qui ne se connaissent pas ou, pire, qui **se font concurrence** (« *il semble exister une certaine concurrence au sein même de la façade, liée à un **manque de*** »)

**coopération, de concertation et de cohérence** »).

Une façade qui ne capte qu'une partie du **flux maritime** économique, une **grande partie** s'orientant vers la façade étrangère **plus au nord**.

Certaines parties de la façade semblent présenter un **déficit en termes d'infrastructures** de desserte et avec un certain **manque de compétitivité** par rapport à leurs homologues étrangers, en raison de freins pénalisant la performance : fiscalité / coûts et aspects administratifs jugés plus lourds et plus complexes ; infrastructures ne permettant pas d'offrir les mêmes niveaux de service (temps de chargement / déchargement des navires).

Une grande partie de la façade est **sous-équipée** en équipements **de plaisance**, ce qui ne permet pas de proposer une offre ni des services adaptés alors qu'il s'agit d'un vecteur de développement touristique.

Certaines parties du territoire manquent d'attractivité, notamment en raison d'un **taux de chômage** important, ce qui conduit au **départ de nombreux jeunes**. De plus, des offres d'emploi peinent à être satisfaites, en raison d'un **manque de qualification** des candidats pour les emplois proposés – notamment pour ceux nécessitant des qualifications élevées.

#### Opportunités :

Le développement de **nouvelles infrastructures**, telles que « *la construction du canal Seine-Nord, l'extension du port de Calais « Calais 2015 » et celle du port de commerce de Dunkerque* », vont permettre de renforcer l'attractivité et l'efficacité des infrastructures existantes, et de créer des emplois.

Un développement du **tourisme** qui **s'associe à ces infrastructures** et qui prend de nombreuses formes, tout en **collant à l'identité** du territoire.

Le **Brexit peut être une opportunité** pour la façade, qui pourrait capter une partie du trafic et des volumes qui se détourneraient du Royaume-Uni, dans le cas où celui-ci ferait face à un alourdissement et à une complexification des procédures (contrôles douaniers notamment).

#### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?**

Une meilleure **interprétation des textes réglementaires** par les autorités, plus souple, notamment en ce qui concerne les **accès routiers** des ports (risque qui augmente avec le Brexit). Alléger **la fiscalité** et les aspects administratifs, pour réduire l'écart avec les concurrents européens.

#### **Un développement économique des ports "plus vert" :**

- renforcer la place des ports français, notamment par rapport aux autres ports étrangers en favorisant l'avènement d'une **économie décarbonée** (« *Benchmark avec les régions et les nations voisines, notamment pour réduire les émissions de CO2 des navires surtout quand ils stationnent dans les villes portuaires ; entrer dans la "3<sup>e</sup> révolution industrielle"*») et en faisant du respect des normes environnementales un atout (« *instaurer une taxe pour les importations non respectueuses de l'environnement* »).
- développer le **report modal** par la mise en place de mesures coercitives et incitatives par l'État, et ainsi « *développer les liaisons de grandes dimensions entre les infrastructures littorales et les pôles économiques régionaux intérieurs, en privilégiant dans la mesure du possible des modes alternatifs au transport routier afin de favoriser le respect de l'environnement* ».
- Améliorer la cohérence et la cohésion sur la façade, en revoyant et en améliorant la gouvernance, et en **y incluant la société civile**

**Une meilleure compétitivité des ports**, en développant une vision stratégique commune pour la façade, favorisant la coopération et la complémentarité des ports.

**Réduire la concurrence** au sein de la façade : pour les activités économiques, en définissant une spécialisation / une dominante de chaque pôle (pêche, vrac, conteneurs, passagers) ; mais, pour les activités de tourisme, *s'»aupoudrer les équipements tout au long de la façade* ». Favoriser **la plaisance** (sur les Hauts-de-France,

« créer un grand port de plaisance et développer les équipements liés à la plaisance dans les structures existantes) ». Conforter et **renforcer les pôles économiques existants**, « afin qu'ils ne perdent pas en compétitivité face aux pôles situés plus au nord (Belgique, Pays-Bas), et captent une partie des flux qui aujourd'hui ne s'y arrêtent pas ».

Associer le plus grand nombre d'acteurs (professionnels, associations, élus, syndicats) pour **trouver les synergies** :

- équilibre entre les différents usages, par exemple la cohabitation d'activités de loisirs avec des activités professionnelles
- permettre les activités, mais rester vigilant par rapport à l'environnement et par rapport à la sécurité, notamment avec le trafic maritime très dense
- la gestion des écluses et les moyens associés vis-à-vis des activités de plaisance
- l'harmonisation des traitements fiscaux, sociaux et sécuritaires, selon les pays

Valoriser le **territoire** et les **savoir-faire** traditionnels (pêche, labels).

Développer les **qualifications** pour pourvoir les emplois.

### III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030

La compilation des contributions (post-it) sur "votre vision à 2030" fait apparaître quatre thèmes importants (les titres sont du rédacteur), avec, en italique, des exemples cités.

#### **UN ESPACE DE PASSAGE ET DE PARTAGE, ATTRACTIF, INTERNATIONAL et CONTRÔLÉ,**

En 2030, les participants envisagent la façade comme un espace de **passage** et de **partage**, géré de façon durable, avec un littoral en harmonie avec son arrière-pays et profitant à un maximum d'activités avec équité : « *un espace de partage, un carrefour entre la terre et la mer; un espace de partage maîtrisé qui profite véritablement à tous dans un esprit d'équité et de relations sociales exemplaires ; une côte davantage en symbiose avec son arrière-pays* ».

Cet espace intègre les **règles** sociales, environnementales et budgétaires **comme une force** « *pour se projeter vers un avenir à inventer plutôt que comme une contrainte qui nous amène à subir notre avenir ; des entreprises (petites entreprises de pêche et autres) qui développent des **modèles exemplaires de relations sociales** ; des conditions plus fluides et plus humaines de passage entre la France et le Royaume-Uni; notre façade est une porte **d'entrée et de sortie** du monde français vers les mondes d'Europe du Nord ; que le respect de l'environnement soit un **atout de communication** de notre façade pour tous les passagers ; créer et développer des zones fonctionnelles halieutiques préservées (zones de nourricerie et reproduction des poissons en mer) pour assurer la pérennité de la pêche ; **sécurité et sûreté** dans le détroit* ».

#### **AVEC DES ESPACES PRÉSERVÉS ET MIS EN VALEUR.**

En 2030, le bon état écologique s'est amélioré, grâce à la **pédagogie** et à la mise en **valeur d'espaces protégés** : « *un cadre de vie préservé et agréable et une biodiversité préservée; faire de nos aires marines protégées des **zones d'excellence** en termes de bon état écologique des habitats et des espèces; d'innovation en termes de gestion durable des ressources biologiques et d'éducation à l'environnement; que la Manche reste un couloir, une **zone de migration**, pour les oiseaux et les mammifères marins notamment; amplifier la **communication** et la valorisation sur les grands sites*

*(ex: les deux Caps, pour mieux les préserver mais aussi pour la dimension économique); créer des sites de référence (écologiques, valorisation de la biomasse, économie maritime) pour accroître l'attractivité du territoire ».*

La sensibilisation par l'éducation (y compris enseignement supérieur) de tous les acteurs (les résidents, les touristes et les professionnels) met l'accent sur les **ressources** qu'on peut exploiter, mais aussi sur ce qui peut être **mis en valeur** : *« développer l'enseignement supérieur et la recherche sur la mer et le littoral; développer les **formations initiales et continues spécialisées** "mer et littoral"; inclure l'environnement dans l'enseignement (par exemple en créant des modules de **conscientisation** et de prévention à l'école) et en assurant la "**verdiarisation**" [sic] des programmes; sensibilisation du grand **public et des professionnels** sur l'état du milieu et des espèces, sur l'impact des pratiques, avec des **sciences participatives**, pour repositionner l'homme dans son écosystème ».*

### **DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES ET EXEMPLAIRES...**

Gérer de façon durable, cela veut dire que l'environnement est **une force d'attractivité**, avec **l'utilisation prudente des ressources** et des énergies nouvelles, profitant à un maximum d'activités (maritime, portuaire, énergétique, loisirs) et particulièrement du **tourisme vert** : *« le tourisme est **un atout majeur** car il ne peut se faire que dans le respect de l'environnement : il faut inventer une nouvelle façon de faire du tourisme vert, qui rendra attractif le territoire pour les Français et pour les étrangers ; les enjeux environnementaux, en lien avec les nouvelles technologies, **fondent l'attractivité** économique d'une façade maritime unie; il n'est pas trop tard pour que le littoral français soit un modèle de reconversion énergétique dans le monde; plutôt que de chercher à valoriser les ressources en mer, qui sont rares, il faut **développer les activités sur terre** et laisser la mer la plus préservée possible d'activités d'exploitation de ses ressources ».*

En 2030, les acteurs de l'économie se mobilisent pour anticiper les effets du **changement climatique** et garantir leurs ressources naturelles: *« anticiper les effets du changement climatique (pêche, tourisme, érosion); accélérer la transition bas-carbone de cette zone (cohérence avec Rev3 et la troisième révolution industrielle, à la fois pour l'économie purement maritime et pour les activités de l'hinterland); Un modèle de développement industriel et de mobilité (maritime) propre, **sans émission de CO<sub>2</sub>** et sans pollution des eaux ; transports maritimes **moins polluants** (rejets atmosphériques, pollutions accidentelles, carburant notamment); des **navires propres** sur une mer propre et garder les rivages propres ; engins de pêche professionnelle **innovants, moins destructeurs** des fonds et plus sélectifs ; développer les énergies marines renouvelables qui sont actuellement sous-exploitées (**autres que l'éolien**); poursuivre la **labellisation** d'espèces maritimes (pêche) ; fin de la pollution par les **nitrate agricoles** ; Pas de prélèvements de sables ou de granulats en mer ; interdire le **rejet de sédiments pollués** en mer (clapage), quel que soit le niveau de pollution ; pas d'éoliennes en mer (posées) en **vue du rivage** ».*

### **...EN RÉINVENTANT UNE GOUVERNANCE CLAIRE ET EFFICACE.**

En 2030 la gestion du littoral (et du trait de côte) est **simplifiée, transparente et unifiée** à l'échelle de toute la façade, avec une meilleure cohérence au sein de la façade pour éviter les concurrences inutiles entre acteurs : *« moins de surcouches administratives sur ces sujets mer et littoral ; un acteur unique pour la gestion de la côte !; densifier les activités là où elles sont déjà et préserver les milieux naturels, pour éviter de « miter » l'espace ; optimisation des outils portuaires maritimes et sous-marins en interconnexion ; Transparence **des décisions** !; Favoriser le développement des infrastructures **infra-fluviales** pour faire face à **l'engorgement des routes** ».*

En 2030, cette nouvelle gouvernance de la façade permet et facilite **l'implication plus forte de la société civile** : « *implication plus forte de la société civile et de son expertise pour l'orientation et la décision pour ce qui concerne aussi bien l'économie que l'écologie* ».

Le développement des **activités économiques** est envisagé de **façon très large**, incluant l'enseignement supérieur, les loisirs et la culture, mais prenant en considération la proximité **et l'humain** : « *vision globale avec considérations de proximité ; une gestion intégrée : ne plus réfléchir activité par activité mais par une approche systémique ; intégrer l'humain dans toutes les réflexions ; liberté d'accès à la mer partout (notamment pour la mise à l'eau des bateaux); habitats et urbanisation raisonnés ; une meilleure **planification de l'espace** maritime pour anticiper et éviter les conflits et pour assurer la cohérence et la complémentarité entre les différents pôles économiques ; la rénovation de la **gouvernance des ports** (modernisation, simplification pour faire face à la concurrence mondiale ; un statut unique pour les ports ?* ».

Les acteurs **sont accompagnés** pour faire évoluer leurs pratiques et diversifier les activités : « *faciliter la reconversion des pêcheurs vers l'aquaculture (mytilicole ? conchylicole ?); éviter les conflits d'usage en recherchant l'**équilibre** entre activités **nouvelles** et activités **traditionnelles** ; **Tourisme raisonné** et tourisme raisonnable ! **Stratégie d'accompagnement** des filières professionnelles maritimes vers une gestion durable des ressources biologiques ; la valorisation de la ressource grâce la recherche-développement (exemple :la plateforme expérimentale Aquimer mise en place sur une friche industrielle de Boulogne)* ».

Equipe d'animation : DIRM : Corentin DUMENIL, Damien LEVALLOIS, Xavier DESMOULINS, Marie-Ange ZAK ; DDTM 62/DML : Denis DELCOURT, François NADAUD, Philippe MASSET, Arnaud PERIARD ; CMVRH : Emmanuel DUÉE, Jérémy WIERSCH ; IFREMER : Benoist HITIER; MTES/DML : Nadou CADIC, Olivier LETODÉ. Accueil par: DDTM 62 / Denis DELCOURT et V-P CCI Littoral Hauts de France / Patrice DURAND.





*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## **Concertation préalable du public sur les stratégies de façade maritime**

**26 janvier 2018 – 25 mars 2018**

**Synthèse des contributions réalisées sur la plateforme participative  
[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr) et dans les ateliers citoyens**

**TOME 2**

**Façade Nord Atlantique – Manche Ouest**



**Façade Nord Atlantique – Manche Ouest**

**Synthèse des contributions du public en ligne**



## Synthèse des contributions pour la façade Nord Atlantique – Manche Ouest

### Bilan quantitatif

	Nombre de contributions	% façade	Nombre de votes	% façade
Le bon état écologique des milieux marins et littoraux	190	28,88	2779	34,50
Les activités et usages	318	48,33	3692	45,84
Mixité sociale et capacité d'accueil sur le littoral	78	11,85	954	11,85
Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée	72	10,94	629	7,81
<b>Total façade NAMO</b>	<b>658</b>	100,00	<b>8054</b>	100,00

La Façade Nord Atlantique – Manche Ouest (NAMO) recueille la plus grande partie des contributions (39%) et des votes (51%) comparativement aux autres façades. La moitié des contributions concerne « les activités et les usages » (48%). Le bon état écologique des milieux marins recueille ensuite 29% des contributions.

### Synthèse des contributions

#### 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment réduire les pollutions venues de la terre, qui influencent la bonne qualité de l'eau sur le littoral ?	59 %
Comment renforcer la protection des milieux marins et littoraux en Nord Atlantique - Manche Ouest?	41 %

Les contributions appellent tout d'abord à **mieux connaître les écosystèmes marins et littoraux, à partager cette connaissance et à sensibiliser le public à ce bien commun**. L'enjeu est de **responsabiliser l'ensemble de la société** pour assurer un bon état écologique des milieux marins et littoraux.

→ **Augmenter les connaissances pour disposer d'un niveau de connaissance homogène sur la mer et le littoral.**

Une plus grande valorisation de la recherche est souhaitée en favorisant les partenariats publics/privés, en pérennisant et en ouvrant des postes dans la recherche publique, en soutenant les

associations, la recherche participative, et en soutenant l'innovation, notamment les micro-entreprises (incubateurs).

### → Partager les connaissances et associer l'ensemble des acteurs

La connaissance par les professionnels et ceux qui pratiquent la mer même en loisirs (par exemple les clubs de plongées) doit être valorisée. Il serait utile de mettre à disposition des acteurs du territoire (écoles, associations, offices de tourisme, élus, citoyens, professionnels) des outils et données « en open data » pour faciliter le partage des connaissances sur le terrain. Les études déjà réalisées doivent être mieux valorisées. Une contribution cite par exemple celles du « Groupement d'Etude des Cétacés du Cotentin » qui devraient être officiellement reconnues dans les dispositifs de surveillance et d'indication de la qualité des eaux.

Pour chaque projet, les études sur les enjeux environnementaux et les diagnostics écologiques devraient être mis à disposition de tous, avec une clause de suivi et de révision des impacts. Un organisme expert neutre pourrait coordonner ces actions.

Une contribution propose de créer un contre-pouvoir citoyen « *Les veilleurs du littoral* », indépendants et bénévoles, qui pourrait jouer dans chaque commune du littoral le rôle d'interface entre les parties (administrations, associations etc.).

### → Eduquer, informer et sensibiliser le public

Le rôle de l'éducation est mis en avant pour sensibiliser les enfants, en leur permettant une découverte du littoral, notamment avec des classes de mer, la découverte de la navigation sur dériveurs collectifs. Une contribution propose de parrainer un collégien pour sensibiliser les autres à l'importance de la préservation du littoral. Les sciences participatives, les activités de découverte du milieu marin mais aussi des métiers liés à la mer permettront une plus grande sensibilisation. Les emplois écologiques doivent être valorisés.

Pour développer la prise de conscience, de grandes campagnes de communication et de sensibilisation à l'égard de tous (enfants et adultes) seraient utiles, notamment l'été. Une meilleure information au moment des grandes marées des quantités autorisées de pêche de coquillages. La bonne connaissance de la réglementation est également à développer.

Les contributeurs sont nombreux à appeler à **l'application stricte de la réglementation en vigueur avec des contrôles renforcés et des sanctions pour tous, petits ou grands délinquants, « sans aucun passe-droit »** :

- conserver intégralement les dispositions actuelles de la loi littoral et mettre en place un contrôle de légalité rigoureux sur sa bonne application ;
- appliquer le principe pollueur payeur ;
- faire respecter la réglementation existante concernant la pollution des sites, les rejets dans les cours d'eaux ;
- les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) doivent être des priorités ;
- développer la formation des magistrats pour traiter les cas de délits contre l'environnement et la santé.

**Une politique coordonnée de réduction des déchets à terre et en mer est souhaitée**, dans le cadre de la mise en place d' une **économie circulaire et du développement d'une écocitoyenneté**. Le principe pollueur-payeur doit être appliqué pour développer cette politique.

**La réduction des pollutions à la source doit être une priorité :**

- favoriser les emballages biodégradables, les systèmes de consignes, éduquer et sensibiliser le public au niveau national :
  - éducation civique en classe mais également lors du futur service national ;
  - journée nationale de travail effectif et obligatoire de ramassage/traitement de déchets ;
  - mise en place d'une plateforme informatique des signalements des pollutions et atteintes aux droits de l'environnement.
- interdire tout composé chimique persistant ayant des effets délétères à long terme pour la santé (exemple des perturbateurs endocriniens), cet enjeu est mondial ;
- disposer de produits d'hygiène et cosmétiques biodégradables ou sans impacts pour le milieu marin ; favoriser la recherche pour trouver des organismes qui peuvent accélérer la dégradation des nutriments et polluants ; produire des polymères entièrement biodégradables
- prendre en compte les polluants chimiques (et non plus uniquement bactériologiques) dans les critères de qualité des eaux de baignade (avec affichage obligatoire sur les plages) ;
- sensibiliser le public sur la pollution générée par les mégots de cigarette, obliger les fabricants à participer au financement de cette campagne.

**Il faut ensuite améliorer la collecte, le ramassage des déchets :**

- inciter les communes littorales à équiper les plages en poubelles et développer des opérations collectives de ramassage régulièrement ;
- favoriser le ramassage collectif et individuel des plastiques sur la côte, le long de fleuves ;
- mise en place d'une signalétique commune sur le littoral visant à sensibiliser aux abords des plages et sentiers ;
- en mer créer des plateformes poubelle avec une contrepartie financière pour que les pêcheurs puissent ramener quand ils le peuvent les déchets qu'ils trouvent en mer.

**Le recyclage des déchets doit se développer pour tous les secteurs.** Des incitations fiscales pourraient permettre la création d'un écosystème autour du recyclage. Une filière de déconstruction des navires doit être structurée.

Sur le modèle de l'île de Taiwan « *surnommée Garbage Island dans les années 1980* » et des trois leviers principaux actionnés par l'État taiwanais, en plus de l'éducation et des sanctions, il est nécessaire de **recourir à des incitations**, par exemple facturation des déchets proportionnelle au poids, incitation fiscale à la création d'un écosystème autour du recyclage (même des filets marins), système de points ou « remboursement » fonction des quantités de déchets récoltés.

**Il est nécessaire de réprimer tous ceux qui polluent** « *à commencer par la verbalisation des gens jetant leurs mégots, emballages, etc.. sur le domaine public et espaces naturels* ».

**Une approche intégrée à l'échelle des bassins versants est nécessaire pour reconquérir la qualité de l'eau. Tous les acteurs concernés doivent être sensibilisés aux enjeux de la mer et du littoral.**

**La qualité de l'eau est au cœur de nombreuses contributions.** Des mesures strictes sont souhaitées pour garantir une bonne qualité microbiologique, organique et chimique de toutes les eaux afin d'obtenir pour tous organismes marins un milieu propice à leur survie, leur fonctionnalité et leur biodiversité.

L'application avec fermeté des directives européennes sur la qualité des eaux en respectant les délais fixés est nécessaire. Dans le cadre des SDAGE, il est souhaité une plus grande cohérence entre le classement des masses d'eau : par exemple les masses d'eau douce responsables du déclassement des masses d'eau de transition ou côtières devraient avoir le même niveau de déclassement le cas échéant.

En matière d'**assainissement**, le traitement des eaux pluviales doit être amélioré et les rejets des eaux pluviales directement dans la mer prohibés ou strictement vérifiés. Il faut doter les communes des moyens d'établir des installations d'assainissement performantes et de mettre en œuvre leur plan de suppression des exutoires du littoral, de développer ou de renouveler les stations d'épurations pour qu'elles soient écologiques. Il serait utile d'améliorer les contrôles des vidanges de campings littoraux. Certaines contributions militent pour un assainissement individuel plutôt que collectif.

De nombreuses propositions recommandent de :

- faire en sorte que les stations d'épuration soient prévues pour des pics de charges maximales (soit en périodes d'affluence touristique soit en épisode de crue) ;
- aménager les stations pour éviter les débordements, que les rejets polluants soient minimisés et/ou recyclés, que les postes de refoulement soient sécurisés ;
- mettre en place des dispositifs de filtrage par membranes et/ou de filtres charbon pour toutes les stations d'épuration.

Les **solutions par la nature** doivent être développées : utiliser les algues pour les engrais par exemple, phytoépuration, utiliser des laitues d'eau pour filtrer les cours d'eau, laisser libre le lit des rivières et des fleuves, planter des végétaux favorisant l'élimination des composés phosphorés et azotés à proximité des lieux à forte concentration humaine ou agricole sous forme de micro station de « lagunage ».

**Il est nécessaire de limiter l'artificialisation des territoires littoraux et de végétaliser les sols :**

- mettre en place une méthodologie systématique pour économiser l'espace et garantir un littoral de qualité : si le besoin d'urbaniser un secteur ne peut être évité, il faut pouvoir trouver une contrepartie et restituer des terrains ;
- à l'échelle des territoires rétro-littoraux : permettre de revaloriser les secteurs ruraux à l'intérieur des terres, de manière à lutter contre la densification des côtes ;
- les zones naturelles tampons servant de filtre naturel entre la terre et la mer doivent être protégées ;
- replanter les haies et renforcer le maillage bocager, rétablir les retenues collinaires.
- rénover les canaux bretons.
- laisser la mer reprendre les zones remblayées et s'étaler pour réduire les surcotes. « *Pas de protection bétonnée de la côte ou par des enrochements sans en comprendre les conséquences.* ».
- Tous les SCOT littoraux devraient avoir avec volet maritime.

**Dans le contexte du changement climatique, et pour anticiper les risques liés à l'érosion et la submersion, une adaptation des territoires est nécessaire :**

- des solutions de repli doivent être instituées par les collectivités ;
- la question de l'adaptation des territoires côtiers au recul du trait de côte doit être séparée de la question immobilière sur les littoraux pour laquelle il est nécessaire de proposer des alternatives à la consommation des espaces non encore construits ;
- déconstruire pour construire différemment, sur pilotis, avec possibilité d'arriver par des canaux aux maisons, envisager des maisons flottantes ou pouvant être déplacées ;
- l'assainissement doit être repensé, les collecteurs et les pompes de relevage surélevées ;
- réactualiser les plans de submersion ;
- la gouvernance doit être plus participative.

**Une approche intégrée passe par une gouvernance renouvelée et des outils financiers à la hauteur des enjeux écologiques.**

La nécessité de moyens techniques et financiers dédiés à l'atteinte du bon état écologique est essentielle : *« l'heure aujourd'hui est, à mon sens, plus à l'allocation de moyens aux collectivités et établissements publics territoriaux de bassin concernés qu'à l'élaboration d'un énième plan d'action ! »*. L'augmentation des moyens du Conservatoire du Littoral pour gérer les espaces littoraux est demandée.

Pour renforcer les liens entre les acteurs en mer et sur le littoral et ceux à l'intérieur des terres, il est proposé de favoriser les échanges entre les différentes instances de gouvernance : conseils maritimes de façade et comité de bassin de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne par exemple.

Il est enfin souhaité de **créer plus d'aires marines protégées**, et de renforcer leur maillage, en complément des autres activités. Un contributeur indique que *« A peine 3 % de la surface des océans est constituée de zones protégées et il en faudrait au moins 10 % pour commencer à permettre à voir les stocks de poissons se reconstituer »* (sources : Océans, la grande alarme de Callum Roberts) ». Le développement des aires marines protégées doit permettre de maintenir les frayères des espèces, de mettre en place des systèmes de surveillance renforcés et d'informer et de sensibiliser le public sur les enjeux : il faut développer les aires éducatives

La création de sites naturels de compensation pour la reconquête de la biodiversité marine permettrait la conservation et la restauration d'habitats, la préservation de l'avifaune et la protection des eaux marines environnantes.

**Les contributions abordent en nombre dans ce thème du bon état écologique la question de l'évolution nécessaire des pratiques professionnelles en mer et sur le littoral, mais également dans l'intérieur des terres.** Les remarques formulées dans cette partie recourent une partie des contributions faites dans le thème activités et usages. Il est proposé de :

- développer des analyses globales de branche (agriculture, industrie...) relatives aux coûts des pollutions et des solutions engagées pour y remédier ;
- conditionner les aides à l'amélioration des pratiques ;
- faire payer une contribution aux activités qui ont pour support la mer ;
- la valorisation des bonnes pratiques des professionnels doit être encouragée.
- analyser les conflits d'usage, les activités plus respectueuses devant primer sur les autres.

Concernant l'**agriculture**, un changement de pratiques agricoles est souhaité, à initier dès la formation. Il doit être encouragé par une réglementation stricte en zone littorale et par des mesures d'incitation aux pratiques vertueuses et écoresponsables : gestion raisonnée des engrais et pesticides, gestion des déchets organiques, amélioration de l'épuration des eaux issues des exploitations agricoles, rotation des terres, limitation des élevages industriels notamment porcins pour lutter contre la prolifération d'algues vertes, développement des circuits courts, diversification des productions agricoles, pluriactivité (écotourisme), soutien à l'agriculture biologique à proximité du littoral, promouvoir l'élevage extensif et la saliculture comme levier important de la gestion des zones humides retro-littorales. Une réglementation de taux de nitrates par exploitation en fonction du nombre de bêtes est proposé. L'enjeu du cycle de l'azote sur les bassins versants est abordé, avec une nécessité de baisser la concentration moyenne en nitrates « 5mg/l sur toute la Bretagne », par par « *la réduction des cheptels animaux, la taxation des engrais chimiques, l'évolution vers des systèmes agricoles moins intensifs* »... « *l'objectif à terme de zéro-pesticide de synthèse doit être affirmé* ».

Il faut également veiller aux pratiques de jardinage des particuliers.

De nouvelles pratiques et filières de **pêche** sont également souhaitées : plus vertueuses, plus sélectives, adaptées à chaque espèce, pour assurer le renouvellement des espèces et la pêche sur le long terme. Le contrôle et la réglementation doivent être renforcés. En matière de gestion et de préservation des ressources halieutiques, les pistes suivantes sont évoquées :

#### **Education et surveillance**

- éducation des consommateurs, depuis l'école, avec des informations sur les espèces proposées sur les étals des poissonniers ;
- créer une « brigade bleue », composée de volontaires et de professionnels du secteur conchylicole pour améliorer le contrôle ;

#### **Pêche professionnelle**

- création de zone de réserve de pêche avec des récifs artificiels ;
- réduction du gaspillage, en améliorant les prédictions de consommation, et en ajustant les quantités pêchées ;
- interdiction de la pêche en période ou sur les lieux, de nidification, frayères ;
- interdiction de chaluter dans les zones semi-fermées (rades, baies...).

#### **Pêche de loisir**

- tailles minimum des prises identiques pour les professionnels et les plaisanciers ;
- améliorer la gestion de la pêche de loisir pour certaines espèces en danger (fixation de quotas, déclaration de captures...) ; limiter la pêche de loisir sur l'estran lors des grandes marées ;
- harmoniser la réglementation pêche à pied entre département, contrôler davantage la pêche à pied ;
- Interdiction toute l'année des filets pour les plaisanciers.

Concernant l'**aquaculture**, il s'agit de tirer les enseignements des pratiques d'agriculture intensive à terre, et de mettre en place des pratiques durables, de production et de consommation. Il s'agit de développer cette activité tout en limitant ses impacts environnementaux et en diversifiant les sources d'alimentation du poisson. Il serait utile d'associer l'aquaculture et la pêche en développant des nurseries et des dispositifs à concentration des poissons. Concernant les déchets, une action devrait permettre la récupération collective et hebdomadaire des déchets générés par l'activité.

En matière d'**extraction de granulats**, les contributeurs s'interrogent sur la compatibilité entre la protection des dunes marines et de la biodiversité et les extractions de sable coquillier. Il est nécessaire de renforcer les études d'impacts des concessions minières en mer. Les projets d'extractions de granulats marins doivent tenir compte « *de la destruction des habitats, de leurs écosystèmes et de la pérennité des ressources non renouvelables ainsi que de l'effet sur l'érosion côtière accélérée* ».

Les **activités de production d'énergies renouvelables** doivent également se faire en protégeant l'environnement, la première action étant celle de réduire la consommation d'énergie et de rénover les bâtiments notamment publics. Des inquiétudes sont exprimées sur :

- les pollutions générées par les installations en mer d'éoliennes et la dangerosité de l'enfouissement de câbles électriques de raccordement des éoliennes au réseau sous des espaces publics tels que les plages.
- Les impacts de l'éolien en mer sur les réserves halieutiques, la faune, la flore et la qualité de l'eau.

Il serait utile de prévoir dès maintenant un fond financier pour le recyclage des éoliennes en mer.

Concernant le **transport maritime**, les armateurs du transport maritime doivent opérer une conversion énergétique de leurs navires avec des moyens de propulsion plus propres. Il est proposé de créer une taxe annuelle obligatoire pour financer les dégazages réalisés dans les ports gratuitement. Un contrôle renforcé des navires circulant le long du littoral. Il est important de limiter l'introduction des espèces invasives dans les ports et les déchargements d'eaux de ballast, la dissémination d'espèces non-indigènes soit répertoriée et réduite au minimum lors du transfert de naissains et de stocks d'huîtres.

Un **écosystème coopératif de cabotage côtier à voiles** à l'échelle des échanges des îles et pays maritimes est souhaité.

Pour les navires de **plaisance**, utilisation des caisses à eau noire pour lutter contre les rejets en mer, interdiction de l'utilisation de peintures anti-salissure (antifouling): aménager les bassins de plaisance, disposer dans les ports de stations mobiles de vidange des cuves à eaux noires ou grises. Développer le mouillage sur bouées.

Concernant le **dragage**, les contributeurs demandent une réglementation plus stricte pour :

- promouvoir le retour des ports à sec ;
- ne plus permettre aux collectivités de rejeter les produits de dragage des lits de rivière et des bassins portuaires en bord de mer ;
- arrêter l'immersion des boues de dragage dans les ports, développer le traitement des boues par les régions, interdire les rejets en mer ;
- prévoir des études sur l'impact environnemental avec une traçabilité des boues ;
- retraiter à terre les sédiments issus des dragages de ports et les recycler.

## 2 – Activités et usages

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment développer le tourisme et les loisirs pour qu'ils soient sources de développement durable, non polluants, générateurs de retombées économiques et sociales positives ?	19,5 %
Dans le cadre du développement des énergies marines renouvelables (l'éolien flottant et posé), comment passer de l'intérêt particulier à l'intérêt général?	19,5 %
Comment voyez-vous l'avenir de la pêche et de l'aquaculture face à la concurrence des nouvelles activités en mer ? Quelles évolutions des techniques de pêche et d'aquaculture pensez-vous souhaitables pour protéger le milieu marin?	14 %
Selon vous, quelle place faut-il accorder aux activités d'extractions de ressources non renouvelables telles que les granulats marins ?	11 %
Quelles activités en mer ou sur le littoral vous paraissent poser un problème et pourquoi ?	36 %

### Les contributeurs partagent des principes pour un développement durable :

- **permettre l'accès à la mer et créer des zones d'usages en mer** : zones protégées interdites à la pêche et à toute activité nautique ; zones d'activités nautiques ; zones séparées par activités: baignade, voiles, surf, moteurs (interdites à la pêche), zones de pêches interdites aux activités nautiques... ;
- **développer une gouvernance participative en amont des projets** : dialoguer avec les usagers pour définir les zones propices (de pratiques de loisirs, développement des énergies marines renouvelables etc...) et développer les pratiques respectueuses de l'environnement ; désignation de garants pour ces concertations (pour un climat de discussion apaisé) ;
- **ne pas céder aux intérêts particuliers** : mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest associant les ONG ;
- **toute activité non renouvelable doit être limitée au minimum strict**, en fonction des besoins vitaux pour les populations ;
- **imposer l'application de la doctrine « évaluer, réduire, compenser »** ;
- **informer et sensibiliser** : un portail recensant l'ensemble des actions initiées en faveur de l'environnement ou à venir permettrait de mieux évaluer les progrès à faire. ;
- **substituer aux outils de comptabilité classique la comptabilité environnementale** qui permet de faire entrer dans les bilans et comptes de résultat l'impact sur l'environnement à long terme.

### Aménagements adaptés

Un aménagement favorisant la circulation douce est souhaité : renforcer les sentiers piétonniers et cyclables entre l'arrière-pays et la côte, renforcer l'accessibilité en transport en commun (navettes en bus, navettes en bateau pour traverser la rade, embaucher des pouces-pouces, augmenter les fréquences), réserver les chemins littoraux aux engins non motorisés (sauf pour les personnes à mobilité réduite), développer les pistes cyclables, les chemins de randonnées, les canaux navigables littoraux, les circuits marins.

Il serait utile de :

- préserver le littoral en créant des zones protégées et procéder à un recul des activités (logement, parkings, restaurants,...) en bord de mer. ;
- maintenir des accès à tous et à toutes les activités sur le littoral, à prendre en compte dans les question de recul (par exemple «geler des terrains pour reculer les installations conchyliques) ;
- tenir compte de la vulnérabilité du littoral lors de la création d'aménagement (ports, digues) ;
- limiter le développement des marinas, parkings à bateau et autres sources d'artificialisation pour des engins à moteur bruyants et polluants devrait être limité ;
- conditionner les contrats de concession sur le domaine public maritime au respect d'un cahier des charges de mesures environnementales.

### **Réutilisation et recyclage**

Les contributions appellent à :

- instituer une politique basée sur la réutilisation des ressources déjà prélevées ;
- interroger globalement la logique du "tout" béton dans la construction et la manière de concevoir les bâtiments, afin de limiter au maximum les besoins de matières premières ;
- accélérer l'impulsion donnée au recyclage des déchets dans le domaine de la déconstruction du bâti ;
- favoriser le recyclage des matériaux, et recherchons des alternatives au tout béton.

### **Favoriser la concertation pour accélérer la transition énergétique**

L'opportunité écologique et économique doit se muer en compétences et savoir faire local pour générer des emplois en France. La mer offre une multitude de possibilités concernant l'énergie et pourrait suffire à couvrir une grande partie des besoins en énergie de l'humanité si toutes ses forces étaient exploitées (houle, marée, énergie éolienne, courants...). Cela participerait à une diversification du mix énergétique.

Le sujet de l'implantation des éoliennes en mer est le plus clivant sur l'ensemble des contributions entre les expressions d'oppositions manifestes (pollutions métalliques, destruction d'écosystèmes, conflits d'usages, détérioration paysagères) et de soutien dans le cadre de la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique (alternative au nucléaire, création d'emplois, favorable à la biodiversité...).

Pour favoriser l'acceptabilité des projets de champs d'éoliennes, il est nécessaire de :

- encourager la conciliation des conflits d'usages par le dialogue et l'écoute de l'ensemble des acteurs, avec :
  - implication de la population dans la réflexion avant le choix du périmètre retenu et l'appel d'offres (présentation des options possibles, avantages/inconvénients) ;
  - mise en place d'une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer avec un garant, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales ;

- concerter en toute transparence sur le périmètre choisi (communication des études : état initial, étude d'impact intégrant, d'une part, le cumul des impacts internes et, d'autre part de ces derniers avec ceux des projets d'ordre divers sur la même façade) ;
- les études sur les enjeux environnementaux et les diagnostics écologiques de chaque projet d'énergie marine renouvelable devraient être mis à disposition du public.
- limiter dans le temps les possibilités de recours administratifs ;
- retenir la solution des éoliennes flottantes qui permettent de s'éloigner des côtes au-delà de l'horizon, pour préserver également le tourisme, et les paysages côtiers ;
- mieux expliquer l'intérêt et les gains associés d'un tel type d'énergie ;
- favoriser le petit éolien individuel par des subventions adaptées ;
- moderniser l'exploitation de l'énergie marée motrice ;
- Investir massivement dans la recherche sur l'hydrolien en vue de favoriser son développement ;
- une clause de suivi et de révision des impacts devrait être prévue et son exécution contrôlée par l'État.

### **Développer les pratiques vertueuses de tourisme et de loisirs**

Pour développer l'**écotourisme**, les pistes suivantes sont évoquées :

- réinsertion de l'agriculture en zone littorale avec gîtes et ou camping avec découverte des milieux (randonnées commentées) ;
- nettoyages hebdomadaires des plages et des zones naturelles, permettre aux familles pendant les vacances de contribuer à une action de nettoyage ;
- faire découvrir la pêche et les sports nautiques non motorisés ;
- miser sur les projets fédérateurs originaux et permettre l'évolution de festivals déjà existants pour attirer plus de gens ;
- remettre en état les marais salants, moulins à vents et à marées ;
- reverser une partie de la taxe de séjour au profit de la gestion des espaces naturels protégés ;
- créer des postes pour sensibiliser les estivants et les locaux (infos/stages/panneaux/contrôles de sensibilisation ...).

Pour **développer des pratiques vertueuses** :

- développer une charte, un label pour le tourisme et les loisirs durables des communes littorales ;
- associer la pratique des sports de mer ou de bord de mer à des actions écologiques (ramassage des déchets) ;
- créer des pôles mer, nature, sport et loisir dans lesquels sont présents les sachant afin de créer des synergies ;
- limiter la puissance et la vitesse (satellites ) des bateaux comme cela se fait pour la route (radars) et interdire les scooters de mer qui cumulent pollution et nuisance sonore ;
- développer des loisirs respectant l'environnement et répondant aux besoins du plus grand nombre (surf, paddle, kite, voile, ...) et éviter de développer des activités polluantes sur les côtes (multiplication des bateaux à moteurs, des scooters, ...) ;
- limiter les évènements, construction et camping nouveaux sur le littoral. Les existants doivent recevoir des conseils pour coexister avec le milieu alentour en vue d'allier tourisme et préservation de la nature.

En matière de **plaisance** :

- sensibiliser davantage les plaisanciers à la fragilité des fonds marins, mieux les former aux règles de navigation et aux réflexes écologiques, faciliter l'achat de produits biodégradables dans les supérettes du littoral et dans les magasins d'accastillage, inclure 2 poubelles dans l'habitacle des bateaux, une pour les déchets recyclables, l'autre pour le tout-venant ;
- équiper les ports ;
- intégrer les activités nautiques dans l'éducation physique et sportive des collégiés et lycéens du littoral qui le souhaitent ;
- inciter les entreprises de constructions de véhicules nautiques à moteurs à proposer une motorisation électrique ;
- procéder à une concertation plus poussée au sein de commissions nautiques locales qui devraient avoir plus de pouvoirs et une meilleure représentation comme usagers de la mer dans les instances de gouvernance.
- développer la filière nautique et des services de qualité aux plaisanciers.

### **L'avenir de la pêche : une activité responsable et durable**

Des principes sont donnés pour une pêche durable et responsable, **en matière de pratiques** :

- reconstruire les liens entre biologistes, professionnels et services de contrôle en matière de ressources halieutiques ;
- repos biologique des poissons et interdiction définitive des pêches sur frayères, notamment pour les espèces menacées ; concernant le bar, souhait de voir cette période « *de janvier à fin mars (et non de février à fin mars comme actuellement)* »,
- mettre en place des réserves marines dans lesquelles toute forme de pêche sera interdite (cela pourrait être couplé à des projets éoliens offshore, pour une partie de ces réserves...) ;
- création de zones de repos et des frayères pour préserver la ressource halieutique, doper la pêche artisanale pour la ressource d'excellence qu'est le poisson de ligne, par la création d'une vaste flottille de pêche artisanale sur nos côtes ;
- ramener à terre l'ensemble des prises chalutées pour valorisation.

**...et de techniques** :

- « *les seules techniques autorisées pour les pêcheurs et plaisanciers devraient être celles qui sélectionnent* »: ligne, palangre, casier, harpon, nasses, et qui permettent de limiter les prises accidentelles ;
- accompagner les pêcheurs dans leur transition vers des techniques de pêche moins destructrices de l'environnement marin ;
- immerger des récifs artificiels comme nurseries de poissons.
- interdire le chalutage dans les 3 milles nautiques.
- sur le modèle de la forêt, envisager la concession par l'état de zones de pêche délimitée par coordonnées GPS. Assurer la surveillance des zones de pêche avec des drones.
- revenir à une pêche côtière responsable optimisant tout ce qui est pêché, encourager les pêcheurs à se diversifier (culture d'algues, pêche-promenade, resto-bateaux...).
- lutter contre les captures accidentelles de mammifères marins.

Il est également proposé :

- d'atteindre le bon état de santé des stocks de poisson pour permettre de développer la pêche de loisir tout en continuant une exploitation professionnelle raisonnée de la ressource halieutique ;

- de renforcer les contrôles sur les bateaux de pêche avec la présence d'observateurs indépendants qui vérifient si les chalutiers notamment pélagiques respectent les règles de la politique commune de la pêche ;
- de faire payer un permis de pêche aux plaisanciers, pêcheurs à pied, pêcheurs sous-marins et à la ligne.

### **Développer l'aquaculture par la recherche et l'innovation**

Comme pour d'autres sujets, il est souhaité une prise de conscience chez les consommateurs avant d'évoquer le besoin de développer plus l'aquaculture. Une contribution observe ainsi que « *comme pour toute consommation, c'est notre focal sur certaines espèces d'une part et l'intensité d'autre part qui tend à créer les difficultés. Comme la viande, nous consommons trop de poisson de peu d'espèces de poisson* ».

Les techniques d'aquaculture doivent évoluer par exemple :

- fermes au large, dérivantes, ou qui pourraient être mutualisées avec des sites éoliens offshore ;
- exemple donné d'une pratique canadienne « d'aquaculture multi-trophique intégrée » qui favorise la mise en place d'échanges trophiques entre espèces et réduit les maladies et donc la nécessité des traitements médicamenteux ;
- moins de farines de poisson sauvage et plus de protéines végétales, utilisation des algues et micro algues, mais aussi d'insectes !

La recherche et l'innovation doivent soutenir durabilité des pratiques (techniques et méthodes), développer l'algoculture pour l'alimentation humaine.

### **Maintenir l'encadrement et la surveillance de l'extraction de granulats :**

- limiter l'exploitation des granulats (volume/durée), et parallèlement diminuer leur consommation (réduction des surfaces à urbaniser, respect de la loi Littoral) ;
- favoriser une extraction réglementée, plutôt en circuits courts, et suivi par les autorités par rapport à du sable importé de l'étranger aux bilans carbone plus élevés ;
- mieux mesurer les impacts négatifs (études indépendantes, affinement des connaissances sur écosystèmes et hydrodynamisme sédimentaire) et identifier au large les périmètres les plus résilients ;
- informer et ouvrir une concertation dès que la question de donner (ou non) une autorisation se pose, et au-delà s'il y a lieu -de développer la recherche d'alternatives ;
- prévoir des études d'impacts notamment sur le trait de côte. Les rendre publiques avant toute exploitation de sédiments marins ;
- Garantir un bon état de conservation des sites d'habitat fragile, dont le rôle est essentiel au fonctionnement des écosystèmes côtiers ;
- relancer la production de pierre de taille (granite) et les constructions en terre crue.

## **3 – Mixité sociale et capacité d'accueil sur le littoral**

	<b>Répartition des contributions entre les questions posées</b>
<b>Comment limiter la pression foncière et l'impact sur les milieux et les paysages des activités de tourisme et de loisirs ?</b>	<b>69 %</b>

Une contribution observe que «*la façade NAMO présente des risques élevés d'érosion et de submersion, surtout sur des côtes sableuses qui reculent en dépit de coûteuses protections en dur ; les enjeux humains sont importants : population dense, nombreuses résidences secondaires, forte artificialisation du territoire limitant les espaces naturels tampons (comme les dunes...elles-mêmes urbanisées de manière irresponsable)* ».

Des pistes d'actions sont proposées par les contributeurs pour tenir compte de ces risques :

- **anticiper :**
  - informer et éduquer la population aux risques avec une campagne à l'échelle de la façade pour sensibiliser élus et citoyens, basée sur une information scientifique. Mettre en place dans chaque commune une journée annuelle dédiée ;
  - élaborer des plans locaux d'urbanisme intercommunaux intégrant le risque érosion/submersion ; exiger une prise en compte stricte des limites des zones de submersion établies par l'Etat avec le concours des scientifiques, géomorphologues, stopper les constructions (distance calculée en fonction de la vitesse de l'érosion).
  - faire respecter les plans de prévention des risques littoraux ; réaliser une étude sur l'ensemble du bassin versant de cette ou ces communes pour ne pas surdimensionner les risques des communes littorales et laisser les communes rétrolittorales sans prévisions de risques alors que ces communes encourent de gros risques en cas d'inondations importantes ;
  - introduire une marge entre le trait de côte et l'urbanisation d'au moins 500 à 750 mètres ;
  - être dans l'anticipation plus que dans la réaction et prendre les devants avec une programmation sur 10 / 20 ans, des constructions de zone à risque à libérer. Pour tout permis autorisé sur ces zones obliger la collectivité qui autorise le permis à provisionner une somme équivalente au risque de reconstruction pour ne pas en laisser la charge aux assurances.
  - tout nouveau projet d'implantation d'installations littorales devrait prendre en compte les zones de submersion futures. Les installations existantes dans les zones définies devraient faire l'objet d'une réévaluation complémentaire de leur sécurité pour s'assurer que les conséquences d'une submersion future sont maîtrisées.
- **adapter les territoires et les pratiques :**
  - Envisager le recul progressif. Déconstruire ce qui n'est plus utilisé.
  - « penser réversibilité » : déconstruire là où les études démontrent des risques majeurs.
  - valoriser les installations naturelles, responsables, collectives et respectueuses de l'environnement (réhabilitation marais salants qui permettent de soutenir une activité économique à l'échelle locale; moulins à eaux par exemple).
  - Indemniser et favoriser le départ des populations exposées.

Concernant la protection du littoral, il est proposé :

- renforcer le trait de côte par des actions ponctuelles là où c'est possible et mieux protéger les estrans pour éviter toute destruction de leur biodiversité ;
- d'établir un catalogue des solutions techniques de protection des différents types de littoraux qui ont été utilisées par le passé, et de proscrire les solutions qui en marchent pas (exemple cité : les enrochements) ;

- d'arrêter de gaspiller l'argent en vain et d'investir « dans des actions qui diminuent les émissions de GES (mise à disposition de voitures en autopartage, énergie renouvelable pour tous les bâtiments publics) ».

## **Aménagement / urbanisme pour gérer la pression foncière**

Les contributions appellent à :

- maintenir, même en la révisant, renforcer la loi littoral, la faire respecter par un contrôle rigoureux de l'Etat ; l'urbanisme des communes littorales « de moins de 5 000 habitants » devrait être géré au niveau intercommunal ;
- définir les actions menées en vue de respecter la capacité d'accueil du territoire littoral concerné, ainsi que dans tout nouveau projet d'aménagement de ce territoire, tant au niveau environnemental que sociétal (mixité sociale et générationnelle) ;
- créer volontairement des coupures vertes dans l'urbanisation littorale existante (démolition sans reconstruction) des stations aujourd'hui bétonnées et encombrées ;
- favoriser le stationnement rétro-littoral et l'accès bord de mer par déplacements doux dans les autres petites communes littorales.

Les actions suivantes sont également proposées :

- interdire les permis de construire sur les terrains dont l'altitude est inférieure à 10 mètres.
- permettre aux activités humaines intégrées au paysage et peu impactantes de perdurer / exister ;
- démolir toutes les constructions illégales, annuler les concessions aux privés ;
- interdire la privatisation des plages.
- Réinvestir l'intérieur des terres et revaloriser leur image.

Concernant les résidences sur le littoral, les contributeurs proposent les actions suivantes :

- interdire les constructions neuves en résidence secondaire, ou bien seulement avec un respect de clauses environnementales, par exemple si elles sont à énergie positive ; instaurer un quota de résidents secondaires sur les communes ou la pression foncière due au tourisme est forte ;
- favoriser le maintien des résidents permanents sur les communes littorales ; soutenir l'habitat de proximité pour les travailleurs locaux ; les maisons secondaires quand elles ne sont occupées que pendant l'été pourraient être louées, par des incitations fiscales par exemple et abondant un fond pour la création de logements abordables pour des actifs locaux que pourrait gérer un organisme type HLM.
- privilégier des équipements collectifs de services (hôtels, campings, etc) créateurs d'emplois, et les logements pour une population les occupant à l'année ;
- favoriser la multi propriété, l'habitat partagé ou encore l'habitat groupé par une réelle politique incitative ;

Sur la question des moyens, il est également proposé de faire contribuer financièrement les touristes à la gestion et restauration des espaces littoraux.

## **4 – Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée ?**

	<b>Répartition des contributions entre les questions posées</b>
<b>Comment définiriez-vous l'identité et les singularités de la façade Nord-</b>	<b>26 %</b>

Atlantique Manche Ouest ?	
Que pensez-vous de la vision d'avenir proposée ?	74 %

Les contributions appellent à la **préservation de la diversité des paysages littoraux et des îles** de la façade NAMO : « *difficile de trouver une identité commune à une façade qui va de l'île de Ré au Cotentin. C'est aussi sa force* ».

Les territoires littoraux devraient être pilotes dans la réflexion énergétique et l'aménagement du territoire. L'élaboration de volets maritimes pour les SCOT pourrait faire de la Façade NAMO un modèle de gestion littorale intégrée. Une contribution propose de rendre ces volets obligatoires.

Les avancées positives réalisées ces dernières années sont soulignées : la politique d'acquisition réalisée par le Conservatoire du littoral, le regroupement des collectivités pour des politiques de territoires plus cohérentes. L'approche écologique demande une volonté politique forte, un certain nombre de concessions et d'efforts collectifs. Un contributeur observe qu'il est nécessaire de ne « *pas vouloir tout garder pour SON territoire: aider les collectivités à dépasser leurs frontières pour irriguer l'économie de départements moins favorisés* ». Il faut également dépasser les pressions de groupes d'intérêts et les nombreux conflits d'usage. **Le littoral doit rester accessible à tous et gratuit.**

Un contributeur observe que « *les réticences et résistances sont à la mesure des espérances, il faut s'y attaquer autant sinon plus qu'aux polluants !* », il est essentiel de soutenir l'effort de prise de conscience des enjeux et d'actions plus responsable de l'ensemble de la société. Comment la mer peut-elle « *porter notre imaginaire, nos idéaux de société en permettant de nouveaux métiers et comportements de vie, de déplacements aussi pour les plus jeunes ?* ». Le littoral ne doit pas être "individualisé" : « *les réflexions doivent venir de tous : acteurs locaux, élus, citoyens, industriels, commerçants* ».

Les politiques d'aménagement doivent donner toute leur place aux professionnels qui pratiquent et connaissent la mer et le littoral. La pêche doit être reconnue comme une activité historique et d'avenir.

La loi littoral doit être respectée. L'Etat doit en être le garant. Il doit assurer son rôle de « *chef de file sur le Domaine Public Maritime* ».

#### **Des questions se posent :**

- comment gérer le long terme et les actions à prendre à court terme ?
- comment jouer avec les différentes échelles entre les périmètres pertinents pour l'eau (bassins versants) et ceux pour l'économie (bassins d'emploi) ou pour les réseaux de transport, les écosystèmes ?
- comment articuler aspiration économique et respect des enjeux environnementaux pour des projets de développement local ? Si le rôle de poumons économique joué par les ports (de commerce, pêche, plaisance) est souligné, le projet du port de plaisance de Brétignolles-sur-mer donne lieu à de nombreux échanges et interrogations.

Des difficultés sont relevées concernant la continuité dans les objectifs, les moyens et les aides de l'Etat « *comme pour les éoliennes en mer* ». Pour rendre réelle cette vision se pose la question des moyens dédiés.

**La gouvernance est essentielle à l'atteinte de la vision proposée à 2030 :**

- la réflexion doit être collective et la concertation associer tous les acteurs locaux et tenir compte des avis exprimés, il serait nécessaire de réunir dans une concertation plus horizontale « *les usagers, les professionnels, les associations, élus, des scientifiques* ».
- l'Etat, les Régions et les Départements doivent mettre en place une gouvernance au niveau des Pays (SCOT) ou au niveau départemental, avec par exemple un conseil de gestion départemental de la mer et du littoral ;
- le conseil maritime de façade devrait regrouper l'ensemble des acteurs, avec possibilité de création d'instances locales, et avoir un rôle d'arbitrage.

**Les contributeurs demandent que certains enjeux soient plus mis en avant :**

- **le nautisme (plaisance et loisirs nautiques) constitue un enjeu majeur pour la façade**, le dynamisme de l'activité plaisance pourrait devenir un moteur du développement économique, social et éducatif ;
- **il est nécessaire de mieux tenir compte de l'élévation du niveau de la mer** dans les projets d'aménagement actuels et futurs, pour éviter « *de s'exposer inconsciemment en construisant trop près du rivage* ». Un outil de modélisation numérique serait utile.
- **il serait utile de nommer l'élevage extensif et la saliculture dans les activités primaires fondamentales** pour la façade pour promouvoir les emplois présents à l'année, et entretenir le paysage fortement anthropisé du littoral et des marais rétro-littoraux.
- **l'aménagement de récifs artificiels devrait être favorisé**, en tant que facteur de restauration de la ressource et de la biodiversité.

Une contribution propose d'imaginer un document commun « *SDAGE Loire-Bretagne et DSF NAMO* ». Le SDAGE aurait ainsi une vraie continuité en mer, le DSF NAMO pourrait plus influencer les mesures à prendre sur la partie terrestre pour lutter efficacement contre les pollutions anthropiques arrivant en mer.

## **Façade Nord Atlantique – Manche Ouest**

### **Synthèse des ateliers citoyens**



## Choix des enjeux débattus lors des 6 ateliers citoyens de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest

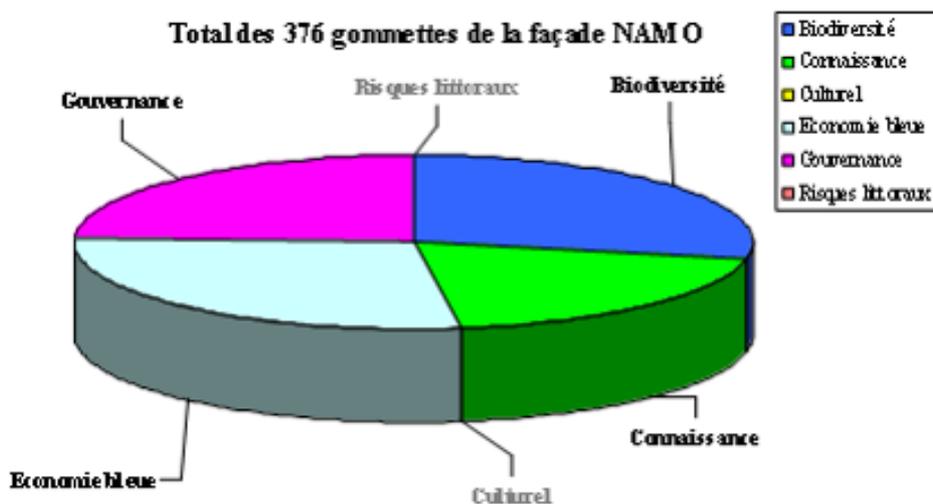
Lors des six ateliers de la façade **Nord-atlantique- Manche ouest**, les six enjeux présentés ont été les suivants :

- Le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales
- Une économie maritime performante, garante d'une exploitation durable des ressources marines et des espaces, sans dégradation du milieu et sûre pour les populations
- La sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à érosion du trait de côte
- La capacité d'accueil du littoral, des espaces maritimes et insulaires et leur accès en faveur de la mixité des populations et de leurs activités
- Les activités de défense et de sécurité
- La connaissance, la recherche et l'innovation

Les participants ont ajouté les intitulés d'enjeux suivants : *Règles d'utilisation du domaine public maritime / Formation et information des citoyens / La gouvernance / Le développement du cabotage / La contribution à la compétitivité.*

Les citoyens ont eu à choisir, en collant une gommette (3 au maximum par participant) en face des enjeux qui leur apparaissaient comme prioritaires.

La répartition thématique des 376 gommettes collées lors des six ateliers a été la suivante :



Cette répartition des gommettes montre que deux thèmes (les risques littoraux, le culturel) n'ont reçu aucun « vote », car ils n'apparaissent pas directement dans l'intitulé des enjeux présentés dans le poster même s'ils ont ensuite été évoqués.

Lors de chaque atelier, la **vision** suivante de la façade a été proposée comme base de discussion pour inviter les citoyens à exprimer, sur des post-its, **leur vision à l'horizon 2030**.

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?**  
**Atelier citoyen BREST**  
**13 février 2018**

**Synthèse**

**23 participants.**

**Garant : Bruno de Trémiolles.**

**Séquence sur les enjeux prioritaires de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest**

A l'issue de la séquence des gommettes, les thèmes qui ont fait l'objet des échanges sont les suivants :

1. le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales (22)
2. une économie maritime performante, garante d'une exploitation durable des ressources marines et des espaces sans dégradation du milieu et sûre pour les populations (14)
3. la connaissance, la recherche et l'innovation (14)
4. la capacité d'accueil du littoral, des espaces maritimes et insulaires et leur accès en faveur de la mixité des populations et de leurs activités (12)

**LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN ET LA QUALITE DES EAUX  
TERRITORIALES**

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ?</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• De ce thème dépendent la vie sur le littoral et en mer et l'avenir de la planète.</li><li>• Plus le milieu est sain, plus longtemps on pourra en tirer des bénéfices écologiques, économiques, pour la santé, l'alimentation, le tourisme, les loisirs ou bien encore en matière de recherche médicale.</li></ul>
<b><i>Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?</i></b>
Opportunités : <ul style="list-style-type: none"><li>• un changement des mentalités est à l'œuvre ;</li><li>• des lois existent.</li></ul> Difficultés : <ul style="list-style-type: none"><li>• manque de connaissances sur le milieu marin ;</li><li>• manque de connaissances sur les impacts des activités (par exemple les différents types d'aquaculture n'ont pas tous le même type d'impact) ;</li><li>• maîtrise des pollutions diffuses ;</li><li>• cloisonnement de la gestion, d'un côté celle à terre, de l'autre celle en mer ;</li><li>• coordination des activités à terre et en mer ;</li><li>• présence de lobbies ;</li><li>• indépendance, fiabilité des contrôles.</li></ul>
<b><i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030?</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcer les connaissances. Les partager entre scientifiques, acteurs professionnels et usagers.</li><li>• Partir du local pour élaborer la planification et coconstruire les enjeux. Responsabiliser et impliquer les citoyens (dont les plus jeunes) à la prise de décision. Leur rendre compte de l'application des décisions. Avoir des garants de cette bonne association des citoyens.</li><li>• Viser une action responsable de l'ensemble des acteurs. Sensibiliser les acteurs dont les activités ont un impact sur le cycle de l'eau. Valoriser, encourager les bonnes pratiques. Mieux contrôler, avec une vraie police de la mer.</li></ul>

- Mettre l'humain avant l'économie.
- Gérer différemment la pêche professionnelle et de loisirs. Faire évoluer la politique commune des pêches (d'autres règles que les quotas?).

## **UNE ECONOMIE MARITIME PERFORMANTE, GARANTE D'UNE EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES MARINES ET DES ESPACES SANS DEGRADATION DU MILIEU ET SURE POUR LES POPULATIONS**

### ***Pourquoi l'enjeu est important ?***

- Il est important d'avoir une économie maritime performante et partagée. Ce partage concerne également les activités dans l'espace marin.
- De ce thème dépendent les emplois en mer et sur le littoral. Ces emplois vont évoluer : reconversion, flexibilité des métiers dans le temps. Ces évolutions doivent être accompagnées.
- L'économie bleue, c'est l'adéquation entre économie et écologie.

### ***Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?***

#### Opportunités

- disposer de produits alimentaires de qualité pour collectivement vivre mieux et développer des alternatives alimentaires ;
- ne pas sous-estimer les loisirs en mer (partage de l'espace, préservation d'emplois).

#### Difficultés :

- installations des jeunes actifs sur le littoral, accès à l'habitat ;
- l'érosion marine réduit l'espace disponible et l'acquisition de terrains ;
- surexploitation des ressources.

Priorisation de l'utilisation de la mer. Que peut-on faire ? Où aller ?

### ***Quelles propositions pour bien vivre en 2030?***

- Définir des règles de partage de l'espace.
- Optimiser la gestion des risques avec des seuils par nature de risques (technologiques, sanitaires, submersion...).
- Avoir une feuille de route claire de l'État et des collectivités territoriales pour optimiser le développement des filières pour une économie maritime performante.
- Adapter la formation aux attentes, aux évolutions des métiers. Faciliter l'accès aux métiers de la mer pour tous (sans dépendre du « réseautage »).
- Mieux communiquer sur les études d'impact. Développer la mise à disposition des données auprès des industriels par les centres de recherche étatiques.
- Identifier des zones protégées sans aucune exploitation des ressources. Identifier l'impact acceptable.
- Disposer d'organismes de contrôle scientifique indépendants.

## **LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION**

### ***Pourquoi l'enjeu est important ?***

- Il constitue le socle pour répondre aux autres enjeux. L'innovation est le socle de la croissance bleue et est source de pratiques durables.
- Il contribue à l'appropriation du fait maritime par la société civile et au rayonnement de la façade dans le monde.

### ***Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?***

#### Opportunités :

- sciences participatives ;
- décentralisation des centres de recherche ;

- rapprochement monde de la recherche des pouvoirs publics, des citoyens et des professionnels ;
- Action des pôles de compétitivité et technopoles.

Difficultés :

- moyens (administratifs, financiers, humains) ;
- éloignement de la façade par rapport aux centres de décision (Paris, Bruxelles) ;
- lacune de connaissances ;
- crise de confiance entre la recherche et certains groupes d'intérêt.

#### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

- Associer l'ensemble de la société à l'acquisition de connaissances. Vulgariser. Faciliter l'accès aux données. Ouvrir la recherche à la société.
- Renforcer le fait maritime dans l'éducation.
- Développer la communication grand public (exemple Commandant Cousteau).
- Améliorer la connaissance pour faciliter les expérimentations.

### **LA CAPACITE D'ACCUEIL DU LITTORAL, DES ESPACES MARITIMES ET INSULAIRES ET LEUR ACCES EN FAVEUR DE LA MIXITE DES POPULATIONS ET DE LEURS ACTIVITES**

#### **Pourquoi l'enjeu est important ?**

- En quoi le territoire peut-il supporter une augmentation de la population et des activités tout en préservant sa qualité ?

Ce thème est important pour :

- préserver la qualité paysagère des littoraux ;
- gérer les conflits d'usages ;
- pour la mixité générationnelle.

Impact de la saisonnalité sur les équipements et les activités.

Spécificité des cas insulaires où les problématiques sont accentuées.

#### **Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

Opportunités

- développement du tourisme durable
- encadrement des activités de loisirs pour limiter les prélèvements sur les espaces côtiers (pêche de loisir).

Difficultés :

- mixité sociale et générationnelle ;
- difficulté à trouver un logement accessible, par les saisonniers. Prix de l'immobilier. Impact des résidences secondaires ;
- expansion de l'urbanisation au détriment des espaces agricoles ;
- assainissement ;
- conflits d'usages, saturation des espaces côtiers.
- Loi Littoral.

#### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

- Préserver le caractère naturel des plages.
- Développer des activités permettant un lissage dans le temps et sur la mer, et dans l'arrière-pays, où il serait bien de développer des modes de tourisme doux (pêche en rivière, tourisme vert...).
- Développer le tourisme économique, faire connaître le patrimoine industriel.
- Mettre en place des logements d'accueil pour les saisonniers.
- Assurer la pérennité de la loi littoral.
- Conditionner le développement de l'urbanisation à la mise en œuvre d'équipements adaptés (assainissement, voirie, transports...).
- Développer une offre culturelle qui pourrait faciliter le vivre-ensemble.
- Être vigilant à la capacité d'accueil des îles.

## **Séquence sur la vision à 2030**

L'analyse quantitative aux réponses montre qu'il y a principalement une adhésion à la vision, mais un scepticisme sur la réalité concrète de 2030 qui dépendra d'une volonté politique forte et d'une action responsable de l'ensemble des citoyens.

### **Les points d'adhésion forts sont :**

- l'aménagement du territoire, la flexibilité et réversibilité des usages dans les zones soumises à l'érosion et à la submersion,
- le développement des énergies marines renouvelables, diversifiées et locales.

### **Cependant la vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :**

- la sensibilisation par l'éducation,
- le développement du tourisme, de la plaisance et plus généralement des activités de loisirs, la valorisation du patrimoine maritime y compris industriel,
- le soutien à l'innovation liée aux ressources marines,
- la connaissance et la surveillance des activités.

### **Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé :**

- d'avoir une série d'objectifs à court, moyen, et long terme,
- de faire des choix de priorités clairs, éclairés d'analyses d'impacts des activités fiables, et de concentrer les activités industrielles et le développement des énergies marines renouvelables sur des zones restreintes,
- la mise à disposition de moyens financiers et humains,
- que l'État veille à faire respecter la loi, et veille à réduire les délais administratifs pour le développement des filières,
- de mettre en capacité les citoyens de faire de vraies propositions, et d'être pleinement acteurs,
- de favoriser les rencontres entre acteurs, et avec les scientifiques,
- de former les élus en charge du littoral,
- de mettre en scène médiatiquement la mer, de faire rêver les Français !

L'élaboration de la carte des vocations interroge (quelle méthode dans un calendrier contraint) et soulève des inquiétudes quant à une approche véritablement spécifique au milieu marin (attention à ne pas faire un « cadastre »).

Equipe mobilisée: Lucie Trulla, François Victor (DIRM NAMO), Anne-Claude Toran, Patrick Ollivier (CVRH), Julia Jordan, Olivier Letodé (MTES/DML), Olivier Morizur (préfecture maritime de l'Atlantique).

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?**  
**Atelier citoyen LES SABLES D'OLONNE**  
**22 février 2018**

**Synthèse**

**12 participants.**

**Garant : Jean-François Hélas.**

**Séquence sur les enjeux prioritaires de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest**

A l'issue de la séquence des gommettes, les thèmes qui ont fait l'objet des échanges sont les suivants :

1. le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales (13 gommettes)
2. la connaissance, la recherche et l'innovation (8 gommettes)
3. la sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à érosion du trait de côte (4 gommettes)

*A noter que le thème de la sécurité des biens, des personnes et des activités est arrivé ex aequo avec celui sur l'économie maritime, mais qu'il a été décidé, en accord avec les participants et le garant, de traiter prioritairement le thème de la sécurité qui n'avait pas encore été traité (à la suite du premier atelier citoyen tenu le 15 février à Brest).*

**LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN ET DE LA QUALITE DES EAUX  
TERRITORIALES**

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ?</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ce thème est fondamental car il en va de la vie même et de l'ensemble des activités qui dépendent d'une bonne qualité de l'environnement.</li><li>• Il y a urgence à agir, car une dégradation du milieu et de la biodiversité est déjà constatée. Le recul du trait de côte est visible.</li><li>• L'ensemble du cycle de l'eau est concerné : il ne s'agit pas seulement d'agir au niveau du littoral, mais également à l'échelle des bassins versants, et de la planète. Des éléments sont inquiétants : présence de micro-particules dans l'eau, présence de toxines et de mercure dans les produits halieutiques.</li></ul>
<b><i>Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?</i></b>
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• prise de conscience des impacts du changement climatique sur la faune et la flore, des conséquences dramatiques des inondations et des tempêtes et de l'augmentation de leur fréquence ;</li><li>• Un bon état écologique permettra une abondance de la ressource ;</li><li>• Définir des zones spécifiques peut faciliter la coexistence des usages et la préservation de l'environnement.</li></ul> <p>Difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• manque de connaissances sur les impacts des activités ;</li><li>• tabou autour de certaines activités, qui ne permet pas d'aborder sereinement les évolutions nécessaires ;</li><li>• adaptation de la pêche (évolution du calendrier notamment) ;</li><li>• maîtrise des pollutions diffuses ;</li><li>• prolifération des algues vertes ;</li><li>• bétonnage des côtes.</li></ul>

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

Les discussions ont beaucoup porté autour des déchets et de la nécessité d'être collectivement plus responsables en la matière. Il s'agit de développer une économie circulaire au moyen des actions suivantes :

- éduquer (petits et grands), sensibiliser, informer y compris au niveau des communes littorales ;
- mieux consommer, utiliser des emballages biodégradables ;
- mieux collecter les déchets : en mer, dans les ports (équipements), sur les plages (poubelles). Mettre en place des contrôles ;
- recycler et valoriser les déchets ;
- Définir des mesures incitatives pour récompenser les comportements vertueux.

D'autres propositions ont également été faites :

- prévoir des équipements adaptés aux spécificités de la bande littorale : écologiques, amphibies...
- Définir une nouvelle politique européenne des pêches, plus responsable et écologique.
- Faire évoluer le droit maritime (pour mieux gérer la haute mer).

## **LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION**

### **Pourquoi l'enjeu est important ?**

- Il constitue le socle pour répondre aux autres enjeux, pour mieux gérer et éclairer les prises de décisions, en dehors de toute idéologie.
- Pas de recherche, pas d'innovation, ni de bonne adaptation de cette innovation à la mer et au littoral.
- Il est nécessaire de faire de la recherche fondamentale mais également expérimentale, appliquée.

### **Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

Opportunités :

- maillage des centres de recherche ;
- niveau des chercheurs ;
- importance de la façade maritime.

Difficultés :

- manque de moyens ;
- connaissances trop diffuses, nécessiter de les confronter.

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

- Monter une université de la mer qui concentrerait les moyens, permettrait de regrouper les connaissances et les recherches, et d'innover.
- Développer un programme de recherche interdisciplinaire sur les équipements amphibies, sous un financement commun.
- Diffuser et vulgariser les résultats issus des recherches.

## **LA SECURITE DES BIENS, DES PERSONNES ET DES ACTIVITES ECONOMIQUES SITUEES DANS LES ZONES BASSES ET/OU SOUMISES A EROSION DU TRAIT DE COTE**

### **Pourquoi l'enjeu est important ?**

- La France est tournée vers la mer, de nombreuses activités s'effectuent sur le littoral ;
- Adaptation nécessaire au changement climatique, avec une densité de population importante en zone littorale, qui ne va pas diminuer (urbanisation à contrôler, capacité d'accueil limitée) ;
- L'expérience de Xynthia doit nous forcer à agir : menace sur la vie et les biens.

### **Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

Opportunités

- partager les espaces, définir des priorités d'occupation, laisser des espaces naturels.

Difficultés :

- gérer un trait de côte mobile ;
- défendre le trait de côte contre l'érosion marine ;
- défendre l'intérêt général face aux intérêts financiers / particuliers ;
- spécificité de la démographie littorale avec pic pendant la saison estivale.

#### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

- Habiter sur la côte avec des équipements innovants et adaptés au milieu (amphibies, mobiles), s'adapter au changement climatique.
- Envisager le retrait des populations les plus exposées, la relocalisation des activités et de l'urbanisation. Réfléchir à une dépoldérisation.
- Développer de nouvelles activités (tourisme vert/nature) à l'intérieur des terres.
- Réguler le flux touristique.

### **Séquence sur la vision à 2030**

L'analyse quantitative aux réponses montre qu'il y a principalement une adhésion à la vision, mais une volonté de replacer les choix qui seront faits dans une perspective plus globale que celle du littoral et de la mer. C'est notamment le cas avec le souhait de voir se développer une économie circulaire (qui ne concerne donc pas spécifiquement les zones côtières, et relève d'un comportement responsable de tous).

#### **Les points d'adhésion forts sont :**

- le dépassement de l'opposition économie / environnement, résoudre cette opposition constitue un moteur d'innovation ;
- le développement de la connaissance et sa mise à disposition du grand public et des acteurs pour une gestion et une éducation éclairée ;
- la coexistence positive des activités en mer ;
- la mixité sociale ;
- l'innovation en matière d'aménagement littoral avec des formes urbaines légères, réversibles, adaptables et relocalisables (si la sécurité des personnes qui les utiliseront est assurée) ;
- Le développement des énergies renouvelables.

#### **Cependant la vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :**

- la responsabilisation de tous les acteurs, la haute performance économique et écologique des activités ;
- le tourisme, avec des problématiques comme le développement d'une activité de tourisme vert dans l'arrière-pays, et la gestion des flux notamment avec des transports adaptés pendant la saison touristique ;
- le problème de l'accès au littoral à une population de jeunes "résidents" (vieillesse de la population et moindre activité économique locale).
- le développement de l'intelligence artificielle ;
- la question des moyens financiers.

**Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé :**

- d'intéresser les locaux et les touristes à un comportement écocitoyen (mener des campagnes de sensibilisation) ;
- d'appliquer le principe pollueur payeur ;
- de ne pas modifier la loi littoral ;
- de favoriser les synergies au niveau national et international pour la recherche ;
- de développer des aménagements économes en énergie ;
- de veiller à la mixité sociale (problématique des maisons secondaires, accès des jeunes actifs au littoral).

Enfin, pourquoi ne citer que les îles du Ponant comme vitrines du développement durable ?

Equipe d'animation mobilisée : Lucie Trulla, Yves Louis (DIRM NAMO), Valérie Bossard, Annie Corbin-Paoletti, François Le Bris (CVRH), Julia Jordan (MTES/DML).

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?**  
**Atelier citoyen SAINT-BRIEUC**  
**13 mars 2018**

**Synthèse**

**5 participants (une seule table de discussion mais des échanges très fournis).**

**Garants : Bruno de Trémiolles.**

**I/ Quels enjeux prioritaires ?**

La séance "gommettes" a donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales** : 4 gommettes.
- **Une économie maritime performante, garante d'une exploitation durable des ressources marines et des espaces, sans dégradation du milieu et sûre pour les populations** : 4 gommettes.
- La sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à érosion du trait de côte : 2 gommettes.
- La capacité d'accueil du littoral, des espaces maritimes et insulaires et leur accès en faveur de la mixité des populations et de leurs activités : 3 gommettes.
- Les activités de défense et de sécurité : 0 gommette.
- La connaissance, la recherche et l'innovation : 2 gommettes.

Autres enjeux proposés :

- règles d'utilisation du domaine public maritime.
- Formation et information des citoyens.

**II/ Les contributions des citoyens sur les deux enjeux prioritaires**

Étant donné le petit nombre de participants, il a été proposé, en accord avec le garant, de constituer un seul groupe de discussion et de ne traiter que 2 enjeux.

**LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN ET LA QUALITE DES EAUX  
TERRITORIALES**

***Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :***

Ils conditionnent les autres enjeux, notamment le développement économique ou bien encore la sécurité alimentaire.

Ils permettent le maintien de la biodiversité.

La mer est le réceptacle des pollutions qui viennent de la terre.

Une approche écosystémique est nécessaire.

***Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?***

Opportunités :

- Réglementation européenne : application de la directive cadre sur l'eau par exemple ;
- schémas directeurs et d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE, élaborés par les comités de bassin) intégrant une partie littorale ;
- réglementation nationale avec des contrôles stricts pour lutter contre les pollutions.

Difficultés :

- très peu de connaissances de l'impact des activités sur le milieu et les ressources, difficulté à comprendre le fonctionnement des écosystèmes, et les interactions entre les activités qui ont parfois des intérêts divergents ;
- manque de données, qui dépendent d'observations faites par les professionnels (ressenti) ;
- acteurs de la mer pas assez actifs pour défendre le milieu et s'adresser aux acteurs « terrestres ».

**Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

Etablir un cadre commun avec des règles de fonctionnement entre acteurs, et penser également aux relations internationales (la façade et la mer ne concernent pas seulement les acteurs français mais également les pays voisins).

Sensibiliser l'ensemble des citoyens avec des projets communs autour de la mer (sciences participatives avec petits et grands, projets terre-mer...).

Développer une « culture maritime ».

Prendre en compte la qualité de l'eau de mer dans la détermination du niveau de qualité de l'eau du bassin versant.

**UNE ECONOMIE MARITIME PERFORMANTE, GARANTE D'UNE EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES MARTINES ET DES ESPACES, SANS DEGRADATION DU MILIEU ET SURE POUR LES POPULATIONS**

**Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :**

Cet enjeu représente un « océan d'opportunités » (par exemple pour la transition énergétique).

Il n'existe pas une économie mais des économies maritimes.

Ces économies sont en interaction avec les économies « terrestres » (agriculture, élevage, ...) par le cycle de l'eau.

La protection de la ressource est une performance.

**Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

Opportunités :

- développer des projets car cela permet une avancée en matière d'acquisition de connaissances, et cela met en synergie les acteurs,
- restaurer le milieu (éviter, réduire, compenser).

Difficultés :

- manque de connaissances,
- la vision de la ressource n'est pas partagée par tous les acteurs,
- des activités aux enjeux différents, la performance de l'une peut se faire au détriment d'autres,
- toute activité a un impact sur le milieu.

**Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

Développer les approches écosystémiques / cycle de l'eau.

Développer la connaissance du fonctionnement des écosystèmes.

Développer les projets, faire des études d'impacts. Evaluer. Mettre en œuvre la séquence « éviter, réduire, compenser ».

Mettre en place une banque de données avec les connaissances acquises par les acteurs privés et publics.

Partager l'espace marin avec des règles de coexistence. Mettre en place un cadre qui donne des priorités et permette les innovations.

Ne pas utiliser le terme « performante » (qui n'est pas univoque et dont l'interprétation dépend du point de

vue de chaque acteur) : plutôt « une économie viable et durable ».

### **III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030**

Les participants adhèrent tous à la vision. Les points d'adhésion forts sont :

- L'environnement reconnu comme le socle et le catalyseur d'une économie bleue avec préservation des écosystèmes,
- l'équilibre entre attractivité de la façade (populations, activités, loisirs) et la bonne gestion de la capacité d'accueil,
- la priorité donnée aux énergies marines renouvelables,
- les îles territoires / laboratoires d'innovations,

La mise en réseau des ports paraît très utile, mais « bien compliquée ».

Cependant la vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :

- le libre accès pour tous à l'estran et à la mer, bien commun,
- La place de la filière nautisme / plaisance (construction navale et déconstruction, ports de plaisance),
- Le développement du fret maritime.

Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé :

- de veiller à la continuité et à la lisibilité des cadres réglementaires déjà mis en place (exemple : les problématiques rencontrées par l'éolien offshore en 2018),
- de prévoir les financements et budgets nécessaires, de soutenir les activités de recherche par des fonds publics,
- que la gouvernance sur les bassins versants donne plus d'importance aux acteurs et protecteurs du milieu marin,
- d'intégrer dans la gestion et l'aménagement de la zone côtière les problématiques de l'implantation des récifs artificiels (restauration/diversification),
- de ne pas brimer les activités de loisirs par des règles plus sévères d'accès à la ressource et au milieu que celles appliquées aux professionnels de la mer.

L'un des participants pose la question de l'articulation de la vision avec la vision européenne. Il serait utile d'y faire référence.

Un autre participant s'interroge sur l'évolution des équipements militaires sur le littoral et en mer dans un contexte d'évolution des activités de défense nationale vers la cyber-défense et les réseaux.

**Equipe d'animation de l'atelier :** DIRM : Lucie TRULLA, François VICTOR; CVRH : Annie CORBIN-PAOLETTI, Patrick Ollivier, Nicolas CHEHERE; MTES/DML : Nadou CADIC, Julia JORDAN.



**Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?**  
**Atelier citoyen SAINT-MALO**  
**15 mars 2018**

**Synthèse**

**19 participants.**

**Garant : Bruno de Trémiolles.**

**I/ Quels enjeux prioritaires ?**

La séance "gommettes" a donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales : 10 gommettes.**
- **Une économie maritime performante, garante d'une exploitation durable des ressources marines et des espaces, sans dégradation du milieu et sûre pour les populations : 17 gommettes.**
- La sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à érosion du trait de côte : 4 gommettes.
- La capacité d'accueil du littoral, des espaces maritimes et insulaires et leur accès en faveur de la mixité des populations et de leurs activités : 7 gommettes.
- Les activités de défense et de sécurité : 0 gomme.
- **La connaissance, la recherche et l'innovation : 11 gommettes.**

**II/ Les contributions des citoyens sur les deux enjeux prioritaires**

**UNE ECONOMIE MARITIME PERFORMANTE, GARANTE D'UNE EXPLOITATION DURABLE  
DES RESSOURCES MARINES ET DES ESPACES, SANS DEGRADATION DU MILIEU ET SURE  
POUR LES POPULATIONS**

***Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :***

C'est un thème transversal : comment faire cohabiter les activités économiques, la population et préserver l'environnement ?

L'économie maritime représente de nombreux secteurs : pêche, production d'énergie...

Les ressources alimentaires sont importantes en Bretagne.

L'enjeu de pérennisation des ressources doit faire l'objet d'une prise de conscience.

Avec la démographie qui augmente, importance de nourrir les populations, pas seulement par des actions de prélèvement mais aussi sur le modèle de l'agriculture développer une « mariculture ».

80 % de la population vit dans une bande de moins de 100km du rivage : accroissement des pressions, et des besoins en énergie...

***Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?***

Opportunités :

- ressources terre / mer : exemple de la crépidule, du wakamé, et de la spiruline...
- cabotage à développer, autoroutes de la mer,

- gestion des ressources (rendement maximum durable)
- Energies marines à développer « *nous sommes les plus mauvais* ».
- exemple de plans de gestion comme celui de la mer d'Iroise avec le parc naturel marin.

Difficultés :

- cohabitation des activités,
- l'économie marine est méconnue,
- les efforts faits par les professionnels depuis une décennie ne sont pas encore bien connus du public,
- le temps nécessaire pour le changement d'habitudes et de pratiques,
- il n'y a pas de vision globale, et pas de synergie entre les régulations,
- pas assez de circuits courts,

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

Consulter avant de réglementer.

Sensibiliser, anticiper.

Aider au renouvellement de la flotte. Encourager, financer le pescatourisme.

Fonctionner avec des énergies renouvelables (plus de diesel)

Valoriser les pêcheries auprès du public (plus compatibles que l'importation).

Développer le droit à l'expérimentation (essai, erreur, primordial).

Schéma de mise en valeur de la mer plus contraignant pour gérer les conflits d'usage, volets maritimes des SCOT (celui de Saint-Malo a été rejeté).

Simplifier la gestion du littoral, respecter les spécificités territoriales.

Mettre en place des solutions de détachement des personnels publics/agents territoriaux dans des sociétés de projets publics/privés innovantes.

## **LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION**

### **Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :**

Comment prendre en compte sinon le changement climatique dans le quotidien des populations, en matière d'innovations.

On ne maîtrise bien que ce que l'on connaît. Il est grand temps de connaître.

Développement de la recherche médicale (exemple : la méduse et ses bienfaits, exploitation des algues, pharmacopée...).

Demain, comment faire pour préserver la qualité des eaux ?

Recherche fondamentale pour le développement de la Bretagne.

Changement des habitudes alimentaires, de la viande vers le poisson.

Importance du rôle de l'Education nationale.

Il faut passer d'une époque où l'on considérait la mer comme une ressource inépuisable à une ressource épuisable.

### **Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

Opportunités :

- la sensibilisation de tous, l'information également des touristes,
- forte association des enfants en Bretagne à leur environnement marin,
- la préservation des fonds marins en Bretagne,

- s'inspirer de démarches comme celle du parc marin d'Iroise, à démultiplier,
- développer une approche systémique (exemple dans le CEDRE).
- « notre salut économique et écologique viendra de la mer », besoin de recherche et d'innovations.

Difficultés :

- manque de données pour qualifier les pollutions, travail a posteriori.
- travail en « silo ».
- liens entre économie frugale et innovations : besoin de soutiens financiers pour le développement des navires hybrides, solaires, ...les fermes aquacoles,
- perte de crédibilité des organismes publics dépossédés de leur rôle de diffusion d'études, de données (Ifremer).

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

Développer les synergies entre recherche fondamentale, recherche appliquée et innovation. Objectif : éviter les doublons, optimiser les moyens, développer l'expérimentation. Développer le benchmarking.

Vulgariser les résultats des recherches auprès des acteurs du milieu marin, de la population. Sensibiliser aux enjeux.

« Demain, tous des mériens » (citation de Jacques Rougerie) : développer l'exploitation de nouvelles ressources issues de la mer (non connues à ce jour). Développer le concept de « merritoires », liés à la spatialisation en mer, à la planification stratégique.

Pérenniser la protection des fonds marins. Proscrire l'extraction de sable.

Développer la mariculture. : protection du phytoplancton, réduction de l'empreinte carbone.

Limiter l'empreinte des usagers de la mer (exemple pollutions de la conchyliculture, boues de dragage dans les ports.

Limiter les conflits entre les différents acteurs des territoires maritimes.

Innover dans le recyclage des déchets issus des produits de la mer ou des activités industriels.

Définir des contrats de concession sur le domaine public maritime intégrant le traitement des déchets.

Dédiaboliser l'aquaculture : une ferme aquacole n'est pas synonyme d'exploitation intensive de la ressource.

Partager les résultats des organismes publics même si les financements sont privés. Importance du triptyque : organisme public / entreprises privés / Etat.

Restructurer l'Ifremer, recherche d'intérêt public, général.

## **LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN ET LA QUALITE DES EAUX TERRITORIALES**

### **Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :**

L'environnement est fragile. Sa préservation est une question de vie et de santé.

Le constat est fait que la biodiversité diminue, même dans des endroits auparavant très riches, comme ceux où les eaux salées et les eaux douces se rencontrent.

La pollution en mer est visible.

Il y a des souvenirs tragiques : anniversaire des 40 ans de l'Amoco Cadiz.

La sensibilisation et l'éducation sont essentiels.

Le bon état écologique des eaux marines est une obligation européenne (directive cadre stratégie pour le milieu marin).

Les activités ont un impact sur le milieu, le transforme et parfois le dégrade (algues vertes...).

Un environnement sain est important pour l'économie.

Les touristes souhaitent un environnement agréable. Mais se pose le problème de la gestion des pics de concentration de population en période estivale notamment.

### **Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

Opportunités :

- cohabitation des activités en mer et sur le littoral (...qui est une difficulté également),
- prise de conscience, action associative importante, comportements individuels plus responsables
- les pratiques des professionnels évoluent,
- les acteurs pratiquant la mer et le littoral en ont une connaissance « pratique », cela constitue une richesse,
- des politiques et des réglementations existent concernant la gestion des eaux (schémas d'aménagement et de gestion des eaux, comités de bassin),
- la réglementation est devenue plus exigeante pour le transport maritime.

Difficultés :

- cohabitation des activités en mer et sur le littoral (...qui est une opportunité également),
- les activités ont un impact sur le milieu (exemple donné de la construction des ports, ou bien encore du barrage de la Rance),
- l'origine diffuse des pollutions,
- le calibrage des stations d'épuration pour faire face aux variations de populations,
- les mesures réalisées en matière de contrôle sanitaire sont incomplètes, et n'intègrent pas suffisamment la présence des produits chimiques par exemple,
- la pression touristique,
- les différents lobbies,
- la responsabilisation des acteurs, et le fait qu'ils contribuent à gérer les conséquences de leurs activités.

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

Se tenir aux décisions prises, au-delà des mandats électoraux (besoin de continuité).

Evaluer les politiques publiques, les remettre en cause si besoin, les simplifier.

Favoriser la coopération entre acteurs du littoral, de la mer et des bassins versants.

Partager les connaissances.

Faire de la sensibilisation. Susciter un comportement responsable de la part des touristes et une compréhension du fonctionnement de l'environnement : par exemple le nettoyage des propres ne doit pas être « extrême », les laves de mer ont une utilité.

Bien dépenser les moyens financiers, et prendre des solutions simples et peu coûteuses (exemple donné des bandes enherbées le long des ruisseaux).

Concernant les activités :

- appliquer le principe pollueur – payeur,
- collecter les données des activités en mer, obligation de transparence (Agence européenne pour la sécurité maritime, Lisbonne),
- établir un certificat d'étude d'impact environnemental,
- limiter les pollutions à la source (exemple de la composition des produits d'hygiène corporelle).
- équiper les ports : « on trie à bord, mais à quai, pas suffisamment d'équipements ou mal organisés »,
- avoir des stations d'épuration en état de fonctionner et de faire face aux pics de population.
- mieux gérer la production des produits d'entretien ou les intrants, et les possibilités de traitement de ces produits (exemple peintures antifouling).

### **III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030**

Les participants adhèrent à la vision. Quelques participants s'interrogent sur son caractère réaliste et sa temporalité. Pour certains, 2030 représente un horizon trop lointain, quand pour d'autres « *c'est demain* ». Un participant observe que « *les temps ont changé, et que cela ne correspond plus à la réalité de vouloir bâtir des plans à plusieurs décennies* ». Il faut des étapes, et des mesures fortes pour atteindre les objectifs, des décisions rapides, mais alors s'interroge une participante de manière « *descendante ou remontante ?* » (top down ou bottom up). Les participants expriment le souhait d'une continuité dans les décisions, et d'une gouvernance locale représentative et permettant effectivement la prise de décisions.

#### **Les points d'adhésion forts sont :**

- Le dépassement de l'opposition entre économie et environnement, l'urgence d'y arriver.
- Le développement des activités en mer : énergies marines renouvelables, aquaculture et pêche durable, dans une démarche concertée qui puisse résister aux lobbies.
- l'importance de la recherche et de l'innovation, surtout si la recherche est appliquée en lien avec les professionnels
- L'apport de la transition numérique (qui rend possible le village planétaire), même s'il ne fait pas attendre la résolution des problèmes,
- Le besoin de connaissance pour la gestion de la façade maritime,

Loisirs si structures adaptées au cadre et non à la demande.

Les énergies marines renouvelables doivent avant tout contribuer à décarboner l'économie maritime (biogaz, hydrogène, voile pour les navires...).

#### **Cependant la vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :**

- La gouvernance de la démarche, nécessité de la clarifier pour gérer les résistances au changement,
- La gestion des pics de population (assainissement, déchets)
- La place de l'investissement privé
- Les solutions proposées. Il faudrait notamment aller au delà du principe pollueur payeur (en le maintenant): les pollutions doivent être déclarées et les difficultés techniques à préserver le bon état écologique puisse être mises sur la place publique sans stigmatiser.

Évaluation simplification accélération des procédures (18 mois pour breveter, il faudrait un moyen plus rapide pour protéger les solutions et proposer des avances remboursables pour financer la protection intellectuelle des innovations). L'État ne doit pas aller au-delà de la définition d'un cadre.

#### **Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé :**

- De définir une gouvernance spécifique (« *le littoral d'Ille et Vilaine doit être candidat à une gouvernance expérimentale dès 2019* »), importance de l'interaction entre les acteurs, des coopérations entre filières traditionnelles et émergentes, mais la coopération est pour l'un des participants « *difficile et lente et la synergie des acteurs trop institutionnelle* ».
- De gérer « drastiquement » la bande littorale : changement des pratiques agricoles, intervention des collectivités (achat du foncier).

- De faire confiance au bon sens et aux connaissances locales, et de mettre la priorité sur des projets issus des territoires et non des projets nationaux, de soutenir les initiatives locales par exemple en matière d'énergies renouvelables avec une simplification des démarches et des expérimentations possibles. Un participant se demande si le parc éolien de la Baie de Saint-Brieuc va «*finir par voir le jour*».
- d'impliquer les acteurs économiques dans l'application des objectifs environnementaux par des mesures incitatives par exemple inciter les constructeurs de navires de plaisance à utiliser des matériaux recyclables (bannir les résines pour développer les matériaux recyclés et recyclables – fibres végétales).
- Le développement de circuits courts également pour la pêche, vente directe vers les habitants et les restaurateurs, moins d'intermédiaires, développement de criées et de halles à marées,
- De faciliter l'acceptabilité des projets nouveaux par la participation financière des populations locales, Une accélération dans les démarches pour faire sortir les projets qui restent souvent à l'état de papier.
- D'associer l'Education nationale, d'arrêter de diminuer le nombre d'heures de cours en sciences de la vie et de la terre, créer des lycées maritimes («*actuellement une quinzaine de lycées maritimes mais deux cents lycées agricoles*»)
- Sensibiliser au fait que la mer est un milieu fragile qu'il faut protéger.
- De gérer globalement la recherche et développement.
- Favoriser le cabotage, moins polluant que le transport routier,
- sur les types d'habitats qui seront nécessaires du fait du manque d'espace sur le littoral (hauteur sur terre, en mer?). Voir ce qui se passe aux Pays-Bas.
- De développer un système unifié type «*coast guards*» avec un même commandement (militaire, douane, sauvetage).
- D'imposer aux navires chimiques de déclarer le rejet d'eaux de lavage (quantités, qualités et zones de rejet) : il n'y a aucune données. Déclaration à faire auprès de l'EMSA.

L'un des participants remarque la tendance «*oui pas ici*», problème d'acceptabilité des projets novateurs.

Un autre participant souhaite que le SCOT du Pays de Saint-Malo se dote très rapidement d'un volet maritime.

Deux participants regrettent la rapidité de la démarche et le temps trop court de l'atelier («*effet gadget ? Effet de communication ? J'adhère quand même par optimisme !*»).

Equipe d'animation de l'atelier : DIRM : Lucie TRULLA, François VICTOR; CVRH: Anne-Claude TORAN, Marc ALLARD; MTES/DML : Julia JORDAN.

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?**  
**Atelier citoyen de LORIENT**  
**20 mars 2018**  
**Synthèse**

**46 Participants.**

**Garant : Jean-François Hélas.**

**Quels enjeux prioritaires ?**

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales : 35 gommettes ;**
- **Une économie maritime performante : 45 gommettes ;**
- La sécurité des biens, des personnes et des activités économiques : 5 gommettes ;
- La capacité d'accueil du littoral : 20 gommettes ;
- Les activités de défense et de sécurité : 3 gommettes ;
- **La connaissance, la recherche et l'innovation : 24 gommettes.**

**Résultats du WORLD CAFE concernant 3 enjeux prioritaires**

**UNE ECONOMIE MARITIME PERFORMANTE**

***Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :***

Partager l'espace dans le respect de l'environnement  
Lutter contre le dérèglement climatique  
Vivre plus et mieux de la mer  
Maintenir la mer comme un bien commun  
Pour définir une vision d'avenir  
La mer nourrit les terriens  
Indépendance alimentaire  
Pour s'approvisionner à proximité :  
=> emplois directs et indirects  
=> qualité (contrôles)  
Importance de la pêche en Bretagne, de la conchyliculture / de l'aquaculture, du tourisme, des loisirs nautiques et de la construction navale.

***Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?***

**Opportunités**

Développement des énergies marines renouvelables  
Concertations entre usagers y compris avec les élus locaux et populations concernés  
Développement du nautisme et des ports (construction, innovation)  
Développement du tourisme marin  
Attractivité des territoires  
Développement de l'économie circulaire  
Développement des énergies propres  
Développement construction navale / déconstruction  
Aquaculture intégrée : économie circulaire  
Algues : recherche – innovation  
Savoir faire – capital humain  
Développer filière d'économie circulaire : valorisation des rebuts des filières marines  
Développer produits de la biotechnologie

**Difficultés**

Partage de l'espace non seulement entre usagers mais aussi avec la faune et la flore

Parcs éoliens : comment les éviter aux endroits de concentration de navigation (ex : zones de mouillage sortie de la Loire)  
Danger de développer la farine de poissons  
Ne pas suffisamment entendre et tenir compte des avis des gens directement (concernés) impactés  
Cohérence entre parcs naturels et zones exclusives ?  
Minoration de la voix des plaisanciers.

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

Lutter contre l'utilisation du fioul lourd et contre les eaux de ballast  
Systématiser les études d'impacts pour tous les nouveaux projets  
Réduire les délais de mise en œuvre des projets  
Définir des règles d'usage de la mer au niveau international  
Tenir compte des activités littorales impactant les activités sur la mer  
limiter l'exploitation intensive des ressources  
Développer l'aquaculture, l'économie circulaire, le nautisme, les ports et le tourisme marin  
Développement de la déconstruction  
Développer de nouvelles techniques pour l'aquaculture et les algues  
Bien vivre ensemble : concertation pêcheurs, conchyliculteurs, plaisanciers, agriculteurs, marine marchande, producteurs d'énergie, administration européenne  
Posture équilibrée  
Redéfinir la gouvernance de la mer  
Economie circulaire et valorisation des produits : créer une base de données  
Veiller aux débouchés dans l'industrie  
Prévoir des rendez-vous avec bilans – ajustements avec concertation  
Avoir des indicateurs mesurables  
Ne pas privatiser les surfaces maritimes  
possibilité de retour en arrière  
parler d'exploitation soutenable plutôt que durable

## **LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN**

### **Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :**

Dégradation du milieu  
Tout finit dans la mer, la mer est l'exutoire (produits chimiques)  
Les rivières sous marines amènent la pollution plus loin que le littoral  
La présence de bateaux de tous types qui polluent via peintures (métaux lourds), relargages...  
Traitement insuffisant des eaux usées dans les rivières, la mer  
Pratiques professionnelles qui polluent (ostréiculture [ ? non partagé par deuxième groupe], manutention, espèces invasives)  
Impact du trafic maritime fort  
Lessivage de la voirie et des parkings => pollution  
La mer est nourricière : alimentation actuelle et future  
Rejet des vases des ports  
Eaux et ruissellements non maîtrisés = rejet en mer  
Perte filière pêche (préservation du milieu marin)  
Respect – équilibre sur terre / milieu marin  
A terme : sans équilibre, pas de vie  
Transmettre aux générations futures  
De cet enjeu découle tous les autres enjeux (économiques)  
Communication internationale (globalisation)  
L'eau c'est la vie !

### **Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?**

#### **Opportunités**

Une agriculture plus durable aurait un impact sur la baisse des pollutions

Evolution des modes de pratiques agricoles et aquacoles et d'élevage  
Améliorer la performance des stations d'épuration  
Favoriser la phytoépuration : nouvelle filière de traitement  
Etudes d'impacts indépendantes  
Pharmacopée => aller vers de nouveaux produits  
Mieux connaître les richesses – tourisme  
Les métiers de demain sont à créer, à développer (recherche, innovation)  
Les déchets des uns sont la ressource (richesse) des autres (ex : coquilles, algues vertes)

### **Difficultés**

Comment identifier l'origine de la pollution entre la terre et la mer (80 % vient de la terre)  
Coûts engendrés par la prévention  
Qu'est-ce qu'un bon état écologique : comment le définir ?  
Manque de moyens pour l'Etat pour construire un état de référence  
Importance des lobbys en agriculture  
Non prise en compte de l'intérêt général  
Manque de contrôles et de sanctions  
Politique européenne de la pêche => plus de cohérence  
Carénage : problème d'application des normes complexes, inapplicables (inflation des normes)  
Comment mesurer un bon état écologique du milieu marin et comment le détecter (plus de poisson) ?  
Comment faire coopérer différentes filières (pêche – urbanisation)  
Pollution de la mer via la terre (activités continentales)  
Nouvelles activités maritimes (éolien) génératrices de pollutions (ex : granulats)  
Problème de partage des activités du littoral  
On s'approprie la mer pour ne pas impacter la terre  
Réduction de l'espace de l'activité des travailleurs de la mer  
Monétarisation – privatisation de l'espace maritime => notion de droit d'accès # Bien commun !!!  
Danger d'appropriation de la mer  
Pas assez d'information sur l'état de la mer et de ses ressources – manque de communication  
Passer de la réglementation au contrôle => application d'une répression  
Relation eau salée – eau douce (interrelations)

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?**

Équipements simples pour entretien des navires  
Arrêter la production intensive (sur terre et sur mer)  
Mieux prendre en compte l'augmentation de la population  
Revoir, réorienter la distribution des aides  
Des finances publiques mieux distribuées  
Des activités saines, plus respectueuses de l'environnement, moins agressives  
Développer des normes (la législation) et aller jusqu'au bout de leur application = validation de la norme  
Vérifier la bonne application des normes  
Principe pollueur – payeur  
Informé sur la réglementation, sa mise à jour  
Un ministère de l'écologie avec plus de responsabilités  
Assurer une politique de continuité et de pérennité qui dépasse un mandat  
Apprendre aux enfants à manger fruits et légumes de saison  
Interdire tout rejet en mer  
Préserver une bande « tampon » sur le littoral  
Appliquer la loi littoral  
Pédagogie à développer pour mieux faire connaître le milieu marin (la mer n'est pas une piscine, c'est un organisme vivant)  
Investir dans la recherche pour une meilleure connaissance de la mer  
Cohabiter ensemble  
Organiser, réglementer, contrôler  
Reconnaître les droits et responsabilités des professionnels (Bien commun)  
Apprendre aux professionnels à coopérer pour faire évoluer leur métier et respecter la mer et les droits de chacun

Reconnaître le droit des citoyens dans le partage de l'espace maritime  
 Mettre en place des paramètres pour préserver le bon état de la mer (pollutions, produits blancs non visibles)  
 Education à la mer (milieu scolaire) dès le plus jeune âge au cœur de l'enseignement (ramassage sur les plages par ex.)  
 Formation – information : amélioration de la communication experte vers le grand public  
 Articuler les politiques (maires, régions) le local, juridique, le national  
 Conscientisation de l'impact de chacun sur l'état de la mer (de tout = la terre) (adultes, enfants)  
 Prendre en compte tous les bassins versants (redécoupage)  
 Exemple des parents  
 Eduquer les élus, les politiques  
 Traitement de l'eau salée, de l'eau douce  
 Amélioration des stations d'épuration

## LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

### ***Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :***

Connaissance de l'environnement pour trouver des solutions dans tous les domaines  
 Connaissance = économie durable  
 Connaître et enseigner la mer  
 Le développement économique du littoral (urbanisme...)  
 Cette thématique prépare le futur  
 La connaissance permet au public de mieux appréhender les projets (=> faire comprendre L'importance des aires marines protégées)  
 Un enjeu de connaissance sur l'écosystème marin  
 La recherche permet de contre balancer les seuls intérêts économiques  
 Utilisation de la recherche en amont pour maintenir l'activité économique  
 La mer est un organisme vivant  
 Échanges entre chercheurs et professionnels de la mer – entre terrain et recherche  
 Potentiel important de ressources marines (algues)  
 Utilisation de nouveaux matériaux évitant l'utilisation de matériaux polluants  
 Ouvrir la connaissance du milieu marin et des professions maritimes (éducation matinale)  
 Encourager la recherche pour créer de nouveaux produits  
 Meilleure connaissance de la mer  
 Nécessité d'éduquer

### ***Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?***

#### **Opportunités**

C'est l'avenir de la façade (connaître notre mer)  
 Beaucoup d'énergies marines renouvelables  
 Il y a une diversité de métiers associés à la mer  
 L'innovation permet de créer de nouveaux métiers en Bretagne  
 La présence de formations dans le domaine maritime  
 Développement de l'activité de la mer  
 Sensibiliser sur le maritime dès le plus jeune âge  
 Secteur de recherche très performant  
 Industrie sur le maritime très dynamique

#### **Difficultés**

Faible appropriation du fait marin  
 Pas assez de partage de connaissance  
 Pas assez d'échange entre marins et terriens  
 Mauvaise synergie entre métiers dans la région  
 Méconnaissance du milieu  
 Dans connaissance : études réalisées mais non prises en compte  
 Recherche utile au niveau de la prise de décision politique

Ne pas développer trop vite des produits sans disposer du recul nécessaire (triploïdie)  
Méconnaissance de la mer : clichés sur des problématiques  
Pas de recherche appliquée  
Manque de vulgarisation

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?**

Renforcer la formation scientifique des classes de mer  
La mer comme sujet d'étude dans les programmes scolaires (comme histoire, math...  
Donner une vraie éducation à la mer à tous les Français (défendre le patrimoine maritime français)  
Améliore le financement des programmes de recherche, des techniques innovantes  
Encourager les locaux à participer à l'activité de nautisme  
Savoir faire de la recherche / valorisation des travaux de la recherche / émergence d'une société maritime  
Interdisciplinarité de la recherche dans le maritime  
Prise en compte au niveau interprofessionnel  
Ouvrir sur la connaissance maritime dans tous les domaines  
Valorisation des sous-produits (huîtres, coquilles saint jacques, moules)  
Meilleure connaissance de la dynamique du sable (trait de côte)  
Développer la recherche appliquée, aquaculture pour le développement de nouvelles activités  
Stratégie pour assurer une information fiable des personnes

## **Les contributions des citoyens sur la vision 2030**

Les participants adhèrent majoritairement à la vision tout en faisant part de certaines, interrogations, inquiétudes ou proposition eu égard à l'ambition affichée.

**Les points d'adhésion forts** sont :

- le dépassement de l'opposition entre économie et environnement, ou plutôt leur conciliation, pour la conservation de la biodiversité et parce que l'économie dépend intégralement de l'environnement ;
- l'environnement socle et catalyseur d'une économie bleue ;
- une recherche et développement, un savoir-faire et des investissements publics et privés ancrés territorialement ;
- l'attractivité de la façade ;
- Les îles laboratoire du territoire ;
- l'économie bleue : priorités énergies marines, pêche et aquaculture durables ;
- Les formes urbaines légères et réversibles sur les zones exposées au risque de submersion et d'érosion.

Un participant alerte sur le danger des investissements public / privé en faisant référence au rapport récent de la cours des comptes et au bilan au Royaume uni de ce partenariat. Un autre estime que le port de Nantes Saint-Nazaire n'est pas une référence énergétique et écologique.

Le développement des énergies nouvelles, selon certains, devraient passer par une évaluation (rapport investissement / coûts / faisabilité).

Pour certains, il s'agit ne pas être trop ambitieux, notamment avec un objectif fixé à 2030, mais pérenne dans les décisions prises avec les différents acteurs concernés, tandis que d'autres soulignent que la valorisation du potentiel maritime français est en deçà des ambitions.

L'opposition économie / environnement est ressentie comme une source de conflit qui, selon certains, est dépassée par les habitants de la façade.

Un participant mentionne les risques liés à la mise en place d'un zonage des activités, à la définition de zones à usage exclusifs pouvant impacter les activités économiques et usages qui ont permis à la région le développement de son économie et une partie de son identité.

Certains ressentent le besoin de mesures plus concrètes, plus spécifique à la façade.

**Cependant la vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :**

- la nécessité de disposer des moyens humains et financiers pour l'atteinte de cette vision ;
- les modes de gouvernance et la concertation nécessaire avec les citoyens et les usagers et / ou les modes d'association à la prise de décision ;
- les dispositions pour limiter l'empreinte des activités intensives et polluantes notamment à l'intérieur de la mer territoriale ;
- la formation (aux métiers de la mer) et la coopération entre les terriens et les marins ;
- les solutions pour les zones déjà urbanisées et exposées à la submersion et à l'érosion au-delà des aménagements de protection ;
- le lien entre l'attractivité du littoral et la valorisation de l'arrière-pays ;
- ce qui permettra, dans cette vision, de développer ce « vivre ensemble » face à une évolution de la société tendant vers l'individualisme.

**Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé de :**

- accompagner la vision d'un aspect budgétaire et donner les moyens pour l'atteinte des ambitions. Envisager d'autres modes de financement (par ex. : fraude fiscale, optimisation fiscale) ;
- mettre en place une gouvernance participative de la façade NAMO intégrant les 8 à 10 façades locales de la Bretagne (Assemblée régionale maritime) ;
- associer tous les usagers professionnels et particuliers dont les plaisanciers (plongeurs, pêcheurs à pied, pêcheurs plaisanciers, chasseurs, navigateurs) ;
- aller vers les opposants potentiels et dialoguer (ne pas avoir peur de la confrontation) ;
- développer des groupes de travail interdisciplinaires : état, représentation professionnelle, associations environnementales, particuliers, professionnels de la mer, plus concertation (internet, sondages) ;
- investir dans la recherche pour mieux connaître le milieu marin, la biodiversité, l'impact des activités économiques et anticiper les problématiques à 2030 ;
- instaurer une coopération de l'ensemble des unités et chaires de recherche régionales, nationales, européennes et internationales pour répondre de manière efficace à des questions fondamentales vis-à-vis du changement climatique et travailler à des mesures efficaces pour y pallier dans tous les secteurs ;
- évaluer l'impact des décisions prises au titre de la stratégie nationale ;
- rester sur des objectifs stratégiques et des échanges au cas par cas dans le partage de l'espace maritime pour éviter un cadastre en mer ;
- limiter les afflux de population en espace littoral essentiellement touristique en période estivale ;
- renforcer de la loi littoral ;
- limiter le pouvoir des élus sur les plans d'urbanisme (PLU, SCOT) ;
- instaurer des plans locaux d'urbanisme spécifique au littoral pour répondre aux objectifs locaux ;
- mieux intégrer le recul d'une part importante des côtes dans les plans d'urbanisme ;

- intégrer l'arrière-pays pour répondre aux besoins, problématiques et enjeux du littoral (et réciproquement) ;
- porter la connaissance et l'apprentissage de ces sujets vers les très jeunes comme levier pour une prise de conscience. Développer les classes de mer ;
- définir une vision à 2030 pour chaque secteur, sans multiplier les interdictions ;
- favoriser le principe d'évolution plutôt que d'interdiction. Protéger l'humain et pas que l'environnement (ex : agriculteur, pêche de loisir) ;
- définir des objectifs pour le transport maritime qui déserte les ports bretons et vendéens
- abolir les pavillons de complaisance ;
- diminuer les délais administratifs pour que des projets comme les EMR ne mettent pas dix ans à se réaliser ;
- intégrer la filière nautique (construction, réparation d'équipements) au même titre que la plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir ;
- mettre en place une base de données accessible au public regroupant les acteurs de l'économie circulaire, leurs besoins, et les rebuts et co-produits issus de la filière marine en vue de les valoriser en nouveaux produits ;
- soutenir, notamment financièrement, l'innovation des entreprises travaillant dans le développement durable ;
- comprendre pourquoi les gens ne se sentent pas concernés ;
- développer une réelle vision à long terme pour les énergies marines renouvelables (nouvelle filière, emploi, respect de l'environnement, participation locale, atteinte des objectifs des plans pluriannuels de l'énergie) ;
- agir dans le cadre d'accords internationaux. La mer est mondiale.

Equipe d'animation : DIRM : François Victor, Yves Louis, CMVRH : Valerie Bossard, Annie Corbin-Paoletti, Nicolas Chehere, François Le Bris, MTES/DML : Olivier Letodé, Maruan Basic.



**Quel avenir pour la mer et le littoral en Nord Atlantique – Manche Ouest ?**  
**Atelier citoyen SAINT-NAZAIRE**  
**22 mars 2018**

**Synthèse**

**32 participants.**

**Garant : Jean-François Hélas.**

**I/ Quels enjeux prioritaires ?**

La séance "gommettes" a donné les résultats suivants :

- **Le bon état écologique du milieu marin et la qualité des eaux territoriales : 21 gommettes.**
- **Une économie maritime performante, garante d'une exploitation durable des ressources marines et des espaces, sans dégradation du milieu et sûre pour les populations : 22 gommettes.**
- La sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à érosion du trait de côte : 10 gommettes.
- **La capacité d'accueil du littoral, des espaces maritimes et insulaires et leur accès en faveur de la mixité des populations et de leurs activités : 16 gommettes.**
- Les activités de défense et de sécurité : 4 gommettes.
- La connaissance, la recherche et l'innovation : 15 gommettes.

Autres enjeux proposés :

- la gouvernance : 1 gommette.
- le développement du cabotage.
- la contribution à la compétitivité.

**II/ Les contributions des citoyens sur les deux enjeux prioritaires**

**UNE ECONOMIE MARITIME PERFORMANTE, GARANTE D'UNE EXPLOITATION DURABLE  
DES RESSOURCES MARINES ET DES ESPACES, SANS DEGRADATION DU MILIEU ET SURE  
POUR LES POPULATIONS**

***Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :***

Ces enjeux concernent l'avenir. Il est nécessaire de préserver la ressource, et d'avoir une convergence entre cet enjeu et celui du développement de l'économie et des emplois.

L'économie maritime concerne de nombreuses activités : industrielles, grâce aux infrastructures portuaires, agro-alimentaires...

Les activités ont un impact sur l'écosystème (exemple du dragage).

Il est nécessaire de développer une écologie industrielle (gestion des ressources et recyclage de la matière et de l'énergie).

La France est en retard dans le développement des énergies marines renouvelables.

La pêche doit être durable, dans un contexte de changement climatique.

La raréfaction de la ressource nécessite le développement de l'aquaculture.

***Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?***

**Opportunités :**

- faire des choix ;
- créer des milliers d'emplois, développer l'économie locale ;
- assurer la pérennité des activités du grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire dans le contexte de la transition écologique, et son positionnement dans la façade ; mettre en réseau les ports au lieu de les mettre en concurrence ; développer le cabotage pour le transport de marchandises ;
- développer la recherche, l'innovation (la France est un pays de start up, en lien avec le monde éducatif) ; développer les biotechnologies marines, une économie bleue zéro déchet, une activité écoportuaire verte (écologie industrielle), les énergies marines renouvelables, notamment l'éolien posé et flottant, l'hydrolien... ;
- conforter la place de la plaisance ;
- valoriser le potentiel d'activités sportives et de loisirs au-delà de la période estivale.

**Difficultés :**

- se donner les moyens financiers des objectifs ;
- définir une priorité entre volet environnemental / volet économique ;
- gérer les estuaires et les cours d'eau : exemple de l'envasement de la Loire ou de la Vilaine ;
- gérer le foncier ;
- manque de connaissance des impacts des activités sur l'environnement, en mer ;
- temporalité entre les projets et les procédures / travaux, acceptabilité des projets ;
- stabilité des positions politiques ;
- entretien des ports ;
- transport vers les îles ;
- problème de débouchés pour les diplômés des écoles de marine marchande ;
- quid du recyclage des bateaux en fin de vie ?

Le développement du grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire tout en préservant le milieu constitue à la fois une opportunité et une difficulté.

***Quelles propositions pour bien vivre en 2030?***

Affirmer une politique claire pour le développement de l'économie bleue.

Améliorer la gouvernance et la concertation dans le cadre des projets.

Se fixer des objectifs de long terme pour ne pas dégrader le milieu.

Développer la complémentarité entre grands ports maritimes.

Réaménager à terme le port de Nantes en zone de bureaux et activités PME-PMI.

Avoir une gestion dynamique des places de ports.

Partager la connaissance de ce qui se passe en mer, et des impacts des activités, vulgariser, diffuser la culture scientifique.

Investir davantage en recherche et développement. Développer la filière des biotechnologies qui peut apporter des solutions pour réutiliser des effluents rejetés par les entreprises pour produire de la biomasse algale (santé, alimentation...). Développer la connaissance des impacts des mouvements de sédiments et des sols.

Renforcer les contrôles des pratiques de pêche par les affaires maritimes. Développer des zones préservées de toute pêche (ainsi que des périodes). Créer des bassins d'aquaculture au large de la Turballe et du Croisic (Bars, daurades).

Traiter le sujet de la plaisance et des activités de loisirs sur le littoral.

Le développement économique nécessite un meilleur maillage des moyens de transport avec le reste du territoire. Augmenter les interconnexions terre-fleuves-mer. Remettre en place des lignes maritimes. Prolongation de la ligne TGV rapide jusqu'à Nantes.

## LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN ET LA QUALITE DES EAUX TERRITORIALES

### **Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :**

Le bon état écologique est essentiel à la santé et la survie de l'humanité et des espèces. Il conditionne pour les générations futures les usages de la mer et du littoral ainsi que le développement des territoires.

La qualité du milieu est déterminante pour le développement des activités (aquaculture, pêche, tourisme (destination mondiale), loisirs, vie sur les littoraux,...).

L'enjeu est de conserver voire d'améliorer les écosystèmes, ce qui rendra également plus abondantes les richesses halieutiques.

L'enjeu de la qualité de l'eau nécessite une approche au niveau du bassin versant. L'ensemble des activités qui s'y déroulent peuvent avoir un impact (impact de l'utilisation des produits phytosanitaires par exemple). La pollution est visible.

Les périodes de sécheresse ont un impact sur la remontée des eaux salées. Problématique de la fermeture du barrage d'Arzal pour permettre la production d'eau douce avec impacts sur les activités nautiques, pollution accrue du milieu.

Le changement climatique a un impact sur le trait de côte qui se modifie.

### **Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

#### **Opportunités :**

- il existe des solutions, qui peuvent être trouvées dans les pratiques d'autres pays,
- prise de conscience collective des problématiques de santé publique, plus seulement l'affaire des « écolos » ;
- sensibiliser et développer la connaissance des plus jeunes aux plus âgés ;
- montée en gamme, valeur des emplois ;
- meilleur traitement des eaux urbaines (stations d'épurations) ;
- reconnaissance de la qualité des eaux de baignade (pavillon bleu) ;
- développement des aires marines protégées ;
- action des collectivités : plans de prévention des risques littoraux, volet maritime dans les schémas de cohérence territoriale.

#### **Difficultés :**

- pratique des consommateurs (surconsommation de la crème solaire, utilisation des produits d'entretien, engrais...)
- pression foncière, pression économique, conflits d'usages (activités/population) ;
- conséquences des activités terrestres sur la mer ;
- érosion côtière due à l'urbanisation et au changement climatique ;
- gestion des boues de dragage qui ne sont pas reconnues comme des déchets à traiter à terre mais rejetées en mer) ;
- maîtrise des pollutions (industrielles, agricoles, domestiques, mégots de tabac...)
- harmonisation des produits d'entretien (antifouling notamment) pour tous les bateaux (y compris professionnels et défense) ;
- manque de contrôle en matière d'assainissement, problème d'utilisation des réseaux d'eaux pluviales ;
- manque de connaissance du milieu, temps nécessaires pour des analyses fiables, avec des données de référence ;
- manque d'information (pas de communication dans les zones de pêches à pied et autour des îles).
- continuité dans la gestion entre le domaine public maritime et le domaine public fluvial.
- dégazage : amende moins chère que l'action réparatrice.
- dilution de la capacité de décision, problème de gouvernance.

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant les principes « pollueur-payeur » (agriculture, boue de dragage, etc.). Sanctionner également les « petits pollueurs ».

Mesurer l'état de la qualité des eaux et de l'environnement, établir un gradient et communiquer régulièrement (comme on le fait pour le taux de chômage). Garantir la pérennité des organismes de connaissance (observatoires...). Développer la connaissance du milieu marin, la partager. Vulgariser. Diffuser les bonnes pratiques. Mettre en place des visites d'entreprises et de découvertes des métiers de la mer pour les touristes et les habitants pour sensibiliser aux enjeux liés à la mer et à la qualité de l'eau.

Faire évoluer les pratiques et les comportements dans tous les secteurs : changer les pratiques agricoles, faire évoluer l'industrie chimique, évolution des habitudes alimentaires, utiliser moins de plastique dans les emballages. Approvisionnement local des cantines scolaires : sourcing local, biologique, sensibilisation/éducation.

Meilleure capacité des stations d'épuration en haute saison. Retraiter les déchets et les boues de dragage. Récupérer l'eau de pluie. Renforcer la réglementation en matière de nautisme (rendre obligatoires les caisses à eaux noires).

Obliger les acteurs à se réunir.

Mettre en place une fiscalité incitative.

Créer un ministère de la mer et du littoral.

### **LA CAPACITE D'ACCUEIL DU LITTORAL, DES ESPACES MARITIMES ET INSULAIRES ET LEUR ACCES EN FAVEUR DE LA MIXITE DES POPULATIONS ET DE LEURS ACTIVITES**

#### **Pourquoi ces enjeux sont importants ? Ils sont importants car :**

Maîtrise nécessaire de la pression démographique et touristique (attractivité). Le tourisme représente une part importante de l'économie du littoral, mais problématique de la gestion de l'afflux de population l'été.

Enjeu de mixité sociale, générationnelle, mixité des usages. Croisement des enjeux sociologiques, économiques et environnementaux. Enjeu de protection des personnes face aux risques naturels.

Faire coexister des vocations différentes dans un même espace très convoité (exemple : industrie/plaisance, énergies marines renouvelables/pêche/plaisance).

Enjeu très important pour la préservation du littoral, des zones humides et des îles, et pour la gestion de la ressource en eau.

France, première nation pour le nautisme.

Accueil des grands paquebots.

#### **Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

##### **Opportunités :**

- un littoral encore attractif et accessible, avec de bons outils d'urbanisme ;
- une bonne gestion de l'espace contribue au développement durable, prise de conscience en cours de l'importance de partager la mer ;
- se baser sur un état des lieux fiable.
- des relais de médiation existent : écoles de voile, encadrants activités nautiques, maîtres nageurs...
- marque France porteuse.

##### **Difficultés :**

- cohabitation des différentes activités, maintien des terres agricoles, gérer l'attractivité touristique, mixité sociale, accueil de population à plus faibles revenus, résidents permanents vs. résidences secondaires ;
- niveau des infrastructures (transports, assainissement, gestion des déchets...)
- activités nautiques particulièrement concernée, mais peu évoquée ;

- compréhension des enjeux par le public ;
- capacité d'action de la société nationale de sauvetage en mer - SNSM;
- répartition des rôles entre les différents niveaux de collectivités et avec l'État.

### ***Quelles propositions pour bien vivre en 2030?***

Planification en mer. A terre, utiliser les outils d'urbanisme et d'aménagement (plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale, schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, périmètre de protection des espaces agricoles et naturels, loi littoral...). Conserver des espaces communs grâce à l'action du conservatoire du littoral. Elaborer des schémas d'aménagement terrestre concerté avec les activités maritimes et portuaires.

Innover pour réaliser des infrastructures qui puissent s'adapter aux variations de populations. Requestionner les orientations /solutions du passé, notamment en matière touristique. Fluidifier, diversifier les modes de transport. Améliorer la gestion des ports de plaisance, développer les ports à sec.

Sensibiliser à la protection de l'environnement (panneaux, plaquettes...) et pédagogie, code de bonne conduite. Classes de mer. Déployer des médiateurs sur le littoral, l'estran. Mettre en place une meilleure signalisation en mer côtière (comprendre où on est et l'impact de sa présence). Former les personnes qui naviguent (danger, respect des règles).

Offrir les conditions d'une participation de tous les citoyens aux différentes instances.

Soutenir les associations environnementales.

Bien définir ce qu'est la capacité d'accueil d'un territoire.

Définir une politique du logement, notamment à visée sociale dans les stations balnéaires.

Appliquer les principes de l'écologie industrielle.

### **III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030**

**Les participants adhèrent majoritairement à la vision**, mais l'un des participants trouve que des mots manquent : « compétitivité », « éducation », « faire des choix », « conditions du succès », « méthode opératoire ». Un autre la trouve « trop ambitieuse », il est nécessaire de prioriser.

#### **Les points d'adhésion forts sont :**

- La transversalité de la vision, sa cohérence, ses grands principes vertueux ;
- La gestion de la bande littorale et de la mer (urbanisation, métropolisation, maintien des espaces publics, des terres agricoles, prise en compte de l'environnement marin et terrestre, surveillance des écosystèmes, études d'impacts) ;
- Le dépassement de l'opposition entre économie et environnement, ou plutôt leur conciliation, pour la conservation de la biodiversité et parce que l'économie dépend intégralement de l'environnement ; c'est également une nécessité pour lutter contre les effets du changement climatique ;
- Le développement de l'économie bleue ;
- l'importance de la transition numérique (qui pourrait également contribuer à la surveillance des infrastructures littorales), mais tout en considérant qu'elle est très « énergivore » et qu'il existe encore une fracture numérique.

La question du grand port maritime de Nantes Saint – Nazaire fait l'objet de débats, entre volonté de le voir se développer et accord avec la vision proposée en 2030, mais interrogation quant à la réalité et à la concurrence avec les autres ports.

Le vœu d'une mixité sociale est difficile à atteindre pour un des participants qui demande d'arrêter la construction de logements sur le littoral « quels qu'ils soient ».

Un participant souligne que la transition énergétique ne doit pas concerner seulement les îles et fait référence aux anciens moulins à marée du Golfe du Morbihan. C'est l'ensemble du littoral qui devrait être la vitrine.

Les aspects géopolitiques des choix réalisés en matière de modèle économique devraient être interrogés (relations internationales dans le contexte du Brexit, mondialisation).

#### **La vision n'évoque pas (ou pas assez) plusieurs enjeux prioritaires :**

- les moyens dédiés à l'atteinte de cette vision ;
- Les modes de gouvernance et la concertation nécessaire.
- le développement de la filière du nautisme et de la plaisance, et le développement des activités et loisirs nautiques (dont dimension sportive et compétitive), leur coexistence avec d'autres activités, notamment l'été dans la bande des 300 mètres ;
- le problème des risques naturels : érosion du trait de côte et submersion marine et les conséquences sur la population concernée par ces risques. Il conviendrait de faire état des dispositifs mis en place pour sauvegarder la population et les infrastructures en cas de survenue de risques naturels majeurs (plans de prévention des risques littoraux, plans de prévention du risque inondation, plans communaux de sauvegarde, programmes d'action de prévention des inondations, stratégies locales de gestion du risque inondation...) ;
- le développement des biotechnologies marines (micro-algues...) ;
- la temporalité des activités et leur répartition sur le littoral, la création d'espaces préservés de toute activité ;
- la mise en place de mesures de réparation à la suite de pollutions ou de dommages à l'environnement.

**Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé :**

- que l'État fasse en sorte que la cohésion des habitants soit une réalité autour d'un modèle de société renouvelée : donner un sens et une vision commune partagée ;
- de multiplier les présentations publiques de la vision maritime ;
- de hiérarchiser les étapes, de se concentrer sur certaines, fixer des règles claires, et faire confiance aux acteurs, d'avoir des politiques publiques réactives ;
- d'analyser 3 pays qui ont bâti une stratégie qui s'est traduite dans les faits : Canada, Pays-Bas, Danemark ;
- de mettre en place des garde-fou pour assurer un développement des projets économiques respectueux de l'environnement ;
- d'améliorer ou de créer des structures de dialogue et de décisions spécifique à la mer et au littoral, avec une clarification des rôles pour assurer la prise de décisions ;
- d'accompagner les appels d'offres et de projets pour une meilleure acceptabilité et un développement plus sûr des projets ;
- De soutenir la recherche et l'innovation, ainsi que le développement de démonstrateurs (CO2 → microalgues → production d'énergie et dépollution).
- d'agir spécifiquement en direction des jeunes pour favoriser la culture, la connaissance, l'identité du territoire ; mettre en place des cycles de formation sur les temps périscolaires ;
- De respecter la loi littoral, avec une vigilance particulière sur la délivrance des permis de construire, d'adapter les logements aux spécificités du littoral ;
- De sensibiliser aux effets du changement climatiques les résidents, touristes, élus et aménageurs pour une meilleure acceptabilité sociale des projets d'aménagement résilients ;
- De mettre en place une dotation climat pour les établissements publics de coopération intercommunale pour soutenir les politiques d'adaptation du territoire au changement climatique (repli stratégique...) ;
- d'accélérer la mise en place des énergies marines renouvelables, de prioriser le mix énergétique (quid de l'énergie marémotrice?).

Une analyse comparative de la France dans le monde et de la contribution de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest à la stratégie globale serait utile.

Un participant évoque la nécessité de développer les liens terrestres entre la façade et le reste du territoire avec par exemple la création de trains containers Nantes-Lyon-Nantes ou bien encore l'amélioration des liaisons Nantes-Roissy-Nantes.

L'un des participants regrette enfin que le temps soit trop court pour pouvoir donner un avis en ayant bien cerné les idées proposées.

Equipe d'animation de l'atelier : DIRM : François VICTOR, Yves LOUIS ; DDTM : Cécile TOUGERON; CVRH: Valérie BOSSARD, Patrick OLLIVIER, Marc ALLARD; DEB : Sophie-Dorothee DURON ; DML : Olivier LAROUSSINIE, Julia JORDAN.





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## **Concertation préalable du public sur les stratégies de façade maritime**

**26 janvier 2018 – 25 mars 2018**

**Synthèse des contributions réalisées sur la plateforme participative  
[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr) et dans les ateliers citoyens**

**TOME 3**

**Façade Sud Atlantique**



## **Façade Sud Atlantique**

### **Synthèse des contributions du public en ligne**



# Synthèse des contributions pour la façade Sud-Atlantique

Période du 26 janvier au 11 mars 2018

## Bilan quantitatif

	Nombre de contributions	% façade	Nombre de votes	% façade
Le bon état écologique des milieux marins et littoraux	108	40,91	993	43,12
Les activités et usages	97	36,74	835	36,26
Risques	36	13,64	257	11,16
Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée	23	0,87	218	9,47
<b>Total façade SA</b>	<b>264</b>	<b>100,00</b>	<b>2303</b>	<b>100,00</b>

Alors qu'en première période, les activités et les usages recueillaient le plus de contributions, c'est finalement le thème du bon état écologique qui recueille 41 % des contributions.

## Synthèse des contributions

### 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment réduire les pollutions venues de la terre, qui influencent la bonne qualité de l'eau sur le littoral ?	62 %
Pensez-vous nécessaire de renforcer la protection des milieux marins et littoraux en Sud-Atlantique ? Si oui, comment ?	38 %

C'est l'enjeu le plus commenté et les contributeurs illustrent même parfois leur contribution avec des considérations personnelles **magnifiant les milieux et espèces** littorales et marines : « *une magnifique faune, cette nature somptueuse; [...] car la mer est mon élément et une merveille de la nature; [...] Dame Nature; nos belles plages de sable blond* ».

C'est le thème de la **réduction** des **pollutions** arrivant en mer qui est l'enjeu suscitant le plus de contributions :

- les **déchets plastiques** provenant des activités "continentales", mais aussi des activités littorales, de loisirs ou professionnelles ;
- les **stations d'épuration** et leur impact sur le tourisme littoral (baignades), au sein du bassin versant mais aussi sur les communes littorales, mal dimensionnées en regard des afflux de populations saisonnières ;

- les rejets industriels et **agricoles** et les **prélèvements d'eau douce** pour l'irrigation : « *la principale source de pollution de l'eau en France provient de l'agriculture, pesticide et engrais viennent polluer les nappes souterraines et ainsi l'ensemble du réseau d'eau en France qui finissent par polluer nos littoraux* ».
- les **engins** aquatiques motorisés ;
- la **construction** et l'apport de populations trop près du littoral ;
- l'**impermeabilisation** des sols ;
- la **sur-pêche** et la perte des habitats nécessaires aux espèces marines et littorales ;
- la **sur-consommation** alimentaire et énergétique.

Face à cette complexité, les internautes proposent quelques pistes de **solutions** :

- changer les types de **comportements** des individus (dans la gestion de leurs déchets) ou les modes de **consommation** (promotion de l'eau du robinet, produits biodégradables, emballages réduits ou consignés, avec automates de récupération : « *[...] les cotons-tiges qui sont très durs à filtrer et qui composent une grande partie de la pollution marine, dans les laines de mer. Alors qu'il est déjà possible d'en utiliser en carton, qui lui est biodégradable...* »). Ce changement est vu comme **difficile à atteindre** : « *voilà un défi qui paraît impossible sans une complète révolution des moyens de transports et des comportements de consommation. Train et vélo d'un côté, emballages papier et sensibilisation de l'autre* » ; mais pour certains, ces changements seront **facilement acceptés** : « *le consommateur est prêt pour accepter des contraintes et respecter les règles* » ; « *il faut consommer mieux par une fiscalité incitative en faveur des productions durables* » ;
- développer la **connaissance**, « **l'open data** » et la **recherche** pour faire émerger davantage de solutions, notamment pour mieux comprendre et **agir sur les zones les plus polluées**. Toutefois, les contributeurs **doutent** qu'on puisse vraiment **orienter la recherche** et impliquer les instituts de recherche vers ces problématiques : « *il manque beaucoup de données sur la chimie des sédiments, qui fixent toutes ces substances que nous avons créées, engrais, pesticides, produits d'entretien, médicaments* ». Faire connaître aux élus et aux citoyens les exemples « **où ça marche déjà ailleurs** », dans des expériences locales (« *cette forêt basse dunaire d'origine sauvée d'un projet immobilier qui l'aurait arasée par la mobilisation des riverains en association* ») ;
- la réduction voire l'**interdiction** des **produits plastiques** « *des milliers de km de filets de pêche, filets imputrescibles sont perdus chaque année en mer : je suis pour le retour du filet biodégradable à l'échelle mondiale* » ;
- la création de **refuges**, de zones de protection, de **récif artificiels** : « *Ce serait dommage de ne pas au moins tester et étudier quelques types de récifs artificiels le long de nos côtes atlantique et méditerranéenne, ou en outre-mer dans des récifs coralliens abîmés* ».

**L'éducation** dès l'école primaire et **continue** durant toute la vie est préconisée, bien davantage que la sensibilisation qui est perçue comme plus rarement efficace : « *1 enfant c'est 7 personnes (une famille) que l'on touche* » ; « *sensibiliser les enfants, OUI ! car ils deviendront très vite nos voix, nos "rappels à l'ordre", puis à leur tour, agiront* ».

La **nécessité d'agir en amont** (dans l'espace et dans le temps) est fréquemment rappelée : « *une fois arrivés en mer, vouloir y extraire les déchets est illusoire* ». « *du "Flocon à la Vague"!* » ; « *le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !* » ; « *obliger les agriculteurs et céréaliers limitrophes des fleuves, à limiter les épandages et herbicides* ».

Les pouvoirs **publics** sont interpellés. Ils doivent accompagner, aider à ces changements de comportements (des professionnels ou des individus), **avoir les moyens** de leurs objectifs, être mieux **coordonnés** et **agir**, notamment par le renforcement des **contrôles et des normes** :

- sur une politique à long terme de **soutien à la connaissance** et à **la recherche**, associant les usagers et les résidents : « *il faut soutenir les projets de recherche qui utilisent les sciences participatives, par une pratique de nombreuses personnes sur de nombreuses zones, pourraient compléter et aider ces scientifiques* » ;
- sur **l'aménagement du territoire** et les **permis de construire** : « [...] *(ne pas) supprimer un nombre conséquent de lignes ferroviaires secondaires* »; « *vérifier que les capacités de traitement des eaux usées sont en cohérence avec les permis de construire* »;
- sur l'élaboration et le respect des **réglementations environnementales** : « *ceux qui ne respectent pas les réglementations environnementales notamment en matière d'épandage de lisier et de pompage d'eau douce dans les rivières en période de sécheresse* »; « *ça passera [...] par de vraies punitions pour ceux qui violent les règles notamment de dégazage en mer; la diversité de notre environnement c'est notre patrimoine commun* ».

**L'urgence** de l'action est toujours soulignée, à une **échelle qui dépasse** très largement le périmètre de la commune et même de la façade (bassins versants, autres communes littorales au sein du bassin hydro sédimentaire) : « *mesures qui deviennent urgentes mais pas seulement dans notre région* », « *les maires ne sont pas compétents face à la complexité des littoraux* ».

## 2 – Les activités et les usages

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment développer le tourisme et les loisirs pour qu'ils soient source de développement durable, non polluants, générateurs de retombées économiques et sociales positives ?	24 %
Les éoliennes en mer, l'énergie de la houle ou des estuaires ont un potentiel de développement, mais à quelles conditions ?	31 %
Comment voyez-vous l'avenir de la pêche et de l'ostréiculture face au défi de la transition écologique et à la concurrence des nouvelles activités en mer ?	18 %
Quelles activités en mer ou sur le littoral vous paraissent poser un problème et pourquoi ?	27 %

## Les énergies marines renouvelables

Les contributions **en faveur** des énergies marines renouvelables sont nombreuses, et souvent appuyées par une **argumentation soignée** et parfois, même, très technique, sur les potentialités des façades françaises et l'intérêt des énergies renouvelables : « *les énergies renouvelables ne sont pas à mettre en opposition avec les économies d'énergies, mais en complément* »; « *le nucléaire a ses limites, il faut réduire sa part et le remplacer par les EnR !* »; « *les premières éoliennes ont été installées en 1991, nous ne sommes plus au stade de l'expérimentation, mais dans une technologie mûre et de moins en moins coûteuse* »; « *sous l'eau, l'effet concentrateur de poissons des parcs éoliens est avéré et contribue à créer un environnement propice à la faune marine* » ; « *c'est une évidence, on en a besoin* ».

La comparaison est faite avec les **pays voisins** dans lesquels sont installées des éoliennes en mer et dont les coûts sont régulièrement en baisse et arrivent à plus **compétitifs** que les autres modes de production : « *fin 2017, 4000 éoliennes en mer sont en fonctionnement en Europe (UK, Allemagne, etc.)* ».

Les énergies marines renouvelables ne se **limitent pas à l'éolien**, l'exemple de l'énergie **hydrolienne** en Gironde est cité en tant que source d'énergie non aléatoire car les marées ne sont pas dépendantes de la météo ni du climat.

Beaucoup proposent d'inscrire le développement des énergies marines renouvelables dans une **gouvernance apaisée**, notamment en conciliant les autres usages de la mer : « *une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettrait de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales* »; « *offrir un cap, du dialogue et des garde-fous écologiques au développement de l'éolien en mer* »; « *par contre, il faut être raisonnable quant aux restrictions imposées autour de ces champs d'éoliennes, pas comme dans les Pays du Nord de l'Europe où il faut faire un détour qui se compte en dizaines de miles pour les contourner* ».

Mais les commentaires aux contributions **sont souvent opposés à l'éolien** (en particulier), en raison de **son coût** pour la collectivité et de **son impact écologique** : « *il faut reprendre une analyse complète des habitats et espèces en présence, croiser cela avec les effets des énergies marines et identifier quel est l'impact de ces projets* »; « *l'impact des mâts des éoliennes sur l'envasement et sur la rétention de sable à leurs pieds immergés est énorme* »; « *un projet de centrale de 62 éoliennes gigantesques va ravager l'océan : produits toxiques répandus dans la mer (huiles, néodyme, alumine,...) électromagnétisme* ». « *[...] presque rien n'est fait pour limiter la consommation d'énergie au quotidien;*

## La pêche et l'ostréiculture

La **pêche industrielle** est décriée (sans être, pour autant, définie) : « *le chalutage " artisanal" ou "industriel" doit disparaître* »; « *c'est la technique la plus gourmande en énergie (chalut de 12-18m :1,37 litre de gas-oil par kilogramme de poisson débarqué) et peu performante en termes d'emplois créés (2,8 ETP/navire)* ».

Quant à la **pêche artisanale** (qualifiée aussi de "petits métiers") ou à la **pêche de loisir**, elles sont acceptées, mais sous condition **de respecter** la ressource (en bar, notamment), avec des propositions concrètes de "mesures" parfois très restrictives à prendre : « *les gros fileyeurs, chalutiers et autres restent au large (pas sur les frayères)* » ; « *les petits [pêcheurs] créent des emplois, ont peu de matériel et respectent la ressource en pêchant raisonnablement et en valorisant leur pêche (pêche à la marée, poissons de qualité extra)* » ; « *stopper la pêche au bar pendant ses mois de reproduction (janvier – avril); il faudrait un moratoire de quelques années, et une interdiction des pratiques de pêche industrielles, le temps que les ressources se refassent* ».

Les **pratiques professionnelles** de la pêche et, particulièrement, de la **conchyliculture** sont fortement interrogées, essentiellement comme **source d'impacts** sur l'environnement : « *les déchets de l'ostréiculture (piquets, coupelles, poches, liens plastique) sont hyper nombreux, emmenés sans doute par les flots* » ; « *collecteurs plastiques et poches pour les huitres, filets à capeler et boudin en plastique, élastique, morceau de chambre à air, pour la mytiliculture. On en retrouve partout sur les plages, mais quelle quantité part à la dérive ou fini en micro plastique après être passée par les machines de nettoyage et de tri à bord ?* » ; « *cette course à la productivité est préoccupante* » ; « *J'ai été sidéré de voir, à terre, des centaines de petits bouts de fils et câbles nylon, dues aux réparations des filets, semble t il. Tous ces petits morceaux, poussés par le vent, vont rejoindre la mer. Et alors.....* » ; « *la triploidie des huitres est une invention lancée avec précipitation* » ; « *non à la privatisation sauvage du domaine public maritime: on voit de plus en plus d'engins de grandes taille, cages à poissons, filières à moules ou huitres dans la bande côtière et qui réduisent les zones de navigation pour tous les autres usagers du domaine maritime* ».

En conséquence de ces interrogations, une demande forte de **régulation** (y compris internationale) permettant l'équité, avec des **réglementations** respectées et des **sanctions** : « *instaurer un permis de pêche mer plaisance, permettant aux plaisanciers les moins connaisseurs de pêcher en toute légalité, en étant informés des tailles et quantités à pêcher* » ; « *déclaration obligatoire pour toutes les débarques pro et plaisance, permettra d'avoir une idée plus précise des pressions de pêche* » ; « *anticipons les surpêches sur certaines espèces en mettant des quotas par bateau (chaque bateau devrait avoir droit à un quota, et les organisations pro devraient garder un quota de réserve pour les nouveaux installés* » ; Ce à quoi un internaute répond : « *quotas journaliers d'accord, permis pêche et quotas mensuels pas d'accord : usine à gaz et contrôle impossible* ».

Beaucoup de contributions font état d'un **scepticisme** sur la perspective d'aboutir à ce que les réglementations soient respectées : « *les Hollandais et les Espagnols ont des faveurs politiques dans le secteur de la pêche avec des engins de pêche interdits en France et des tailles de capture inférieures aux nôtres* » ; « *pour réguler la pêche française on impose plus de réglementation, plus d'administratif, mais les contrôles ne suivent pas et les sanctions forfaitaires sont inadaptées aux multiples cas, ce qui pénalise les petites unités encore une fois* » ; « *c'est bien de ramasser les déchets, mais ce qu'il faudrait, c'est punir ceux qui les jettent* » ; « *je m'exprime ici pour protester avec force contre l'extension des parcs à huitres dans [...], il ne faudrait surtout pas en rajouter et exiger des ostréiculteurs qu'ils enlèvent d'abord les tables qui ne servent plus* ».

## Le tourisme littoral

Les contributions détaillent des **propositions précises**, prônant la **diversification** de l'offre, mais aussi des mesures **restrictives** sur certains loisirs (jet-ski, plagistes) : « "Californie de l'Europe" pour le surf, nos plages et la bande littorale en cours de désertification biologique pourraient devenir la (petite) "Floride de l'Europe" pour la pêche récréative et attirer des amateurs de toute l'Europe » ; « la pratique du jet ski devrait être plus sévèrement encadrée au regard de la nuisance du bruit qu'elle propage » ; « Le Domaine Public Maritime est l'enjeu de pratiques commerciales fortes. L'état y propose des concessions pour l'utilisation de surfaces jusqu'à 20% de la plage naturelle ou 50 % des plages artificielles aux mairies ou autres moyennant un prix au m2 de 9,27 euros + % recettes (dans le Var par exemple), qui elles-mêmes sous-traitent à des restaurateurs ».

Mais le **tourisme** de loisirs a aussi besoin de pouvoir utiliser l'espace marin, **sans contraintes abusives** : « interdire aux plaisanciers d'utiliser des bateaux à moteur ruinerait les professionnels qui en vivent, et priverait abusivement les vacanciers d'une partie essentielle de leurs loisirs. Sur le banc d'Arquin, il n'y a plus de nidification en août-septembre, et il n'y a pas de raison d'y interdire l'accostage, au moins à cette période » ;

C'est un **écotourisme** responsabilisant les touristes qui est proposé, comportant un volet **civique** (pour l'entretien du littoral et des infrastructures) et des pratiques de partage (jardins, covoiturage) devenant ainsi capable d'intégrer les impératifs **d'attractivité** touristique et de **protection** des sites : « les acteurs du tourisme peuvent, si l'Etat et/ou les collectivités territoriales leur en donnent les moyens, devenir de vrais ambassadeurs de la protection de l'environnement; attention à l'impact des golfs, notamment sur les falaises » ; « faire table rase des "vieilles" visions du tourisme "avec vue sur la mer" » ; « demander aux bailleurs de locations saisonnières la mise à disposition systématique de vélos (sans oublier les antivols) comprise dans la prestation » ; ce à quoi un internaute répond : « c'est une bonne idée, mais il semble que pour nos assureurs, il est compliqué qu'un bailleur prête des vélos ».

De même, pour le **nautisme**, les contributeurs manifestent une exigence pour une **navigation « propre »** : « mobiliser les propriétaires de bateaux à naviguer avec un moteur propre permettra de moins polluer notre bassin ! » ; « des nappes marronnasses [...] : ce sont visiblement des rejets toxiques venant du carénage de bateaux qui ne sont pas traités » ; « serait-il envisageable de contraindre tous les propriétaires d'engins aquatiques motorisés à une sorte de contrôle technique, adapté aux différents usages et puissances de moteurs, ce qui diminuerait les dégazages sauvages ainsi que les écoulements permanents d'effluents, dus aux mauvais entretiens » ; « favoriser les moteurs électriques, avec crédit d'impôts, en réservant les moteurs thermiques aux secours, gendarmerie, professionnels de la pêche... Certains vont même jusqu'à « autoriser la pêche sportive par les plaisanciers dans les Aires Marines Protégées, mais non la pêche professionnelle qui, elle, a un impact beaucoup plus dévastateur ».

## Développer l'off-shore

L'implantation d'une île artificielle entre Brest et La Corogne est proposée par une contribution pour produire une nouvelle distribution économique, touristique et créative sur notre côte atlantique. Une île laboratoire et autonome en énergie à environ 400 km de nos côtes.

### 3 – Les risques littoraux

Les contributions sur les **risques littoraux** sont nombreuses, et préconisent fréquemment de s'appuyer sur la **connaissance** scientifique afin de mieux comprendre les phénomènes et de bien organiser les **retours d'expériences**, mais aussi de tenter l'**innovation** (récifs artificiels) : « *par exemple, connaître le rôle des crues fluviales qui s'ajoutent aux phénomènes d'érosion et de submersion marine* » ; « *agir en connaissance de cause* » ; « *s'inspirer des études scientifiques effectuées et des expertises sur des réalisations déjà menées en France comme ailleurs* » ; « *[...] déficit de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes marins* ».

Sur le risque d'érosion côtière, les contributeurs sont majoritairement partisans d'une **stratégie de repli**, y compris pour les **zones déjà urbanisées** : « *au moyen-âge la mer allait bien plus loin dans les terres, il est nécessaire de déplacer les villes de bord de côte au lieu de bétonner et de surélever les digues* » ; « *il est vain de vouloir lutter contre la mer* ».

La mise en place "**petits gestes**", de pratiques vertueuses (dans l'entretien et la gestion des plages, notamment) ou des mesures "**douces**" d'aménagement sont préconisées, en privilégiant des **installations** de qualité, **en retrait** de la côte : « *réimplanter des plantes adaptées à retenir le sable* » ; « *des modes collectifs de transports et circulation pour l'Océan (+ vélo, bien entendu)* » ; « *une seconde vie des sapins de Noël landais sur les dunes à retenir un maximum de sable au travers de leurs épines* » ; « *plantation des dunes, protections avec des interdictions de les piétiner et mise en place de ganivelles; stopper le nettoyage permanent des plages* » ; « *canaliser les flux des plagistes en créant systématiquement des "corridors" aménagés et protéger toutes les dunes en les clôturant strictement* » ; « *[...] rappeler par une signalisation adaptée l'interdiction de fumer en forêt* » ; « *des installations précaires pour la saison (équipements hélicoptères pour quelques semaines)* » ; « *[...] les premiers écolodges flottants, ils peuvent être aussi installés à terre et notamment sur les PPRI* ». Ce à quoi un internaute répond : - *absolument contre. L'océan doit rester l'habitat des poissons ! On ne peut pas surinvestir les lieux de vie côtiers de la sorte !*

Cette stratégie de repli et d'action "douce" passe par le préalable, « exigé » par les internautes, d'un **lien renforcé** entre les **élus** locaux et les **populations** (littorales ou saisonnières), avec la mobilisation et le renforcement des moyens des **autorités publiques**... qui devront être soucieuses d'informer et surtout, de **responsabiliser** les citoyens : « *restaurer la responsabilité individuelle de chacun, en plaçant le citoyen au centre des décisions concernant l'occupation de la bande littorale* » ; « *ne pas oublier d'informer sur place du pourquoi de ces mesures* » ; « *le manque de concertation fait peser une insécurité juridique de nature à allonger les délais de mise en œuvre des projets* » ; « *renforcer les moyens du Conservatoire du Littoral qui a préservé des paysages côtiers magnifiques* » ; « *la loi Littoral est le seul outil qui permet de résister à la fois aux assauts de l'érosion et des submersions marines et à ceux de l'urbanisation* » ;

Cette « exigence » de lien renforcé entre les autorités et les populations passe également par un besoin exprimé de **coordination** entre les autorités et de **cohérence** entre objectifs et moyens, particulièrement quand de grandes opérations doivent être entreprises : « *la côte aquitaine ne doit pas être protégée au coup par coup : seul l'Etat peut avoir une vue et une action sur l'ensemble* » ; « *mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral* » ; « *les travaux doivent être coordonnés par une seule autorité compétente : [...] et non pas par les initiatives isolées des communes* » ; « *penser un aménagement des territoires littoraux*

en profondeur, en recréant des solidarités entre le rivage, le rétro littoral et l'arrière-pays; « mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral ».

#### 4 – Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment définiriez-vous l'identité et les singularités de la façade ?	30 %
Que pensez-vous de la vision d'avenir proposée ?	70 %

#### La capacité d'action de l'autorité publique (sur le long terme, particulièrement)

Sur tous les thèmes, les contributeurs **interpellent** les différents **acteurs et décideurs** (et particulièrement **l'État**) sur **leur (in)capacité** à :

- faire respecter les règles et l'**équité** de traitement : « Il est important de conserver libre le 'chemin des douaniers' [...] un particulier se l'est approprié avec la bénédiction des autorités et l'appui des médias et ce, dans une zone non constructible au départ; de telles dérives ne devraient pas être possibles, et il est urgent d'enrayer ce phénomène »; « je constate des moyens de pêche de plus en plus performants (bateaux, moteurs, sondeurs, GPS), des filets de plus en plus nombreux, et donc une très forte pression de pêche : qui régule quoi dans cette pêche professionnelle intra-bassin ? »; « ne paraît-il pas suspect que les promoteurs d'un tel projet de culture marine aux spécificités si nouvelles et particulières (nature, ampleur et méthode d'élevage) s'opposent systématiquement, et ce depuis plusieurs années, à la réalisation d'une étude d'impact complète par une entité indépendante des acteurs privés et publics ?
- prendre et maintenir les **moyens** nécessaires pour « garder un cap sur le **long terme** » : « des politiques nationales d'économies d'énergies dans tous les domaines (transports, habitats, industrie...) : déploiement des énergies renouvelables, qui remplaceront à termes les modes de production actuels, pour la plupart vieillissants, polluants et risqués »; « les acteurs du tourisme peuvent, si l'Etat et/ou les collectivités territoriales leur en donnent les moyens, devenir de vrais ambassadeurs de la protection de l'environnement »; « utiliser les outils actuels de planification comme les trames vertes et bleues »; « orienter les jeunes ingénieurs vers les énergies marines renouvelables » ;
- s'appuyer sur des **retours d'expériences** (nationales et internationales) : « les pouvoirs publics ne peuvent réitérer la gestion catastrophique de la morue, avec ses conséquences économiques et humaines (voir St Pierre et Miquelon) » ; « [...] rôle de l'État pour réparer les erreurs commises à une époque où les préconisations environnementales étaient absentes (la MIACA dans les années 1960 avec le développement des stations balnéaires en Aquitaine) » ; « l'État délègue l'entretien des ouvrages aux collectivités locales (Compétence GEMAPI – 2018), attention à ne pas reproduire les erreurs du passé » ;
- évaluer, suivre les projets pour **adapter** et réviser leurs actions : « [...] engager la réactualisation régulière des politiques publiques de résilience dans un processus d'amélioration et d'adaptation.

Le **financement des actions** est plus rarement évoqué et il renvoie à la nécessité de **transparence** déjà évoquée dans la paragraphe "risques littoraux" et à la capacité d'indépendance des pouvoirs publics face aux intérêts privés : « *le financement pourrait se faire sous forme de taxe touristique : en retour, il faudrait montrer aux touristes comment est utilisé l'argent, photos à l'appui, créer des communautés, créer du lien* » ; « *le chalutage est subventionné, alors qu'à terre on sanctionne, à juste titre, les pollueurs : pourquoi cette incohérence et discrimination ?* » ; « *de telles installations [aquacoles] doivent faire l'objet de l'accord de tous les usagers alors qu'à ce jour, c'est le 'fait du prince' de l'administration, parfois au mépris des lois et jugements rendus* » ; « *de telles installations [aquacoles] doivent faire l'objet de l'accord de tous les usagers alors qu'à ce jour, c'est le 'fait du prince' de l'administration, parfois au mépris des lois et jugements rendus* » ; « *tant que les lobbyistes seront présents à la tête de l'Europe et du Monde pour graisser la patte aux pseudos décideurs, ils ne se passera rien de tout ça !* » ; « *y'a pas d'argent dans les caisses de l'État pour ce genre d'application du civisme !* » ; « *ce n'est pas l'argent privé qui manque, ce sont les autorisations de l'État, c'est à dire nous tous !* » ; « *[...] il faut mettre en place une taxe sur les produits polluants qui soit DISSUASIVE et force ainsi les utilisateurs à réduire leur utilisation* » ; « *si [...] est mise en place par la marine, elle doit être facturée au prix coûtant pour ne pas être une charge pour l'Etat, c'est à dire tous les autres usagers;*

### **Les identités dans la façade Sud Atlantique**

Les noms de lieux cités dans la façade sont essentiellement littoraux, plus rarement marins; beaucoup de contributions sont illustrées d'exemples locaux. Ainsi, la "façade Sud Atlantique", n'est pas identifiée comme une entité territoriale, mais davantage comme un **puzzle de territoires singuliers** :

- depuis l'échelon **local** (littoral ou marin) : « *je vous mets un simple constat de la vie de ma commune; ouverture d'un incinérateur à Echillais; la commune de Méricourt; le Golf d'Ilbarritz (Bidart); comme ce fut le cas à Ault; la Faute sur Mer; la ville de Biarritz est le parfait exemple...; - comment aller à Royan, Cognac et La Rochelle à partir de Saint Agnant ? ; - presque ile d'Arvert; [...]; Carcans Bombanne; plage nord de Marbella; le gouf de Capbreton; [...] sur les frayères (ex: Rochebonne); le banc d'Arguin; l'île de Ré en particulier; l'ancien maire et la nouvelle mairesse [...]; la dune sud de Soulac* ».
- jusqu'aux échelons un peu plus **régionaux ...**: « *le bassin d'Arcachon; l'estuaire de la Gironde; le Pays basque est régulièrement arrosé par de fortes pluies; en Région Nouvelle-Aquitaine; c'est pourquoi il faut intégrer le Marais Poitevin dans la réflexion sur les littoraux; la Baie de Biscaye / côte Ibérique; le pertuis charentais; les côtes de Charente-Maritime; dans le bassin de Marennes; en Gironde et dans les Landes; la Sèvre Niortaise* ».
- ...voire "**nationaux** (hors façade) ou **internationaux** : « *Golfe de Morbihan; les algues toxiques en Bretagne; presque ile de Crozon ; je pense, par exemple, à la rivière d'Auray; [...]; après le littoral breton, c'est depuis quelques années le cas des côtes charentaises; le reporting en Australie sur les milieux d'eau douces; l'exemple de gestion des États-Unis et de l'Irlande; [...] grâce aux recherches réalisées dans l'Atlantique Nord et dans le Pacifique Sud* ».

## **Façade Sud Atlantique**

### **Synthèse des ateliers citoyens**



## Choix des enjeux débattus lors des 4 ateliers citoyens de la façade Sud Atlantique

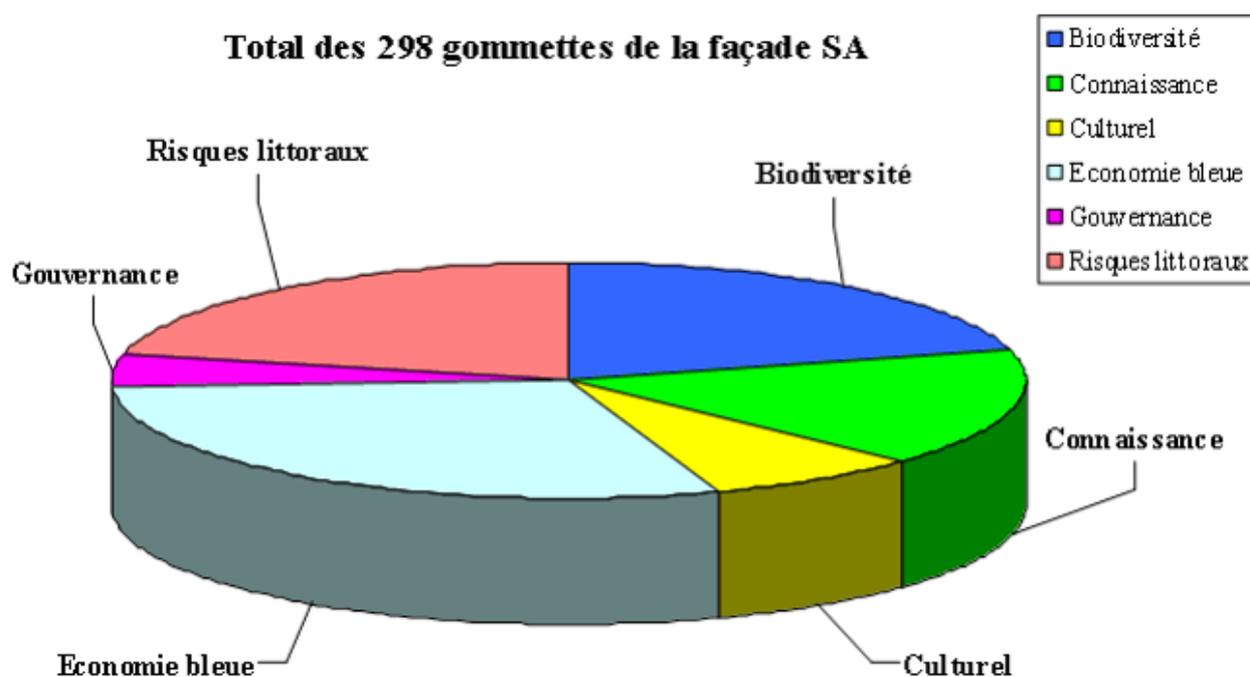
Lors des quatre ateliers de la façade **Sud Atlantique**, les cinq enjeux présentés ont été :

- Le bon état écologique du milieu marin
- La résilience des territoires face aux risques littoraux
- Une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques
- L'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation
- Le patrimoine culturel, un atout pour l'attractivité touristique

Les participants ont **ajouté les intitulés d'enjeux** suivants : *Reconnaître l'océan comme un bien commun / Le patrimoine culturel et historique, une réalité pour l'économie littorale (hors tourisme) / Traiter la cause des pollutions, pas la conséquence / La pédagogie autour des enjeux de la mer / Prendre en compte l'avis des populations / La gouvernance de la zone littorale / Patrimoine culturel et historique pour relancer une attractivité pour les métiers de la mer autres que le tourisme.*

Les citoyens ont eu à choisir, en collant une gommette (3 au maximum par participant) en face des enjeux qui leur apparaissaient **comme prioritaires**.

La répartition thématique des 298 gommettes collées lors des quatre ateliers a été la suivante :



Cette répartition montre que **l'ensemble des thèmes** ont été choisis par les participants de la façade Sud Atlantique, y compris le thème de la **gouvernance** qui ne figurait pas de façon explicite dans l'intitulé des enjeux, mais qui a été finalement très discuté : schéma d'aménagement du littoral et urbanisation, stratégie de repli vers les territoires intérieurs, respect de la loi littoral, gestion et limitation des flux touristiques, règles de limitation de l'impact environnemental des infrastructures touristiques, non-superposition des autorités publiques, transparence des décisions prises par les autorités publiques et des pratiques des professionnels.

Ces débats ont nourri une très forte contribution des visions pour 2030 sur ce thème de la **gouvernance** de la façade (voir les synthèses des ateliers de la façade SA).

Lors de chaque atelier, la **vision** suivante de la façade a été proposée comme base de discussion pour inviter les citoyens à exprimer, sur des post-its, **leur vision à horizon 2030**.

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Sud Atlantique ?**  
**Atelier citoyen CAPBRETON**  
**27 février 2018**

**Synthèse**

17 participants.

Garant : Sébastien Cherruau.

**Séquence sur les enjeux prioritaires de la façade Sud Atlantique**

**I/ Les gommettes ont donné les résultats suivants :**

- **Le bon état écologique du milieu marin** : 13 gommettes.
- **Une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques** : 12 gommettes.
- **L'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation** : 11 gommettes.
- La résilience des territoires face aux risques littoraux : 6 gommettes.
- Le patrimoine culturel, un atout pour l'attractivité touristique : 4 gommettes.

Autres enjeux proposés :

- Le patrimoine culturel et historique, une réalité pour l'économie littorale (hors tourisme) : 3 gommettes.
- Traiter la cause des pollutions, pas la conséquence : 1 gommette.

**II/ Les contributions des citoyens sur les 3 enjeux prioritaires (= résultats du WORLD CAFE)**

**LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DU MILIEU MARIN**

***Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :***

Le milieu naturel est la **base de la chaîne de la vie** et **donc de l'économie** (baignades, aliments, tourisme,...) : aucun développement d'activités ne peut se faire à long terme si c'est aux dépens de cette chaîne de vie. L'histoire nous enseigne qu'il faut reconquérir aujourd'hui les équilibres perdus (disparition d'espèces rares, pêche intensive et pollution).

C'est un enjeu **éthique** : nous ne sommes que locataires de l'océan; il faut pouvoir léguer aux nouvelles générations un environnement en bon état.

La **bande côtière** mérite une attention toute particulière.

Le bon état de ce milieu ouvert dépend de l'amont et de l'aval.

C'est un enjeu **transfrontalier**.

***Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?***

Le milieu et les espèces marines restent majoritairement **inconnues**;

Face au manque de civisme et aux pollueurs, les **contrôles sont trop faibles**.

Le tourisme est une activité très dépendante du **bon état de l'eau** et du littoral, et très consommatrice d'espaces.

La filière pêche n'est **pas inscrite dans une stratégie à long terme** permettant de lui garantir un accès à la ressource, la confiance du consommateur et la transmission des entreprises aux nouvelles générations.

### Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Etablir des **règles strictes et simplifiées** pour le développement des activités **réparties par zones** et les faire respecter avec des contrôles plus nombreux et plus efficaces. La pression démographique ne peut s'exercer qu'en respectant les caractéristiques propres du milieu.

Rassembler les trois services de contrôle (affaires maritimes, douanes, gendarmerie maritime) en **un seul service**.

Organiser une concertation et une **coordination transfrontalière** régulière avec notre pays voisin (Espagne).

Chercher à **sortir** du choix **unique d'un tourisme** trop consommateur d'investissements et d'espaces et ne développant pas assez d'emplois permanents.

Mettre une partie de la **zone militaire** en réserve naturelle.

## UNE ECONOMIE BLEUE RESPECTUEUSE DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES

### Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Il y a le **tourisme** et toutes les activités littorales surtout dans les Landes, avec des **ports** (de faibles envergures). L'économie ne peut se développer qu'on en fonction de ce que peut **supporter le milieu**, il faut donc envisager une pêche raisonnée, intelligente.

### Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?

La **zone d'essai militaire** a une incidence sur cet enjeu : la zone d'essai permet de réguler les activités et empêche aussi les impacts négatifs sur les milieux

L'économie bleue est très dépendante de l'économie à terre : faire le lien avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

La "façade Sud Atlantique" est **un territoire trop vaste** : « on connaît Capbreton et ses environs, mais vous nous demandez de parler de toute la façade qu'on ne connaît pas...Je ne sais pas s'il existe d'autres gouffres que celui de Capbreton sur le littoral».

L'économie bleue nécessite de développer des **accès à la mer** or, sur la façade Sud Atlantique, les accès sont très limités. Les infrastructures sont mal entretenues ou absentes.

Il faut une vision **à long terme sur la filière pêche** et son impact ainsi qu'une **harmonisation européenne** notamment des contrôles (vétérinaire, chaîne du froid, obligation sociale).

Les scientifiques imposent des **règles difficiles** à suivre.

Faiblesse de la représentation française dans les **instances européennes**.

Difficulté pour les élus de **choisir** entre attractivité touristique et capacité d'accueil du territoire en infrastructure et en respect de l'environnement.

Il y a une vraie **culture locale** sur la pêche et l'aquaculture.

### Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?

Gérer les pollutions terrestres **à la source**, en amont, dans les bassins versants et à l'échelle transfrontalière (Espagne).

Campagne de promotion pour inciter à consommer des **poissons moins nobles**.

## L'AMELIORATION DES CONNAISSANCES COMME MOTEUR DE L'INNOVATION

### *Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :*

Pour ne pas **refaire les mêmes erreurs** et apprendre du passé et c'est éviter de perdre du temps.  
Pour que la décision soit **fondée sur des critères objectifs**, et parce que la connaissance (pas uniquement scientifique) permet de **croiser la vision** des acteurs en privilégiant la **recherche de l'intérêt commun** avant l'intérêt particulier.  
Pour pouvoir innover, il faut savoir ce **qui nous manque comme connaissances** ; faire de l'innovation, oui, **mais pour quels objectifs** ?  
Besoin d'innovation technique pour permettre une meilleure connaissance des **fonds marins**.

### *Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?*

Eviter les **concurrences** entre chapelles scientifiques.  
Il y a un **fossé entre la connaissance et l'utilisation** de la connaissance : problème de gouvernance politique et des choix politiques qui sont faits ensuite.  
La zone militaire occupe une part importante de la façade, elle limite beaucoup les usages, mais cela n'empêche pas la connaissance du milieu.  
Il n'y a pas assez **de lieux d'échanges** et de dialogue.  
Commencer par faire un **état des lieux** pour savoir ce qui manque et faire la recherche et le développement nécessaires... mais ce préalable risque de **trop reporter l'action**.  
Difficulté **d'accès aux données scientifiques** – ex : accès payant.  
Opportunité de l'existence du "**Gouffre de Capbreton**", biotope très particulier, pour engendrer une amélioration des connaissances, mieux protéger le gouffre de Capbreton et développer autour une économie bleue.

### *Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?*

**Créer un organisme** qui assure **la synthèse des connaissances**; un observatoire permanent pour mesurer les impacts avant qu'il ne soit trop tard.  
Créer une **pépinière littorale** regroupant les acteurs de différentes spécialités = un espace virtuel et physique permanent pour échanger; palier la **carence d'études océanographiques** (ex bathymétriques) dans le sud de la façade atlantique.  
**Faire évoluer les pratiques**, favoriser la circularité grâce à un regard critique sur ce que l'on fait par le biais de **l'amélioration des connaissances** – Avoir une meilleure connaissance des documents d'objectifs; "Arrêter la course et **croiser les connaissances**".  
Consacrer plus d'argent et de temps pour **concerter** et **étudier** et **faire des tests**; centraliser les recherches et faire **des retours au grand public**.  
**Décentraliser** les financements → régionalisation.  
Mieux analyser tout ce que l'on a écouté les "**sachants de terrain**" = connaissance non experte.  
Définir les **règles de gouvernance** : décision collective, partagée et connue de tous et, au final, **avoir un décideur**.

## Les contributions des citoyens sur la vision 2030

Ces contributions ont été faites **par écrit** par les participants à l'atelier, après la séquence des enjeux et en réponse à la question posée par l'animateur : quelle est votre vision idéale pour 2030, votre "futur désirable" ?

### UNE ÉCOLOGIE DU LONG TERME, QUI PRÉSERVE ...

**En 2030, les réglementations sont respectées et harmonisées** (/Espagne) et les **régulations** mises en place. Ne pas hésiter à **sanctionner** en cas de non respect. Augmenter les **contrôles en mer** (sécurité, pêche, pollutions) et sur terre "à la source" (dans les bassins versants, sur les plages, chez les fabricants d'emballages, ...). Respecter l'environnement en le sécurisant (gardes de la côte, permis de pêche côtiers). Autoriser et réguler les activités de pêche en fonction des périodes de reproduction des poissons et des capacités de renouvellement de la ressource. Respecter des règles strictes de protection de l'environnement, de **zéro déchets**, de **sobriété** et **autonomie énergétique**. En Espagne, sur la Bidassoa, les règles de pêche ne sont pas les mêmes que nous, elles datent du 14<sup>ème</sup> siècle ...

**L'éducation** de tous, pendant la formation initiale (des cours sur l'écologie dès le plus jeune âge), mais aussi tout au long de la vie. Développer des lieux de rencontres entre **scientifiques et société civile**, pour partager la connaissance et des plateformes web où sont disponibles les études sur le territoire.... Il faut aussi que les scientifiques se rencontrent davantage et **sortent de leur concurrence ente labos**.

En 2030 **l'écologie** doit vraiment rester très importante, avec prise en compte du **long terme** (changement climatique), des espaces maritimes **préservés**, voire sanctuarisés (=vierges de toutes activités humaines), en remettant en avant le **principe de précaution** et en veillant à **penser global** pour l'environnement et pour l'humain. Veiller à ne pas limiter les zones sanctuaires pour garantir la gestion et la répartition de l'ensemble des usages. Il n'existe aucune **aire marine protégée** au sud du 45<sup>ème</sup> parallèle: il faut en créer plusieurs devant nos côtes landaises et pyrénéennes, ainsi qu'une **"bande littorale protégée** de 0,5 à 1 mile nautique de largeur.

### DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES ...

Les **pollutions telluriques** sont **drastiquement diminuées** avec **l'interdiction** des **produits plastiques**. Les déchets plastiques et des industries...vont à la mer: suppression des autorisations de rejets de ce type d'eaux usées. La pollution en zone terrestre est drastiquement diminuée grâce aux mesures sur l'interdiction des **produits plastiques** extrêmement nuisibles à la faune marine.

Toutes les opportunités **de formation** et **d'activités économiques nouvelles** pour les populations littorales se sont développées (y compris en **dehors du tourisme**). Une filière de déconstruction des bateaux (en plastique ou fibre de verre) existe. Il est proposé aux étudiants originaires du littoral et qui ont fait des études liées à la mer et au littoral des offres d'emplois dans les secteurs (pêche, aquacultures, sécurité en mer, etc.) qui souffrent d'un manque d'attractivité pour les jeunes.

En 2030, de nouvelles activités émergent, au-delà des filières traditionnelles et du tourisme : énergies marines renouvelables, fermes aquacoles en mer (micro-algues) laboratoires de recherche marine, transports maritimes, etc.

Protéger le **gouffre de Capbreton** (où existait des coraux exceptionnels avant leur destruction par la pêche aux chaluts), y développer le tourisme écologique (dauphins).

### UNE COMPETITION VERTUEUSE...

En 2030, le **dialogue** est favorisé, y compris sur les bonnes pratiques de l'Etat, des acteurs publics, à la recherche de **l'intérêt général**, du **compromis** et des **synergies d'action**. En 2030, un **espace d'échanges**, de connaissance et de dialogue permanent a été créé entre tous les acteurs pour une prise de **décision commune** dans le **compromis**, l'écoute et le respect des intérêts de chacun. Les scientifiques, les hommes politiques et les acteurs locaux travaillent ensemble... Des **synergies d'actions** entre tous les acteurs économiques locaux, **encadrés par une politique globale** de protection des milieux et des ressources. Un **mécanisme de "compétition" de pratiques vertueuses** entre les communautés publiques (mairies, département, ...) et entre les entreprises pour favoriser celles qui contribuent le plus au respect de l'environnement.

### EDUCATION, CONNAISSANCE du RISQUE

En 2030, on a réussi à favoriser la connaissance et l'éducation, pour que, notamment, l'aménagement des territoires se fasse en toute **connaissance des risques**. **L'artificialisation du littoral est stoppée.**

En 2030, l'artificialisation et la bétonisation du littoral a été stoppée, les plages sont laissées en état naturel. Un littoral où les constructions sont en accord avec notre connaissance du risque (submersion, tempête, tsunami, ..) pour protéger nos populations et les écosystèmes. Plusieurs actions ont été prises : l'instauration d'une bande de un kilomètre de large sur le littoral où toute construction est impossible, la création d'un observatoire (à long terme) pour mesurer, surveiller et anticiper l'évolution (du trait de côte, des populations de poissons, ..). Un **baromètre fiable** de l'état du milieu et des espèces a été instauré et on veille à **mesurer** (au moins 10 ans après) **l'efficacité** des décisions qui ont été prises.

**Equipe d'animation** : DIRM : Hervé Trehein, Fabienne Darnis; CMVRH : Gilles Graner, Gina Milliet ; MTES/DML : Maruan Basic, Nadou Cadic.



**Quel avenir pour la mer et le littoral pour la façade Sud Atlantique ?**  
**Atelier citoyen BORDEAUX**  
**1<sup>er</sup> mars 2018**

**Synthèse**

15 participants.

**Garant : Sébastien Cherruau.**

**I/ Quels enjeux prioritaires ?**

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- **Une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques** : 12 gommettes.
- **La résilience des territoires face aux risques littoraux** : 12 gommettes.
- **Le bon état écologique du milieu marin** : 8 gommettes.
- L'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation : 5 gommettes.
- Le patrimoine culturel, un atout pour l'attractivité touristique : 4 gommettes.

Autre enjeu proposé :

- Reconnaître l'océan **comme un bien commun** : 1 gommette.

**II/ Les contributions des citoyens sur les 3 enjeux prioritaires**  
**(= résultats du WORLD CAFE)**

**UNE ECONOMIE BLEUE RESPECTUEUSE DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES**

***Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :***

Une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques, **c'est une évidence**, sinon, pourquoi la qualifier de "**bleue**"?

L'enjeu, c'est aussi de **mieux connaître et comprendre l'économie bleue** : qui sont les acteurs, les actionnaires, les intrants nécessaires à l'activité, le bilan énergétique, l'impact sur le milieu, etc. la durabilité des emplois, ?

La **transition énergétique** s'impose à nous, l'économie de la mer doit y contribuer à part entière

Une économie bleue, c'est de **l'emploi** sur le littoral, des **aliments**, des **médicaments** (issus du plancton par exemple) et, pourquoi pas, un mode de **transport alternatif à la route** (fluvial, estuarien, maritime).

Pour **être respectueuses** des équilibres biologiques, les activités doivent **toutes** (y compris les loisirs individuels, de glisse ou de plaisance) prendre soin de **l'impact** qu'elles ont directement sur **le milieu** (i. e. le socle des éoliennes avec produits ferriques et du cadmium) et sur les espèces (oiseaux migrateurs et éoliennes), **des déchets** qu'elles produisent, de **l'énergie** qu'elles consomment (transports internationaux maritimes y compris..) et **du recyclage** de leurs matériels.

***Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?***

Quel recul a-t-on sur **l'impact des éoliennes** en mer (flottantes ou posées) ?

L'opportunité qu'offre le domaine public marin pour **une planification facilitée** par l'absence de propriétaires privés... « *mais il y a, hélas, trop d'acteurs sur la mer et mal organisés* ».

### Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?

Explorer toutes les **sources d'énergie** du littoral et de la mer : "l'avenir c'est la pile à combustible"

**Repenser l'attractivité économique** du territoire (y compris en dehors du tourisme) et diversifier les activités : *Des vaches maraîchines sur le rétro-littoral. Les forêts = une activité économique (bois, énergie et pâte à papier) et une protection naturelle pour fixer les dunes (sans engrais et sans pesticides). Prévoir l'extension en pleine mer de filières à huîtres et à moules.*

Valoriser **l'image des différents métiers** de la mer : « enseigner la mer au cours préparatoire » .

Favoriser l'innovation sur les **peintures bateau** moins polluantes.

Développer des **transports collectifs ou partagés** pour limiter l'invasion des voitures sur les stations du littoral.

## LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES FACE AUX RISQUES LITTORAUX

### Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Il y a des **vies humaines** en jeu sur ce risque littoral.

L'impact **économique** sur le foncier est lourd

Cet enjeu est aussi celui de l'adaptation au **changement climatique**

### Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?

Le conflit entre "lutter contre l'érosion" et "laisser faire" la nature : peut-on et **doit-on combattre l'érosion ?**

**Difficulté** (et nécessité) de mieux **connaître** les **phénomènes naturels** qui sont en jeu.

Les populations ont tendance à oublier rapidement.

L'entretien **des ouvrages de protection** : « l'entretien coûte souvent plus cher que la construction... donc on est tenté de les laisser à l'abandon... et les ouvrages de protection s'avèreront finalement beaucoup moins protecteurs que prévu ! ».

### Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?

Faire un diagnostic et une synthèse précise des enjeux d'érosion et de recul du trait de côte

Une population beaucoup mieux informée des risques et accompagnée pour « vivre avec »

Utiliser les **milieux naturels** pour améliorer la résilience (barrières naturelles) et conforter **le conservatoire du littoral**

Mettre en place un outil pour **la gestion du foncier** sur le littoral.

## LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN

### Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Le bon état écologique permet le bon fonctionnement de la **chaîne trophique** et évite la disparition d'espèces et facilite la **santé des humains** (balnéothérapie, sports, médicaments ou compléments alimentaires, ...)

Le bon état écologique permet **l'exploitation d'une ressource importante** (pêche, aquaculture, )

Le milieu marin est riche en espèces encore non découvertes, il faut *le préserver comme un trésor futur*. Il est aussi un grand régulateur du climat, qui va nous **protéger du désordre climatique** annoncé, même si le trait de côte doit reculer (« on ne lutte pas contre l'océan, on s'y adapte ») .

Le **littoral** est également très diversifié (dunes, falaises, marais, estuaires, forêts, abris naturels, lacs marins, etc.), il faut protéger cette **diversité de milieux naturels**.

Le bon état écologique, c'est aussi ce qui permet le maintien d'une **culture locale** très ancienne, liée au littoral

et aux ressources marines (tradition des cabanes de pêche, des petits ports de pêche, des bâtiments de marine,

### **Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?**

Une difficulté à mesurer le bon état: des **outils nouveaux** sont à inventer pour mesurer et suivre davantage **d'indicateurs du bon état**.

Le travail d'études et d'information fait depuis plusieurs décennies (notamment par la mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine MIACA et le GIP Aquitaine) commence à porter ses fruits: tous les acteurs (professionnels, résidents, touristes, ..) ont **pris conscience de la fragilité** des milieux marins et littoraux.

L'état du milieu marin est aussi la **conséquence des activités menées sur terre** ou dans les ports : 80% des pollutions marines viennent de la terre.

Les usages du littoral et de la mer étant très variés, les **conflits d'usages** sont fréquents (urbanisation/nature, exploitation/préservation, accès pour tous/accès réservé, ...) et l'objectif de **bon état n'est plus prioritaire**.

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

Mettre en place des **règles faciles** à comprendre et à **faire respecter** (i. e , dans les aires de carénage, la quantité et la qualité des effluents rejetés dans le fleuve ou la mer).

Organiser et faciliter **la vigilance des citoyens**, par les réseaux sociaux, la communication institutionnelle, « *les ateliers comme aujourd'hui* », ..)

Surveiller et réglementer plus particulièrement **l'urbanisation à proximité** du littoral (< 1 km)

S'attacher à **conserver les activités** en les rendant moins impactantes, plutôt que les interdire.

Sensibilisation du public jeune en particulier, en le faisant **pratiquer la mer** et le littoral (*classes de mer, gestes citoyens, visite du patrimoine fluvial et marin, visite de bateaux de pêche, d'aquaculture, etc...*)

Recherche et innovation pour trouver des **solutions techniques non polluantes** (peintures bateaux, traitements des rejets du tourisme, recyclage des déchets, ..)

Pour gérer l'attractivité grandissante du littoral, privilégier les **solutions d'aménagement collectif**, basées sur des **financements participatifs**.

## **III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030**

Ces contributions ont été faites **par écrit** par les participants à l'atelier, après la séquence des enjeux et en réponse à la question posée par l'animatrice : quelle est votre vision idéale pour 2030, votre "futur désirable" ?

Les titres, l'ordre de présentation et les caractères gras sont à l'initiative du rédacteur de la synthèse.

### **PROTECTION, PROPRETÉ, PAYSAGES,**

Une **propreté exemplaire** des plages, des ports, de la mer... Saurons-nous avoir en 2030 une gestion des déchets avec **zéro rejets en mer** ?

Mettre en priorité des solutions de **protection naturelles du littoral** et ne prévoir des endiguements que si c'est vraiment nécessaire et efficace (contre-exemple: île de Ré).

Le **patrimoine** (bâtiments historiques, ports) est conservé et permet au territoire de conserver son attractivité (ex. port de Saint Martin, île de Ré).

La **conservation des habitats**, de la faune et de la flore sera développée, avec davantage de **zones protégées** sur mer et sur terre. Création de **nouveaux parcs naturels marins** pour la préservation et le renouvellement des espèces.

En 2030, les actions **de protection** du milieu marin seront plus pressantes qu'aujourd'hui [...] et le besoin d'outils de concertation sera fort.

En 2030, **l'opinion publique** sera davantage écoutée: les activités de l'économie bleue auront de plus en plus de mal à résister à la pression du public si elles ne sont pas respectueuses de l'environnement.

Des transports maritimes à **zéro pollution**.

### DES RÈGLES RESPECTÉES et CONTRÔLÉES...

Le **littoral doit rester public** et accessible par tous: « *ne faites pas comme en Grèce où le littoral est privatisé...* »

...**mais** ...ne pas faire rimer **protection** avec **interdiction**. Les "**verrues**" sur le littoral ont été supprimées pour le rendre plus naturel, mais **l'accès à la mer** est partout préservé (problèmes des réserves nationales, des ports, etc.).

Des **paysages préservés**, avec un urbanisme maîtrisé. Règlements **d'urbanisme plus restrictifs** sur le littoral.

En 2030, les **activités humaines sont encadrées** et la surveillance du milieu marin sera beaucoup plus développée, avec les atteintes au milieu plus sévèrement **sanctionnées**. **Taxe carbone** beaucoup plus élevée. Interdiction du fuel lourd, propulsion au gaz pour les navires.

Horizon 2030 : des accords internationaux sur la surpêche et police internationale de la mer (**casques bleus de la mer**). La **surpêche** aura été **éradiquée**.

### DES TERRITOIRES DÉVELOPPÉS, ÉCO-RESPONSABLES et INTÉGRÉS

Horizon 2030 : le littoral est préservé grâce à une urbanisation maîtrisée, laissant une place importante aux milieux naturels avec des **zones habitées intégrées dans l'environnement naturel**. Un territoire **partagé et équilibré** (rationnel),... Des territoires **maritimes partagés** (pêche, éolienne, plaisance, aquaculture): rechercher à **faire cohabiter chaque fois que c'est possible** ces activités.

L'Etat, la Région restent **stratégiques** pour l'aménagement du territoire et **l'articulation** des politiques publiques

Un littoral toujours **attractif sur le plan touristique**, mais avec une **économie relocalisée**. Ne pas donner systématiquement priorité à l'aspect économique.

Les **ressources de la mer sont exploitées** (génération d'énergie, nourrir la population, ) mais limitées au juste besoin des populations **locales**. Un littoral où de nombreuses **fermes éoliennes** produiront l'électricité de demain...**mais, attention à l'éolien** : il a un impact, il faut exploiter plutôt les énergies **de la mer ou du fleuve, de la houle** pour produire une électricité véritablement **propre**.

Des métiers de la mer valorisés. Laisser les **pêcheurs pêcher** dans les champs d'éoliennes.

Le **reconditionnement des bateaux de plaisance** ("refit") est à **zéro impact**, particulièrement lors du nettoyage des peintures des navires.

Une augmentation du trafic maritime **mesurée**. L'estuaire de la Gironde est **revitalisé**, avec un tourisme et des transports fluviaux, des pistes cyclables et la restauration de l'habitat.

Un littoral de l'Atlantique Sud où un réseau de **transports collectifs** permet de relier les villes côtières, **maillées** à l'hinterland.

## LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION APPORTENT DES SOLUTIONS

Les activités économiques (tourisme, aquaculture,...) sont éco-compatibles et en **lien étroit avec des centres de recherche-développement présents sur le littoral** pour valoriser ou préserver les ressources de la mer.

Un territoire qui a su gérer son développement de manière harmonieuse grâce à des **approches innovantes** : sobriété dans la consommation d'énergie et des ressources, **villes-relais secondaires** en arrière du littoral pour accueillir hébergement et loisirs (ex: ski nautique sur lac), énergies marines, **départ d'un transatlantique** depuis le port de Bordeaux rénové.

Créer un **prix de l'innovation** pour favoriser l'émergence de solutions écologiques durables.

En 2030, une association, **financée par les multinationales** du CAC 40, agit pour le **nettoyage des océans** (récupération et recyclage des déchets marins).

## L'INFORMATION DES POPULATIONS

En 2030, le "**porter à connaissance**" est systématique, les acteurs sont soucieux de communiquer avec tous les publics et ils financent des actions de sensibilisation sur la fragilité des écosystèmes.

Les pouvoirs publics s'appuient sur la **connaissance qu'ont les usagers de leur territoire**. Ils facilitent l'information et la **vigilance des citoyens**, y compris sur les sujets complexes ou mal étudiés.

**Equipe d'animation** : SGAR : Bénédicte Guérinel, DIRM : Eric Levert, Laurent Courgeon, Marine Delassale, Hervé Trehein, Fabienne Darnis; CMVRH : Sylvie Mella, Michaël Georges; DML : Nadou Cadic.





**Quel avenir pour la mer et le littoral en Sud Atlantique ?**  
**Atelier citoyen BIARRITZ**  
**3 mars 2018**

**Synthèse**

**21 participants.**

**Garante :** Sylvie HAUDEBOURG.

**I/ Quels enjeux prioritaires ?**

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- ➔ **Une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques : 19 gommettes.**
- ➔ **La résilience des territoires face aux risques littoraux : 18 gommettes.**
- ➔ **L'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation : 13 gommettes.**
- ➔ Le bon état écologique des milieux marins et littoraux : 10 gommettes.
- ➔ Le patrimoine culturel, un atout pour l'attractivité touristique : 0 gommette.

Autre enjeu identifié:

Patrimoine culturel et historique pour relancer une attractivité pour les métiers de la mer autres que le tourisme : 3 gommettes.

**II/ Les contributions des citoyens sur les 3 enjeux prioritaires**

(= résultats du WORLD CAFE)

**UNE ECONOMIE BLEUE RESPECTUEUSE DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES**

***Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :***

C'est par l'économie bleue que l'on pourra **fixer les populations** littorales.

La **plaisance est une industrie** (entretien et construction des bateaux, services) qui doit être développée, car elle est, par définition, locale et, par destination, respectueuse des équilibres biologiques du milieu marin.

***Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?***

Difficultés :

La **construction de logements** sur le littoral doit s'arrêter : une limite est aujourd'hui atteinte.

La **qualité de l'eau est en péril**, par les apports arrivant du bassin versant (métaux lourds, perturbateurs endocriniens, pesticides) ou venant d'Espagne (déchets plastiques).

Les activités industrielles **portuaires** sont **contraires** à l'équilibre biologique.

Les **acteurs** de la façade sont **très segmentés**, il est difficile d'organiser une politique commune et beaucoup de projets "terrestres" ne prennent pas suffisamment en compte leur façade littorale (Garonne 2050, Adour 2050). De même, les schémas d'aménagement se superposent (SRADDET/SRDEII).

Les **autorités maritimes** n'ont pas toujours **les moyens** d'agir (en matériel et en agents) pour faire respecter les réglementations existantes.

Opportunités :

La mise en place du Cluster Croissance-bio dans la région Nouvelle Aquitaine va permettre la **valorisation**

des **importantes ressources marines**, en mobilisant de **nouvelles technologies** et en s'inspirant des modèles que la nature a créé (biomimétisme, matériaux biosourcés), au service d'une **économie beaucoup plus circulaire**.

Les activités industrielles doivent **cohabiter** avec le tourisme pour permettre l'emploi littoral.

#### ***Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?***

L'économie locale à développer, grâce à la **pêche artisanale** plutôt que industrielle, le **ramassage des algues** pour des usages cosmétiques, **agriculture locale sans pesticides** pour l'alimentation des estivants.

Il faut travailler sur **l'attractivité des métiers** de la mer (qui sont méconnus ou décriés alors qu'ils sont souvent rémunérateurs) et sur une meilleure **accessibilité** des territoires littoraux (en sortant du "**tout voiture**").

Des **pépinières d'entreprises** valorisant les sujets marins sont mises en place.

L'**industrie** portuaire est déplacée **loin du port**

Il faut organiser le **partage** entre les acteurs privilégiant le milieu et les acteurs économiques, avec une gouvernance reconnue, capable **d'arbitrages rapides** pour éviter les conflits d'usage. Un dialogue **transfrontalier** est établi régulièrement.

Les **approches systémiques** sont privilégiées pour la présentation des projets et les retours d'expériences, sont pris en compte, particulièrement sur les erreurs du passé.

Les **réserves marines** à développer pour garantir la pérennité des ressources exploitées.

## **LA RESILIENCE DES TERRITOIRES FACE AUX RISQUES LITTORAUX**

#### ***Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :***

Cet enjeu a **deux dimensions indissociables** : les acteurs (privés et publics) et les milieux naturels.

Les parties soumises à l'érosion sont aussi **celles qui ont une forte densité** de population.

Les enjeux financiers sont gigantesques.

L'évaluation et l'anticipation du risque littoral sont complexes et nécessitent donc une **mobilisation de la communauté scientifique** (sur le changement climatique, sur les phénomènes d'érosion, etc.)

#### ***Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?***

Difficultés à connaître toutes **les causes des phénomènes** d'érosion que l'on constate (et qui sont très variables selon les endroits) et difficultés à proposer **des solutions de long terme**.

Difficultés à **raisonner sur le long terme**, sur plusieurs générations. Harmoniser le temps court des décideurs et le temps long de la nature.

Difficultés pour **combler le manque** de connaissances **des habitants** sur les risques inhérents à leur zone.

#### ***Quelles propositions pour bien vivre en 2030?***

Développer les **approches systémiques** pour élargir la vision du littoral et étendre la zone d'action bien au-delà de la frange littorale, dans l'arrière-pays.

Mieux étudier et **évaluer les impacts** des aménagements de territoires sur les milieux et les espèces.

**Expliciter la "résilience"** : la capacité de s'adapter, mais pour continuer à vivre pareil ou pour vivre différemment ?

Evaluer régulièrement **l'efficacité et l'indépendance** de la gouvernance, et, en conséquence, déterminer les moyens à y consacrer.

De nouvelles **méthodes "douces"**, "naturelles" sont à inventer pour l'aménagement du littoral. Et la loi (littoral) doit être rigoureusement appliquée.

Faire du Document stratégique de façade un **document contraignant** et **transversal** avec les autres documents (SCOT, PLU, )

## L'AMELIORATION DES CONNAISSANCES COMME MOTEUR DE L'INNOVATION

### *Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :*

C'est par la connaissance partagée que l'**acceptabilité sociale** sera maximisée.

La conscience citoyenne nécessite un **niveau élevé d'information** et une rigueur sur la qualité des informations diffusées.

C'est l'**innovation** qui permet d'apporter des **solutions aux professionnels** pour mieux préserver l'environnement (moteurs électriques sur les bateaux, peintures biodégradables, ...)

### *Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?*

Le passage **de la connaissance à l'innovation** est très long, très incertain. Une approche systémique nécessite la **pluridisciplinarité**, qui est difficile à obtenir (davantage de juristes, sociologues sont à associer) et

Développer la connaissance et la recherche nécessite une véritable **politique de la mer**, avec une continuité sur le **long terme**.

Le Pays basque n'a **pas d'offre de formation** "mer et littoral" (les master existent à Nantes ou à Brest)

### *Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?*

La **recherche-action** est à favoriser et la pluridisciplinarité est une **condition obligatoire** pour obtenir des fonds de recherche.

Augmenter le budget sur la **communication stratégique**, sur le long terme et **sur les causes** des phénomènes.

La **participation du public** (article 7 de la charte environnementale) facilite l'amélioration des connaissances.

Encourager les initiatives citoyennes pour ne **pas tout attendre de l'Etat**.

Créer un **pôle** de recherche- développement **transfrontalier**

### III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030

Seul atelier où l'enjeu "**bon état écologique**" **n'a pas été choisi** parmi les trois premiers enjeux.

Quelques personnes visiblement attachées à faire passer "**leur**" **dossier particulier** (le sol du Golf de Biarritz à ré-imperméabiliser; les règles d'urbanisme à Caboure à réviser; la pêche artisanale locale à préserver, défendre la filière nautique du sud Pays Basque), mais qui ont su, après quelques interventions légères des animateurs, respecter la règle de ne pas monopoliser la parole et d'écouter les autres.

## TOUS LES ACTEURS À RESPONSABILISER SUR LA FRAGILITÉ DE L'ECOSYSTÈME ...

En 2030, **l'information** sur les enjeux environnementaux du littoral et de la mer se **généralise** : « formation, **sensibilisation des jeunes**, des enfants aux enjeux maritimes, à la connaissance de leur environnement au sens large; organiser des classes et des ateliers **auprès de tous les publics**, sur les enjeux que l'on a pu voir aujourd'hui. Augmenter la **connaissance et la conscience des ressources présentes** et de leur valeur dans l'écosystème. Mettre en avant le **travail des associations** qui luttent pour l'environnement en leur donnant des moyens techniques et financiers ».

La qualité des eaux (pour la baignade, l'aquaculture, le thermalisme) est atteinte, grâce à la gestion **en amont**, à l'échelle de **tout le bassin versant** : « le schéma d'aménagement des eaux de l'Adour et de la Bidassoa est respecté. La goutte d'eau tombée au Mont Lozère va dans notre façade ».

### GRÂCE À LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT & LA FORMATION...

En 2030, **l'offre de formation** s'est développée sur la façade dans les thèmes maritimes : « des formations universitaires "risques et gestion du littoral" sont organisées sur la façade Sud Atlantique (formation présente actuellement à Nantes) ».

Un budget plus important est accordé à **la recherche** et l'innovation (particulièrement sur toutes les énergies renouvelables sur le littoral): « la **mise en action des projets de recherche** est facilitée; Innover pour créer des **bateaux écologiques mixtes** pêche et tourisme; **Biomimétisme** marin : l'océan inspire de nombreuses innovations éthiques, pour des matériaux (éponge) ou pour la santé (micro-algues et principes actifs) ».

### ...en RÉGLEMENTANT et en CONTRÔLANT.

La **loi littorale** est confortée « et sa **jurisprudence** intégrée : en 2030, des aires marines protégées (avec des moyens) [...] ont été créées sur Cap Breton, et sur Chirigudi / St Jean / Pasaia; des bords de mer protégés par des zones naturelles; les **moyens du Conservatoire** du littoral ont été augmentés pour **sanctuariser une bande de 100 m** sur le littoral ».

Le respect des règles est assuré : « des moyens supplémentaires sont donnés aux **autorités maritimes** (plus de bateaux et plus d'agents) pour faire respecter les réglementations et éviter les conflits d'usage (**pourquoi** permet-on aujourd'hui à la commune de XXX **de ne pas respecter son SRU** avec 30% de logement social) ?; En 2030, la ressource halieutique s'est améliorée par un meilleur respect de la réglementation assuré par des **contrôles plus fréquents** et par des **sanctions immédiates** (par exemple, sur les périodes de pêche sur le plateau de Rochebonne, ou sur les pêcheurs espagnols qui viennent dans les eaux françaises) ».

### UNE GESTION COMMUNE du TRAIT de CÔTE avec des CITOYENS ÉCLAIRÉS et RESPONSABILISÉS

En 2030, la stratégie de gestion du trait de côte s'applique pleinement car, « enfin, les risques et les mécanismes naturels sont connus et **communément reconnus** ». Tous les **outils juridiques** sont en place et sont **réellement mis en œuvre** (« les lois et, surtout, les **décrets et arrêtés d'application** ») et permettent de privilégier les **méthodes douces** de gestion du littoral (« en 2030, plusieurs communes littorales ont accepté des méthodes douces de gestion des risques (avec recul du trait de côte) et ont **arrêté**, sauf cas particuliers, les **enrochements et les dragages** », en s'appuyant sur la **population** qui a été **responsabilisée et sensibilisée**, notamment sur la complexité des mécanismes

**de l'érosion** sur le littoral et « *qui sait que les effets et les impacts des mesures de gestion sont longs à mesurer. Rendre les citoyens davantage acteurs de leur territoire et plus aptes à en comprendre les enjeux, notamment sur l'espace littoral qui les touche directement* ».

### **POUR DES TERRITOIRES DÉVELOPPÉS et TOURISTIQUES...**

En 2030, le territoire Sud Atlantique reste attractif avec un modèle touristique qui est celui d'un **tourisme vert, sans artificialisation** (« *camping, sans mobilhome* ») et **limitant la consommation** (énergie, eau, aliments) « *en privilégiant les circuits courts. Un voyage touristique organisé au fond du gouffre de Capbreton* ».

En 2030, l'utilisation de l'espace est **raisonnée** pour tenir compte, à la fois, de l'économie locale, du tourisme (par nature saisonnier) et de la vie des populations permanentes.

**Une ville créée en pleine mer** (« *ou plutôt un petit village si c'est pour 2030 !* »).

En 2030, les **ports de St Jean de Luz et de Bayonne** ont retrouvé l'activité maritime (emplois à l'année, esprit et **culture maritime**) grâce à un déploiement d'activités nouvelles et traditionnelles. Le **port de Bayonne** se diversifie, « *avec transfert des industries les plus impactantes sur le site de Lacq, développement d'un opérateur ferroviaire plus complet et performant, et, à moyen terme, l'accueil de paquebots transatlantiques. Développement de petits bateaux de pêche ("pêche artisanale plutôt que industrielle"), destinés à la consommation locale (campings, cantines), ce qui limitera aussi l'exploitation de la ressource halieutique. Labéliser une qualité "Développement durable" pour l'industrie de la pêche* ».

Des **fermes éoliennes**, des hydroliennes et des diapositifs houlomoteurs sont installées dans le Golfe de Gascogne, dont certains projets **transfrontaliers**. « *Biarritz a connu dans les années 1930 la première centrale houlomotrice et depuis, plus rien ! La puissance des vagues doit servir à autre chose qu'à propulser des surfeurs ou détruire des digues...* ».

De nouvelles activités de **recyclage** des plastiques récupérés en mer. La filière nautique du Sud Pays Basque s'est développée, en même temps qu'une filière de **déconstruction des navires de plaisance**.

### **...en MUTUALISANT LES MOYENS ET EN COOPÉRANT**

Les acteurs de la politique de la mer **mutualisent leurs moyens** et se rapprochent des scientifiques afin de pouvoir agir sur **le long terme**, mettre **fin à la bétonisation** du littoral et appliquer les règles d'urbanisme **sans les contourner**. Les autorités politiques acquièrent ainsi **une crédibilité**. « *En 2030, une gouvernance reconnue et indépendante (et avec des moyens) permet l'arbitrage des conflits d'usage et le partage équilibré des espaces marins. En 2030, l'indépendance des experts vis-à-vis du politique et de l'économique est mieux garantie* ».

« *En 2030, la façade maritime Sud Atlantique a une politique d'aménagement intégrant littoral et arrière-pays pour maîtriser la capacité d'accueil sur les trois départements et permettre une harmonie. L'artificialisation de la frange littorale est arrêtée, tout simplement parce qu'il n'y a plus de terrains disponibles...* ». Le développement économique est responsable, il recherche la cohésion entre économique et écologique, en se basant sur **le long terme** (au-delà des mandats).

« *Il faut développer une identité maritime, par exemple avec une marque territoriale* »

**Equipe d'animation :** DIRM : Hervé TREHEIN, Joana GARAT; CMVRH : Sylvie MELLA, Jean-Pascal GUILLEMET ; DML : Nadou CADIC, Maruan BASIC ; CGDD : Joana JANIW.



**Quel avenir pour la mer et le littoral en Sud Atlantique ?**  
**Atelier citoyen LA ROCHELLE**  
**10 mars 2018**

**Synthèse**

**48 participants, dont deux lycéens présents.**

**Garante : Sylvie HAUDEBOURG.**

## **I/ Quels enjeux prioritaires ?**

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- **Une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques : 45 gommettes.**
- **Le bon état écologique des milieux marins et littoraux : 31 gommettes.**
- **La résilience des territoires face aux risques littoraux : 28 gommettes.**
- L'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation : 10 gommettes.
- Le patrimoine culturel, un atout pour l'attractivité touristique : 8 gommettes.

Autres enjeux proposés par les participants :

- La pédagogie autour des enjeux de la mer : 9 gommettes.
- Prendre en compte l'avis des populations : 8 gommettes.
- La gouvernance de la zone littorale : 4 gommettes.

## **II/ Les contributions des citoyens sur les 3 enjeux prioritaires**

(= résultats du WORLD CAFE)

### **UNE ECONOMIE BLEUE RESPECTUEUSE DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES**

***Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :***

C'est un choix de société : **dépasser les oppositions** entre économie et écologie. Se donner le **droit de penser différemment**.

L'économie et la nature sont engagées dans un **cercle vertueux** (protéger pour mieux produire, pour mieux vivre, pour mieux protéger). Il est nécessaire de respecter les équilibres écologiques pour assurer le développement économique, respecter également les **spécificités locales**. Une économie ne peut être durable que si ses ressources et ses "clients" **perdurent**.

C'est le moment (accords de Paris, transitions numériques, pesticides, etc.) de **repenser notre rapport aux prélèvements** dans la ressource et à la production

Certaines activités ont une **action irréversible** sur le milieu.

L'augmentation de la population sur le littoral nécessite une augmentation des emplois, le développement des activités est donc nécessaire mais doit être **durable**. Les emplois ne doivent pas être uniquement liés au littoral mais également aux **richesses de la mer**.

***Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?***

### Opportunités :

**Densification** du littoral avec des pressions accrues. **Contradiction** entre attractivité du littoral, les pressions et la capacité d'accueil, mais **maintien du tourisme**, car la **cohabitation** des activités est possible, avec création de **nouveaux métiers**.

Augmentation des **connaissances et du partage** : échanges d'expériences, de bonnes pratiques; prise de conscience, connaissance à partager, éducation. Mieux connaître **les causes des équilibres** (... et des déséquilibres !).

Savoir **changer d'habitudes** et de **pratiques professionnelles**, en fonction de l'évolution des connaissances et de l'innovation (former et aider les ostréiculteurs pour le zéro rejet plastiques)

Il existe déjà une **réglementation importante** qu'il faudrait appliquer, mais de nouvelles lois possibles, comme celle sur l'économie bleue.

Les usagers sont davantage **impliqués dans la gestion**; gouvernance nouvelle comme les parcs naturels marins qui ne concernent pas que les acteurs marins (association des agriculteurs, par exemple). Cette gouvernance nouvelle de l'économie bleue constitue une opportunité pour se donner **le droit de penser différemment**.

### Difficultés

Développement parfois **antagoniste des activités** avec impact sur le milieu littoral et marin

Difficulté pour **connaître** les équilibres ou déséquilibres de la ressource halieutique et difficultés d'évaluer et d'anticiper les **impacts des activités** sur l'environnement (mouvements de sédiments par exemple)

Absence de **financement** pour les conséquences de l'érosion.

Acceptabilité des décisions : **gouvernance encore insuffisante** pour faciliter la compréhension et le respect des décisions prises. Réunion des acteurs scientifiques, politiques, professionnels, usagers;

Difficulté à trouver des outils de gestion et de **choisir des règles** de gestion.

### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?**

**Améliorer la connaissance** pour pouvoir prendre les **décisions les plus éclairées**, y compris les études d'impacts et le retour / évaluation sur les décisions prises.

La recherche est associée **pour éclairer** la prise de décision et les **données sont "collectées et connectées"** pour garder la mémoire des expériences passées (y c au niveau mondial). L'innovation est aidée, pour fournir aux professionnels des solutions plus respectueuses du milieu et de la ressource.

Travailler avec les acteurs dans une **gouvernance spécifique** comme celle des Parcs naturels marins; l'approche par **bassin versant** (cycle de l'eau) doit s'imposer davantage.

Un **zonage** de l'espace marin et littoral, mais des **orientations** (pas de "cadastre figé") et de la souplesse pour prendre en compte la **mobilité du milieu** marin

Faire **appliquer la réglementation** : contrôle ferme avec contraventions fortes comme pour la circulation routière ! Appliquer le principe pollueur-payeur. Mettre en œuvre la séquence **Eviter-réduire-compenser**

**Améliorer les pratiques des professionnels** à la fois de la mer, mais aussi les industriels et agriculteurs : accompagner les professionnels

Economie circulaire, recyclage : prise en compte du **cycle de vie** dès la conception des outils, matériels. **Suppression des plastiques** et de l'utilisation de matériel polluant.

**Réversibilité des équipements** et des activités sur le littoral et en mer.

Traiter également dans les études d'impact les aspects positifs pour l'environnement: détecter dans chaque filière les **apports positifs à l'environnement**, les promouvoir. **Une économie innovante**, qui peut aussi rendre des services environnementaux.

S'inspirer de la **permaculture** : envisager une **rotation des activités** en mer et une complémentarité entre activités (exemple intérêt de la conchyliculture pour la pêche).

Tout développement économique doit prendre en compte **la transition énergétique**.

## LE BON ETAT ECOLOGIQUE

### *Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :*

Enjeu complexe avec une problématique qui est celle du bon état écologique non seulement du milieu marin mais aussi **du bassin versant**. Biodiversité. Santé. Qualité de l'eau. Cadre de vie, bien-être des populations. Sur cet enjeu, chacun doit **éprouver sa responsabilité** individuelle et collective ; importance des dispositifs de gouvernance.

Le bon état écologique, c'est le **support des activités** économiques; par exemple pour préserver la **ressource halieutique**, il faut, en amont, la sauvegarde des espèces (proies et prédateurs), et surtout, le tourisme : l'amélioration de la qualité du milieu engendre des **emplois**.

L'importance de la plaisance sur notre façade représente une menace de pollution (par exemple, avec les **peintures anti fooling**); il faut s'assurer du bon fonctionnement des aires de carénage dans le traitement de cette pollution.

Dans la région, il y a un écosystème particulier dans la zone des **pertuis charentais, vulnérable** en termes d'apports du bassin versant, non seulement agricole mais également industriel (cimenterie.); les **marais humides** sont **complexes** à préserver, restaurer, mettre en valeur

### *Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?*

#### Opportunités

Amélioration des peintures **anti-fooling** et des aires de carénage

Beaucoup de **zones protégées**; variété géographique très importante dans les **pertuis charentais** et une grande biodiversité; nettoyage des plages : importance de **ne pas enlever les laisses de mer** et faire comprendre aux gens qu'une plage complètement nettoyée équivalait à détruire l'écosystème.

Développement de la **chimie verte**, limiter les épandages.

#### Difficultés

**Pollution** par l'apport des bassins versants : eaux empoisonnées par les **médicaments**, par les **pesticides** et par les **rejets plastiques** (qui viennent également du littoral et de la mer...). Problème des **apports de plastique** sur les plages.

Pas suffisamment de connaissance des milieux; **définition** du bon état écologique initial **difficile** à faire.

Question de la **gouvernance**: manque de coordination entre bassin versant et milieu marin; manque de réactivité par rapport aux constats; l'action publique n'est pas à la **bonne échelle**, il faut une approche territorialisée.

Dragage/clapage des **sédiments portuaires**

**Pratiques de pêche** notamment par rapport aux cétacés (échouage, bruits...) : mise en place de signaux sur les filets pour éloigner les cétacés; **pratiques de consommation** : non respect des listes des poissons protégés/ menacés.

### *Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?*

#### **Responsabilisation et éducation : tous gardiens de l'océan en 2030 !**

Meilleure **information** des consommateurs (y compris sur leurs achats, pour **limiter** les produits importés et le **transport de commerce**);

**Une éducation** plus complète au développement durable avec une prise de conscience de notre responsabilité; Equiper les professeurs avec du **matériel pédagogique** qui permette d'éduquer au développement durable. Faire de la pédagogie, sensibiliser le citoyen et les pêcheurs de loisirs, **renforcer le civisme**, ...

Connaissance : état des lieux et **suivi à long terme**

Coordination inter institutionnelle et gouvernance **à l'échelle du bassin versant-mer**; Gestion intégrée des marais de brouages.

Faire un suivi des entreprises et les aider et accompagner dans un **comportement plus vertueux**.

Renforcer le contrôle des **eaux de ruissellement** urbain industriel et agricole.

**Reculer** le droit de construire pour moins polluer la côte.

Sanctuariser le territoire à un **niveau de population** acceptable par le milieu  
Introduire des contraintes comme **l'interdiction des voitures**.

## LA RESILIENCE DES TERRITOIRES FACE AUX RISQUES LITTORAUX

### *Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :*

Risque de **submersion marine** : enjeu majeur sur une côte plate  
Impacts du **changement climatique** sur le littoral : la montée des eaux est inéluctable, il faut donc s'adapter, mais on sait que ce sont les activités humaines qui sont en jeu. Impacts du changement climatique aussi sur les espèces (déplacements, migrations).  
Il faut augmenter la **connaissance, en partager les résultats** pour prendre les arbitrages qui seront nécessaires.  
Enjeu sur la sécurité des populations et les activités très forte concentration sur la côte  
Risque nucléaire (centrale du Blayais par exemple)  
Risque de **perte de mixité sociale** sur le littoral, prix de l'immobilier.

### *Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?*

#### Opportunités :

Repenser l'organisation du territoire par rapport à la mer  
Saisir **l'opportunité de "la crise"** pour renouer des liens et impliquer les populations  
L'arbitrage sera économique, mais il faut **réguler** par une amélioration de la **gouvernance à grande échelle et sur le long terme**  
Meilleure **connaissance** de la mer et **du risque** : gisement de recherches scientifiques et d'innovation en Nouvelle Aquitaine à exploiter.

#### Difficultés

**Densification** des populations dans les zones à risque, avec une majorité de **résidences secondaires**  
**Incohérence** entre les différentes collectivités sur le **devenir des déchets** liés à l'urbanisation  
Impossible de protéger le littoral partout  
Envasement et **défaut d'entretien** des parcs **conchylicoles**  
Contradiction entre enjeux de résilience et enjeux immobiliers : quel **financement** pour la protection ?  
**Empilement** des structures, multiplicité des acteurs.  
**Insuffisances** et lacunes des **études d'impacts**.  
**Coût de la protection** et de l'adaptation en réponse aux risques.

### *Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?*

Adapter les règles d'urbanisme (notamment pour les vides sanitaires)..  
Limiter la **densité d'occupation** sur la côte. Gérer les arrivées des populations dans l'arrière-pays  
Définir des **politiques d'aménagement** avec ouverture ou renforcement de digues ou des politiques d'entretien, de relocalisation et de règles **d'urbanisme plus strictes**, en informant préalablement les acquéreurs sur les risques et les contraintes; **anticipation**, adaptation, repli stratégique, gestion **intégrée** : prendre en compte la notion de **bassin hydro-sédimentaire**; modéliser le retrait du trait de côte, ce qui donnera plusieurs hypothèses et permettra des choix et des décisions : "*les épis de l'un font l'érosion des autres*"; Ne pas lutter contre la nature, **interdire l'enrochement**; Accepter de reculer les habitations et les activités; Nécessité **d'anticiper** et pas seulement de subir.  
Recréer des **zones tampons** (comme les dunes ou les marais) où la "**renaturation**" sera **concertée** avec les habitants :  
**Simplifier la gouvernance** du littoral; Respecter la loi littoral; créer un outil (législatif) pour geler la bande

littorale.

Mieux **faire connaître** ce qui est fait. Préparer, informer et **impliquer la population**. Développer la culture du risque. **Journée** citoyenne fédérative et inter-générationnelle.

**Financement par les assurances** de la protection des sites contre l'érosion.

Promouvoir la **valorisation des déchets** coquilliers ; Écologie industrielle et territoriale (ADEME)

Prendre en compte la **saisonnalité** : favoriser les doubles usages pour les bâtiments, campings d'été dans les zones submersibles

Promouvoir les **innovations écologiques** pour protéger les digues (digue amovibles / temporaires); Réfléchir à de nouvelles formes d'architecture (maison sur bateaux ou sur pilotis);

### III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030

#### LA NATURE EST PRIORITAIRE ...

En 2030, la **protection** de la nature est considérée comme **prioritaire** : « *L'argent est éphémère, la Nature, c'est la vie: bien choisir les projets; Préférer la sauvegarde écologique à l'Argent !* ».

L'évolution du trait de côte est **inéluçtable** : « *Ne pas aller à l'encontre de l'évolution du littoral : stop au béton-remblai; Ne pas essayer de lutter systématiquement contre la nature, mais essayer de composer avec elle pour assurer le développement économique et social. Reculer de 50 mètres la bande du littoral constructible; Surélever les rez-de-chaussée des maisons en zone de risques submersion* ».

Tout projet doit d'abord **minimiser son impact** (notamment sur la qualité des eaux) ou être abandonné : « *Maîtriser la qualité des eaux rejetées en mer; Respect du milieu marin et du littoral dans toutes les études et projets, en bonne harmonie entre écologie et économie. Fermer la centrale nucléaire du Blayais* ».

La notion de **capacité d'accueil** des milieux naturels s'impose, notamment pour ce qui concerne le **tourisme**: « *un tourisme écocitoyen qui protège à la fois l'environnement et l'activité humaine; interdire les pratiques polluantes de loisirs (jet-ski) en dehors des zones où ils sont confinés (stades nautiques), comme pour les campings, où le camping sauvage est interdit* ».

#### ...MAIS LA GOUVERNANCE ET L'APPROPRIATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGETIQUES SONT ESSENTIELS.

D'ici 2030, il faudra **changer d'habitudes** et de **pratiques professionnelles**, en fonction de l'évolution des connaissances et de l'innovation : « *former et aider les ostréiculteurs pour le zéro rejet plastiques; favoriser l'économie collaborative dans la plaisance (places prioritaires/ partage des anneaux); Une politique de la pêche responsable, écologique préservant la ressource; Mesures incitatives pour favoriser les bons comportements (entreprises, usagers; Former les professionnels sur l'impact de leurs activités sur l'environnement (y compris le recyclage de leurs productions en fin de vie. Accompagner les entreprises et les particuliers dans l'utilisation de produits moins polluants, tout en conservant l'efficacité économique. Valoriser, recycler en lien avec les services écosystémiques pour mieux consommer. Soutenir une agriculture et des activités maritimes plus respectueuses du monde vivant. Favoriser l'agriculture biologique à proximité des centres touristiques* ».

Le rôle des **ports** est conforté en 2030 comme lieux d'**innovation** et de transition écologique : « *développement des ports en "green ports" : navires au GNL, énergie verte, matériaux neutres en*

bilan carbone. **Harmoniser les visions** avec le parc naturel marin (plan de gestion sur 15 ans) pour une vision en synergie ».

L'**industrie** navale de plaisance est **respectueuse d'une production plus durable** (intégrant le recyclage des bateaux en fin de vie), avec un tourisme de plaisance côtier plus **respectueux des équilibres** biologiques : « *Les cycles de vie et le devenir des matériaux polluants sont identifiés et portés à connaissance de tous les utilisateurs; Etudier l'impact avant de généraliser une innovation* ».

L'**éolien en mer** se développe, mais « *étudier soigneusement les projets de travaux en mer, et les problèmes liés à la faille sismique* ».

Avant 2030, il faudra **anticiper la fin de certains métiers** et favoriser l'emploi dans des nouveaux métiers : « *En prévision des métiers qui ne vont plus exister, créer rapidement des métiers en rapport avec l'écologie et la mer. Faire de l'économie bleue une réponse aux enjeux de demain (climatiques, sociaux, ..)* ».

La prévention des risques littoraux passe par « *la responsabilité citoyenne de chacun : pour ne pas toujours faire supporter les conséquences par la collectivité* ».

Organiser de véritables négociations, avec une meilleure représentation de l'ensemble de la société civile, pour aboutir à des **accords engageant** tous les acteurs (**résidents secondaires** du littoral y compris) : « *répertorier les connaissances des anciens sur ce qui a été subi sur le littoral et créer un site internet de partage d'information; Les populations sont clairement et complètement informées sur les risques, y compris sur le risque de submersion de la centrale nucléaire du Blayais; Responsabiliser les populations aux risques climatiques, aux pollutions et au gaspillage en s'appuyant sur l'école et les universités pour que la culture de l'environnement progresse; Responsabilisation des habitants sur les milieux marins, sur les déchets. Eduquer, sensibiliser, diplômé, pour que tout citoyen devienne "acteur et gardien de l'océan"* ».

Les risques sismiques (**de failles**) et les risques **nucléaires** sont pris en compte dans la planification

## LES SOLUTIONS SONT A L'ÉCHELLE DES BASSINS ...

(versants et hydro-sédimentaires)

Une gouvernance **équitable et représentative**, qui prend en compte les **bassins versants** et les **flux de sédiments** le long du littoral : « *création de commissions pluridisciplinaires de cogérance pour chaque type de territoires; faire une différence entre le sud et le nord de notre littoral Sud Atlantique; former les habitants et assurer la mixité entre politique, scientifique et usagers* ».

La participation **au financement** des projets de protection et de compensation environnementale est organisée et articulée entre les **différents secteurs** d'activités : « *anticiper le recul du trait de côte à venir et déplacer les centres économiques et industriels vers l'arrière-pays, ce qui entraînera le déplacement des populations; Tenir compte des prévisions de modifications du trait de côte dans les constructions et leur assurance; Financement par les assurances de la protection des sites contre l'érosion. Agriculture biologique généralisée à tout le bassin versant et à la France entière* ».

L'**échelle temporelle** est également prise en compte : « *pour que les projets concernant différentes zones géographiques soient échelonnés dans le temps et visent la complémentarité* ».

## ... MAIS IL FAUT DAVANTAGE CONTRÔLER ET ACCOMPAGNER

Faire **respecter les lois** déjà existantes avec davantage de contrôles: « *Faire respecter les lois concernant l'écologie et prévoir des **sanctions très fortes** en cas de non-respect; Faire **mieux respecter la loi littoral**, par le biais de leviers juridiques; Faire respecter les lois sur l'aménagement du territoire; **Arrêter** les constructions dans les zones de submersion marine; Contrôler toutes les eaux qui arriveront à la mer (rejets agricoles, urbains et industriels) pour **faire payer les pollueurs** et arrêter cette pollution; **Interdire les prélèvements** sur des espaces protégés (notion de ressources marines) et augmenter les fermes **marines pour compenser** ».*

Renforcer **le rôle de l'État** « pour **limiter l'installation des populations** sur le littoral (loi littoral + ++); Un **État coercitif**. La planification et la gouvernance **doivent être nationales**, en prenant en compte quelques spécificités de chaque territoire; Le libéralisme est **contraire à l'écologie** ».

Applaudissements pour chacune des présentations de synthèses.

**Equipe d'animation** : DIRM : Laurent COURGEON, Marine DELESSALLE ; CMVRH : Laure PANICHI, Patrick AUBEL, Xavier BEAUVALLET ; DML : Nadou CADIC, Julia JORDAN, Dominique COLONNA d'ISTRIA ; IFREMER : Yves HENOCQUE; SGAR Nouvelle Aquitaine : Bénédicte GUERINEL.





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## **Concertation préalable du public sur les stratégies de façade maritime**

**26 janvier 2018 – 25 mars 2018**

**Synthèse des contributions réalisées sur la plateforme participative  
[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr) et dans les ateliers citoyens**

**TOME 4**

**Façade Méditerranée**



## **Façade Méditerranée**

### **Synthèse des contributions du public en ligne**



## Synthèse des contributions du public pour la Méditerranée

### Bilan quantitatif

	Nombre de contributions	% façade	Nombre de votes	% façade
Le bon état écologique des milieux marins et littoraux	228	46,25	2058	60,48
Les activités et usages	186	37,73	1016	29,86
Risques	43	8,72	249	7,32
Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée	36	7,30	80	2,35
<b>Total façade MED</b>	<b>493</b>	<b>100,00</b>	<b>3403</b>	<b>100,00</b>

La façade Méditerranée est la deuxième façade (après la façade Nord Atlantique – Manche Ouest) à recueillir le plus de contributions avec 28 % du total des contributions sur la plateforme. Près de la moitié des contributions pour cette façade concerne le bon état écologique (46%).

### Synthèse des contributions

#### 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

	Répartition des contributions entre les questions posées
<b>Comment réduire les pollutions venues de la terre, qui influencent la bonne qualité de l'eau sur le littoral ?</b>	<b>58 %</b>
<b>Comment renforcer la protection des milieux marins et littoraux en Nord Méditerranée?</b>	<b>42 %</b>

**Des décideurs publics éclairés et exemplaires sont attendus par les citoyens, qui pourraient eux-même davantage se mobiliser dans les instances décisionnelles pour plus de transparence et d'ambition.**

La sensibilisation des décideurs, élus et dirigeants publics et privés au sujet des pollutions et des déchets toxiques est jugée insuffisante; les intérêts économiques particuliers seraient davantage privilégiés que l'intérêt général, la santé et la protection des ressources naturelles. Les décideurs publics sont attendus en termes d'exemplarité (boues rouges, station épuration de Marseille, canal chargé de déchets remis en eau à Perpignan...) afin d'être crédibles vis-à-vis de la population et de la mobiliser sur ces sujets.

Les décisions politiques nationales et locales donnant des sursis «à polluer» ou revenant sur des engagements pris sont mal perçues: à titre d'illustration, le report à 2025, de la réduction de 50% des pesticides initialement prévue pour 2018, la poursuite des rejets d'Altéo malgré l'interdiction

annoncée des boues rouges fin 2015, l'atteinte du bon état écologique initialement prévue pour 2015, renvoyée entre 2025 et 2027...

Pour renforcer la volonté politique à lutter contre les pollutions, il est proposé davantage de contrôle et la publication des résultats (ex: polluants chimiques des eaux de baignade) ainsi qu'un poids plus important des citoyens dans les instances de décision (ex: les commissions locales de l'eau), et d'organiser plus de transparence dans les décisions publiques et la communication des rapports.

### **Renforcer la compréhension des liens entre les pollutions terrestres issues de l'ensemble du bassin versant et leurs impacts sur le milieu marin**

Plusieurs contributeurs sont conscients de la nécessité de prévenir les pollutions à l'échelle des bassins versants, les polluants et déchets étant charriés jusqu'à la mer du fait du ruissellement et via les égouts, via les réseaux hydrographiques et tout au long du bassin versant par les fleuves, les rivières et les nappes souterraines; plusieurs suggestions sont émises :

- **Associer les parties prenantes « terre-mer » dans la gouvernance existante**

Par exemple un « CODERST » auquel des responsables et acteurs du milieu marin participeraient.

- **Créer plus d'initiatives citoyennes dans la surveillance et le nettoyage des rivières**

pour augmenter le nettoyage des rivières et des dépôts sauvages, nettoyer les berges et géolocaliser les sites pollués, créer des bateaux « éboueurs » de déchets

- **Soutenir l'agriculture sans pesticide**

Soutenir financièrement l'agriculture qui n'utilise pas de produits chimiques, mieux contrôler les certifications et surtaxer les pesticides mis sur le marché.

- **Élargir à l'échelle du bassin versant, les études d'impact des rejets potentiellement impactant sur le milieu marin**

Contrôle davantage les pollutions d'origine industrielle et domestique (rejets sauvages) et organiser des études d'impact sur le milieu marin des entreprises situés à moins de 50 km du littoral.

- **Poursuivre la mise au norme et la modernisation des stations d'assainissement**

Le traitement des eaux usées domestiques est encore insuffisant ; sont suggérés, le lagunage et la biorémédiation pour finaliser le traitement des rejets résiduels des stations existantes.

- **Réduire l'urbanisation et l'imperméabilisation du littoral pour limiter le ruissellement des polluants**

Réduire l'urbanisation trop intensive du littoral, construire en vertical si besoin, limiter l'imperméabilité des sols et le ruissellement qu'elle provoque et mettre en œuvre les préconisations du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

- **Agir de manière déterminée pour réduire les déchets à la mer**

La mobilisation des élus est souhaitée pour mieux contrôler la gestion des déchets sur la voie publique et les plages. Plusieurs propositions sont formulées :

Faciliter l'engagement citoyen en mettant à disposition plus de bennes de tri, obliger les commerçants et forains à trier également, instaurer un système de bonus/malus pour les emballages alimentaires en fonction de leur biodégradabilité voire interdire les emballages plastiques, initier une campagne « STOP mégots » de collecte et de recyclage avec des éco-organismes, mettre en œuvre la consigne des canettes et bouteilles, prévenir l'envol des plastiques des camions et

chantiers, interdire tous les plastiques à usage unique, réduire la dispersion des billes de polystyrène à la mer par des mesures de gestion sur les chantiers navals et de bâtiments, sensibiliser tous publics et organiser des opérations ciblées de ramassage et collecte.

Certains proposent de renforcer les moyens avec des brigades communales ou encore des brigades vertes, financées sur la base du produit des amendes « déchets », qui seraient dédiées au contrôle des déchets avec un double rôle de sensibilisation et de verbalisation des comportements inappropriés, y compris en termes de tri des déchets.

- **Impliquer les zones portuaires et de carénage** dans la lutte contre les pollutions, la récupération des épaves, la gestion des effluents et déchets

**L'atteinte du bon état écologique en Méditerranée passe nécessairement par la coopération régionale afin de mobiliser de façon cohérente tous les pays côtiers méditerranéens contre la pollution du milieu marin**

**La sensibilisation de tous et l'éducation dès le plus jeune âge sont des conditions sine qua none de réduction des pollutions**

pour sortir de la banalité le geste polluant (jeter papier, cigarette..), et faire comprendre dès le plus jeune âge la dynamique globale du cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant. Mobiliser tous les supports d'information pour sensibiliser tous les âges.

**Développer le réseau des aires marines protégées- AMP- et les doter de moyens d'observation, de gestion et d'intervention est une priorité pour préserver, voire restaurer la biodiversité marine**

- **Etendre le réseau AMP et finaliser Natura 2000 en mer**

Il est préconisé d'étendre les AMP de façon substantielle pour restaurer la biodiversité et de tripler les moyens affectés à leur gestion pour permettre une véritable gestion intégrée des AMP en lien avec le territoire et les usagers. Ainsi, finaliser le réseau NATURA 2000 en mer est considéré comme prioritaire. Plusieurs recommandations sont faites : mobiliser les équipes des AMP sur la connaissance et sur la valorisation des résultats des expériences et actions positives, renforcer les patrouilles de garde en mer pour lutter contre le braconnage, protéger des petites zones en réserve plutôt que de grandes zones difficiles à négocier vis-à-vis des autres usagers

- **Protéger les espèces en danger**

Interdire la pêche de loisir dans les AMP, protéger les espèces en danger (poulpes, raies...), favoriser la restauration écologique des zones emblématiques (posidonies, coralligènes ...) et réimplanter certaines espèces qui ont disparu, comme les tortues, protéger aussi les requins..

- **Prendre en compte la capacité de charge des milieux**

Certains préconisent un quota de fréquentation touristique en lien avec la fragilité des écosystèmes (notion de capacité de charge) voire d'interdire certaines zones précises qui deviendraient des réservoirs de biodiversité, la mise en place d'outils et la surveillance accrue des espèces, habitats et écosystèmes marins et le déploiement d'aires marines éducatives sur la façade Méditerranée.

- **Interdire l'ancrage sauvage et les rejets industriels dans les AMP**

Dans les milieux protégés (ex : herbier de posidonie) il faut interdire l'ancrage et démultiplier les bouées d'amarrage. L'interdiction des rejets industriels et en particulier des boues rouges dans la fosse de Cassidaigne (Parc national des Calanques) est mentionnée à plusieurs reprises.

## **Comprendre et faire comprendre la valeur des services rendus par la nature ainsi que le coût socio-économique de sa dégradation est fondamental**

- **Préserver la valeur des écosystèmes et les services qu'ils rendent via des instruments ciblés**

Pour préserver les services (non illimités) que nous rend la mer, il faut en réguler l'usage en utilisant des instruments économiques bien ciblés. Par exemple, faire payer le coût de la dégradation par l'utilisateur en proportion de l'impact généré, et affecter les recettes générées à la protection et à la connaissance sur le milieu marin.

- **Doter la politique de préservation de la biodiversité des moyens appropriés aux enjeux**

Les moyens affectés aujourd'hui sont très inférieurs à ceux estimés lors du Grenelle de la mer (« 170 M€ pour gérer 20 % des AMP, contre 60 M€ aujourd'hui ») : Effort budgétaire à renforcer et à faire porter par les pollueurs (et pas les contribuables), mettre en œuvre le principe pollueur-payeur.

- **Développer les contrôles et l'harmonisation des règles**

Le non-respect de la réglementation par l'ensemble des usagers de la mer est mis en exergue, avec une attente de contrôle accru et d'harmonisation dans l'interprétation de la réglementation par les services de l'État d'un département à l'autre.

## **Renforcer la protection et l'accès au littoral demeure un enjeu important, notamment face au défi climatique**

Le littoral reste sous pression forte du fait des activités humaines et d'un aménagement excessif; il demeure menacé y compris en zone protégée ou du fait de projets immobiliers contestés. Par ailleurs, le changement climatique sur le littoral a des effets tangibles (épisodes de canicule, érosion, montée du niveau de la mer) qui renforcent la nécessité de limiter voire réduire les constructions côtières afin de réduire l'exposition des personnes et des biens. Il faut prioriser l'adaptation au changement climatique avec une vision systémique des questions à traiter (lien avec localisation des biens et services, eau, énergie, transports...). La liberté d'accès au littoral pour tous est revendiquée, et par conséquent la lutte contre la privatisation de certaines parties de plage doit être poursuivie par les pouvoirs publics. Il faut renforcer le contrôle de légalité quant à la bonne application de la loi littoral et sensibiliser élus et citoyens de la façade quant aux risques littoraux.

Certains préconisent de renforcer la loi « littoral » et même la reconquête totale de la bande des 100 mètres qui serait rendue à la nature.

## **Soutenir une pêche artisanale écoresponsable et impliquée dans la gestion de la ressource semble une voie d'avenir pour la filière piscicole et la préservation de la biodiversité marine**

- **Une pêche artisanale impliquée et écoresponsable**

A l'instar des agriculteurs pour les espaces naturels et agricoles pourquoi ne pas impliquer les pêcheurs artisanaux dans la gestion et la préservation du littoral marin et côtier (rôle de vigie, reporting..), voire dans la récupération des déchets en mer, en dehors des heures de pêche, en contrepartie de rémunération/contribution et sous réserve de leur adhésion à une charte de pêche responsable.

- **Promouvoir la pêche artisanale et les bateaux à taille humaine,** pour mettre fin à la surpêche et notamment promouvoir la pêche commerciale artisanale à la ligne (palangres, casiers, traîne, ..), l'interdiction de la pêche dans les 5 miles côtiers (zone de frayères pour les poissons très pêchés comme la sardine et l'anchois, l'interdiction de la commercialisation des espèces pendant leurs périodes de fraie, l'interdiction des filets bloquant les accès à la mer en période de migration (printemps et automne), et des filets en polypropylène non dégradables.

- **Promouvoir pour la pêche industrielle les démarches de labellisation (pêche durable)** et taxer à l'échelle européenne les importations de produits de la mer n'ayant pas été labellisés par les organismes choisis par l'Union Européenne. Cette taxe permettrait en partie de financer les subventions de l'UE aux pêcheurs utilisant de bonnes pratiques. Interdire immédiatement la pêche aux requins.

- **Instaurer des quotas journaliers pour la pêche de loisir,** une carte de pêche de loisir comme en eau douce et dans d'autres pays

- **Éloigner les chalutiers de la côte** (yc avec des récifs artificiels pour la protéger ); pour la pêche commerciale, **instaurer des zones mobiles de non prélèvement** (tous les 10 ans, changement de zones)

**Éduquer, sensibiliser, former et interdire si besoin car le facteur humain conditionne le succès de la préservation des milieux marins et littoraux**

Sensibiliser les acteurs locaux aux notions d'écologie en incluant les petits pêcheurs et restaurateurs, et impliquer les centres de plongées et autres usagers de la mer dans les actions de nettoyage, sauvegarde et valorisation du milieu marin ; développer et soutenir les projets de sciences participatives (SP) spécialement dédiés aux habitats de la Méditerranée (roche coralligène, herbiers à Posidonie, forêt à Cystoseira ...) et compléter cela par un effort de communication vers le grand public.

**2 – Activités et usages**

	<b>Répartition des contributions entre les questions posées</b>
<b>Comment développer le tourisme et les loisirs pour qu'ils soient source de développement durable, non polluants, générateurs de retombées économiques et sociales positives ?</b>	<b>33 %</b>
<b>Le potentiel pour l'éolien flottant dans le golfe du Lion est très important, mais à quelles conditions le développer ?</b>	<b>18 %</b>
<b>Les ports, autour de Marseille et de l'axe Rhône, sont un point fort pour l'économie de la façade Méditerranéenne, comment voyez-vous leur avenir ?</b>	<b>11 %</b>
<b>Quelles activités en mer ou sur le littoral vous paraissent poser un problème et pourquoi ?</b>	<b>38 %</b>

***Comment développer le tourisme et les loisirs pour qu'ils soient sources de développement durable, non polluants, générateurs de retombées économiques et sociales positives ?***

## **Prendre la mesure au niveau national de la pression touristique trop forte en méditerranée**

Il est préconisé de renoncer aux mesures nationales d'incitation de tous ordres destinées à augmenter encore la pression touristique devenue insupportable pour les riverains permanents et de réfléchir à des alternatives économiques et sociales et aux moyens de réguler la fréquentation ; celle-ci devrait être régulée en rapport avec la capacité de charge des équipements et des écosystèmes et pour préserver la qualité des services et de la vie de tous. Face aux impacts déjà très lourds du tourisme actuel, il est préconisé de sortir d'une logique de "développement" pour une logique de réorganisation/révision à la baisse!

## **Réguler le tourisme balnéaire et l'orienter vers des pratiques plus durables aux plans environnemental et social semble devenu incontournable**

Le tourisme balnéaire en Méditerranée multiplie par deux, chaque année, les pressions anthropiques sur le littoral et le milieu marin et génère également, dans certains secteurs très prisés, des nuisances mal vécues par les populations résidentes à l'année (encombrement, accès aux services et aux ressources en eau restreinte, capacité insuffisante de traitement des pollutions et déchets, pollutions et dégradations diverses..). Les voies et moyens de réduire cette pression et de proposer des alternatives sont donc essentiels. Par ailleurs, l'écotourisme ne doit pas seulement être vu comme un effet de mode mais plus comme une recherche d'équilibre entre l'activité touristique facteur de développement local et la conservation des zones naturelles. Les principales propositions sont :

- **Mettre fin au « tout voiture » sur le littoral** le long des plages et arrêter la prolifération des parkings littoraux, disposer d'aires de stationnement en retrait (2 km de la plage) et aménager la mobilité collective et douce. Créer des lignes de ferries sur le modèle de l'express côtier norvégien pour désengorger les routes, de juin à septembre.
- **Développer des alternatives via un tourisme « culture et nature » diversifiant les activités** sur les sites touristiques : résidence d'artiste, bar associatif, café concert, lieux de créativité « nature », circuits « nature » éducatifs pour faire connaître la richesse de la biodiversité méditerranéenne, randonnées palmées..
- **Réguler et contrôler la navigation de plaisance et de croisière et en limitant le nombre** ainsi que celui des gros bateaux de plaisance considérés comme polluants. Davantage de contrôle des bateaux de plaisance et des pratiques sur les aires de carénage est également souhaité tandis qu'il faudrait, pour des raisons sanitaires, récupérer les eaux grises et noires des mouillages organisés.
- **Développer un modèle de tourisme nature anglo-saxon**, avec participation financière (symbolique) pour l'accès aux espaces naturels, afin de financer les aménagements limitant l'impact de la fréquentation humaine (cheminements hors-sol, balisage, encadrement des visites).

## **L'aménagement des plages et des rivages urbains pour déployer les activités récréatives et sportives, dans un espace sain est également souhaitée**

Plusieurs propositions concernent la pratique des activités sportives, gymnastique et jeux de plages, la mise à disposition de vestiaires et de toilettes, les accès et les zones permettant de pratiquer les sports de glisse : kite surf, Windsurf, surf, stand up, paddle, la création de zones de surf avec des

réécifs artificiels sont avancées, toutefois controversées par ceux considérant que si l'aménagement des plages augmente la fréquentation ceci est contre-productif.

### **Mettre en œuvre une stratégie méditerranéenne du tourisme durable passe également par la coopération avec les autres pays côtiers**

Une stratégie globale commune à l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen, déclinée par secteur (hôtellerie, activités sportives, commerce, etc.) devrait voir le jour :

- Identifier des règles issues de l'ESS, respectant les trois piliers du développement durable que sont l'économie, l'écologie et le social, et les faire respecter dans chaque pays
- Favoriser l'échange d'initiatives et les partenariats internationaux
- Inventer un label méditerranéen

Un code de bonne conduite touristique pour toute la méditerranée serait une bonne chose.

*Le potentiel pour l'éolien flottant dans le golfe du Lion est très important, mais à quelles conditions le développer ?*

### **Améliorer l'acceptabilité des projets via la transparence, le dialogue et la participation : les citoyens et ONG souhaitent disposer d'analyses complètes et transparentes des impacts de l'éolien en mer et participer à la décision, notamment en fournissant les informations et études dont ils disposent**

Une réelle transition énergétique et le développement des énergies propres peuvent être, source de bénéfices économiques et écologiques importants. La société civile attend toutefois une concertation sincère et transparente, à tous les stades du projet et notamment pour définir la vocation des zones. Les associations présentes, qui connaissent les enjeux écologiques, doivent pouvoir faire remonter aux autorités administratives mais également au(x) consortium(s) retenu(s) les protocoles et mesures de suivi qu'elles jugent nécessaires au regard de l'état initial qui devrait être réalisé par l'État. Une réelle attente est exprimée quant à l'étude préalable des impacts visuels, de la pollution lumineuse, de la préservation des sites écologiques et archéologiques sous-marins et quant à la complétude de l'information mise à disposition du public. Il est proposé **de mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer**, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales.

### **Des parcs éoliens dans le golfe du lion perçus comme source d'énergie renouvelable et lieux de réserve marines hauturières**

Le Golfe du Lion pourrait accueillir des parcs éoliens flottants installés au-delà des eaux territoriales, donc quasiment invisibles de la côte. Ces dispositifs pourraient être pensés comme des réserves marines hauturières servant à la fois de récifs artificiels, de dispositifs concentrateurs de poissons (DCP) et de laboratoires (lieux d'observation et d'enregistrement). Le développement de l'éolien flottant semble toutefois plus coûteux que celui installé à terre, compte tenu des sollicitations non seulement éoliennes mais aussi des courants ainsi que des conditions plus difficiles d'entretien en mer. La gêne lumineuse, liée aux flash, est également évoquée, avec le regret que des solutions utilisées par d'autres pays pour réduire cette nuisance ne soient pas acceptées en France par les autorités civiles et militaires de l'aviation.

*Les ports, autour de Marseille et de l'axe Rhône, sont un point fort pour l'économie de la façade Méditerranéenne, comment voyez-vous leur avenir ?*

**Développer le transport fluvial dans le couloir rhodanien pour la distribution des marchandises depuis le port de Marseille**

Proposition de décongestionner le trafic majoritairement routier en utilisant davantage le fleuve et privilégier les interconnexions portuaires avec les autres modes de transport.

**Rééquilibrer le port de Toulon** très marqué par l'implantation militaire, vers l'activité de plaisance et des loisirs dans le cadre d'une opération d'intérêt national.

**Moderniser le transport maritime et équiper les ports des équipements appropriés pour lutter contre les pollutions diverses.** Selon un rapport de l'OCDE 2014, le transport maritime serait responsable de 5 à 10 % des émissions mondiales d'oxyde de soufre, un polluant qui accroît le niveau d'acidité des océans. Le fioul lourd utilisé est en outre très polluant. Plusieurs contributions concernent l'application d'une réglementation stricte pour les navires de transport quotidien en Méditerranée (carburant propre) et plus de contraintes réglementaires pour la flotte de commerce afin de rendre le transport maritime durable et moins polluant

- **limiter la pollution et les risques en mer en** instaurant des couloirs de navigation pour les gros navires, réduisant les émissions de soufre et de particules fines, luttant contre le déversement des eaux de ballast, filtrant les eaux grises, réduisant la pollution sonore pour les cétacés et en développant la récupération/recyclage des plastiques en mer,
- **limiter la pollution de l'air à quai en** adaptant le port de la Joliette pour le branchement électrique des navires et l'arrêt des moteurs et à l'inverse obliger les navires à s'équiper en conséquence ; obliger les navires à utiliser dès 2018 le fioul le moins polluant à 0,1% de teneur en soufre dès 2018 en attendant la création d'une zone maritime à émissions de soufre contrôlées sur l'ensemble de la Méditerranée (zone NECA SECA), avant le passage au Gaz naturel liquéfié.
- **limiter les pertes de conteneurs en mer** en mettant en place un contrôle de la cargaison au départ et à l'arrivée, via les nouvelles technologies pour limiter les coûts.
- **Contrôler et rendre moins polluantes les activités des chantiers navals**, petits et gros, qui génèrent plusieurs types de rejets en mer.
- **Mieux gérer les ports** et les rendre plus attractifs avant de penser à les agrandir.

*Quelles activités en mer ou sur le littoral vous paraissent poser un problème et pourquoi ?*

**Certaines activités et projets posent des problèmes d'équilibre général des usages :**

Ainsi la régulation des activités sportives (kitesurf, planche à voile, surf) notamment quant à la délimitation des zones d'accès avec les activités de baignade « traditionnelle » est parfois difficile à réaliser. C'est bien la multiplication des usages et le nombre des pratiquants en augmentation qui finissent par poser problème, faute de régulation.

**D'autres activités et projets sont questionnés en terme d'intérêt général**, comme celui du réseau de mouillages pour les yachts et les paquebots autour du littoral corse, mouillages dit "mouillages à haut niveau de services dédiés à la Grande Plaisance", envisagé dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC). « *Ce projet monopoliserait une partie du milieu marin et du littoral au profit d'usagers de navires de très grandes tailles tout autour de la Corse* ». A l'inverse sur la côte d'Azur, là où des mouillages organisés permettraient de limiter le nombre de navires et d'interdire l'ancrage pour préserver les fonds de posidonie, la réglementation interdirait aux communes la pose de corps morts.

**Plusieurs activités sectorielles posent problème du fait des nuisances ou pollutions qu'elles génèrent** : Ainsi, **l'extraction de sable**, est faite en masse au mépris des équilibres naturels et aggrave l'érosion côtière. **Les feux d'artifice tirés sur la mer** polluent l'eau du fait des produits toxiques dangereux relargués. **Les engins de plage à moteur de type jet-skis**, créent une pollution sonore à grande distance. Il serait souhaitable de les autoriser au-delà des 300m de la côte. La multiplication des vagues générées par les engins à moteur gêne la pratique des activités non motorisées comme le kayak ou le paddle. **La navigation de plaisance n'est pas assez réglementée ni taxée** : Une majorité de bateaux reste à quai plus de la moitié de l'année et rejette ses effluents directement à la mer. Il faudrait les taxer plus fortement, en fonction de la durée de séjour à quai. Pour limiter le nombre excessif de bateaux de loisirs dans les criques et leurs impacts cumulés il est proposé d'équiper ces criques de corps morts posés par les services publics auxquels les bateaux devraient s'attacher, avec le paiement d'une taxe. **La pollution de l'air générée par les gros navires à quai** est soulignée à Marseille et plus récemment à Sète. **Une activité commerciale de largage des baigneurs auprès des dauphins** se développe de façon alarmante en Méditerranée, loin du whale watching pratiqué selon des règles respectueuses de la vie animale. **La privatisation de zones de plages naturelles** transformées en zones de bar polluantes et bruyantes et **les rejets sauvages d'eaux usées sur la plage** ou la côte dans les zones touristiques (campings et activités diverses..) sont également critiqués.

**La différence de règles entre les plaisanciers et les pêcheurs professionnels** quant à la taille légale des espèces pêchées est mal comprise: une uniformisation serait souhaitable, ou au moins une cohérence des règles puisque le but est de préserver la ressource et de permettre son renouvellement. Par ailleurs la réglementation pour la pêche de loisirs est jugée trop complexe pour être comprise et bien respectée

**Aquaculture non grata ?** Le problème est qu'on n'en parle pas selon ce contributeur alors que l'aquaculture raisonnée serait une alternative efficace et écologique vis à vis de la production d'animaux terrestre (boeuf, porc, poulet,...). La France, 2ème ZEE au monde, importe 86% des produits de la mer qu'elle consomme...avec des standards de qualité bien différents des nôtres ; des questions sont toutefois soulevées quant à l'impact de l'aquaculture du loup et de la dorade.

### 3 – Les risques

**Pour se prémunir des risques liés à l'érosion côtière et au changement climatique pour le littoral, il est nécessaire de :**

**Mieux comprendre les phénomènes naturels de sédimentation et d'érosion, comme le rôle des éléments structurants naturels (ex : dunes de sable) ou à l'inverse celui des aménagements perturbant (ex : barrage en rivière bloquant le transport naturel des sédiments en aval) est indispensable** pour prendre les décisions appropriées en termes d'aménagement et pour limiter les risques. Les préconisations fondamentales comme l'interdiction du dragage du sable au large des côtes, qui ne fait qu'aggraver l'érosion du trait de côte, et le contrôle strict de tous travaux sur le trait de côte sont formulées ainsi que la nécessité d'études d'impact sérieuses concernant les perturbations potentielles des aménagements vis-à-vis du milieu marin, de la courantologie, des évolutions dans les apports alluvionnaires. Ces études sont essentielles à la pertinence des propositions d'aménagement et doivent accompagner les débats publics avec les populations concernées avant toute décision.

**Privilégier une réflexion plus approfondie sur le recul stratégique et l'anticipation des effets d'une hausse inévitable du niveau de la mer** et préparer un plan national d'aide aux communes concernées pour anticiper et faciliter les déplacements et relogements d'activités et de population semble prioritaire désormais.

Une solution financière est proposée pour les délocalisations via une procédure de DUP et d'expropriation avec mise en place de compensation en lien avec l'usage de l'immeuble exproprié : et de la situation vis à vis du risque.

La question du devenir des sites construits récemment sur le sable comme la Grande Motte est posée notamment avec la nécessité de faire des choix sur ce qui sera préservé ou non, de la rentabilité des investissements. Il est suggéré que les zones en-dessous de 2 m NGF, soient rachetées par la collectivité pour être renaturalisées (zones humides) ou consacrées à l'agriculture (élevage, maraîchage), et ainsi recréer un littoral résilient et attractif .

**Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral et mener une campagne à l'échelle de la façade méditerranéenne pour sensibiliser élus et citoyens aux risques littoraux.**

Il semble important que la loi littoral soit préservée voire renforcée et pas l'inverse comme certains élus semblent le réclamer sur le littoral méditerranéen, et au contraire crucial de sensibiliser les élus et les populations locales sur les risques encourus d'une artificialisation et de la « bétonisation » du trait de côte qui accentuent les effets de la houle en saison hivernale et parfois, via les épis, brise-lames ou digues accentuent le problème d'érosion en aval des ouvrages : ces ouvrages ne font que déplacer les problèmes.

### 4 – Autres commentaires sur la vision proposée

	Répartition des contributions entre les questions posées
Comment définiriez-vous l'identité et les singularités de la façade Méditerranée ?	31 %
Que pensez-vous de la vision d'avenir proposée ?	69 %

**Penser la Méditerranée comme un bassin versant transfrontière**, permettrait d'impliquer toutes les parties (individus, Etats, organisations, ..) vers un but commun de gestion raisonnée de la ressource, tout en en préservant les usages.

**Nommer un(e) Secrétaire d'État à la mer** pour montrer la volonté nationale

**Ne pas oublier les DOM TOM car** la France n'est pas que l'hexagone : allons voir du côté ultramarin qui se tourne vers l'économie bleue durable.

**Plaidoyer pour le cabanon marseillais** considéré comme partie de la culture traditionnelle et la culture méditerranéenne dont il faut tenir compte pour mettre en œuvre la vision 2030

**Réaménager certains sites anthropisés**, afin de permettre de recouvrer des courants qui alimentent le littoral en sédiments utiles à la reconstitution et à la survivance de certains écosystèmes.

**Proposition de création d'une île artificielle** au large de la côte d'Occitanie, vitrine pour la découverte et la diffusion des connaissances et innovations liées à la mer et aux énergies marines



## **Façade Méditerranée**

### **Synthèse des ateliers citoyens**



## Choix des enjeux débattus lors des 4 ateliers citoyens de la façade Méditerranée

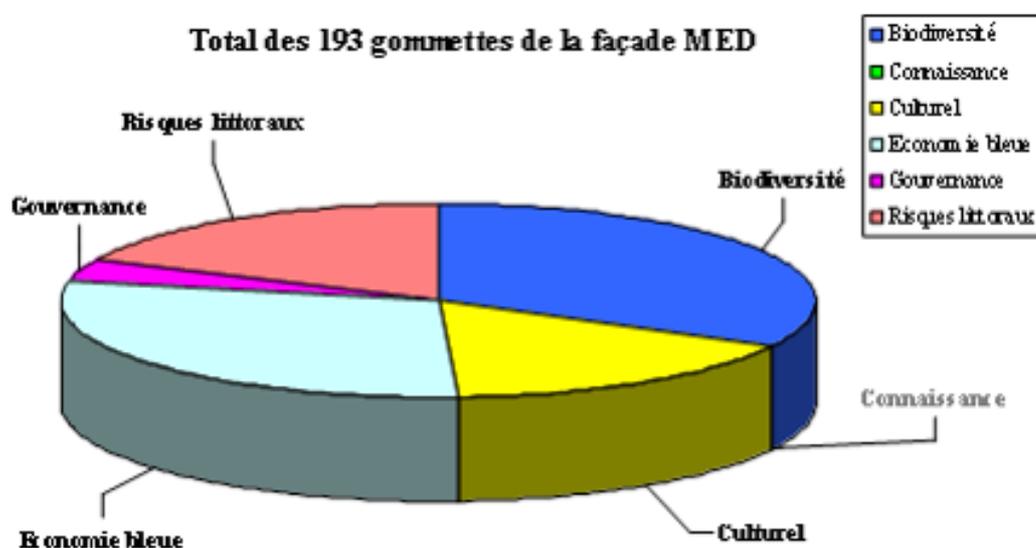
Lors des quatre ateliers de la façade **Méditerranée**, les cinq enjeux ont été :

- Le bon état écologique du milieu marin
- Une économie maritime et littorale diversifiée avec des activités en devenir
- Un patrimoine naturel et culturel riche
- Un littoral soumis à l'érosion et aux impacts du changement climatique
- Les activités de défense et de sécurité

Les participants ont **ajouté les intitulés d'enjeux** suivants : *Les plans de prévention des risques d'inondations / La coopération Nord-Sud.*

Les citoyens ont eu à choisir, en collant une gommette (3 au maximum par participant) en face des enjeux qui leur apparaissaient **comme prioritaires**.

La répartition thématique des 193 gommettes collées lors des six ateliers a été la suivante :



Cette répartition des gommettes montre, de façon paradoxale, que le thème « **connaissance** » n'a reçu aucune gommette. En réalité, le terme « connaissance » a été finalement très discuté dans le débat et dans l'expression des « visions pour 2030 », où tous les thèmes ont été traités, de façon assez homogène : **économie bleue** (intégrant une **gouvernance** renouvelée et l'appui à l'**innovation**), patrimoines **culturel** et naturel et tourisme durable respectueux de la **biodiversité** et des **risques littoraux**.

Lors de chaque atelier, la **vision** suivante de la façade a été proposée comme base de discussion pour inviter les citoyens à exprimer, sur des post-its, **leur vision à horizon 2030**.

#### La vision d'avenir pour la Méditerranée en 2030...

Le bon état écologique du milieu marin est atteint, grâce à des mesures impliquant l'intégralité des acteurs de la façade. Le bon état de fonctionnement des écosystèmes marins permet à ces derniers d'assurer durablement l'ensemble des services écosystémiques. Les outils de surveillance du milieu marin sont opérationnels. Les services de l'État, les collectivités territoriales, les professionnels, les scientifiques et les associations environnementales agissent collectivement dans cette direction.

Le littoral a conservé un caractère attractif grâce à une prise en compte par les acteurs de toutes les dimensions nécessaires à une approche intégrée de sa gestion : vulnérabilité, potentiel économique, espace de loisirs, risques.

L'économie maritime s'inscrit dans la durabilité et contribue davantage à la consolidation d'un tissu socio-économique et démographique dynamique. Elle assure également des fonctions stratégiques dans la production d'énergie, le transport et la communication, bénéfiques à l'économie nationale.

Cette économie bleue durable et productive mise sur la connaissance et la formation, valorise le potentiel d'innovation permis par les entreprises locales et nationales et valorise le potentiel considérable qu'offre la Méditerranée.

Les territoires sont résilients et adaptables aux risques naturels, aux conséquences du changement climatique et moins dépendants aux énergies conventionnelles. La transition numérique et la recherche d'une économie circulaire valorisant le littoral méditerranéen contribue à ce nouveau modèle de société.

**Contribuez à cette vision en l'amendant, la modifiant, l'enrichissant sur la plateforme participative [www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr)**

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Méditerranée ?**  
**Atelier citoyen SETE**  
**15 février 2018**

**Synthèse**

**15 participants.**

**Garante : Cécile Chery.**

**Quels enjeux prioritaires ?**

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- Le bon état écologique du milieu marin : 14 gommettes
- Une économie littorale et maritime diversifiée : 16 gommettes
- Un patrimoine naturel et culturel : 5 gommettes
- Érosion et Changement climatique 13 gommettes
- Activités de défense et de sécurité : 0 gommette
- pas de suggestion complémentaire

**Résultats du WORLD CAFE concernant les 3 enjeux prioritaires**

**BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE**

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
Il conditionne les suivants il rend énormément de services il faut transmettre aux générations futures ces « cadeaux de la nature » il est important de conserver l'attractivité des paysages c'est d'autant plus important que les pressions sont importantes cet enjeu ne doit pas être un but en soi, isolé des autres enjeux ; veiller à respecter les équilibres
<b><i>Sujet de débat :</i></b> certains pensent qu'il ne s'agit pas de préserver pour préserver mais de préserver la nature pour préserver l'homme et ses enfants D'autres prônent la préservation de la biodiversité en tant que telle
<b><i>Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?</i></b>
La Méditerranée est une mer fermée plus sensible aux aléas naturels et perturbations Une multitude d'activités et pas seulement économiques y co-existent Elle subit une pression forte venant du bassin versant (continuité terre-mer) ; État écologique de la terre et état écologique de la mer sont liés Face aux pressions, la loi littoral est-elle suffisante : quid du bassin versant en amont ? Quelle solidarité possible sur ce sujet entre pays méditerranéens ?
Sensibilisation de la population (pollutions déchets) Solidarité entre pays méditerranéens
<b><i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030?</i></b>
Mettre l'accent sur les activités humaines en amont et les pollutions provenant des bassins versants Prendre en considération les effets des activités sur la mer et les liens terre-mer et développer la connaissance sur ces sujets Partager et transmettre les informations, les bonnes pratiques pour induire des changements de comportements Proposer des lieux de dialogue et de rencontres réguliers localement (ex/ parc marin, aires marines protégées...)

Augmenter le nombre d'aires marines protégées Accompagner les pêcheurs vers des activités bio-écologiques Développer les mouillages écologiques Renforcer l'attractivité de l'arrière-pays dans une logique de ré-équilibre par rapport à la côte
Une autorité internationale pour l'ensemble du bassin méditerranéen et un dispositif de coopération avec des états des lieux rigoureux et des objectifs

## UNE ECONOMIE LITTORALE ET MARITIME DIVERSIFIEE

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
Il concerne de nombreux emplois locaux : tourisme, petites métiers et emplois en haute-mer, pêche côtière, aquaculture... ainsi que des activités de transport de marchandises, de logistique et de distribution
Economie en lien avec bon état écologique des milieux naturels Enjeu de l'attractivité du territoire/ tourisme
Une économie porteuse en termes de recherche et d'innovation
<b><i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?</i></b>
Nécessité d'assurer le lien ressources/ activité pour la durabilité de la pêche et sa pérennité Forte pression sur la ressource halieutique
Conflits d'usage entre l'éolien et le tourisme, l'éolien et la pêche, l'éolien et le trafic maritime Opportunité de l'éolien : effet « récif » pour le renouvellement des ressources marines qui peut à terme bénéficier à la pêche. L'éolien une opportunité sous conditions ( différents impacts, localisation..)
Risque de « mitage » et « morcellement » de l'espace marin si l'on développe différentes activités spécifiques et perte de l'usage partagé de différentes activités
Énergies marines renouvelables c'est aussi l'opportunité de développer et d'optimiser/adapter ( transition énergétique) les infrastructures portuaires
<b><i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</i></b>
Accompagner la mutation technique et technologique des petits métiers Mettre en place des règlements sectoriels pour permettre la coexistence des activités sur la mer Localiser des couloirs de navigation pour les gros bateaux Diversifier les activités portuaires pour tenir compte de la saisonnalité dans les ports de plaisance Réfléchir à un urbanisme autrement
Développer les instances de dialogue entre acteurs professionnels pour mieux se comprendre, se connaître, éviter la saturation par l'une des activités maritimes au détriment de l'autre et mieux cohabiter Évaluer les impacts économiques et écologiques (en termes de capacité de charge sur les écosystèmes pour les différentes activités nautiques, subaquatique, de renouvellement des stocks pour la pêche...) En tenir compte dans la gestion intégrée des activités maritimes
L'État devrait plus s'impliquer au-delà des choix de principe L'État devrait être acteur des synergies à mettre en œuvre L'implication de l'État est aussi importante car il faut aussi poursuivre la recherche et développement : énergies marines renouvelables au-delà de l'éolien, plusieurs autres technologies restent à développer

## EROSION ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
L'urgence est connue; le changement climatique a d'ores et déjà des effets visibles et concrets :

ruissellement, inondations, pollutions, acidification, salinisation des nappes d'eau littorales  
Des exemples concrets locaux : Impact sur l'économie et la conchyliculture de l'Étang de Thau, submersion à Montpellier, ligne SNCF à moins 2 mètres sous le niveau de la mer, recul des petits travers...

Toute l'économie littorale, et notamment le tourisme, est dépendante des ressources menacées par le changement climatique ( approvisionnement en eau potable, ressources du terroir : huîtres...)  
Enjeu patrimonial et économique élevé : espaces côtiers, habitat, biens économiques et infrastructures menacés par la submersion, l'érosion côtière et la hausse du niveau de la mer

La Méditerranée est une mer plus menacée car fermée, des voisins  
Cela va coûter plus cher de ne rien faire aujourd'hui

#### **Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?**

Risque pour économie : que se passe-t-il sur l'étang de Thau avec une hausse de +2 degrés de la température de l'eau ?  
Déséquilibre entre croissance démographique et offre capacitaire des milieux naturels et littoraux en baisse la salinisation des nappes souterraines littorales, liée à la hausse du niveau de la mer, pose le problème de l'alimentation en eau des populations

L'érosion côtière et un problème moins médiatisé qu'en atlantique : est-il moins important quantitativement ?

La mission Racine a engendré, via la création des stations balnéaires portuaires une forte urbanisation qui se traduit aussi par une forte saisonnalité : densité de population et disponibilité en eau potable pourraient poser problème  
Les flux et reflux touristiques posent des problèmes par rapport à la capacité d'accueil des territoires littoraux et les équipements sanitaires ad hoc

#### **Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?**

Approfondir la connaissance sur l'érosion (y compris sous-marine), les impacts du changement climatique et diffuser davantage/ les informations, notamment celles relatives aux dangers imminents  
Faire prendre des décisions d'adaptation (long terme...) aux décideurs politiques (...à court terme)  
Développer la coopération et les échanges d'expériences entre communes et entre départements  
Développer les expérimentations et susciter les innovations

Mobiliser les outils SIG et d'information comme le Géoportail

Mettre en œuvre un suivi cadastral des évolutions surfaciques

Sujet de débat : mécanismes de financement des délocalisations habitats et activités, l'État doit-il ou pas indemniser ? dans quels cas ?

Suggestion d'achats publics, par l'État ou la Région, des terres sous le niveau de la mer pour les rendre à la nature (peu coûteux, permet de restaurer certains services écologiques, aménagement et occupations des terrains adaptable au fil du temps...)

Urgence à aménager tout de suite : reculer, concentrer plutôt qu'étaler, faire intervenir le CELRL pour récupérer les espaces naturels

Faire respecter la loi littoral et la préservation littorale : danger de « cabanisation » accru si la loi littoral est changée

Laisser la nature reprendre sa place ( faire reculer route, plage, urbanisation) face à la montée des eaux

### **Résultats de la discussion sur la vision**

L'analyse des post-its rédigés par les participants montre que tout le monde adhère totalement ou partiellement à la vision proposée (aucun post-it sur les rubriques de non adhésion partielle ou complète) essentiellement car comment ne pas adhérer à une vision aussi formidable, aussi intégrée et aussi ambitieuse ? À laquelle on a un peu de mal à croire « *ce serait trop beau* ».

**Les points d'adhésion forts** sont : la préservation de la biodiversité, la vision intégrée des différentes activités, l'équilibre entre activités et ressource, une vision globale durable, les activités existantes consolidées et préservées dans la durée, l'intérêt des générations futures est pris en compte, ne fige pas les territoires (adaptables, résilients), propose innovation recherche sur l'économie maritime.

**Cependant la vision n'évoque pas deux enjeux prioritaires exposés dans les préalables :**

- **la valorisation du patrimoine culturel**
- **les enjeux de défense et sécurité** : sont-ils assurés dans l'avenir ?
- **l'urgence à agir** notamment sur le **plan de l'adaptation au changement climatique** n'y est pas intégrée.
- Cette vision semble **désincarnée et un peu utopiste.**

**Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé que :**

- La concertation à tous les niveaux soit au coeur des processus de décisions : quels sont les **mécanismes et moteurs de la résolution des conflits** que les acteurs publics vont mettre en œuvre ? Quelle concertation sera proposée pour résoudre les conflits ? Via quelles instances ?

2030 est une échéance trop lointaine au regard des enjeux ! Il y a urgence **à prendre et annoncer des décisions de retraits du littoral et discuter les mesures d'accompagnement** ; l'action collective est à organiser à plusieurs niveaux, l'aménagement des territoires résilients est à organiser dès maintenant

- La vision évoque aussi les **moyens à mettre en œuvre** pour atteindre des objectifs aussi ambitieux ; par exemple les moyens à déployer notamment pour la connaissance, et l'innovation : comment agir de façon appropriée lorsqu'on n'a pas la connaissance (connaissance du milieu, effets de l'action...).

- Il faut **intégrer l'humain et le dialogue dans la vision** : il faut intégrer dans la vision le fait que « la population locale, est consciente des enjeux, maîtrise les bonnes pratiques et est actrice de la préservation de l'environnement ». Ceci implique la nécessité d'informer, d'impliquer et de mobiliser les citoyens, de dialoguer avec les acteurs économiques pour prévenir et résoudre avec eux les conflits d'usage. Il faut organiser le dialogue localisé, mettre en place des maisons de la mer sur le littoral, démultiplier les lieux d'échanges, de discussions et de compréhension des enjeux.

Il y a nécessité également pour atteindre cette vision de développer la coopération y compris au plan méditerranéen.

La vision d'une économie bleue durable et productive est partagée sous réserve qu'elle soit également respectueuse des hommes et des femmes et des droits sociaux fondamentaux.

- **Le lien terre mer soit davantage développé** dans la vision via « un littoral connecté à son arrière-pays » ; il est important de faire ressentir les atouts du littoral loin dans l'arrière-pays et réciproquement : par exemple relocalisation de certaines activités en lien avec la mer (économie circulaire), l'attractivité des terroirs, la valorisation du patrimoine naturel et culturel, des offres de séjour en retrait pour diversifier l'offre touristique...

**Enfin le milieu marin reste encore très méconnu et il semble important de développer sa connaissance** pour être en capacité d'agir et de réagir de façon approprié face aux enjeux.

**Equipe d'animation** : DIRM : Olivier Delteil, CMVRH : Antoine Subra et Marina Louvet, MTES/DML : Anne-France Didier et Nadou Cadic et IFREMER : Yves Henocque

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Méditerranée ?**  
**Atelier citoyen MARSEILLE**  
**22 février 2018**

**Synthèse**

**24 participants.**

**Garante : Cécile Chery.**

**Quels enjeux prioritaires ?**

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- Le bon état écologique du milieu marin : 26 gommettes
- Une économie littorale et maritime diversifiée : 19 gommettes
- Un patrimoine naturel et culturel : 13 gommettes
- Érosion et Changement climatique : 10 gommettes
- Activités de défense et de sécurité : 3 gommettes
- Suggestions complémentaires :
  - les plans de prévention des risques d'inondations ne doivent pas tout interdire mais optimiser en fonction du niveau de danger ;
  - la coopération Nord-Sud (enjeu humanitaire qui affecte toute la Méditerranée, participation citoyenne- référendums-libertés, échanges de bonnes pratiques entre nord et sud).

**Résultats du WORLD CAFE concernant 3 enjeux prioritaires**

**LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN**

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
Méditerranée : aire fermée plus fragile Méditerranée partagée, exutoire de grands bassins versants, soumise à une forte pression démographique Question de l'état écologique et de la dégradation du milieu Multiplication de l'activité de plaisance et du trafic maritime : que faire pour les rendre plus propres Trouver les conditions de possibilités de développement
Maintenir la biodiversité pour maintenir les services rendus par la nature (services écosystémiques)
Enjeu Océan-climat (captation du carbone) et irréversibilité de certains changements (biomimétisme) Enjeu lié à la montée du niveau de la mer
<b><i>Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?</i></b>
Impact de la pêche de loisir
Débat sur les impacts de la pêche individuelle (oursins) est perçue comme une tradition et comme devant être stoppée car aujourd'hui avec le nombre cela fait beaucoup Faire respecter la réglementation existante Manque de moyens de contrôle S'adresser au citoyen comme à une personne responsable Redonner des moyens aux services de l'Etat Encourager l'écoresponsabilité dans les ports Utiliser le tourisme comme vecteur de sensibilisation

Relancer une « campagne » écogestes méditerranéen  
 Contrôle et validation des labels  
 Contrôle des rejets agricoles  
 Motivation des acteurs économiques  
 Renforcer la politique des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), lancer des actions à l'échelle des mini-bassins versants

**Quelles propositions pour bien vivre en 2030?**

Faire évoluer la législation en fonction de l'évolution des milieux  
 Faire pour une même ressource des plans de gestion partagée entre acteurs (ex : pêche individuelle et pêche professionnelle)  
 Faire une réglementation honnête et courageuse adaptée aux biens communs et ne répondant pas seulement aux industriels  
 Sortir des stratégies de contournement de la réglementation  
 Mettre des clauses environnementales dans les appels d'offre (solutions fondées sur la nature)  
 Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur la réglementation

Améliorer l'information des usagers sur les plages  
 Encourager les initiatives citoyennes  
 Développer des programmes pédagogiques dans les écoles  
 Utiliser les réseaux sociaux pour la communication  
 Créer un véritable lien entre tous les acteurs pour le partage des connaissances et « jouer » en équipe

Permettre l'assermentation des associations (aux fins de verbalisation)  
 Ouverture des associations marines à la mer (??)

Comprendre et respecter la continuité/liens terre-mer  
 Au niveau des bassins versants, mettre l'effort sur les rejets industriels et fluviaux et lutter contre l'imperméabilisation des sols,  
 Identifier mieux les sources de pollutions (rejets industriels, rejets diffus, ..) pour cibler les actions à proportion des impacts réels  
 Contrôler les rejets agricoles  
 Avoir des actions au niveau des sous-bassins versants, renforcer les SAGE  
 Identifier les points noirs des eaux de ruissellement  
 Décontaminer les zones fortement polluées  
 Sensibiliser les conseils municipaux et les citoyens  
 Motiver les acteurs économiques  
 Valoriser les changements de comportement et les innovations  
 Profiter de l'engouement pour le ramassage des déchets

Créer un label biodiversité  
 intégrer le vivant dans les filières d'excellence  
 Organiser des séminaires régionaux avec les acteurs de proximité

Mieux communiquer les connaissances ( IFREMER..)  
 Développer la Biorémediation (dépollution par les micro-organismes)

## UNE ECONOMIE MARITIME ET LITTORALE DIVERSIFIEE

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
Moteur de développement Multiplicité des activités Transformation des activités Il faut trouver un équilibre entre protection de l'environnement et multiplication des activités et pressions sur les ressources
Enjeux de santé publique et de préservation de l'environnement pour le transport maritime Enjeu pour la biodiversité marine : nuisances sonores (moteur des bateaux)
Respect de la réglementation : plus de contrôle
Enjeu alimentaire et économique : pêche et aquaculture
Enjeu de maintien de l'attractivité touristique : surfréquentation et dégradation des milieux
<b><i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?</i></b>
Économie maritime = levier d'innovation (biotechnologies marines, dépollutions, énergies renouvelables...)
Protection de la pêche artisanale
Impact du tourisme : en termes de ressource en eau, logement, capacité d'épuration Régulation à chiffrer Tourisme durable (enjeu écologique et opportunité économique)
Vigilance par rapport aux impacts du transport maritime
Conflit entre enjeu alimentaire, et image: impact de l'aquaculture marine : la France importe la majorité des poissons qu'elle consomme ; Aquaculture non mentionné dans les documents.
Opposition entre lobbying / Etat : garant intérêt général Réglementation obsolète/innovations prioritaires Coopération et justice Problème du « <i>greenwashing</i> » Enjeu de crédibilité et transparence des entreprises
<b><i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</i></b>
Fixer des objectifs pour chaque activité en termes de planification et régulation (tourisme durable, pêche durable, ...) Documenter des indicateurs d'impacts sur les milieux naturels des activités maritimes (des données disponibles en open-source) Développer la R et D concernant les pollutions marines de toutes origines Faire évoluer la réglementation obsolète pour permettre l'innovation Intégrer le vivant dans les politiques publiques
Aquaculture : communiquer, sensibiliser et expliquer les opportunités notamment avec des expériences françaises d'aquaculture responsable, Développer les synergies aquaculture et changement climatique
Développer les énergies marines renouvelables , notamment via des petites unités ( impact sur l'environnement, entretien, sécurité) Faire évoluer la réglementation pour faciliter l'implantation des EMR
Réduire les pollutions des navires via les bateaux de plaisance en partage (adapter la fiscalité / durée de stationnement, réduire les pollutions sonores, arrêt des moteurs à quai)
Développer des alternatives aux activités nuisibles et mobiliser les fonds européens pour l'innovation

Développer les solutions basées sur la nature (alternative aux solutions technologiques) restaurer les milieux dégradés Interdire la pêche des espèces menacées Raisonner en termes de compensation / y avoir moins recours (éviter et réduire les impacts à tout prix)
Schéma de tourisme durable, intégrer la saisonnalité
Faire respecter la loi littoral / tourisme durable
Développer l'exemplarité de l'Etat
Développer les formations RSE pour les entreprises (RSE : responsabilité sociétale des entreprises).
Développer l'information du grand public aux enjeux de développement durable
« REUSE » en eau permet d'économiser l'eau, et de mieux allouer la ressource en eau entre les différentes activités (domestiques et agricoles par exemple)

## PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
Favorise la diversité des habitats et donc la biodiversité Enjeu économique et écologique Enjeu global à préserver le patrimoine maritime culturel, matériel et immatériel, bâti ou flottant, sous-marin, les savoir et savoir-faire, les modes de vie Enjeu pour les générations futures à préserver les patrimoines Notion de bien commun à partager en le respectant Enjeu de connaissance scientifique et culturelle dans la préservation
Des services écosystémiques irremplaçables : rôle des océans dans le climatique : réservoir d'oxygène, capteur de carbone
<b><i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?</i></b>
Conscience des jeunes générations qu'il y a urgence à préserver
Difficulté à préserver la liberté d'accès au littoral tout en gérant la fréquentation en fonction de la capacité des milieux
Un patrimoine bâti ( les forts comme celui de Saint-Jean) qui n'est pas accessible au public : cela génère un manque d'appropriation et de connaissance par les citoyens la Méditerranée, lieu de la plus intense activité maritime depuis l'antiquité, intensité toujours d'actualité
<b><i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</i></b>
Percevoir le patrimoine comme un bien commun à partager et à préserver/respecter Valoriser les patrimoines sans nécessairement les sanctuariser (ex : le marégraphe..) Utiliser le paysage comme levier d'actions de la préservation des différents patrimoines
Faire coexister les différents patrimoines (économique, naturel et culturel) ; dépasser les limites administratives et favoriser les unités géographiques Se souvenir des bonnes pratiques mais aussi « des mauvaises » pour ne pas les reproduire
Favoriser la préservation des différents socles de connaissance ( cultures ancestrales et également sur l'état des milieux , la ressource piscicole..) Développer des réseaux de partage des connaissances scientifiques, culturelles.. Utiliser le service civique pour acquérir, transmettre des compétences culturelles, techniques et patrimoniales Inscrire la préservation du patrimoine dans les différents programmes scolaires favoriser l'implication des jeunes (dès le scolaire) dans la préservation.. pour les générations futures
Faire s'engager les différents acteurs sur les enjeux de préservation

Favoriser l'appropriation du patrimoine par le plus grand nombre Valoriser l'innovation pour les bonnes pratiques Favoriser le développement d'initiatives privées prenant en compte la préservation du patrimoine
Tenir compte du bassin méditerranéen dans sa globalité : enjeu Nord/Sud, favoriser les échanges entre pays côtiers et les îles La mer est un patrimoine commun, basé sur les échanges
Mieux gérer les flux touristiques Développer l'approche par des plans de gestion : levier du développement économique Instaurer des taxes pour pouvoir bénéficier des spots de plongée (régulation des usages) Développer des sentiers sous-marins

### **Séquence sur la vision à 2030**

L'analyse des réponses montre une répartition assez équilibrée entre les personnes qui adhèrent et celles qui n'adhèrent pas à la vision et qui se sont plus largement exprimées dans le détail.

**Les points d'adhésion forts** sont :

- Le fait de proposer une vision et qu'elle soit transversale ;
- Le respect de l'environnement ;
- La sauvegarde de la biodiversité ;
- L'économie circulaire ;
- La formation.

Cependant la vision est également perçue **comme utopique**, « *on croit rêver* » et suscite une attente certaine quant aux moyens de sa mise en œuvre, voire **des doutes** (« *on ferait face au changement climatique d'ici 11 ans alors qu'on continue à bâtir le littoral ?* », « *on atteindrait le bon état écologique du milieu marin en 2030 alors qu'on n'a pas su le faire pour les eaux douces ?* ».)

Les questions concernent notamment les moyens qui seront réellement affectés à la mise en œuvre de cette vision, la méthode qui sera mise en œuvre, la responsabilisation de la population et de la société civile et l'implication des élus locaux pour atteindre la vision. 2030 semble une échéance trop lointaine face à l'urgence ressentie « *il faut agir maintenant* », et aux défis à relever : changement climatique, migration, biodiversité.

La vision n'évoque pas plusieurs enjeux importants:

- **La sécurité ;**
- **La transition numérique ;**
- **Le lien avec les engagements des accords de Paris et les objectifs de développement durable ;**
- **Le lien nord-sud et la coopération méditerranéenne** (jugée indispensable pour atteindre les objectifs).

**Pour atteindre cette vision intégrée**, il est proposé de:

- spatialiser une vision d'avenir en termes d'enjeux et d'actions par des cartes, des propositions concrètes, des arbitrages cohérents avec les énoncés et des moyens en accord avec les décisions ;

- déployer des politiques sectorielles structurantes avec des objectifs précis de régulation à 2030 (pêche, tourisme, réduction des déchets plastiques...) et sensibiliser les acteurs économiques et politiques sur la nécessité de ces régulations (quota de pêche, régulation de la fréquentation touristique, gestion localisée des déchets : plastiques, mégots...);
- mobiliser la connaissance pour objectiver les prévisions : intégrer les projections dans des scénarii scientifiques et utiliser les études déjà réalisées ;
- impliquer l'éducation nationale via un programme d'initiation civique sur la responsabilité et la prise de conscience citoyenne dès le plus jeune âge, sur le devenir de notre planète ;
- impliquer sur ce sujet transverse, les autres ministres concernés : transport, agriculture, éducation, économie ;
- promouvoir l'innovation dans la gouvernance, dans la prise de décision et la concertation, pour faciliter l'économie du partage (plus écologique) et valoriser l'économie circulaire au profit de l'économie locale ;
- mettre l'humain et le niveau local au cœur du projet : intégrer la population dans la vision des territoires, être à l'écoute des populations et relayer leurs questions et suggestions, permettre aux associations d'agir, respecter l'ensemble des parties prenantes, responsabiliser les décideurs et impliquer les élus locaux, responsabiliser le niveau local et lui laisser des marges de manœuvre...
- veiller à la prise en compte des risques dans l'aménagement des zones économiques (plans de prévention des risques d'inondations).

Enfin il est suggéré de clarifier la notion d'économie bleue, d'éviter les doublons et de supprimer la notion de nature « productive » dans la vision.

**Equipe d'animation** : DIRM : Olivier Delteil , CMVRH : Jean-Paul Marx, Isabelle Alla, Christian Cabrier, Nicole Bertolini , MTES/DML/CGDD : Carole Garnier, Benoît Rodrigues, Anne-France Didier et Yves Henocque de l'IFREMER.

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Méditerranée ?  
Atelier citoyen BASTIA  
8 mars 2018**

**Synthèse**

**11 participants.**

**Garant: Jean-Claude Ruyschaert**

**Quels enjeux prioritaires ?**

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- Le bon état écologique du milieu marin : 7 gommettes
- Une économie littorale et maritime diversifiée : 10 gommettes
- Un patrimoine naturel et culturel : 9 gommettes
- Érosion et Changement climatique : 6 gommettes
- Activités de défense et de sécurité : 1 gommette
- Suggestions complémentaires : 0

**Résultats du WORLD CAFE concernant 2 enjeux prioritaires**

**UNE ECONOMIE MARITIME ET LITTORALE DIVERSIFIEE**

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
Maintenir les populations sur le territoire pour faire en sorte que la population puisse y vivre toute l'année
L'économie maritime est une des premières économies locales à conserver
Le littoral est un bien commun
<b><i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?</i></b>
Arriver à concilier l'activité économique avec la préservation des paysages et de l'environnement
Faire des ports de commerce de vrais lieux de vie
Favoriser la valorisation « culturelle » des activités ( ex : chantier naval , criée..) notion de « tourisme industriel »
Valorisation des espaces du conservatoire du littoral (maintien d'une agriculture très raisonnée) Rendre praticable le littoral Ne pas oublier de valoriser « l'intérieur » , l'arrière-pays, afin de préserver le littoral
Préserver la résilience des territoires ( par exemple pour l'accueil de nouvelles populations
Développer les énergies marines renouvelables ( utiliser les vagues, la salinité, les différences de température de l'eau..)
Développer le traitement des déchets pour des raisons environnementales et économiques.
<b><i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</i></b>
Diversifier les activités économiques Quelle stratégie d'implantation mettre en place ?

Développer des activités en lien avec la mer : activités sportives, énergies renouvelable, pêche Développer une pluralité de l'emploi pour permettre de développer des activités en lien avec le littoral, mais également à l'intérieur du territoire corse
Rompre avec la saisonnalité des activités
Anticiper les activités de demain sur l'ensemble de la corse (et pas seulement sur certains points particuliers comme Ajaccio, Bastia et/ou Calvi) Favoriser la formation , l'innovation et la recherche pour les activités de demain
Élargir la réflexion au niveau international
Favoriser l'énergie énergétique par la mer (énergies maritimes renouvelables)
Favoriser des liens de communication (et pas seulement des routes) entre la côte et l'intérieur
Favoriser la possibilité d'accueillir de nouvelles populations « pérennes »

## PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
Le patrimoine naturel de la Corse ( parc marin, aires marines et réserves) est très important : sa préservation constitue un enjeu marin Les autres espaces naturels comme les zones humides, lagunaires qui rendent des services écosystémiques très importants ( zone tampon, épuration, résilience face au changement climatique, biodiversité ..) représentent un enjeu très important également, d'autant qu'ils sont sous forte pression anthropique et menacés (destruction, pollution, ....) Préserver le patrimoine maritime défensif (tours génoises, citadelles..) et le patrimoine historique des villes côtières qui témoignent de l'histoire Corse est important ; il part en ruine et n'est pas suffisamment restauré. Un patrimoine industriel plus récent (exploitation minières, Moulineros, ..) Enjeu de connaissance scientifique et culturelle dans la préservation
Enjeu pour les générations futures à préserver les patrimoines
<b><i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?</i></b>
Le patrimoine naturel ( faune littorale, poisson..) est mal connu , voire sur évalué faute de réelle connaissance des prélèvements Il y aurait moins de pêcheurs côtiers en Corse que sur les autres littoraux méditerranéens et paradoxalement un faible rendement de pêche sur les espèces à forte valeur ajoutée, des espèces que l'on ne trouve plus ( langouste) et des espèces en forte abondance comme l'anchois. Manque de données et d'observation pour savoir dans quel état est le patrimoine, d'où l'on part et où l'on veut aller ( patrimoine halieutique, biodiversité en général, bon état écologique...) ? ou bien manque de coordination entre les différentes sources existantes d'observation et de valorisation de l'information ?
Des menaces importantes de pollution pour la biodiversité : les ancrages des bateaux de plaisance en nombre important l'été, les rejets sauvages des eaux noires, le manque de moyens et les pratiques polluantes ( déchets, antifouling..) dans les zones de carénages , le manque d'équipement des ports ( cf » ports propres »)
Une spécificité correspondant à la saisonnalité très forte du tourisme : des prélèvements halieutiques élevés l'été, mais très faible hors saison ce qui permettrait le renouvellement des stocks : une pêche saisonnière ciblée et bien valorisée
Le peuple corse peu tourné vers la mer par le passé, plutôt vers la terre, (cf le patrimoine gastronomique corse Quelques exceptions comme les zones portuaires ( Ajaccio, Bonifacio..) La Corse confrontée à différentes cultures, à différentes époques de son histoire ; ce qui expliquerait le

patrimoine défensif, les villages sur les hauteurs et éloignés de la plage considérée comme un lieu dangereux où l'on est vulnérable Une opportunité réelle pour la Corse à se tourner vers la mer et à développer les opportunités économiques tout en préservant ce patrimoine naturel
Une spécificité corse : les communes ont à gérer sur leur territoire la loi « littoral » et la loi « montagne » : opportunité ou contrainte trop forte ?
Manque de ressources financières pour la restauration des patrimoines Ceux qui bénéficient des retombées financières du tourisme ne sont pas ceux qui ont à financer le patrimoine
<b>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</b>
Identifier les ressources et moyens pour mieux préserver et valoriser le patrimoine bâti, historique et industriel Valoriser les patrimoines sans nécessairement les sanctuariser
Faire le lien entre les villages en retrait et leur littoral ( plage) en termes de patrimoine commun de la commune
Développer les moyens de l'observation pour évaluer l'état des milieux naturels et des ressources, valoriser cette information et sensibiliser les acteurs économiques ( ex : pêcheurs sur l'état des stocks) Sensibiliser sur les services rendus par la nature ( services écosystémiques) Éduquer les jeunes (dès le scolaire) sur la préservation.. pour les générations futures Développer les actions citoyennes pour faire changer les comportements Sensibiliser les touristes
Mettre en place une organisation de l'espace marin pour diminuer les impacts sur les herbiers de posidonie : définir des points d'ancrage, interdire les mouillages « sauvages » et contrôler le respect de ces mesures Accompagner la mise au norme des aires de carénage
Repositionner l'humain au cœur des écosystèmes

### **Résultats de la discussion sur la vision**

La majorité des participants a considéré que la vision proposée était idéaliste, voire « bateau » et pour certains, trop générale et non spécifique à la Méditerranée. Cette vision devrait être déclinée dans le respect des spécificités et cultures des territoires. Elle semble par ailleurs difficile à atteindre au regard de la réalité des pressions sur la méditerranée.

Face aux indicateurs désormais connus et clairs sur les tendances, cette vision suscite des questions quant aux moyens et au coût de sa mise en œuvre, voire des doutes sur sa faisabilité du fait de l'arsenal juridique inadapté (PLU, SCOT...) et d'une ambition politique estimée insuffisante pour atteindre une résilience effective du littoral, limiter les impacts du changement climatique et atteindre le bon état écologique d'ici 2030.

2030 semble une échéance trop lointaine face à l'urgence ressentie « identifier ce qui est faisable à court terme et le faire », et aux défis à relever : changement climatique, (« dans cette vision on n'est pas à la hauteur des indicateurs du changement climatique ») . Il faut agir maintenant.

La vision n'est pas assez concrète et trop vague quant aux activités économiques à prioriser, aux moyens à mobiliser et qui seront réellement affectés à la mise en œuvre de cette vision, aux intentions réelles « d'accord pour la transition numérique, encore faut-il une mise en œuvre effective du plan très haut débit en Corse ».

Cette vision souffre de l'absence de chiffrage, comme par exemple : « quelle part l'économie liée au tourisme représentera-t-elle en 2030 par rapport à aujourd'hui ? ».

Un équilibre devra être trouvé dans la mise en œuvre de cette politique maritime intégrée entre les institutions, les citoyens et les représentants socio-économiques.

Des questions plus précises sont posées quant à la durabilité/viabilité à court terme de certaines activités (exemple : pêche..), quant au fait de mettre l'accent sur la transition numérique et l'innovation (considérés comme des moyens) au détriment de la valorisation du patrimoine et des activités existantes, qui pourraient notamment être consolidées, valorisées et évoluer au moyen des nouvelles technologies.

La vision n'évoque pas plusieurs enjeux importants:

- **le tourisme**, sujet majeur qui n'est pas abordé alors qu'il représente des enjeux économiques, environnementaux et sociaux majeurs en méditerranée et en Corse : Quelle vision pour le tourisme ? Quel type de tourisme ?
- **La recherche** pour s'adapter aux défis à relever
- **La question de la résilience et de l'adaptation** face aux risques liés au changement climatique, trop peu abordée
- **La coopération méditerranéenne indispensable pour atteindre les objectifs** (pas de frontière en mer pour les espèces et les pollutions...)

**Pour atteindre cette vision intégrée**, il est proposé de:

- Décloisonner les politiques publiques maritimes pour les penser dans une vision globale
- Analyser plus finement et dissocier ce qui est faisable à court terme (5 ans) pour une mise en œuvre rapide et effective, de ce qui l'est à moyen terme (2030) et plus long terme (2050) à planifier
- Utiliser les outils existants comme les SDAGE, SAGE, PAMM, SRADDET/PADDUC.. ) pour en globaliser les actions et mutualiser les coûts (par exemple faire en sorte que l'action des agences de l'eau au niveau du bassin soit effective et visible en termes de réduction des impacts sur le milieu marin)
- S'assurer de la prise en compte des impacts du changement climatique et notamment de l'adaptabilité des mesures et actions du DSF sur le moyen et long terme
- Développer la recherche sur les matériaux, les process, la réhabilitation dans la construction navale, le tourisme, le transport maritime pour s'adapter aux enjeux écologiques et climatiques
- Réfléchir à une économie maritime permettant de consolider la démographie corse.
- Mettre l'humain au cœur du projet

**Equipe d'animation** : DIRM : Olivier Delteil , CMVRH : Jsabelle Alla, Christian Cabrier, MTES/DML : Anne-France Didier.

# Quel avenir pour la mer et le littoral en Méditerranée ?

## Atelier citoyen PERPIGNAN

15 mars 2018

### Synthèse

**Participants : 15**

**Garant : Jean-Claude Ruyschaert**

#### Quels enjeux prioritaires ?

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- Le bon état écologique du milieu marin : 16 gommettes
- Une économie littorale et maritime diversifiée : 11 gommettes
- Un patrimoine naturel et culturel : 5 gommettes
- Érosion et Changement climatique : 6 gommettes
- Activités de défense et de sécurité : 1 gommette
- Suggestions complémentaires : 0

#### Résultats du WORLD CAFE concernant 3 enjeux prioritaires

##### LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
Le bon état écologique de la mer est vital pour l'humanité, pour une majorité de nos activités et compte tenu du rôle de l'océan sur les grands cycles (carbone, oxygène..)
Les ressources marines sont un enjeu alimentaire de base important les ressources marines un enjeu commun à tous les pays méditerranéens
Concerne tout le territoire, du fait du lien terre-mer et des impacts sur la mer de tout les bassins versants enjeu de la biodiversité et de l'attractivité du littoral pour les autres activités dont le tourisme
<b><i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?</i></b>
Forte sensibilité du milieu marin méditerranéen face au changement climatique: risque pour la biodiversité
Le bon état écologique des rivières s'améliore ce qui est favorable au bon état écologique du milieu marin L'existence du parc naturel marin est une opportunité
Démarches de Recherche et d'innovation entreprises sur le milieu marin ( innovation, santé, ..)
Impacts des pollutions terrestres L'attractivité du territoire est une opportunité économique mais une menace pour la biodiversité
La surpopulation estivale aggrave les pressions face à des infrastructures pas toujours adaptées pour assainir les eaux usées Impact fort des agglomérations sur le milieu marin, enjeu de l'assainissement pour préserver la biodiversité
La préservation de la biodiversité menacée par les pollutions est un problème mondial et diffus : dégazage des navires en mer, rejets de métaux lourds, effluents des bassins versants...
Problème des ancrages sauvages qui arrachent les herbiers de posidonie, il existe des systèmes de

régulation : ancrages flottants, bouées d'amarrage ..
<b>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</b>
Développer les démarches écoresponsables Sensibiliser dès l'enfance, développer, l'éducation à l'éco responsabilité
Étendre la saison estivale pour réguler les flux et les pressions sur le littoral et mieux les répartir
Impliquer l'échelon communal et intercommunal car c'est le niveau de la prévention des pollutions et déchets à la mer Développer la police de l'environnement avec davantage de répression
Proposer une vraie information sur la toxicité des rejets
Redonner une valeur au contenant, pour développer la consigne et ne plus jeter
Équiper les plages de cendriers pour éviter le rejet des mégots qui constituent un volume de déchets à la mer très important
Limiter les émissions de carbone pour réduire la hausse de température et l'impact sur la biodiversité
Chaque projet impactant la biodiversité devrait faire l'objet de compensations en termes de biodiversité (ex : parking, digues..)
Organiser des zones de mouillage autorisées ( car de moindre impact)
Adopter une règle « bleue » pour ne pas prélever plus que la mer ne produit ; associer à ce principe les professionnels ( ex : sardines pêchées puis relarguées par les pêcheurs faute d'un prix suffisant proposé à la vente)

## UNE ECONOMIE MARITIME ET LITTORALE DIVERSIFIEE

<b>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</b>
Enjeu économique en termes de production d'électricité avec l'éolien offshore
Enjeu pour le tourisme : il existe un patrimoine maritime important, des évènements dans tous les ports, les sentiers côtiers , le développement de la plongée
La pêche de plaisance (et pas seulement la pêche professionnelle) représente un enjeu important 14000 anneaux sur le parc marin Leucate/ Cerbère si la mer n'est pas protégée, cette économie va décliner- 8000 euros/an)
<b>Quelles les synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?</b>
Un développement insuffisant en France des réseaux internet qui limitent les possibilités de co développement notamment pour Marseille
Malgré leur intérêt en termes d'énergie décarbonée, les éoliennes induiraient une pollution liquide (huile), point contesté par un autre participant
Pour l'éolien offshore, la question des contraintes de construction et de maintenance du fait de la houle est posée, point contesté par un autre participant
Un tourisme de croisière qui se développe en méditerranée avec ses impacts et son caractère « intégré » peu redistributif
Le patrimoine maritime (voiles latines..) est géré par des personnes âgées : enjeu de renouvellement et de formation
Difficulté du maintien des clubs de plage à cause de l'érosion côtière de la plage : des pilotis ? Point faisant l'objet d'un bémol car cela constitue une forme de privatisation

Port-la Nouvelle : le développement est essentiellement lié au développement de l'éolien flottant avec les bases arrière techniques qui pourraient créer 2500 emplois l'extension de Port-la Nouvelle est également une opportunité pour le commerce
La loi biodiversité fondamentale pour l'homme et pour l'économie
Moins 83 % de prises sur les campagnes de pêche de loisirs : chute des stocks ? Mise en péril de cette activité
Le bord de mer de plus en plus privatisé, de moins en moins de personnes vont à la mer
<b>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</b>
Que les citoyens investissent dans les projets d'éolien off shore (création d'emplois de maintenance)
Transmettre les savoirs pour la préservation du patrimoine ancien
Rémunérer les patrons pêcheurs, à certains endroits les inciter à développer d'autres activités ( aquaculture..), les impliquer dans la dépollution
Identifier les opportunités méditerranéennes de codéveloppement
Développer les partenariats publics -privés pour la recherche (éolien..)
Préserver un bon équilibre entre activités économiques et préservation du milieu
Affirmer que la mer est un bien commun qui appartient à tous

## LE LITTORAL SOUMIS A L'EROSION ET AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

<b>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</b>
La plage est un lieu de vie pratiqué toute l'année : enjeu de qualité de vie important. Il est choquant de voir ce lieu de vie abîmé
Enjeu patrimonial : forte montée du niveau de la mer à Gruissan, terrasses emportés sur la plage du Racou avec la problématique des constructions légales à l'époque qui seraient illégales aujourd'hui
Enjeu pour l'ostréiculture : huîtres en danger avec la température qui monte, en plus des problèmes liés aux pollutions d'origine terrestre
De plus en plus d'habitants sur le littoral, ce qui augmente la vulnérabilité globale alors que le sujet du changement climatique et de ses effets est connu
L'érosion est un phénomène naturel connu depuis longtemps, amplifié par les aménagements : disparition à court terme des restaurants de plage
Le Languedoc Roussillon particulièrement touché : la température moyenne aurait monté de +2.3 depuis 1980
<b>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?</b>
Il est urgent de prendre la question de l'adaptation au changement climatique au sérieux (pas traité dans les documents), de mettre en place des vraies stratégies d'adaptation, proposition pas à la hauteur du défi aujourd'hui
Le nettoyage mécanique des plages est mauvais car cela enlève la cohésion entre les grains et au moindre vent le sable s'envole : à Gruissan, on a mis un terme à ce nettoyage mécanique
L'érosion est aggravée par les épis et les aménagements lourds qui sont paradoxalement réalisés pour la limiter.. Chaque plage a sa granulométrie, le mélange des sables n'est pas approprié
Le littoral est au point 0 alors que le niveau va beaucoup monter

Qui finance le recul stratégique ? Comment l'organiser ? Comment l'interpréter ?
L'hydroélectricité, quoique énergie renouvelable, pose le problème des barrages sur rivières et de l'apport sédimentaire qui ne se fait plus, les sédiments amont, destinés naturellement au rechargement des rivages du delta du Rhône sont bloqués, alors qu'avant ils étaient transportés par le courant et les crues du fleuve..
En termes d'adaptation pour faire face au CC les mesures actuelles sont anecdotiques
Empilement des zones classées et mille-feuille administratif en mer (sites Natura 2000, réserves, parcs naturels marins...) qui nuit à la protection
<b>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</b>
Travailler avec les autres régions et pays Méditerranéens qui rencontrent les mêmes problèmes
Développer les énergies renouvelables pour limiter les émissions de carbone et lutter contre le réchauffement
Arrêter l'urbanisation sur le littoral et favoriser celle de l'arrière-pays pour relancer l'économie de zones rurales souvent dépeuplées Porter les décisions contraires des maires et préfets devant le tribunal
Repenser complètement l'aménagement, s'adapter plutôt qu'aller contre les effets du changement climatique (image du surfeur qui ne va pas contre la vague, mais trouve le moyen de l'utiliser) Garder à l'esprit la montée du niveau de la mer ; la situation sera différente en 2030, encore plus problématique Éviter de prolonger les jetées de ports tester l'efficacité des by-pass Réguler l'accès aux plages (ex : Carnon : transports en commun, grands parkings..), préserver les cordons dunaires qui protègent les plages, maintenir et entretenir les ganivelles sur le lido et les dunes
Mettre en place un comité scientifique pour évaluer la prise en compte du risque au niveau des documents d'urbanisme, qui serait sous-estimé (SCOT, ...) Problème de l'échelle de temps pour évaluer le risque dans les documents de planification
Mobiliser EDF, en charge des barrages pour compenser le manque de sédiments en aval, restaurer le rechargement de la zone côtière par les sédiments (transport amont-aval bloqué au niveau des barrages), financer via une taxe/barrages ou draguer Ré-ouvrir les barrages et les graus Trouver des gisements mobilisables sans aggraver l'érosion
Mobiliser des clusters de recherche : industrie automobile..
Propositions à tester pour l'adaptation : pilotis flottants, brise-lames articulés, stockage de bateaux en hauteur, des procédés de construction écologique

## Résultats de la discussion sur la vision

« *Comment ne pas être d'accord* », comment ne pas adhérer à une vision aussi idéale, considérée par certains comme idéaliste, à laquelle on a envie de croire : « *ça me fait rêver* ». Cette vision semble brosser un tableau un peu trop idyllique ; ceci pose la question de son réalisme et des voies et moyens qui seront effectivement mis en œuvre pour l'atteindre.

**Les points d'adhésion** sont : l'action collective associant toutes les parties prenantes (État, collectivités, scientifiques, associations, professionnels..), le partage des connaissances, la connaissance et la formation, la préservation de la biodiversité, des habitats remarquables existants et des aires marines protégées, la fragilisation des milieux sous la pression estivale, le tourisme perçu comme un atout pour l'économie du littoral

**Les réticences** portent sur l'importance des urgences à traiter ( pollutions, baisse des ressources halieutiques, urbanisation galopante, dilution des responsabilités politiques..) qui font douter de la capacité à atteindre la vision proposée.

**D'autres points de désaccord** mettent en exergue le manque d'outils de surveillance du milieu marin, le non-respect des accords et conventions internationales, la résilience des territoires qui n'est pas acquise, une surpopulation chronique dommageable pour les ressources naturelles (eau notamment) et la biodiversité, l'atteinte du bon état écologique qui semble loin de portée, sujet souffrant de manque d'information et de formation.

**Par ailleurs, la vision n'évoque pas suffisamment l'enjeu prioritaire qui est la question de l'adaptation au changement climatique**, le recul du trait de côte et les risques de submersion. Manque également l'expression d'une **coopération accrue en Méditerranée** qui semble nécessaire pour faire face efficacement aux enjeux écologiques et climatiques et indispensable pour engager les partenariats appropriés et des démarches de codéveloppement.

**Pour atteindre cette vision intégrée**, qui suppose les problèmes suivants:

-il est nécessaire d'aborder **concrètement les moyens humains et financiers à mobiliser**, pour que cette vision idéale ne soit pas « *un vœu pieu* »; il convient que l'État prenne la main, traduise les objectifs en actions concrètes assorties des moyens appropriés et propose un vrai programme d'actions qui concerne tout le bassin versant et pas seulement les acteurs du littoral

- il est proposé de **miser sur la connaissance et la formation** pour améliorer l'économie maritime afin qu'elle devienne durable et productive

- **mobiliser tous les acteurs et notamment le secteur industriel et les entreprises** est une condition sine qua non pour l'atteinte du bon état écologique

- réduire le nombre d'acteurs en charge des outils de surveillance est suggéré afin de renforcer l'efficacité globale du système et d'éviter la dilution de responsabilité/autorité

- il faut miser sur la recherche et l'innovation (collectivité publique) et mettre en place **un fonds d'investissement pour l'économie de la mer**

- en matière d'aménagement il faut **limiter drastiquement les constructions sur le littoral** et privilégier un rééquilibrage vers l'arrière-pays; la préservation des espaces naturels menacés du littoral est une priorité ainsi que la restauration de ceux qui ont été « *saccagés* ».

**Pour atteindre le bon état écologique**, et en considérant les impacts sur le milieu marin provenant des effluents et déchets de **tout le bassin versant**, il est souhaité que tous les acteurs publics soient **impliqués** (pas seulement les acteurs de la façade), tels que les syndicats de rivières et les communes responsables du traitement des effluents domestiques et des décharges sauvages; plus de surveillance et de sanctions est demandé à l'encontre des contrevenants.

Cette vision 2030 devrait affirmer la possibilité pour chacun de profiter de vacances à la mer ainsi que **garantir l'accès gratuit pour tout le monde au littoral en 2030**, car la mer est un bien commun. Il est également proposé qu'en 2030 l'ensemble de la société française adopte la règle « bleue », qui signifie : **ne pas prendre à la mer plus que ce qu'elle est capable de régénérer.**

**Equipe d'animation** : DIRM : Olivier Delteil , CMVRH/ CEDIP : Marina Louvet, Sébastien Chabal , Gilles Aymer, MTES/DML : Anne-France Didier





*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## **Concertation préalable du public sur les stratégies de façade maritime**

**26 janvier 2018 – 25 mars 2018**

**Synthèse des contributions réalisées sur la plateforme participative  
[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr) et dans les ateliers citoyens**

**TOME 5 - ANNEXES**

**Contributions les plus appréciées sur la plateforme**



## Sommaire

<b>Façade Manche Est – Mer du Nord</b> Contributions les plus appréciées	Page 211
<b>Façade Nord Atlantique – Manche Ouest</b> Contributions les plus appréciées	Page 219
<b>Façade Sud Atlantique</b> Contributions les plus appréciées	Page 227
<b>Façade Méditerranée</b> Contributions les plus appréciées	Page 235

Notes :

Toutes les contributions peuvent être consultées en ligne sur [www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr).

Pour chaque façade, les contributions les plus appréciées sont les 5 cumulant le plus de « *likes* » pour chaque thème. En cas d'égalité, elles sont toutes mentionnées.

Ne sont prises en compte que les contributions ayant reçu au moins 3 « *likes* ».



**Façade Manche Est – Mer du Nord**

**Contributions les plus appréciées sur la plateforme participative**  
**[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr)**



## 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 11h00, *Améliorer la qualité des eaux littorales de la façade Manche Est – Mer du Nord* : « *La problématique de la qualité de l'eau est un enjeu fort sur la façade Manche Est – Mer du Nord. Outre le risque sanitaire, une mauvaise qualité de ces eaux porte préjudice au milieu marin et à l'économie bleue, en particulier l'aquaculture et la pêche. Les milieux aquatiques littoraux disposent d'une biodiversité particulièrement riche, sensible aux apports des milieux terrestres et aux influences anthropiques. Les atteintes à la qualité de l'eau sont surtout d'origines terrestres. Ainsi, l'utilisation excessive d'intrants et de produits phytosanitaires pour l'agriculture ou encore les rejets d'usines et le dysfonctionnement de stations d'épuration mettent à mal la qualité du milieu. Propositions : - Mener avec une fréquence régulière des suivis biologiques des milieux révélateurs de la qualité des eaux ; - Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant le principe pollueur/payeur.* » (73 likes, 0 dislike).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 11h04, *Développer les connaissances sur le milieu marin* « *Energies marines renouvelables, extraction de granulats marins, pêche... Ces activités maritimes se développent dans des espaces relativement mal connus. On estime aujourd'hui que l'on a décrit moins de 10 % des espèces marines. Cela implique donc une vigilance accrue car le développement de ces activités ne saurait se faire au détriment de la bonne santé du milieu marin et des services écologiques qu'il rend. Il est ainsi primordial de mettre en place des programmes d'acquisition de connaissances à l'échelle des façades maritimes pour préserver au mieux les habitats et les espèces. Proposition : Mettre en place une stratégie de connaissance du milieu marin à l'échelle de la façade maritime Manche Est – Mer du Nord et organiser des campagnes régulières d'acquisition des connaissances.* ». (67 likes, 1 dislike).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 11h02, *Préserver les aires marines protégées de la façade Manche Est - Mer du Nord* « *Au sein des aires marines protégées, la pression touristique augmente, avec un boom de l'activité de plaisance, des sports de plein air et des loisirs motorisés. Ces activités affectent les habitats littoraux et la faune et la flore associées comme les oiseaux qui voient se réduire leurs zones de halte migratoire et de reproduction sur l'estran. Pour que le développement des activités humaines dans les aires marines protégées ne se fasse pas au détriment de la nature, il est indispensable de mettre en place une évaluation des impacts de ces activités et donner la possibilité de les réduire voir de les interdire en fonction de l'importance de leurs impacts négatifs sur le milieu marin. En parallèle, il est essentiel d'informer et de sensibiliser le public sur ces enjeux Propositions : - La mise en place d'outils et la surveillance accrue des espèces, habitats et écosystèmes marins; - Le déploiement d'aires marines éducatives sur la façade Manche Est - Mer du Nord* ». (65 likes, 1 dislike).

Aveta, le 4 Février 2018 à 22h28, *EVITER LES SUREMBALLAGES ET LES PLASTIQUES DIFFERENTS* « *- Agir en amont du problème, c'est limiter les emballages plastiques et suremballages inutiles. Aux consommateurs (consomme-acteur) d'être vigilants lors de leurs achats, en privilégiant les produits frais : la nature s'en portera mieux et leur santé aussi ! Ce n'est pas forcément plus cher non plus. - Tous les plastiques ne sont pas égaux devant le recyclage, arrêter la production de plastique non recyclable au profit de ceux qui le sont. - Développer les produits biodégradables.* » (36 likes, 0 dislike).

Thierry Decocq, 05 Février 2018 – 21h32, Combattre la pollution de la terre à la mer. : « *Le développement de l'élevage industriel et l'épandage, de l'agro-industrie sont des sources majeures de pollution qui finissent à la mer. Le traitement des eaux est imparfait et laisse passer en particulier les déchets de médicaments et de traitements contraceptifs, les eaux pluviales charrient des hydrocarbures du réseau routiers... Les sources de pollution marine issues de la terre sont multiples. Diagnostiquer est un préalable à toute politique raisonnée de lutte contre la pollution. Cela passe par une politique orientée vers la recherche d'où émaneront des technologies moteur d'une nouvelle économie de l'environnement exportable et mutualisable.* » (33 likes, 0 dislike).

## 2 – Activités et usages

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h58, Offrir un cap, du dialogue et des garde-fous écologiques au développement de l'éolien en mer : « *Si la transition énergétique est une nécessité qui ne peut se passer du développement des énergies marines renouvelables, il est indispensable de porter une stratégie nationale visible et cohérente sur le sujet. La prise en compte très variable de la biodiversité liée au déficit de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes marins et le manque de concertation font peser une insécurité juridique de nature à allonger les délais de mise en œuvre des projets. Pour permettre à l'éolien en mer de se développer de façon responsable sur la façade Manche Est - Mer du Nord, il faut apporter à ce développement cohérence, dialogue et prise en compte des enjeux écologiques en s'appuyant sur une instance de concertation. Proposition : Mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales* ». (58 likes, 1 dislike).

Manu Delcroix, 24 Février 2018 – 12h22, Moulins à vent : « *Il y a quelques siècles, les paysages étaient remplis de moulins en tout genre (marées, vents, rivières). Pourquoi des éoliennes seraient choquantes dans le paysage du 21ème siècle. Nous avons voulu le confort (électrique notamment), sachons assumer nos actes et pas délocaliser la pollution que celui occasionne loin de nos yeux (vous n'auriez pas envie de vivre entre un puits de pétrole et une mine d'uranium....) Nous devons aussi accepter de payer le prix réel de notre confort. Sachons éviter les excès de concentrations trop importante et diversifions nos sources d'approvisionnement* » . (17 likes, 1 dislike).

Pierre-Yves Etesse, le 31 janvier 2018 – 21h14, Protéger le bar, et les pêcheurs ! « *La pêche des poissons en train de se reproduire est une honte ! Par exemple la pêche du bar en ce moment sur le plateau de Rochebonne. Comment nous expliquer que le bar est une espèce en déclin, à protéger etc, demander aux amateurs et aux pêcheurs sous marins, voire aux ligneurs pros de modérer leurs prises, et en même temps, laisser des chalutier pélagiques ratisser des poissons vulnérables parce que rassemblés, et plein d'oeufs qui sont l'avenir de l'espèce? sans compter que la filière "amateur" et " métier de l'hameçon" rapporte bien plus au total.*» (16 likes, 0 dislike).

I have a dream, 22 Mars 2018 – 10h51, Pour un développement important de l'éolien offshore : « *Partout en Europe, les champs d'éoliennes poussent. Selon WindEurope, environ 2 éoliennes sont installées en mer chaque jour. Malgré notre large espace maritime, nos capacités portuaires, notre réseau électrique robuste, etc... tjs rien chez nous. Les politiques qui ont souhaités lancer cette filière doivent s'interroger sur l'efficacité de leur action ! Alors, pourquoi à l'étranger les États décident d'installer des parcs éoliens offshore ? Pour leur indépendance énergétique ? pour construire des filières industrielles ? pour produire de l'électricité à bas cout ? Un peut de tout ça en fait... l'Europe est dépendante à 70% des importations de gaz. Pour le pétrole le taux est encore*

*plus important. Alors plutôt que d'importer, ces pays préfèrent produire localement. Les derniers projets attribués en Europe se font sans subvention, financés directement via les marchés ! Alors, pourquoi tant de retard en France? Pourquoi attendre ? Pourquoi ne pas développer massivement cette énergie? » (15 likes, 0 dislike).*

David Dehame, 31 Janvier 2018 – 21h27, La gestion du stock de bar et la législation de sa pêche « *Il existe un stock de bar que les scientifiques évaluent chaque année pour la zone. Ce stock profite doit profiter à l'ensemble de la communauté. Problème : Il existe une législation concernant ce poisson qui n'est pas démocratique car elle ne s'applique pas à tous de la même façon ! Y aurait-il plusieurs sortes de citoyens français ? Je parle bien de tous les Français : du nord, du sud, de l'ouest, de sous le 48ème parallèle, de pêcheurs professionnels (chaluts, trémails, lignes); des pêcheurs de loisir (plaisanciers et côtiers). Pour ce poisson noble, que la législation soit la même pour tous en matière de prélèvement, de période de pêche (oui à une fermeture générale en hiver), de zone de pêche (création de sanctuaires) et de taille : 45 cm. ».* (14 likes, 0 dislike).

GPMD, le 02 Mars 2018 – 18h36, une nouvelle filière d'emplois et de valeur ajoutée à développer pour le territoire national « *permettre aux industries françaises de contribuer au développement sur le territoire des compétences professionnelles particulières, de la valeur ajoutée et des emplois, en incitant au développement d'une véritable filière éolienne locale, aussi bien sur le plan de la conception des éoliennes et de leur raccordement électrique, de leur construction, de leur déploiement en mer et de leur maintenance. ».* (14 likes, 0 dislike).

### **3 – Les risques littoraux**

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h58 , Consolider la loi Littoral et anticiper les risques littoraux : « *Avec l'élévation du niveau de la mer et l'érosion des côtes, plus de 50 % du littoral de Normandie et des Hauts de France reculent. La mer grignote le rivage et l'urbanisation galope sur les côtes. Face à cette double pression, il s'avère capital de préserver le littoral, protéger les populations et de repenser intelligemment l'aménagement du territoire. La loi Littoral est le seul outil qui permet de résister à la fois aux assauts de l'érosion et des submersions marines et à ceux de l'urbanisation. La France doit donc veiller à sa bonne application mais aussi réfléchir avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses qui consolident cette loi. L'un des vecteurs relativement oublié s'avère notamment être l'information et la sensibilisation des élus et citoyens aux risques littoraux. - Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral; - Mener une campagne à l'échelle de la façade maritime pour sensibiliser élus et citoyens. ».* (54 likes, 0 dislike).

Adeline P. 07 Février 2018 – 10h39 Améliorer la résilience « *L'important est d'améliorer la résilience chez la population. Accepter d'habiter en zone à risque c'est prendre conscience des enjeux derrière. La population littorale est nouvelle (retraités, résidents secondaires) et n'a pas conscience de la culture du risque. En outre, une gestion souple du trait de côte est à envisager, une dune est un espace mobile d'accrétion et d'érosion, c'est une protection contre les tempêtes car elle en atténue sa force. Réaliser des ouvrages en durs n'est pas toujours une bonne idée : un enrochement protège le bas de la dune ou falaise mais repousse la dérive littorale qui est plus forte et engendre une accrétion importante à la fin de l'ouvrage. Enfin, éviter les siffle-vent permet de réduire l'emprise du vent, canaliser la population pour éviter de piétiner la flore fixatrice des dunes sont des pistes à envisager »* (6 likes, 0 dislike).

Fabrice JH, le 29 Janvier 2018 – 21h02 Désurbanisation ciblée et recul des activités *«J'ai travaillé sur le sujet et notamment sur les plans divers et variés de submersion. Est il envisagé un retrait à l'intérieur des activités économiques et des habitations dans les zones inondables, toutes repertoriées dans les « PPRI, PPRL, PAPI, PSR » ? Pour ce qui est des zones humides et des plages grignotées par l'urbanisation dans le Calvados (il n'existe dans ce département quasi plus de plages au sens d'organisme mouvant autonome), peut être faudrait il qu'un moratoire soit prononcé sur les constructions sur le littoral.»*.(5 likes, 0 dislike).

Bauduin, 22 Février 2018 – 17h34, gérer AVEC la Nature *« Il faut arrêter de vouloir contraindre la nature, la mer ; elle sera toujours la plus forte. Gérer le littoral = arrêter de construire habitations et entreprises sur le littoral (cad renforcer la loi Littoral) – travailler au niveau des bassins hydro-sédimentaires et non des limites administratives – éventuellement déplacer en arrière des zones d'activités. Cela induit que le pouvoir de décision ne soit plus seulement aux mains des élus locaux, il faut une gouvernance élargie à tous les acteurs du territoire (élus, milieux économiques et société civile, dont les structures environnementales). »* (5 likes, 0 dislike).

GPMD, 2 mars, 18h37 Une bonne appréhension des enjeux .... *« Les courants marins naturels conduisent progressivement à une érosion des matériaux du littoral. De même, les risques de submersion sont des enjeux naturels à prendre en considération. Il est nécessaire : - d'assurer un suivi bathymétrique des fonds et des plages du littoral et un suivi piézométrique des eaux sur l'emprise terrestre du littoral - d'assurer une analyse scientifique de ces suivis bathymétrique et piézométrique afin de comprendre les phénomènes observés et anticiper les actions à conduire pour se prémunir des risques liés à l'érosion côtière et au changement climatique - de faire des analyses de risques, permettant de caractériser les enjeux et les aléas des évènements exceptionnels ou liés au réchauffement climatique, puis de construire des plans d'intervention d'urgence pour être prêt à parer à ces risques »*. (4 likes, 0 dislike).

Laurent Colasse, 22 Février 2018 – 09h47, Plastification du littoral *« Les riverains du littoral sont conscients d'avoir une place de privilégiés « les pieds dans l'eau », Il faut assumer le risque pris. Nous ne voulons plus payer une plastification massive du littoral pour protéger des grands propriétaires-électeurs. Il est débile de vouloir lutter contre les déchets marins et en même temps autoriser l'installation MASSIVE de grandes bâches plastiques (Géotextiles imitant le tissu) sous les enrochements, en protections de dunes et stabilisations de plages. (Et de l'autre, extraire du sable et des granulats marins devant la côte ?) Le résultat attendu n'est pas du tout à la hauteur (sauf pour un mandat électoral) ! En moins de 10 années, ces digues plastifiées sont TOUTES disloquées, fragmentés et nos impôts finissent en lambeaux sur NOTRE littoral. J'ai pu l'observer largement sur tout le littoral durant la DCSMM et sur les fleuves. Notre environnement aquatique n'est pas assuré, la sagesse impose le recul de tous face aux dangers (dont les ICPE) ! »* (4 likes, 0 dislike).

Noemie, 09 Février 2018 – 15h43, se projeter au delà des mandats politiques *« En adoptant une démarche de planification urbaine audacieuse!! Par exemples : dessiner et projeter le repli urbain des villages côtiers (anticiper l'érosion marine), accompagner les agriculteurs pour mettre en œuvre des pratiques culturales qui préservent la fertilité des sols et limitent l'érosion des sols (le non retournement des sols). »* (3 likes, 0 dislike).

#### **4 – Le Brexit**

Pas de contribution ayant reçu plus au moins 3 likes.

## 5 – Autres commentaires sur la vision d’avenir proposée

Manu Delcroix, 24 Février 2018 – 13h09, Un espace partagé : « C'est une des rares zones littorale où beaucoup d'activités se côtoient, avec plus ou moins de facilité. Essayer de trouver cette diversité et cet équilibre ailleurs ! Continuons à nous entendre et à partager cet espace. Tourisme, de masse et de niche Industries pétrolières, gazières, automobiles, agroalimentaires Aquaculture, en mer ou à terre Réserves naturelles protégées Aérien et aéronautique Recherche et Innovation Pêche Pro et Amateur, en mer ou à terre Zone d'habitations résidentielles et secondaires Ports commerciaux, militaires et de plaisance Nucléaire Sports nautiques Zone d'échanges internationaux EMR Chasse Patrimoine et j'en oublie » (10 likes, 0 dislike).

Laurent Colasse, 22 Février 2018 – 15h33, Une vision plus terre à mer ! « La vision du littoral ne doit pas faire oublier le cycle de l'eau, le flux de déchets divers de l'amont vers le milieu marin... Pour le grand fleuve de cette sous-région maritime, la Seine, son bassin concerne le tiers de la population française ! Un afflux de déchets solides (et liquides) très important qui impacte fortement le Nord de cette zone (sans parler des décharges côtières). La stratégie de façade doit commencer en amont sur les bassins versants ! Sinon pas de solutions sérieuses pour les déchets marins à majorité plastique qui perturbent le bon état écologique... Pour mieux vivre sur le rivage, en mer et sur le littoral, relevons ce défi de diminuer fortement les flux de plastiques en AMONT. Nous ne voyons pas l'avenir en continuant de ramasser autant de plastiques sur les rivières, les fleuves et le littoral sans conséquences funestes pour notre espace de vie. » (6 likes, 0 dislike).

ADEELI - CPIE FLANDRE MARITIME, 28 Février 2018 – 14h49, Le "bon usage" et le partage de l'espace entre les utilisateurs « Les enjeux liés à l'environnement n'ont pas à être opposés aux enjeux économiques et aux enjeux d'aménagement du territoire, mais ces axes peuvent être abordés de manière cohérente et complémentaire, considérant qu'un environnement de qualité contribue à servir les stratégies de développement économique et humain. Il y a une nécessité au "bon usage" et au partage de l'espace entre les utilisateurs : il nous semble qu'il appartient aux autorités nationales et locales de veiller au bon usage des espaces, ce qui, au-delà de la nécessaire application des dispositions réglementaires, suppose la mise en place, à des échelles locales (plus pertinentes) d'instance de concertation et de régulation. Les littoraux et la mer font en effet l'objet de nombreux conflits d'usage potentiels, qui demandent à être régulés. » (6 likes, 1 dislike).

Paco de la Hêtraie, 06 Février 2018 – 22h06, Des aires de littoral à protéger « Lorsque j'étais enfant, la pêche aux crevettes en bord de plage et la cueillette des coquillages réservait toujours de belles surprises. Aujourd'hui on ne trouve plus grand chose et fatalement les poissons qui se nourrissent de ces espèces on également disparues. Ne serait il pas possible de créer des parcs fermés au public et à la pêche sur des segments de temps de deux ou trois ans voir plus, pour recréer des zones de frayère et de reconstitution de ressources. Solution pas vraiment coûteuse ni compliquée à mettre en œuvre. » (5 likes, 0 dislike).

FNPA, 12 Mars 2018 – 17h55, Le partage de l'espace marin, « Les récents conflits d'usage de l'espace littoral entre les différents acteurs de l'économie bleue démontrent qu'ils ne conduisent qu'à d'interminables actions juridiques qui ne résolvent rien et coûtent beaucoup d'argent aux entités concernées. Il serait surement plus satisfaisant de mettre en place un véritable processus de concertation entre tous les acteurs sous la forme d'un organisme reconnu pour son équilibre en termes de représentativité. Cette entité pourrait être intégrée dans les Conseils Maritimes de Façades, dotés des moyens adéquats pour agir comme un véritable arbitre et prescripteur des conditions d'attribution de l'espace public maritime à un ou plusieurs porteurs de projet Il serait de plus souhaitable d'avoir préalablement revisité « l'empilage administratif » des organismes

*existants à tous les niveaux d'organisation (communes, communautés de communes, départements, régions et état) de façon à éliminer les nombreuses redondances et recommandations contradictoires ».* (3 likes, 0 dislike).

ADEELI - CPIE FLANDRE MARITIME, 28 Février 2018 – 14h55, La compréhension par le public des enjeux liés à la mer « *La Stratégie Maritime de façade se doit de faire en sorte que les différents enjeux du littoral et de la mer soient soutenus par un programme d'actions visant à leur compréhension et à leur appropriation par tous les acteurs et par le grand public. Il ne s'agit pas ici uniquement de développer des formes d'éducation et de sensibilisation (même si celles-ci restent pertinentes), mais de faire partager la stratégie de façade par l'ensemble des citoyens, au travers de l'approche de situations concrètes, spécifiques aux territoires. Cette approche de médiation vers les acteurs et vers le grand public, y compris en dehors de situations conflictuelles, paraît devoir être mieux affirmée.* » (3 likes, 1 dislike).

**Façade Nord Atlantique – Manche Ouest**

**Contributions les plus appréciées sur la plateforme participative**  
**[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr)**



## 1 – Le bon état écologique

France Nature Environnement, 21 Février 2018 – 10h33, Améliorer la qualité des eaux littorales de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest: « *La problématique de la qualité de l'eau est un enjeu fort sur la façade Nord Atlantique – Manche Ouest. Outre le risque sanitaire, une mauvaise qualité de ces eaux porte préjudice au milieu marin et à l'économie bleue, en particulier l'aquaculture et la pêche. Les milieux aquatiques littoraux disposent d'une biodiversité particulièrement riche, sensible aux apports des milieux terrestres et aux influences anthropiques. Les atteintes à la qualité de l'eau sont surtout d'origines terrestres. Ainsi, l'utilisation excessive d'intrants et de produits phytosanitaires pour l'agriculture ou encore les rejets d'usines et le dysfonctionnement de stations d'épuration mettent à mal la qualité du milieu. Propositions : - Mener avec une fréquence régulière des suivis biologiques des milieux révélateurs de la qualité des eaux ; - Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant le principe pollueur/payeur.* ». (135 likes – 1 dislike).

France Nature Environnement, 21 Février 2018 – 10h35, Préserver les aires marines protégées de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest : « *Au sein des aires marines protégées, la pression touristique augmente, avec un boom de l'activité de plaisance, des sports de plein air et des loisirs motorisés. Ces activités affectent les habitats littoraux et la faune et la flore associées comme les oiseaux qui voient se réduire leurs zones de halte migratoire et de reproduction sur l'estran. Pour que le développement des activités humaines dans les aires marines protégées ne se fasse pas au détriment de la nature, il est indispensable de mettre en place une évaluation des impacts de ces activités et donner la possibilité de les réduire voir de les interdire en fonction de l'importance de leurs impacts négatifs sur le milieu marin. En parallèle, il est essentiel d'informer et de sensibiliser le public sur ces enjeux Propositions : - La mise en place d'outils et la surveillance accrue des espèces, habitats et écosystèmes marins; - Le déploiement d'aires marines éducatives sur la façade Nord Atlantique - Manche Ouest.* » (117 likes – 8 dislikes).

Union Plaisanciers Ports Morbihan, 28 Février 2018 – 21h09, Nautisme et environnement « *L'impact du Nautisme sur l'environnement est très faible. Il ne fait l'objet d'aucune remarque spécifique dans l'analyse qui nous est fournie. On ne peut pour autant en ignorer certains aspects tels que le dragage des ports et chenaux de navigation, la nécessité d'installation de pompage des eaux noires , la nécessité de cales de carénage équipées, ...Qu'envisageons-nous à l'horizon 2030 ?* » (42 likes – 2 dislikes).

Chafab, 19 février 2018 à 19h22, Favoriser l'agriculture biologique : « *Favoriser les exploitations agricoles certifiées Agriculture Biologiques à proximité du littoral, en octroyant des aides spécifiques à ces zones. C'est une façon de favoriser les conversions des exploitants conventionnelles ou dites "raisonnés". Favoriser les systèmes d'assainissements écologiques tel que la phyto-épuration pour les assainissements non collectifs en bordure des côtes.* » (32 likes – 2 dislikes).

Locquirec Environnement, 1<sup>er</sup> Février 2018 – 14h52 : Le bon état écologique nécessite une protection qui passe par la connaissance de l'environnement « *Même si des efforts sont faits, nous pouvons faire beaucoup plus pour que chacun comprenne mieux son environnement. Cela passe bien entendu par les enfants, mais pas uniquement. Pour éviter certaines croyances, il faut acquérir de la connaissance et la partager. Il faut donc : - compléter les informations pour disposer d'un niveau de connaissance homogène sur le littoral - mettre à disposition les données environnementales par " l'open data " et par un SIG (système d'information géographique) à la fois ludique et complet - mettre à disposition des acteurs du territoire (écoles, associations, offices de*

tourismes, élus, citoyens, professionnels ...) des outils (et moyens si possible) pour faciliter le partage des connaissances sur le terrain - travailler sur le long terme » (29 likes – 1 dislike).

Olivier PERRIN, 5 février 2018 – 18h27, Lutter activement contre les déchets en mer « *Les déchets sur les plages sont légions et l'océan en apporte tous les jours en plus de ceux directement apportés par le vent ou de la terre via les cours d'eau ou simplement les humains. Il est urgent de faire de ce sujet un cause maritime pour que cesse cette pollution aux plastiques et autres débris flottants ou coulés. La faune marine est impactée tous les jours et désormais le poisson que nous mangeons contient des fibres de plastiques. Chaque cycle d'une machine à laver libère au moins 700000 fibres microscopiques dans l'environnement selon une étude réalisée par une équipe de l'Université de Plymouth au Royaume-Uni. Bref, il est plus que temps de mettre en place une grande politique coordonnée de réduction des déchets en mer et de lutte contre ce fléau pour les océans, du simple citoyen aux grands acteurs de la mer.* » (29 likes – 1 dislike).

Mar Yann, 22 février 2018 – 22h24, Réduire la taille des élevages porcins « *Sur la commune de Landunvez, la plage de mon enfance est régulièrement interdite à la baignade. Il semblerait que la cause soit l'élevage porcin situé à proximité qui a obtenu l'accord d'extension malgré l'avis contraire des experts. Je connais un agriculteur qui vit bien près de Pornic avec un élevage de 50 cochons de qualité élevés en liberté. Pourquoi cet appât du gain qui pousse à avoir 1000 cochons quelles qu'en soient les conséquences écologiques ?! On ne devrait plus fermer les yeux et autoriser ce type d'agriculture intensive* » (29 likes – 1 dislike).

## **2 – Activités et usages**

France Nature Environnement, 21 Février 2018 – 10h37, Améliorer certaines pratiques de pêche : « *Plus de 3500 dauphins se sont échoués sur la façade Atlantique entre janvier et avril 2017 d'après le centre PELAGIS. Dans leur grande majorité, ces dauphins ont été victimes de la pêche au chalut pélagique qui se pratique à cette époque au large des côtes françaises. Depuis plus de deux décennies, le niveau des captures de ces engins de pêche inquiète à juste titre les citoyens et la communauté scientifique. Il pourrait menacer la viabilité de la population de dauphins de la façade maritime. Les facteurs de risque ont été en grande partie identifiés et des solutions existent pour diminuer le nombre de captures accidentelles de dauphins mais elles ne sont pas mises en œuvre faute de volonté. Propositions : - Renforcer les contrôles sur les bateaux de pêche avec la présence d'observateurs indépendants qui vérifient si les chalutiers respectent les règles de la politique commune de la pêche ; - Mise en place de dispositifs de sensibilisation et de formation des pêcheurs.* » (104 likes, 1 dislike).

France Nature Environnement, 21 Février 2018 – 10h31, Offrir un cap, du dialogue et des garde-fous écologiques au développement de l'éolien en mer « *Si la transition énergétique est une nécessité qui ne peut se passer du développement des énergies marines renouvelables, il est indispensable de porter une stratégie nationale visible et cohérente sur le sujet. La prise en compte très variable de la biodiversité liée au déficit de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes marins et le manque de concertation font peser une insécurité juridique de nature à allonger les délais de mise en œuvre des projets. Pour permettre à l'éolien en mer de se développer de façon responsable sur la façade Nord Atlantique Manche Ouest, il faut apporter à ce développement cohérence, dialogue et prise en compte des enjeux écologiques en s'appuyant sur une instance de concertation. Proposition : Mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des*

*appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales. » (101 likes, 4 dislikes)*

Union Plaisanciers Ports Morbihan, 28 Février 2018 – 21h37, Mer libre, conflits d'usage et gouvernance de la mer : *« Les conflits d'usage sont très nombreux à l'intérieur de la mer territoriale ( moins de 12 milles du littoral) et notamment dans la zone côtière .Ils résultent essentiellement de l'affectation de zones exclusives, restreignant et contraignant les activités de la navigation et de la pêche récréative... et concernent tout particulièrement les zones aquacoles , les barrages construits sur des rivières maritimes (Vilaine, Rance), les futures zones d'éoliennes,.. Il apparait que les Services de l'ETAT ont un rôle déterminant (décideur et juge) dans la l'affectation,la gestion globale et la police de ces zones exclusives, et qu'elles sont insuffisamment structurées au niveau des bassins de navigation. Une concertation plus poussée est nécessaire au sein de commissions nautiques locales qui devraient avoir plus de pouvoirs et une meilleure représentation des usagers de la mer. » (35 likes, 1 dislike).*

Pier2, 01 Février 2018 – 09h48, Pêche responsable : *« Ces derniers jours les chalutiers se sont concentrés sur les zones de frai du bar poisson au combien en péril conduite irresponsable delà part de professionnels qui sans vergogne pillent la ressource,leur seule motivation étant leur profit... Dans le même temps la pêche récréative du bar est interdite pour l'année 2018,au nord de la pointe du Raz. Alors on veut sauver le bar, prenez alors de vraies mesures pour le protéger. Interdire la pêche au chalut de cette espèce,zones de fraie exclues de toute forme de pêche pendant les trois premiers mois de l'année. Interdiction de pêche au filet pour les amateurs toute l'année. Favorisons les pêches propres !!! » (33 likes, 2 dislikes).*

Anthony Désiré, 01 Février 2018 – 09h21, Interdire la peche du bar pendant la periode de reproduction (de janvier à mars) : *« Il n'est pas logique d'interdire la pêche du bar au pêcheur récréatif pour les motifs d'espèces menacés et en même temps autoriser les professionnels à chaluter des tonnes de bars sur les zones de reproduction entre janvier et mars. De plus, ces zones de frai connues aujourd'hui devraient être protéger de toute pêche alors que c'est tout le contraire comme sur le plateau de Rochebonne où le site est actuellement entrain d'être pillé par les bateaux venues en nombre de toutes provenances !!!! Il faudrait également créer des récifs artificiels comme cela sera expérimenté au large de l'île d'Oléron permettant au espèces de se reproduire à l'abris des chaluts. Enfin laisser les pêcheurs récréatifs à pratiquer leur loisir sans les faire passer pour des hors la loi... Il faut privilégier la pêche à ligne, de même pour les professionnels, qui offre du poisson de qualité favorisant ainsi l'activité économique de la plaisance et pêche loisir » (30 likes, 2 dislikes).*

### **3 – Mixité sociale et capacité d'accueil sur le littoral**

France Nature Environnement, le 21 Février 2018 – 10h37, Consolider la loi Littoral et anticiper les risques littoraux : *« Fin février 2010, la tempête Xynthia s'abat sur la France. Si elle ne présente pas de caractère exceptionnel, Xynthia s'avère pourtant être l'une des tempêtes les plus meurtrières. L'enquête sur la commune démontrera une mauvaise application de la loi Littoral au profit d'une urbanisation irresponsable, mettant en danger les habitants de la commune. Cette loi Littoral est aujourd'hui le seul rempart législatif contre les assauts de l'érosion, des submersions marines et de l'urbanisation galopante. La France doit veiller à sa bonne application et réfléchir avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses qui consolident cette loi. L'un des vecteurs relativement oublié s'avère notamment être l'information et la sensibilisation des élus et citoyens aux risques littoraux. Propositions : -Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne*

*application de la loi Littoral; -Mener une campagne à l'échelle de la façade maritime pour sensibiliser élus et citoyens. ». (105 likes 2 dislikes).*

Ju22, 05 Février 2018 – 23h26, Renforcer l'action du Conservatoire du littoral : « Le Conservatoire du littoral a permis de mettre en valeur et de préserver de nombreux sites naturels littoraux partout en France. Son action est primordiale pour limiter l'urbanisation intensive, préserver les espaces naturels littoraux et réguler la pression touristique. Il faut renforcer ses moyens (humains et financiers) pour continuer à faire barrage à la pression foncière pour que le littoral français reste accessible à tous et qu'il continue à être préservé pour les générations futures. » (24 likes, 2 dislikes).

COORLIT 85, 06 Mars 2018 – 06h04, Contre le risque d'érosion et de submersion : construire et protéger autrement : « *La façade NAMO présente des risques élevés d'érosion et de submersion, surtout sur des côtes sableuses qui reculent en dépit de coûteuses protections en dur ; les enjeux humains sont importants : population dense, nombreuses résidences secondaires, forte artificialisation du territoire limitant les espaces naturels tampons (comme les dunes...elles-mêmes urbanisées de manière irresponsable). Pour tenir compte des risques et des enjeux : -élaborer des PLUi intégrant le risque érosion/submersion -faire respecter les PPRL et la loi Littoral par un contrôle rigoureux restant sous responsabilité de l'Etat -cesser d'enrocher les dunes de manière systématique et d'empiéter sur le DPM -ne plus construire derrière les digues (utiles pour limiter l'invasion marine, sans garantie d'immunité) -préparer dès maintenant la relocalisation du bâti dont la sécurité est menacée -informer et éduquer (culture du risque, exercices, à mettre en valeur dans chaque commune par une journée annuelle dédiée). » (23 likes, 1 dislike).*

SP, 09 Février 2018 – 15h18, Contraindre les propriétaires à une occupation minimale des logements secondaires : « *Les territoires littoraux, notamment les stations balnéaires, pâtissent d'une occupation trop ponctuelle et insuffisante des logements. L'hiver il n'est pas rare de devoir passer devant 10 maisons fermées avant d'en trouver une aux volets ouverts. Sachant qu'en parallèle se loger à l'année en location est souvent compliqué sur ces territoires (expérience vécue en octobre 2017 : 0 annonce de logement type T2 à moins de 500€ sur la côte entre Plevenon et Erquy), ne pourrait-on pas mieux faire coïncider l'offre et la demande en obligeant les propriétaires de résidences secondaires occupées moins de 2 mois par an à les louer, en échange de l'entretien du logement par exemple. La contrainte pourrait passer par une augmentation des taxes foncières dans le cas où un logement ne serait pas loué, même ponctuellement, au cours de l'année. Avantages : plus de vie toute l'année sur nos côtes, donc un maintien des services et des commerces. » (20 likes, 3 dislikes).*

Brigitte Perthuis, 18 Février 2018 – 19h12, Favoriser le maintien des résidents permanents sur les communes littorales : « *l'augmentation des prix de l'immobilier dans les communes littorales ne permet plus aux jeunes résidents de demeurer dans ces communes. Les propriétés sont vendues à des touristes ou des sociétés immobilières qui privilégient les locations saisonnières, obligeants les jeunes actifs à s'éloigner du littoral et les communes à construire sur des terres cultivables. » (18 likes, 1 dislike).*

#### **4 – Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée**

Union Plaisanciers Ports Morbihan, 28 Février 2018 – 21h14, Que serait demain la zone Namo si le nautisme n'existait plus ? : « *Le Nautisme ( la plaisance et les loisirs nautiques ) est de loin la première filière maritime de la zone Namo en emplois , chiffre d'affaires, ports, ...Son expansion a*

*entraîné un élan du tourisme côtier et fait revivre de nombreux ports et côtes abandonnés suite au déclin de la pêche professionnelle et du commerce maritime. Son développement doit perdurer. Les activités récréatives diverses de la Plaisance et des Loisirs nautiques ont leur place dans leur ensemble à côté des acteurs tels la pêche professionnelle, les cultures marines, ...et les lobbies puissants des E.M.R. Le Nautisme est totalement ignoré à l'horizon 2030. Les différents documents communiqués n'en parlent qu'en quelques lignes et ne donne aucun enjeu pour 2030 Que vont devenir la centaine de ports de plaisance , les 100 000 mouillages, les 330 000 navires et les millions de pratiquants ? Ne s'agit-il pas d'un enjeu majeur pour Namo ? » (43 likes, 3 dislikes).*

*Edervieux, 20 Mars 2018 – 21h54, «Eau et Rivières de Bretagne - Mer et Littoral – Reconquête écologique des eaux » : « Partie 1 – Contribution E.R.B. Monsieur le Ministre, Contrairement au scénario évoqué dans la concertation préalable du public, en 2030, les habitants de la façade Nord Atlantique – Manche Ouest, n'auront pas dépassé l'opposition économie/environnement ! D'une part, aujourd'hui, comme relevé dans le projet « les écosystèmes côtiers sont en mauvais état de conservation en raison des multiples pressions (abrasion, étouffement, contamination, ...) exercées par les activités humaines, telles que le dragage des ports et de leur accès associé au clapage, l'agriculture littorale, l'urbanisation, la pêche, les extractions de granulats, l'aménagement du trait de côte, les transports maritimes et la plaisance, .. » (P 12 Doc stratégique) D'autre part, la « croissance bleue intelligente, durable et inclusive » que le projet stratégique considère nécessaire et l'exploitation des ressources auront poursuivi la fragilisation des écosystèmes marins et des paysages marins littoraux.[...] » (21 likes, 1 dislike).*

*Edervieux, 20 Mars 2018 – 21h55, «Eau et Rivières de Bretagne - Mer et Littoral – Reconquête écologique des eaux » : « Partie 2 –Contribution E.R.B. [...] Et enfin le réchauffement climatique aura achevé la destruction des biotopes du littoral Pour ne pas tuer la poule aux œufs d'or, ERB considère que le premier objectif de ce projet est la reconquête écologique des eaux : « - en préservant des zones humides rétro-littorales et des marais, - en restaurant la qualité de l'eau des rivières (élimination des pollutions diffuses : nitrates, phosphates, substances pharmaceutiques et phytosanitaires, microparticules... - en protégeant la quantité des eaux, drainages, irrigations, arrosages, pompages... » (P.22) pour restaurer la qualité de l'eau aux exutoires, « un enjeu majeur pour la façade. Le deuxième objectif est d'enrayer la perte de la biodiversité sur toute la chaîne alimentaire. Le troisième objectif est d'améliorer la connaissance du milieu marin. En conclusion, la poursuite de ces trois objectifs est un préalable pour répondre aux multiples enjeux liés à la « croissance bleue » envisagée.[...] » (20 likes, 1 dislike).*

*Edervieux, 20 Mars 2018 – 21h57, «Eau et Rivières de Bretagne - Mer et Littoral – Reconquête écologique des eaux » : « Partie 3 – Contribution E.R.B. [...] C'est à la fois dans le cadre de la préservation de la mer et du littoral et de la protection de la santé humaine et animale comme le demande la Directive-Cadre 2008/56/CE dite DCSMM, que doivent être entrepris l'aménagement des territoires marins en relation avec les espaces terrestres connexes. Si les impacts directs ou indirects sur les écosystèmes et la compréhension du système terre-mer, dans le contexte du changement climatique, ne sont pas pris en compte, alors l'exploitation des richesses marines et littorales sera un fiasco équivalent à celui de l'agriculture industrielle. Il n'est plus question ici de dépasser l'opposition économie/environnement mais de constater les limites de nos ressources, limites qui rendent cette croissance bleue déraisonnable. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette note et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de toute notre considération. CA d'Eau et Rivières de Bretagne » (19 likes, 0 dislike).*

Bretagne Vivante, 20 Mars 2018 – 15h45, Gouvernance, innover à l'échelle de la façade NAMO :  
« *La planification maritime des activités humaines ne peut se faire sans concertation. A ce jour, les Associations de Protection de la Nature sont souvent absentes ou à la marge de ces circuits. La concertation est, par ailleurs, souvent menée de manière cloisonnée. Ce déficit d'écoute est source de mobilisation contre des projets mal présentés, mal discutés, parfois contestables au regard des enjeux naturalistes et environnementaux. Bretagne Vivante propose : - Que la Commission Maritime de Façade devienne une instance de concertation regroupant : l'État, les Collectivités, les Représentations Professionnelles, les Associations de Protection de la Nature. Pour plus d'efficacité, des groupes de travail pourront être créés. - Que cette instance puisse émettre un avis sur les projets impactant le milieu marin, éclairé par un comité scientifique. - Que localement (au niveau des pays) soit instituée une instance relais pour observations à la commission de concertation de la façade maritime.* » (18 likes, 0 dislike).

## **Façade Sud Atlantique**

**Contributions les plus appréciées sur la plateforme participative  
[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr)**



## 1 – Bon état écologique

Association T EAU T O PHIL, 11 Mars 2018 – 12h43, Retenons nos enjoliveurs-bouteilles-canettes-mégots... la VUPO suivra ! : *« Il est indispensable que l'effort n'incombe pas uniquement aux communes littorales. Face à un enjeu majeur abstrait pour 2030, le mégot et le plastique peuvent symboliser le lien quotidien de notre cadre de vie à nos océans. Tout macro-déchet récupéré à tout endroit des terres émergées, ce sont des milliards... gagnés demain en macro, micro, nano... polluants. Une grille à la source dans un réseau pluvial est étonnamment simple et efficace ! Sans négliger aucun polluant, il s'agit d'intercepter 100% des mégots et plastiques à la source des Rejets Urbains de Temps de Pluie. Cette action proche de l'avaloir (ou bouche d'égout) enclenchera également une politique globale vers une Valorisation Urbaine de la Pluie pour l'Océan (VUPO) : regardons la pluie urbaine comme une Ressource au lieu d'un Risque ou d'un Rejet. La valorisation de l'eau de pluie et de ses déchets doit devenir dans notre quotidien une industrie qui gère la pluie urbaine en une ressource stratégique vitale. »* (64 likes, 0 dislike).

Association T EAU T O PHIL, 11 Mars 2018 – 12h51, Conscience citoyenne, responsabilité publique et statut légal du DUMP : *« Oui : en protégeant les milieux marins des flux de déchets véhiculés par les émissaires d'eau de pluie par un statut légal au Déchet-Urbain-Migrant-Polluant (DUPM). Partons des années 2000 avec « SOS-mer propre » et une définition du CEDRE du macro-déchet : « Par l'effet d'un geste de négligence, d'un coup de vent, d'une crue ou d'un accident malencontreux, les déchets sortent de leur cycle de traitement normal (...) Ce sont des produits hors la loi, échappant aux contrôles et aux systèmes en place ». 20 ans après... une prise de responsabilité politique par une action législative s'impose ! Et en attendant, toute aire urbaine peut déjà s'engager dans la propreté de son espace public et de ses réseaux pluviaux avec un impact immédiat positif : un DUMP récupéré à tout endroit des terres émergées, ce sont des milliards... gagnés demain pour le littoral et les océans. Un DUPM « légalisé » agira 365 jours par an pour leur futur et des étés avec moins de rejets de l'océan sur nos plages ! »* (59 likes, 3 dislikes).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h07, Améliorer la qualité des eaux littorales de la façade Sud Atlantique : *« La problématique de la qualité de l'eau est un enjeu fort sur la façade Sud Atlantique. Outre le risque sanitaire, une mauvaise qualité de ces eaux porte préjudice au milieu marin et à l'économie bleue, en particulier l'aquaculture et la pêche. Les milieux aquatiques littoraux disposent d'une biodiversité particulièrement riche, sensible aux apports des milieux terrestres et aux influences anthropiques. Les atteintes à la qualité de l'eau sont surtout d'origines terrestres. Ainsi, l'utilisation excessive d'intrants et de produits phytosanitaires pour l'agriculture ou encore les rejets d'usines et le dysfonctionnement de stations d'épuration mettent à mal la qualité du milieu. Propositions : - Mener avec une fréquence régulière des suivis biologiques des milieux révélateurs de la qualité des eaux ; - Mettre en place une politique de réduction des polluants qui arrivent à la mer en suivant le principe pollueur/payeur. »* (56 likes, 0 dislike).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h09, Préserver les aires marines protégées de la façade Sud Atlantique : *« Au sein des aires marines protégées, la pression touristique augmente, avec un boom de l'activité de plaisance, des sports de plein air et des loisirs motorisés. Ces activités affectent les habitats littoraux et la faune et la flore associées comme les oiseaux qui voient se réduire leurs zones de halte migratoire et de reproduction sur l'estran. Pour que le développement des activités humaines dans les aires marines protégées ne*

*se fasse pas au détriment de la nature, il est indispensable de mettre en place une évaluation des impacts de ces activités et donner la possibilité de les réduire voir de les interdire en fonction de l'importance de leurs impacts négatifs sur le milieu marin. En parallèle, il est essentiel d'informer et de sensibiliser le public sur ces enjeux Propositions : - La mise en place d'outils et la surveillance accrue des espèces, habitats et écosystèmes marins; - Le déploiement d'aires marines éducatives sur la façade Sud Atlantique. » (56 likes, 5 dislikes)*

Mademoiselle Didi, le 1er Février 2018 – 21h21 : Diminuer la quantité de pollution dès l'origine : « *Demander, voire exiger des entreprises qu'elles utilisent des contenants non polluants, qu'elles bannissent le plastique de leurs emballages*» (19 likes, 0 dislike).

## **2 – Les activités et les usages**

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h12, Améliorer les pratiques durables de pêche et la sélectivité des prises : « *Plus de 3500 dauphins se sont échoués sur la façade Atlantique entre janvier et avril 2017 d'après le centre PELAGIS. Dans leur grande majorité, ces dauphins ont été victimes de la pêche au chalut pélagique qui se pratique à cette époque au large des côtes françaises. Depuis plus de deux décennies, le niveau des captures de ces engins de pêche inquiète à juste titre les citoyens et la communauté scientifique. Il pourrait menacer la viabilité de la population de dauphins qui hiverne dans le Golfe de Gascogne. Les facteurs de risque ont été en grande partie identifiés et des solutions existent pour diminuer le nombre de captures accidentelles de dauphins mais elles ne sont pas mises en œuvre faute de volonté. Propositions : -Renforcer les contrôles sur les bateaux de pêche avec la présence d'observateurs indépendants qui vérifient si les chalutiers respectent les règles de la politique commune de la pêche; -Mise en place de dispositifs de sensibilisation et de formation des pêcheurs . » (61 likes, 2 dislikes).*

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h04, Offrir un cap, du dialogue et des garde-fous écologiques au développement de l'éolien en mer : « *Si la transition énergétique est une nécessité qui ne peut se passer du développement des énergies marines renouvelables, il est indispensable de porter une stratégie nationale visible et cohérente sur le sujet. La prise en compte très variable de la biodiversité liée au déficit de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes marins et le manque de concertation font peser une insécurité juridique de nature à allonger les délais de mise en œuvre des projets. Pour permettre à l'éolien en mer de se développer de façon responsable sur la façade Sud Atlantique, il est indispensable d'apporter à ce développement cohérence, dialogue et prise en compte des enjeux écologiques en s'appuyant sur une instance de concertation. Proposition : Mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales. » (43 likes, 2 dislikes).*

Sébastien Giudicelli, le 31 janvier 2018 – 20h51, Pêche sur frayères : « *L'activité qui pose un sérieux problème, pour la sauvegarde du bar, est la pêche professionnelle pendant la période de reproduction. Il faudrait créer des zones naturelles sur toutes les frayères identifiées avec interdiction totale de toute forme de prélèvement. Il faut réagir très vite et arrêter de croire qu'au sud du 48° les stocks sont intacts, le problème doit être traité dans un ensemble. Des quotas plus raisonnables pour la pêche de loisir comme un bar par jour et par pêcheur permettrait de ne pas*

*tuer tous les acteurs économiques de la pêche de loisir. L'exemple de gestion des États-Unis et de l'Irlande peut servir de base d'étude à long terme*». (21 likes, 0 dislike).

Pierre-yves Etesse, 31 Janvier 2018 – 21h26, chalutage au raz de la cote : *« pas mal de chalutiers pechent sans aucun respect de la législation, tres proche de la cote . Ca presente un risue pour la ressource, mais aussi pour les baigneurs. Les qqes bateaux qui pratiquent cette peche destructrice sont connus mais personne ne fait rien ( copinage ? pression? renvoi d'ascenseur ). Encore une fois, ressource detruite et danger pour tous, au benefice de qquns »* (20 likes, 0 dislike).

Thomas, 09 Février 2018 – 12h10, Mettons en oeuvre une vraie transition énergétique! : *« Le Gouvernement a voté la Loi pour la Transition Énergétique en 2015. La France, contrairement à d'autres pays, a la chance de disposer d'un littoral important propice aux énergies marines, principalement l'éolien en mer posé ou flottant. Arrêtons de tergiverser sur le bien fondé des ces énergies, et fonçons pour définir des zones dédiées à ces projets dont l'intérêt n'est plus à prouver. Fin 2017, plus de 4000 éoliennes en mer sont à l'eau en Europe, dont les premières ont été installées en 1991 au Danemark. En 2018, soit 27 ans après (!), la France est toujours à s'interroger si il faut y aller ou non..? Pourquoi? Le nucléaire a ses limites, il faut réduire sa part et le remplacer par les EnR ! »* (20 likes, 2 dislikes).

Paysroyannaisenvironnement, 11 Février 2018 – 19h16, HYDROLIENNE en Gironde : *« 2 fois par jour et à heures connues , nous avons à nos pieds une source d'énergie non aléatoire car les marées ne sont pas dépendantes de la météo ni du climat. Les moulins à marée des nos grands pères utilisaient déjà cette énergie. Il serait bien que nos ingénieurs de l'école des Mines (ou autres) laissent tomber les gaz de schiste et se préoccupent de transformer cette force motrice en électricité en gardant du bon sens et la préoccupation d'impacter le moins possible le milieu estuarien. »* (20 likes, 0 dislikes).

Sandrine Paringaux, 22 Février 2018 – 15h34, Demander aux ostréiculteurs de nettoyer leur pollution : *« Les déchets de l'ostréiculture (piquets, coupelles, poches, liens plastique) sont hyper nombreux, emmenés sans doute par les flots. Et que dire des parcs laissés à l'abandon après la cessation d'activité. Pourquoi ne pas exiger des professionnels qu'ils nettoient leurs pollutions ? »* (19 likes, 0 dislike).

FNPA, 12 Mars 2018 – 17h46, La Gestion des Ports de Plaisance : *« Depuis la promulgation de la loi NOTRe, la gestion des Ports de Plaisance revient le plus souvent au Département, qui se regroupe parfois avec la Communauté des Communes (CDC) ou d'agglomération (CDA) en un syndicat mixte. La loi n'a rien prévu pour associer les usagers (plaisanciers amateurs pour leur plus grande majorité) à cette gestion : Aussi nous demandons que le législateur corrige son oubli en modifiant le Code des transports, de façon à ce que les représentants élus des usagers aux Comités de Liaisons avec les Usagers des Ports de Plaisance (CLUPP, organismes purement consultatifs et souvent ignorés des gestionnaires des ports de Plaisance) deviennent des membres effectifs des Conseils Portuaires et puissent participer avec voix délibérative à la gouvernance de leur port de plaisance. »* (19 likes, 2 dislikes).

### 3 – Les risques littoraux

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 Février 2018 – 10h01, Consolider la loi Littoral et prévenir les risques littoraux : *« Sur le littoral de Nouvelle Aquitaine, les crues fluviales s'ajoutent aux phénomènes d'érosion et de submersion marine. Malgré ces risques, l'urbanisation s'intensifie sur la côte. Face à cette double pression, il s'avère capital de préserver le littoral, protéger les populations et de repenser intelligemment l'aménagement du territoire. La loi Littoral est le seul outil qui permet de résister à la fois aux assauts de l'érosion et des submersions marines et à ceux de l'urbanisation. La France doit veiller à sa bonne application mais aussi réfléchir avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses qui consolident cette loi. L'information et la sensibilisation des élus et citoyens ont jusqu'ici été relativement oubliées dans les différents outils de gestion des risques littoraux. Propositions : -Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral -Mener une campagne à l'échelle de la façade pour sensibiliser élus et citoyens »*. (57 likes, 0 dislike).

Eupalinos, 04 Février 2018 – 06h16, Aménagement du territoire : *« Né en 1960, j'ai vu la Côte sauvage, j'ai vu le bétonnage des dunes dans les années 80, j'ai vu certaines stations aménager intelligemment (Carcans Bombannes), d'autres ne rien faire (le Porge), d'autres céder aux mirages du tourisme de masse (Lacanau)... Avec les blockhaus qui se retrouvent dans l'eau, on sait aujourd'hui que l'eau et le vent sont les plus forts, que les millions d'euros dépensés pour tenter de "fixer" la dune à grand coup de rochers sont vains. Pourquoi ne pas anticiper et devancer les éléments naturels ? Valorisons plutôt les spécificités de ces paysages et leur beauté sauvage : faisons table rase de ces vieilles visions du tourisme "avec vue sur la mer" et privilégions des installations de qualité en retrait de la Côte, des modes collectifs de circulation pour l'Océan (+ vélo, bien entendu) et des installations précaires pour la saison (équipements helitreuillés pour quelques semaines). Ne cherchons pas à sauver les baraques à frites minables qui s'accrochent ! »* (22 likes, 0 dislike).

Mademoiselle Didi, le 01 février 2018 – 21h26, Préserver les côtes – L'État doit être propriétaire du littoral : *« Préserver la nature en bordure de mer, interdire toute construction. Le littoral ne doit appartenir à personne et doit faire l'objet d'une protection par l'Etat. Les populations doivent pouvoir s'investir dans cette protection. Arrêt total du bétonnage»* (18 likes, 2 dislikes).

Sebarion, 01 Février 2018 – 14h14, Les boisements de la côte doivent être mieux préservés : *« Aujourd'hui, nous disposons de la loi Littoral pour protéger les boisements du littoral. Les boisements sont à la fois des réservoirs et/ou des corridors de biodiversité, mais ils sont surtout nos alliés pour la protection des sols (qui glissent et filent vers la mer à chaque orage), les inondations (qui se multiplient sur les côtes), les pollutions sonores ou aériennes, les pollutions de l'air et enfin pour la lutte contre le réchauffement climatique à venir. Sur la côte Basque, où la pression immobilière est forte, nous assistons à un grignotage inexorable des espaces naturels au profit de constructions (principalement pour des résidences secondaires), notamment des forêts et des prairies humides, et ce malgré la loi Littoral. Cette loi doit être renforcée pour que l'artificialisation des sols en zone littorale ne dépasse pas un seuil limite (50% par exemple). La réalisation d'un atlas pourrait obliger les élus à se sensibiliser à l'urgence de la préservation de la biodiversité »* (11 likes, 0 dislike).

reg lac, 08 Février 2018 – 05h20, Ne pas laisser l'autonomie aux communes : *« Le non interventionniste de l'état dans les affaires locales ne doit pas exister quand il s'agit du littoral. Les communes font ou laissent réaliser des parking ou constructions destinées à la croissance*

*économique locale court terme, le tout sur fond de destruction de forêt de bétonnage de dunes. Il est nécessaire de garder ces remparts naturels (qui, finalement, coûtent moins cher que d'installer des digues qui déséquilibrent l'érosion littorale) et les entretenir. Une vision plus long terme des constructions doit être envisagée et non une politique locale court terme. Pour cela, l'Etat ( pas les préfets mais un organisme indépendant et compétant) doit être décideur et non les communes » (10 likes, 0 dislike).*

#### **4 – Autres commentaires sur la vision d'avenir proposée**

*Association T EAU T O PHIL, 19 Mars 2018 – 07h19, Rivalités et préjugés : n'ayons pas peur des vrais combats d'avenir !: « Biodiversité et conscience citoyenne ne suffisent plus à combattre une fatalité publique assumée par le littoral et l'océan. Il est impératif d'associer au quotidien tous les citoyens à cet enjeu majeur abstrait. Développons dans ce sens une industrie locale de l'eau de pluie urbaine : 100% gestion quantitative-100% restitution qualitative ! Que chaque citoyen vive au quotidien avec l'eau de pluie urbaine comme une ressource stratégique vitale... au sein de toutes aires urbaines. Avec aucun rejet de macro Déchet-Urbain-Migrant-Polluant (DUMP) de taille supérieur au mégot, cette industrie agira autant pour le littoral lointain que pour notre cadre de vie immédiat. La façade Sud-Atlantique a la particularité de devoir relever ce défi intrinsèque, sous peine d'un nettoyage sans fin de ses plages. PRIORITE n°1 omise : regardons le littoral et le large, mais impliquons bien loin à l'intérieur des terres ! Donnons ce jour un avenir à l'océan qu'il restituera demain à notre littoral ! » (38 likes, 0 dislike).*

*Association T EAU T O PHIL, 19 Mars 2018 – 07h17, Une forte identité naturelle rendue administrativement complexe : « A l'heure de l'instauration des nouvelles régions, la façade « Sud-Atlantique » devra gérer : -une métropole urbaine de son bassin versant reliée administrativement à la façade « Méditerranée », -et des conflits d'usage autour de son « fleuve emblématique » évoqué quasi à sec l'été en 2050 dans cette même métropole. Ainsi, bien au delà de ses atouts, la façade Sud-Atlantique recèle intrinsèquement la problématique la plus complexe à résoudre au titre des 4 façades littorales, tout en étant paradoxalement aussi une problématique mondiale : comment réussir à mobiliser l'intérieur des terres pour le littoral et l'océan, sachant que cet enjeu abstrait est au mieux associé à quelques mégots ou bouts de plastique sur les plages... durant les mois d'été ? Que l'innovation, la connaissance et les freins levés renforcent son rayonnement par l'efficacité des actions engagées face à ce défi et au changement climatique ! Une façade d'avenir et de combats solidaires, humains et naturels ! » (37 likes, 0 dislike).*

*FNPA, 12 Mars 2018 – 18h46, Le partage de l'espace marin : « Les récents conflits d'usage de l'espace littoral entre les différents acteurs de l'économie bleue démontrent qu'ils ne conduisent qu'à d'interminables actions juridiques qui ne résolvent rien et coûtent beaucoup d'argent aux entités concernées. Il serait surement plus satisfaisant de mettre en place un véritable processus de concertation entre tous les acteurs sous la forme d'un organisme reconnu pour son équilibre en termes de représentativité. Cette entité pourrait être intégrée dans les Conseils Maritimes de Façades ce qui supposerait qu'ils soient dotés des moyens adéquats pour agir comme un véritable arbitre et prescripteur des conditions d'attribution de l'espace public maritime à un ou plusieurs porteurs de projet, sans possibilité de recours juridique systématique. Il serait de plus souhaitable d'avoir préalablement revisité « l'empilage administratif » des organismes existants à tous les niveaux d'organisation de façon à éliminer les nombreuses redondances » (17 likes, 0 dislike).*

*UNAN CM, 26 Février 2018 – 09h22, Plaisance et activités nautiques enjeu majeur dans les Pertuis & estuaires Charentais : « Il est incroyable voire inquiétant de constater que la vision 20130 des*

*enjeux sur les Pertuis Charentais n'inclut pas comme prioritaire la Plaisance et les activités nautiques. En effet, la carte page 22 du document intitulée "Identification des territoires maritimes et littoraux de la façade Sud Atlantique présente une grave oubli sur le libellé de la Zone 1 = Mer des Pertuis - estuaires Charentais: Plaisance et activités nautiques marqués ne sont pas mentionnés alors que ce territoire concentre plus de 50% des places de port (7000) de des mouillages (1500) de la façade. Pr comparaison, la zone 6 Bassin d'Arcachon et son ouvert, qui n'en concerne qu'à peine la moitié est caractérisée comme "marquée" pour la Plaisance et les activités nautiques. Une correction s'impose et cette contribution la demande au nom de tous les plaisanciers de Charente Maritime, dont les associations sont regroupées au sein de l'UNION des Associations de Navigateurs de Charente Maritime (UNAN CM). » (16 likes, 0 dislike).*

*Marc Rubio, 01 Février 2018 – 09h14, Une vie marine exsangue : « La pêche intensive et le pillage de toute vie marine monnayable par un groupe d'individus au prétexte de nourrir la population, n'est rien de plus évidemment que de l'enrichissement personnel subventionné par les consommateurs qui payent 2 fois leur poisson, sur leurs impôts et à l'étal du poissonnier. Témoin tous les ans de la situation de plus en plus alarmante pour de nombreuses espèces qui ont quasiment disparues dans un déni général des instances scientifiques et politiques qui brillent par leur absence sur le terrain, préférant confier la gestion au CNPMM la gestion de notre océan. Ce comité n'a de cesse de privilégier les gros armements destructeurs sans avenir, aux dépens d'une petite pêche artisanale plus raisonnable. Par ailleurs cette pêcherie cible le rassemblement des poissons pour frayer pour remplir ses chaluts ou senne hollandaise. Ainsi tous les hivers des milliers de dauphins sont pris au piège et tués, victimes collatérales de cette pêche insensée ! » (14 likes, 0 dislike).*

## **Façade Méditerranée**

**Contributions les plus appréciées sur la plateforme participative**  
**[www.merlittoral2030.gouv.fr](http://www.merlittoral2030.gouv.fr)**



## 1 – Le bon état écologique des milieux marins et littoraux

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 20 février 2018 – 18h48, Préserver les aires marines protégées de la façade Méditerranée : *« Au sein des aires marines protégées, la pression touristique augmente, avec un boom de l'activité de plaisance, des sports de plein air et des loisirs motorisés. Ces activités affectent les habitats littoraux et la faune et la flore associées comme les oiseaux qui voient se réduire leurs zones de halte migratoire et de reproduction sur l'estran. Pour que le développement des activités humaines dans les aires marines protégées ne se fasse pas au détriment de la nature, il est indispensable de mettre en place une évaluation des impacts de ces activités et donner la possibilité de les réduire voir de les interdire en fonction de l'importance de leurs impacts négatifs sur le milieu marin. En parallèle, il est essentiel d'informer et de sensibiliser le public sur ces enjeux Propositions : - La mise en place d'outils et la surveillance accrue des espèces, habitats et écosystèmes marins; - Le déploiement d'aires marines éducatives sur la façade Méditerranée »* (77 likes, 0 dislike).

Tristan, 31 janvier 2018 – 14h17, limiter l'imperméabilisation des sols: *« Les eaux pluviales en ruisselant sur les chaussées se chargent en polluants qui sont transférés directement à la mer. Pour limiter cela, il faut penser l'aménagement urbain de façon à imperméabiliser le moins possible. Cela passe par des chaussées perméables avec réservoir, noues paysagères avec des plantes filtrantes, etc... Ces techniques alternatives permettent non seulement de limiter l'apport de polluants à la mer, mais aussi à limiter le risque inondation »* (34 likes, 0 dislike).

Julien Baudalet, 31 janvier 2018 – 21h28, Pollution des bateaux de croisière : *« Selon un rapport de l'OCDE de 2014, le transport maritime est responsable de 5 à 10 % des émissions mondiales d'oxyde de soufre, un polluant qui accroît le niveau d'acidité des océans, participe à la formation de « mauvais ozone » et de particules fines et ultrafines. D'autant plus que ces navires utilisent un carburant de très mauvaise qualité, du pétrole quasiment brut et extrêmement polluant Ce fioul contient notamment 3.000 fois plus de soufre que le diesel automobile. La loi autorise également à ces HLM des mers le déversement de leurs eaux usées très partiellement traitées pour peu qu'ils soient assez loin des côtes. De plus il faudrait renforcer les contrôles sur les bateaux de plaisance et les aires de carénages sauvages, de nombreux bateaux possédant encore des peintures antifouling dont les composants chimiques sont un désastre pour la mer »* (29 likes, 0 dislike).

Vinocean, 05 février 2018 – 7h09, Faire déjà appliquer les lois existantes : *« Comme pour l'automobile il y a 30 ans, personne en mer ne respecte les lois qui existent déjà. Que ce soient les pêcheurs professionnels (pêche et chalutage de nuit à moins de 3 miles, non respect des tailles minimum de capture) ou les plaisanciers : non utilisation des cuves à eaux noire, non respect des limitations de vitesse (jet skis), des professionnels du tourisme (non respect des normes de rejets) ou des collectivités (aménagements et permis de construire non conformes à la directive cadre sur le milieu marin). Mais pour cela les DDTM doivent parler d'une seule voix et d'une voix objective, or chacun y va de son interprétation selon le département et la compétence des fonctionnaires impliqués »* (28 likes, 0 dislike).

Oliviermouren, 03 février 2018 – 23h50, Emballages : *« Consigner tous les emballages plastiques et verre »* (28 likes, 0 dislike).

Oliviermouren, 03 février 2018 – 23h58, Rejets en mer : *« Interdire les rejets industriels et en particulier les boues rouges dans la fosse de cassidaigne »* (28 likes, 0 dislike).

Denis Perrimond, 30 janvier 2018 – 15h21, Renforcement du traitement des rejets d'eaux pluviales et assainissement des eaux usées : « *Dans notre bassin méditerranéen fermé la pollution apportée par les eaux usées et par les eaux pluviales est un facteur important agissant sur la biodiversité marine (préservation de la nature), la ressource halieutique (pour la pêche) et la qualité des eaux de baignade pour le tourisme. Des actions doivent être menées pour améliorer les stations d'épuration de notre littoral afin d'atteindre le niveau E de traitement voir F. De plus il est nécessaire de faire des bassins de rétention pour ralentir et stocker les eaux pluviales qui lessivent les sols lors de fortes intempéries et emportent quantité de déchets et pollutions urbaines. Ces eaux méritent un traitement avant leur retour au milieu marin par des stations d'épuration dédiées pour les grandes agglomérations, et d'autre part en mettant en œuvre des lagunages permettant de décanter ces eaux en milieu naturel et les filtrer grâce à l'emploi de plantes telles les roseaux pouvant absorber les hydrocarbures et pathogènes. Aménager les rivières, leur redonner vie* » (26 likes, 0 dislike).

## 2 – Activités et usages

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 20 février 2018 – 18h54, Lutter contre la pollution de l'air des navires à proximité des ports méditerranéens : « *Certains navires émettent autant de particules fines qu'un million de voitures. Cette importante pollution de l'air affecte directement les travailleurs des ports et les riverains. Les habitants du littoral méditerranéen sont d'autant plus vulnérables que leurs côtes ne possèdent pas, comme en mer du Nord, de zone de contrôle des émissions, espace où la pollution de l'air du transport maritime est à la fois contrôlée et limitée. Pourtant, les ports méditerranéens accueillent des porte-conteneurs et autres navires de croisière aux dimensions et aux pollutions gargantuesques. Ainsi, le plus gros paquebot du monde l'Harmony of the Seas fait régulièrement escale à Marseille et émet, avec ses 16 cheminées, près de 450 kg de particules fines par jour, soit plus que les émissions de plusieurs grandes villes réunies. Propositions : - Mettre en place une zone de contrôle des émissions (ECA) sur la façade méditerranéenne; - Développer les bornes électriques et de Gaz Naturel Liquéfié à quai* » (73 likes, 0 dislike).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 20 février 2018 – 18h37, Mettre fin au harcèlement des dauphins sauvages en Méditerranée : « *En Méditerranée française, une nouvelle activité se développe et perturbe fortement les dauphins sauvages : les excursions pour nager avec eux dans leur milieu naturel. Pour pratiquer cette activité, les opérateurs traquent généralement ces animaux en survolant à basse altitude leurs aires de vie, de reproduction, de repos... avec des avions de repérage. Une fois repérés, ils proposent aux clients de se jeter à l'eau pour nager avec ces cétacés. Pour ces animaux, cette nouvelle perturbation s'ajoute à une liste déjà longue de pressions. Cette activité commerciale perturbe fortement le cycle de vie de ces animaux en menaçant notamment les jeunes dauphins parfois séparés de leurs mères. Une activité loin des vertus du « whale-watching » traditionnel qui, si il est pratiqué dans le respect de règles d'approches strictes, peut être un moyen d'éducation et de sensibilisation sur la protection des cétacés. Proposition : Interdire la nage commerciale avec les cétacés en mer Méditerranée.* » (69 likes, 0 dislike).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 20 février 2018 — 18h32, Offrir un cap, du dialogue et des garde-fous écologiques au développement de l'éolien en mer : « *Si la transition énergétique est une nécessité qui ne peut se passer du développement des énergies marines renouvelables, il est indispensable de porter une stratégie nationale visible et cohérente sur le sujet. La prise en compte très variable de la biodiversité liée au déficit de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes marins et le manque de concertation font peser une insécurité juridique de nature à*

*allonger les délais de mise en œuvre des projets. Pour permettre à l'éolien en mer de se développer de façon responsable sur la façade méditerranéenne, il est indispensable d'apporter à ce développement cohérence, dialogue et prise en compte des enjeux écologiques en s'appuyant sur une instance de concertation. Proposition : Mettre en place une structure de dialogue à l'échelle de la façade maritime sur l'éolien en mer, permettant de définir les stratégies d'accompagnement des appels d'offres et projets, et associant les acteurs locaux, dont les associations environnementales » (61 likes, 0 dislike).*

JMB, 03 Mars 2018 – 11h 54, Proposition de création d'une île artificielle au large de la côte d'Occitanie : *« proposition de création d'une île au large de l'Occitanie; cette île serait une vitrine pour la découverte et la diffusion des connaissances et innovations liées à la mer et aux EMR. Ce projet présente un intérêt pour la collectivité publique : Scientifiques, plaisanciers, non plaisanciers, scolaires, ... pour faire connaître la mer, la démocratiser et sensibiliser les jeunes générations aux bienfaits qu'elle apporte, à condition de la respecter et de la protéger. La conception devra tenir compte de l'hydrodynamique et de l'environnement et ne pas générer d'impacts négatifs sur le littoral et les fonds, la faune et la flore sous-marine. Son implantation devra faire l'objet d'une large concertation avec tous les acteurs concernés (services de l'État, collectivités locales, usagers de la mer, riverains, etc.). En étant mis en œuvre de manière exemplaire, ce projet développerait une nouvelle forme de tourisme écoresponsable et de loisirs de découvertes en mer. Il contribuerait au rayonnement de la région Occitanie et même de la France en Europe » (25 likes-2 dislikes).*

Alain Rozenbaum, 01 février 2018 – 9h14, Vroom Vroom :*« Le "jet ski" pose un problème de rapport bénéfice/nuisance : pour une personne qui s'amuse à faire "vroom vroom", plusieurs milliers de personnes subissent un bruit qui les amène au bord de la crise de nerf. Il y a là un déséquilibre manifeste, qui justifierait qu'on interdise purement et simplement cette activité (sans compter la pollution qu'elle génère, ni les risques de collisions )» (20 likes, 2 dislikes)*

### **3 – Les risques**

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, 21 février 2018 – 9h44, Consolider la loi Littoral et anticiper les risques littoraux : *« Tandis que l'urbanisation galope sur le littoral, l'élévation du niveau de la mer, elle, grignote peu à peu le rivage. Pour faire face à cette double pression, préserver les citoyens des risques littoraux et sauvegarder notre magnifique patrimoine naturel, il n'existe aujourd'hui qu'un seul outil juridique : la loi Littoral. Il est capital que la France veille à sa bonne application et réfléchisse avec les acteurs locaux à des propositions ambitieuses et opérationnelles sur le long terme qui consolident cette loi. L'information et la sensibilisation des élus et citoyens, qui ont été relativement oubliées jusqu'ici, s'avèrent essentielles afin de mieux intégrer la culture du risque dans les différents outils de gestion des risques littoraux. Propositions : - Mettre en place un contrôle de légalité rigoureux des préfets sur la bonne application de la loi Littoral ; - Mener une campagne à l'échelle de la façade méditerranéenne pour sensibiliser élus et citoyens aux risques littoraux. » (69 likes, 0 dislike).*

Loïc Olesc, 06 février 2018 – 14h54, Prévenir vaut mieux que guérir : *« 1/ Éduquer les élus et les locaux sur les risques encourus d'une artificialisation et bétonnisation du trait de côte qui accentuent les effets de la houle en saison hivernale 2/ Mettre en place une politique efficace de recul stratégique en subventionnant les particuliers/entreprises/mairies qui décident de quitter la zone littorale 3/ Reconstituer des cordons littoraux naturels qui servent de milieux tampons 4/ Permettre un meilleur flux de sédiments aux embouchures en stoppant l'artificialisation des berges*

*des rivières et en arrêtant les prélèvements illégaux de sable (police de l'environnement) 5/ Éviter la mise en place d'épis, de brises lames ou de digues qui accentuent l'érosion en aval des ouvrages et qui donc déplacent le problème 6/ Mettre en place des parkings ou des aménagements routiers plus loin de la côte et de préférence perméable à l'eau (végétalisés) pour éviter le ruissellement et les inondations 7/ Exproprier contre compensation financière dans le cadre d'une DUP » (21 likes, 0 dislike).*

Tristan, 02 février 2018 – 14h58, Interdire le « dragage » du sable au large : « Cette pratique qui consiste à prélever du sable en mer pour agrandir les plages érodées avant la saison estivale doit être interdite. Ça ne fait que renforcer le problème de l'érosion. » (18 likes, 0 dislike).

Rémi Hergé, 03 février 2018 – 15h00, Revoir la politique du littoral : « Arrêter de bétonner la cote de draguer le sable et d'autoriser Les constructions sur le littoral » (17 likes, 0 dislike).

Lucien pudda, 03 février 2018 – 12h05, Prévenir, mieux que guérir : « L'érosion fait et fera toujours partie du cycle de la vie. Le réchauffement climatique lié à l'activité humaine en amplifie les effets. Beaucoup de populations du littoral seront inévitablement contraintes de déménager. Regardons l'avenir tel qu'il s'impose à nous, avec objectivité. Préparons un plan national d'aide aux communes pour mener à bien la gestion de l'inévitable recul des côtes et le relogement des populations avant de nous retrouver dans l'urgence. Ma commune est toute petite. Le bord de mer sa principale richesse. Mais le niveau de la mer menace déjà. Nous savons que toutes les constructions de notre centre ville seront les pieds dans l'eau dans un futur assez proche. L'État doit donner aux communes les informations nécessaires pour faire face à cette catastrophe annoncée. Mais tout n'est pas négatif. Cette menace peut aussi être une source de relance de l'économie. Restructurer, réaménager, créer. L'urbanisation intelligente peut créer des emplois.» (16 likes, 0 dislike).

#### **4 – Autres commentaires sur la vision proposée**

Ecoblue21, 01 février 2018 – 16h32, La France réduite à l'hexagone ? : « Heureusement que les territoires ultramarins publient leur propre étude et avancent avec leurs clusters maritimes ! Dans une étude très complète publiée ce mardi 30 janvier, les Instituts d'émission d'Outre-mer, IEDOM et IEOM, se sont penchés sur l'Economie bleue dans ces territoires. Chez eux « L'émergence d'une économie bleue est une réalité ». Grâce à l'Outre-mer, qui concentre 97 % de ses surfaces maritimes, la France dispose du deuxième domaine maritime au monde (11 millions de km<sup>2</sup>), ce qui représente un atout géopolitique et économique majeur. Le caractère littoral ou insulaire des départements et territoires ultramarins tourne nécessairement ces économies vers la mer et confère à leurs activités maritimes d'importants potentiels de développement » (7 likes, 0 dislike).

Rémi Hergé, 03 février 2018 – 16h06, Limiter l'impact touristique : « Tourisme : oui si cela ne veut pas dire que les locaux subissent la spéculation immobilière immodérée, une priorité d'achat doit être créée pour les personnes originaires de la région et il faut réguler les prix hauts toute l'année de tous les magasins, arrêter de faire payer les places de parking aux locaux qui paient déjà dans leurs impôts, et un vrai accès au littoral en période estivale parking avec navettes gratuites pour les non résidents, accès autorisé seulement aux résidents » (7 likes, 1 dislike).

Lilijuste, 04 février 2018 – 00h13, Développement durable : « Arrêtons de remettre au lendemain ce qui est nécessaire. Prendre des décisions radicales et durables au plus vite. Plus d'espaces verts, coulées vertes et bleues, moins de béton, bâtiments rénovés, activités sociales respectueuses de l'environnement, vers une réelle mixité sociale, agriculture locale » (7 likes, 0 dislike).

Denis Roeder, 03 février 2018 – 10h14 : "Paris" déporté en été : « *La pression touristique contribue à une pollution de même niveau au détriment de la habitants. Pour attirer plus de touristes, il faudrait revoir complètement les infrastructures d'accueil. L'existant est sous-dimensionné. Une ville de 30 000 habitants se transforme en ville de 150 000 habitants sans augmentation des conditions d'accueil. On entasse ! En été, le réseau routier est saturé, les bouchons parisiens se reproduisent à longueur de journée dans les villes du littoral qui ne sont pas dimensionnées en bout de chaîne pour recevoir tout ce monde. Nos élus du pouvoir central et les locaux veulent encore développer cette activité à grand renfort d'investissements, de taxe foncière, balnéaire, pour créer de l'emploi saisonnier. L'augmentation des coûts et des nuisances liées impactent fortement la vie des résidents permanents. On construit pour le loisir, casinos, hôtels, ronds-points, mais l'entretien de tout le reste ne se fait plus en dehors des zones touristiques* » (5 likes, 0 dislike).

Nctetu, 13 février 2018 – 20h23, Gérer la Méditerranée comme le sont les bassins versants transfrontaliers?! :« *L'eau étant une ressource commune, il me semblerait judicieux de développer un Droit International de même type que celui qui est en train d'émerger pour la gestion des eaux douces transfrontières... Penser la Méditerranée comme un bassin versant transfrontières, permettrait d'impliquer toutes les parties (individus, états, organisations, ..) vers un but commun de gestion raisonnée de la ressource, tout en en préservant les usages..* » (5 likes, 0 dislike).

